



Explication du livre Epreuves et événements de la fin des temps



Avec les commentaires du cheikh
Sâlih ibn Fawzân Al-Fawzân



Explication du livre

**Epreuves et événements
de la fin des temps**



Tous droits réservés

Ce livre ne peut être ni vendu,
ni utilisé pour la collecte d'argent

1ère édition : 1444/2023

Edition.P2H@gmail.com

www.editionp2h.com

islam-par-les-preuves.com

Explication du livre

Epreuves et événements de la fin des temps

De Muḥammad ibn ‘Abd Al-Wahhâb

Commentaire

Cheikh Ṣâlih ibn Fawzân Al-Fawzân

Traduction

Rachid Maach

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Préface de l'éditeur

Louange à Allah, Seigneur des mondes, le seul Dieu en droit d'être adoré.

Nous remercions tout d'abord Allah le Très Haut pour nous avoir permis de traduire ce livre d'une très grande importance pour la Umma.

Nous remercions également tous ceux qui ont œuvré à ce projet, financièrement, par leurs invocations ou leurs recommandations.

Nous remercions aussi notre cher frère Rachid Maach pour cette belle traduction.

Il nous a semblé important de traduire le livre « **Epreuves et événements de la fin des temps** » de Cheikh Muḥammad ibn 'Abd Al-Wahhâb, que la miséricorde d'Allah soit sur lui, avec le commentaire de Cheikh Ṣâlih ibn Fawzân Al-Fawzân, qu'Allah le préserve.

Le musulman doit connaître son Seigneur pour L'adorer comme il se doit, Lui vouer un culte exclusif et s'écarter de toute forme d'association. Nous avons donc décidé de traduire ce magnifique livre afin que les musulmans ne tombent pas dans les épreuves (*Fitan*) présentes et à venir. Ils sauront ainsi, par la grâce d'Allah, comment y faire face et ne pas y succomber.

Ce livre est gracieusement mis à disposition des musulmans qui pourront l'utiliser sans rien y ajouter ou en diminuer. Nous espérons ainsi la récompense et le pardon de notre Seigneur. Paix et bénédiction d'Allah le Très Haut sur notre bien aimé, le Prophète Muḥammad.

L'équipe du CollecTif PuiTs de HassanaTes :

Mahmoud Bnou Mouhammad

Mahmoud Bnou Hassane

Mardi 14 Rabî' Al-Awwal 1444, correspond au 10/10/2022.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Chapitre 1

Les épreuves



Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Louange à Allah, Seigneur de la Création. Prière et paix d'Allah sur notre prophète Muḥammad, sur sa famille et l'ensemble de ses compagnons :

L'auteur, qu'Allah lui fasse miséricorde, a intitulé ce chapitre : *Les épreuves (Al-Fitan)*. Autrement dit : ce chapitre est consacré aux hadiths relatant les troubles et les épreuves que subira cette nation. Le but d'un tel chapitre est de mettre en garde les musulmans contre ces événements à venir. En effet, le Prophète ﷺ n'a mentionné ces troubles et ces épreuves que pour mettre en garde sa nation, exhorter les musulmans à s'en éloigner, les dissuader d'y prendre part et les inciter à supporter patiemment les épreuves qui ne manqueront pas de les toucher dans leur religion lors de ces événements. Il est en effet de règle qu'Allah ﷻ mette Ses serviteurs à l'épreuve et les soumette à la tentation.

Le terme arabe « *Fitan* » désigne donc les épreuves qu'Allah impose à Ses serviteurs afin de distinguer parmi eux le véridique du menteur, et le croyant de l'hypocrite.

Le Très Haut dit : « **Alif-Lâm-Mîm. Les hommes pensent-ils que Nous les laisserons affirmer qu'ils croient sans éprouver leur foi ? Nous avons, en vérité, éprouvé leurs devanciers. Allah saura de cette manière ceux qui sont sincères des menteurs.** »¹

1 Sourate *Al-'Ankabût*, versets 1-3. La traduction du Coran utilisée dans cet ouvrage est celle de Rachid Maach, intitulée : **Le Coran, traduction du sens de ses versets d'après les exégèses de référence.**

Allah ﷻ sait de toute éternité ce qui se produira dans l'avenir et l'a écrit dans la Tablette gardée (*Al-Lamh Al-Mahfûz*). Quant à ce verset, il se rapporte à une science particulière, celle qui coïncide avec la réalisation de cet événement qu'il a su de toute éternité.

Si donc Allah ne mettait pas les hommes à l'épreuve, le croyant ne se distinguerait pas du mécréant, ni le véridique du menteur. La règle veut donc qu'Allah ﷻ, par un effet de Sa sagesse infinie, mette Ses serviteurs à l'épreuve.

Certains supportent patiemment l'épreuve et s'attachent fermement à leur religion, quelles que soient les difficultés rencontrées et les épreuves endurées. A ces pieux croyants est réservée une fin heureuse.

D'autres, face à l'épreuve, se détournent de leur religion, car celle-ci ne reposait pas, à la base, sur des fondements solides. Allah ﷻ dit : **« Il est des hommes dont la foi en Allah est chancelante. S'ils jouissent du bonheur, ils demeurent sereinement attachés à la foi, mais s'ils subissent un malheur, ils font volte-face pour retourner à l'impiété, provoquant ainsi leur ruine ici-bas et dans l'au-delà. Est-il ruine plus évidente ? »**¹

Ce verset indique pour quelle raison, pleine de sagesse, Allah ﷻ soumet Ses serviteurs à des épreuves.

Hadith 1

D'après Abû Hurayra ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Empressez-vous d'œuvrer avant l'arrivée d'épreuves aussi sombres qu'une nuit profonde. Un homme sera alors croyant le matin et mécréant le soir, ou croyant le soir et mécréant le lendemain matin. Il vendra sa religion en échange de ce bas monde.** » Rapporté par Muslim².

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Empressez-vous d'œuvrer** ». Autrement dit : ne reportez pas à plus tard vos bonnes actions, mais hâtez-vous, au

1 Sourate *Al-Hajj*, verset 11.

2 Rapporté par Muslim (118).

contraire, de les accomplir, car vous ne savez pas ce qui peut vous arriver.

Le croyant ne doit jamais reporter à plus tard ses bonnes actions, mais les accomplir dès que possible, de crainte de les manquer. Car se produiront des épreuves qui détourneront les hommes des bonnes actions, à l'exception de ceux dont Allah ﷻ raffermira la foi.

Ces paroles indiquent que le croyant est tenu de s'attacher fermement à sa religion lorsque surviennent des troubles et des épreuves. Il doit, face à ces épreuves, trouver refuge dans les bonnes actions et se vouer à l'adoration de son Seigneur, sans que ces troubles et ces tentations le détournent des actes d'adoration et des bonnes actions. Or, rares sont ceux qui demeurent fermes face aux épreuves. Seuls ceux dont Allah raffermira la foi et qui s'attachent aux bonnes actions résistent à ces troubles.

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **avant l'arrivée d'épreuves aussi sombres qu'une nuit profonde** », c'est-à-dire, de terribles épreuves - qu'Allah nous en préserve -, des épreuves si sombres que le croyant ne peut, face à elles, suivre le droit chemin et la bonne voie, en raison de la confusion provoquée par ces troubles. Seuls seront préservés de ces épreuves ceux auxquels Allah aura accordé une science, une compréhension de la religion et une ferveur religieuse l'incitant à accomplir de bonnes actions.

Les gens n'auront pas tous la même attitude face à ces épreuves. Certains resteront fermement attachés à leur religion, malgré les difficultés rencontrées, tandis que d'autres, nombreux, se détourneront du droit chemin.

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Un homme sera alors croyant le matin et mécréant le soir, ou croyant le soir et mécréant le lendemain matin** ». Un homme sera croyant le matin, puis se détournera de la foi à la fin de la journée pour devenir mécréant. Et, à l'inverse, il sera croyant le soir, mais se retrouvera mécréant au matin. Mais pour quelle raison ? Réponse : « **Il vendra sa religion en échange de ce bas monde** ». Ce qui prouve que ce bas monde - c'est-à-dire, ses plaisirs, ses richesses et ses fastes - représente l'une des pires épreuves auxquelles les hommes sont exposés. L'homme peut en effet se détourner de sa religion par amour pour ce monde et appât du gain. Or, Allah nous a mis en garde contre ce monde et ses fastes trompeurs. L'homme ne doit donc prendre de ce

monde que ce qui l'aide à adorer Allah ﷻ. Quant à ceux qui courent après ce monde au point d'oublier l'autre monde, ils courent à leur perte.

L'homme doit agir pour obtenir les bienfaits de ce bas monde tout en œuvrant en vue de l'au-delà. Il ne doit pas être obnubilé par ce monde au point d'en oublier l'autre monde, ni être obsédé par l'au-delà au point de renoncer entièrement à ce bas monde. Mais il doit prendre sa part de ce monde sans oublier l'au-delà. Ce bas monde, en effet, n'est pas une fin en soi, mais simplement un passage vers l'autre monde et une terre que le croyant laboure et cultive en vue de l'autre monde. Par conséquent, seul un mécréant, ou un hypocrite, jouit de ce monde sans retenue et se laisse distraire par ce bas monde au point d'en oublier l'au-delà.

Hadith 2

Selon Zaynab bint Jahch, qu'Allah l'agrée, le Prophète ﷺ entra un jour chez elle, effrayé, en s'exclamant : « Il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah ! Malheur aux Arabes ! De terribles épreuves s'approchent d'eux. Un trou de cette taille - et il forma un cercle avec son pouce et son index - vient d'être percé dans le barrage qui retient Gog et Magog. » Zaynab dit : « Messenger d'Allah ! Périrons-nous alors qu'il y aura parmi nous des croyants vertueux ?! » « Oui, lorsque le vice se sera répandu », répondit-il. Rapporté par Al-Bukhâri¹.

Zaynab bint Jahch, qu'Allah l'agrée, relate que le Prophète ﷺ se présenta un jour à elle, le visage altéré par la terreur, redoutant de terribles épreuves à la fin des temps pour sa nation. Cet épisode montre à quel point le Messenger d'Allah ﷺ désirait le meilleur pour sa nation et était affecté par les malheurs qui pouvaient toucher les musulmans. Ce hadith témoigne également de sa bonté sans limites et de sa compassion, lui qu'Allah décrit comme : « **plein de compassion et de miséricorde** »

1 Rapporté par Al-Bukhâri (3346).

envers les croyants »¹. Le Prophète ﷺ a donc craint pour sa nation de terribles épreuves au nombre desquelles celle, dès son époque, relative au barrage qui retient Gog et Magog, et mentionnée par Allah ﷻ dans le Coran.

Gog et Magog est une tribu d'hommes dotés de corps particuliers et enclins à faire le mal et à semer la corruption sur terre. C'est alors que Dhû Al-Qarnayn, le souverain musulman, atteignit un défilé situé entre deux montagnes au nord de la terre. Car Dhû Al-Qarnayn (L'homme aux deux cornes) atteignit le Levant, le Couchant, et le nord de la terre où il suivit un défilé séparant deux immenses montagnes.

A cet endroit, les musulmans lui dirent : **« Dhû Al-Qarnayn ! Gog et Magog répandent le mal sur terre. »²** Autrement dit : ils font couler le sang et commettent des pillages. Gog et Magog sèment le chaos sans se soucier des conséquences de leurs agissements. Les musulmans proposèrent donc à Dhû Al-Qarnayn de bâtir pour eux, contre salaire, un barrage entre ces deux montagnes afin de barrer la route à Gog et Magog et de les empêcher de s'attaquer à eux.

Dhû Al-Qarnayn leur répondit qu'il n'avait nul besoin d'une aide financière : **« L'autorité et les richesses que mon Seigneur m'a conférées valent bien mieux que votre argent. »³** Il disposait en effet lui-même de moyens financiers. Il avait seulement besoin de moyens humains pour construire ce barrage.

Ils lui dirent donc : **« Es-tu disposé, contre salaire »⁴**, c'est-à-dire, contre de l'argent.

« à dresser entre nous et ces gens »⁵, c'est-à-dire, entre nous et Gog et Magog.

« un barrage »⁶ qui empêche Gog et Magog de s'attaquer aux hommes.

1 Sourate *At-Tanba*, verset 128.

2 Sourate *Al-Kahf*, verset 94.

3 Sourate *Al-Kahf*, verset 95.

4 Sourate *Al-Kahf*, verset 94.

5 Sourate *Al-Kahf*, verset 94.

6 Sourate *Al-Kahf*, verset 94.

Dhû Al-Qarnayn leur répondit : « **Aidez-moi seulement de vos mains à dresser ce barrage entre vous et ces gens.** »¹ Il ne s'agissait pas en effet d'un barrage habituel, mais d'un immense barrage.

« **Apportez-moi des blocs de fer.** » Lorsque l'espace compris entre les deux montagnes fut comblé, il ordonna : « **Allumez un feu et attisez-le !** » Quand le fer fut porté à incandescence, il dit : « **Apportez-moi du cuivre fondu que je puisse verser par-dessus.** »²

Avec leur aide, Dhû Al-Qarnayn a donc bâti cet immense barrage qui les a empêchés d'atteindre les hommes.

« **Gog et Magog ne purent donc franchir le barrage** »³, car il était glissant.

« **et encore moins y pratiquer une brèche** »⁴, car il fut construit en fer.

« **Dhou Al-Qarnayn affirma : « Ceci est une grâce de mon Seigneur.** »⁵ Autrement dit : ce barrage est une miséricorde d'Allah envers Ses serviteurs. Mais ce barrage ne sera pas éternel. Ils tenteront tous les jours de franchir ou de percer ce barrage afin de s'attaquer aux hommes. Ils y parviendront d'ailleurs, ce qui constitue même l'un des signes majeurs de la fin des temps et de l'avènement de l'Heure.

Leurs tentatives de percer ce barrage ont débuté dès l'époque du Prophète ﷺ qui a dit : « **Un trou de cette taille - et il forma un cercle avec son pouce et son index - vient d'être percé dans le barrage qui retient Gog et Magog.** » Un trou petit par la taille, mais grand par ses conséquences.

Aussi, à la fin des temps, lorsque s'accomplira la promesse d'Allah, il sera, par la volonté d'Allah, entièrement rasé.

« **Ceci est une grâce de mon Seigneur** » pour les hommes, puisque ce barrage les protégera de ce peuple malfaisant. Mais toute chose a un terme fixé. Il viendra donc un temps où ce barrage sera entièrement rasé par Gog et Magog qui déferleront alors sur les hommes.

1 Sourate *Al-Kahf*, verset 95.

2 Sourate *Al-Kahf*, verset 96.

3 Sourate *Al-Kahf*, verset 97.

4 Sourate *Al-Kahf*, verset 97.

5 Sourate *Al-Kahf*, verset 98.

« **La promesse de Mon Seigneur se réalisera inéluctablement.** »¹
Ces événements se produiront sans aucun doute.

Le Prophète ﷺ a donc averti les musulmans de ces épreuves et de ces troubles, afin qu'ils se tiennent sur leurs gardes et qu'ils implorent leur Seigneur de les préserver de ces épreuves.

« **Mais le jour où s'accomplira Sa promesse, il sera, par Sa volonté, entièrement rasé. La promesse de Mon Seigneur se réalisera inéluctablement. Ce jour-là, Nous les laisserons déferler les uns sur les autres** »² C'est-à-dire, les hommes et Gog et Magog. Qu'Allah nous en préserve. Ces événements auront lieu lorsque déferleront Gog et Magog à la fin des temps. C'est à cette époque que Jésus, paix à lui, les combattra aux côtés des croyants. Gog et Magog sèmeront alors le chaos sur terre, obligeant Jésus et les musulmans à trouver refuge sur le mont Sinaï. Quiconque descendra de cette montagne sera torturé et tué.

Alors que les croyants seront ainsi opprimés et affligés, Allah enverra des vers aux nuques de ces hommes méprisables qui mourront jusqu'au dernier³.

Les musulmans retrouveront donc paix et sécurité, et le siège qui leur était imposé sera levé, mais après de terribles épreuves et des massacres perpétrés par ces individus. Telle est donc l'histoire de Gog et Magog.

Après avoir entendu de la bouche du Prophète ﷺ ce récit terrifiant des massacres perpétrés par Gog et Magog, Zaynab, qu'Allah l'agrée, l'interrogea en ces termes : « **Messageur d'Allah ! Périrons-nous alors qu'il y aura parmi nous des croyants vertueux ?!** » Des croyants vertueux parmi les savants de l'islam, les fervents adorateurs et les pieux musulmans. En effet, les croyants vertueux ont l'habitude d'inciter les gens à la vertu et de condamner le vice. Allah préserve donc du vice les sociétés dans lesquelles se trouvent des hommes vertueux. La présence de croyants vertueux dans une société est donc un signe de salut, tandis que l'absence de ces vertueux dans une société annonce sa destruction.

1 Sourate *Al-Kahf*, verset 98.

2 Sourate *Al-Kahf*, versets 98-99.

3 Voir à ce sujet un long hadith rapporté par Muslim (2937), d'après An-Nawwâs ibn Sam'ân ؓ où il est dit : « **Allah enverra alors des vers aux nuques de leurs ennemis qui périront tous comme un seul homme.** »

Tel est, entre autres, le mérite de la présence et de l'existence de croyants vertueux.

Les croyants vertueux jouent généralement un rôle prépondérant dans la propagation de la vertu et la condamnation du vice, et dans la lutte contre les troubles.

Pourtant, le Prophète ﷺ répondit par l'affirmative. Les musulmans périront à ce moment-là, malgré la présence de croyants vertueux, et ce, en raison de la propagation du vice qui sera si répandu que les vertueux n'auront pas la capacité de le combattre, ou ne voudront pas, par paresse, le combattre.

C'est alors que tous les hommes - vertueux ou non - périront.

Mais chacun sera ressuscité le Jour de la résurrection en fonction de ses intentions, comme l'indique un hadith prophétique¹. Les croyants vertueux périront donc avec les autres, mais Allah les ressuscitera le Jour de la résurrection selon leurs intentions.

Ce hadith met donc en garde les musulmans contre les épreuves et les troubles à venir, en particulier ceux provoqués par Gog et Magog.

En outre, il indique que la propagation du vice est le signe de l'anéantissement de tous. Les croyants vertueux, les réformateurs et les savants de l'islam ne doivent cependant pas renoncer à combattre le vice. Car s'ils renoncent à condamner le mal, le châtement s'abattra sur tous.

Hadith 3

Selon Usâma ؓ, le Prophète ﷺ est un jour monté sur l'un des forts de Médine et a prononcé ces mots : « Voyez-vous ce que je vois ? En vérité, je vois les lieux où vous serez éprouvés - au milieu de vos maisons - aussi nombreux que les gouttes de pluie. Rapporté par Al-Bukhârî².

1 Ainsi Ibn Mâjah (4229) rapporte, d'après Abû Hurayra ؓ, ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : « **Les hommes seront ressuscités selon leurs intentions.** »

2 Rapporté par Al-Bukhârî (1878) et Muslim (2885).

Le Prophète ﷺ, par la volonté d'Allah, fut à l'origine de nombreux miracles, au nombre desquels le miracle décrit dans ce hadith : « **Le Prophète ﷺ est un jour monté sur l'un des forts de Médine** ». Il y avait en effet dans la ville du Prophète ﷺ des tours fortifiées d'où les Médinois surveillaient les alentours et d'éventuelles attaques ennemies.

Le Prophète ﷺ est donc monté sur l'une de ces tours et a dit : « **Voyez-vous ce que je vois ?** » « Non », répondirent les compagnons qui, en effet, ne voyaient pas ce que voyait le Messager ﷺ. Les miracles sont en effet l'une des particularités des prophètes, le Messager d'Allah ﷺ notamment. Par les paroles : « **Voyez-vous ce que je vois** », le Prophète ﷺ mettait en garde sa nation contre l'apparition de ces épreuves et de ces troubles.

Il dit : « **En vérité, je vois les lieux où vous serez éprouvés - au milieu de vos maisons - aussi nombreux que les gouttes de pluie** », c'est-à-dire, à l'intérieur ou à proximité de vos maisons. Car les épreuves seront si terribles qu'elles s'introduiront même dans les foyers. Le Prophète ﷺ met donc ici en garde les musulmans contre ces terribles épreuves qui les toucheront jusque dans leurs demeures.

Car lorsque les gens restent chez eux, ils sont généralement à l'abri des épreuves et des troubles. Ce n'est que lorsqu'ils sortent de chez eux qu'ils s'exposent aux épreuves et aux tentations. Mais ces épreuves seront si terribles que les maisons ne seront pas des protections suffisantes contre elles. Ces épreuves atteindront au contraire les hommes dans leurs foyers où ils sont généralement en sécurité et à l'abri.

Ces paroles - mais Allah le sait mieux que quiconque - décrivent les épreuves provoquées, à la fin des temps, par les médias et les chaînes satellitaires qui propagent en effet facilement le mal dans les foyers par l'intermédiaire des écrans de télévision ou des téléphones portables. Sans même quitter leurs maisons, les gens ont en effet accès à des informations en provenance des quatre coins du globe et sont les témoins d'événements qui se déroulent à l'autre bout de la terre.

Or, le Messager d'Allah ﷺ n'a jamais parlé sous l'empire de ses passions. Ces événements se produiront donc inéluctablement. Les hommes seront exposés aux épreuves et aux tentations même dans leurs foyers. Le Prophète ﷺ met donc ici les musulmans en garde contre ces terribles épreuves afin qu'ils préservent leurs maisons de ces tentations. L'affaire est grave, mais Allah le Très Haut, gloire à Lui, soutiendra celui

qui, dans l'espoir d'en être récompensé, luttera avec patience.

Hadith 4

Sâlim, le fils de ‘Abdullah ibn ‘Umar, interpella un jour des Irakiens en ces termes : « Gens d’Irak ! Nul ne pose plus que vous des questions sur les péchés mineurs, tout en multipliant autant que vous les péchés majeurs. J’ai entendu mon père, ‘Abdullah ibn ‘Umar ﷺ, affirmer avoir entendu le Messager d’Allah ﷺ dire : “Les troubles viendront de ce côté”, tout en indiquant de la main la direction de l’est, là où le soleil se lève entre les deux cornes de Satan. Or, les uns, parmi vous, brandissent les armes contre les autres. Moïse n’a pas tué l’Egyptien de manière intentionnelle, mais par erreur. Pourtant Allah ﷻ lui a dit : (Tu as ensuite tué un homme, mais Nous avons dissipé ton angoisse. Nous t’avons alors soumis à de terribles épreuves)¹. » Rapporté par Mouslim².

Sâlim, le fils de ‘Abdullah ibn ‘Umar ibn Al-Khattâb, qu’Allah le Très Haut les agrée tous, reproche ici aux Irakiens les troubles et les dissensions qui ont éclaté dans leur pays où les uns massacrent les autres et font couler le sang des autres.

Sâlim leur dit : « Nul ne pose plus que vous des questions sur les péchés mineurs, tout en multipliant autant que vous les péchés majeurs. » Certains extrémistes ont en effet l’habitude de poser des questions sur des choses sans importance ou sur des péchés insignifiants, plutôt que d’interroger les savants sur des choses importantes ou sur les péchés les plus graves, comportement qui s’explique par leur ignorance et par leur désir de voir se propager les troubles et s’installer le chaos.

Or, ils auraient dû commencer par poser des questions sur les péchés les plus graves, afin de s’en éloigner. Quant aux péchés mineurs, leur cas est aisé. Cette tendance à interroger les savants sur les péchés mineurs témoigne de leur extrémisme religieux qui, lui-même, conduit à

1 Sourate *Tâ-Hâ*, verset 40.

2 Rapporté par Muslim (2905).

l'égarément et à une certaine insouciance s'agissant de questions plus graves. Qu'Allah nous en préserve.

Ces paroles du Prophète ﷺ indiquent que le musulman, l'étudiant en religion notamment, doit d'abord se préoccuper des péchés les plus graves et des questions les plus importantes, plutôt que de poser des questions sur des péchés véniels ou des sujets sans importance.

Mais pour quelle raison un tel extrémisme chez les Irakiens ? Car la plupart d'entre eux appartenaient à la secte des Kharidjites¹.

Ces derniers interrogent les hommes de science sur des choses sans importance et sans gravité, plutôt que de les questionner sur des choses importantes et les péchés les plus graves qu'ils n'hésitent pas à perpétrer.

Dans une autre version, 'Abdullah ibn 'Umar ؓ a dit à leur sujet : « Regardez cet homme qui m'interroge sur le sang de moustique, alors que ses semblables ont tué le petit-fils du Messager d'Allah ﷺ. »² Ce sont en effet les Irakiens qui ont tué Al-Husayn, le petit-fils du Prophète ﷺ.

Il est à remarquer qu'ils posent des questions sur ce qui est insignifiant, le sang du moustique - voulant savoir si celui-ci est impur et s'il doit donc être lavé lorsqu'il se trouve par exemple sur un vêtement - alors qu'ils ont fait coulé un sang bien plus important, celui d'Al-Husayn, fils de 'Ali et petit-fils du Prophète ﷺ, commettant un péché bien plus grave.

Les habitants d'Irak avaient en effet invité Al-Husayn et les siens à les rejoindre en promettant de le soutenir. Il quitta donc Médine, mais lorsqu'il fut parvenu à destination, les Irakiens l'abandonnèrent sans lui venir en aide si bien que lui et ses hommes furent tués. Telle est leur nature.

Puis 'Abdullah ibn 'Umar ؓ mentionna les paroles du Prophète ﷺ qui indiquent que les épreuves et les troubles viendront de leur côté, c'est-à-dire, de l'est, l'Irak se trouvant à l'est de Médine.

Le Prophète ﷺ dit : « **Les troubles viendront de ce côté** » tout en indiquant de la main la direction de l'est, là où le soleil se lève entre les deux cornes de Satan. Il désigna la direction de l'est, ce qui indique que les épreuves - qu'Allah nous en préserve - viendront de cette direction,

1 Les « *Khawârij* », appelés ainsi pour s'être rebellés (*kharajû*) contre le commandeur des croyants, 'Ali ibn Abî Tâlib [Le traducteur].

2 Rapporté par Al-Bukhârî (5994).

l'Irak, situé à l'est de Médine, ville où il a prononcé ces mots.

Ce hadith condamne donc l'extrémisme religieux de certains musulmans, en particulier en ce qui concerne les questions sans importance, mais aussi leur insouciance face à des questions plus graves, comme le meurtre. Car tuer un être humain est un péché capital. Or, l'Irak fut le théâtre des plus grands massacres dans l'Histoire de l'islam, puisque c'est dans cette région que sont apparus les Kharidjites qui ont tué les musulmans en masse.

Un exemple de ces massacres commis par cette secte est la bataille de Nahrawân qui a opposé les musulmans sous les ordres du commandeur des croyants, 'Ali ibn Abî Tâlib, et les kharidjites dont un grand nombre - six mille ou plus - furent tués par l'armée dirigée par 'Ali, ce qui, par la grâce d'Allah, préservera les musulmans de leur malfaisance.

Ces individus posaient donc des questions sur des choses sans importance sans se soucier des péchés capitaux qu'ils pouvaient perpétrer. Ils interrogèrent ainsi 'Abdullah ibn 'Umar ﷺ sur le sang de moustique tout en se permettant de faire couler le sang des musulmans, comme dans le cas d'Al-Husayn.

Ce hadith met donc en garde les musulmans contre toute forme d'extrémisme religieux qui provoque des troubles parmi les musulmans et qui est l'une des marques des kharidjites. Ces derniers posent en effet des questions sur des choses sans importance tout en commettant des actes d'une extrême gravité.

Ces troubles impliquant les musulmans - qu'Allah nous en préserve - font partie des épreuves qui touchent la nation de l'islam.

'Abdullah ibn 'Umar ﷺ a donc montré ici la gravité du meurtre sans droit d'un être humain. Moïse a lui-même tué un Egyptien comme Allah l'a relaté dans le Coran. Moïse, qui fut élevé dans la maison de Pharaon, était un homme puissant et redouté. Allah l'a doté de cette force afin qu'il soit en mesure de s'acquitter de sa mission de prophète.

Or, un jour, alors qu'il marchait dans la ville, Moïse tomba sur deux hommes qui s'empoignaient. L'un d'entre eux faisait partie des hébreux, de la race de Moïse donc, et l'autre était un Egyptien, l'un des sujets de Pharaon.

« **L'un appartenant à sa nation** »¹, c'est-à-dire, aux fils d'Israël.

« **L'autre au clan ennemi** »², c'est-à-dire, au peuple de Pharaon.

« **Le premier l'appela au secours contre son adversaire** »³.
L'hébreu appela donc au secours Moïse, ce qui prouve qu'il est permis d'appeler au secours un être humain en mesure de secourir celui qui le sollicite.

Or, Moïse était un homme plein de noblesse et de générosité, toujours disposé à venir en aide aux nécessiteux et à assister les opprimés. Moïse a donc décidé d'intervenir en assenant un coup de poing à leur ennemi commun. Il n'a pas voulu le tuer, mais seulement le repousser. Mais Moïse était si puissant que son coup de poing s'est révélé fatal à l'Égyptien. Moïse n'a donc pas tué cet homme intentionnellement, mais par erreur qu'il reconnut d'ailleurs immédiatement en la décrivant comme l'œuvre de Satan, puis en implorant le pardon d'Allah qui lui accorda Son pardon. Mais Moïse fut tout de même puni pour son geste. Le Très Haut dit en effet : « **Nous t'avons alors soumis à de terribles épreuves.** »⁴

Moïse se retrouva, le lendemain, dans la ville, inquiet et aux aguets, avant de trouver refuge à Médiân où il demeura dix années et où il garda les moutons de son beau-père, comme Allah le relate dans le Coran.

Tous ces événements ont forgé le caractère de Moïse avant qu'il ne devienne prophète et furent également une punition qu'Allah lui a infligée pour avoir tué sans droit un être humain. Pourtant, le meurtre n'était pas intentionnel. Que dire alors de celui qui tue intentionnellement un être humain ?! Qu'Allah nous en garde.

Voici ce que dit Allah au sujet du meurtre intentionnel : « **Quant à celui qui tue intentionnellement un croyant, il est voué, pour prix de son geste, à la Géhenne.** »⁵ Le mécréant lui-même ne peut être tué s'il est lié aux musulmans par un pacte de non-agression ou s'il est sous leur protection. Allah a en effet interdit de le tuer dans ce cas.

1 Sourate *Al-Qasas*, verset 15.

2 Sourate *Al-Qasas*, verset 15.

3 Sourate *Al-Qasas*, verset 15.

4 Sourate *Tâ-Hâ*, verset 40.

5 Sourate *An-Nisâ'*, verset 93.

Ce geste de Moïse est donc une leçon pour les hommes auxquels il souligne la gravité du meurtre sans droit d'un être humain. Cet épisode met en garde les hommes contre toute velléité de faire couler le sang des autres, en particulier celui des musulmans, mais aussi celui des mécréants liés à eux par un pacte ou sous leur protection. Il indique la gravité d'un tel acte, qu'Allah nous en préserve.

Hadith 5

Selon Ma'qil ibn Yasâr ؓ, le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Adorer Allah au moment des troubles revient à émigrer vers moi. » Rapporté par Mouslim¹.

Le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Adorer Allah au moment des troubles », c'est-à-dire, lorsque le chaos s'est installé et que le sang des musulmans est versé. Celui qui s'éloigne de ces troubles pour se consacrer à l'adoration de son Seigneur obtiendra donc la récompense promise.

Par conséquent, ce hadith incite le musulman, lorsque des troubles et des dissensions éclatent entre musulmans, à renoncer à y prendre part pour se vouer à l'adoration de son Seigneur, ce qui est une forme d'émigration (*hijra*).

Le terme arabe « *hijra* » désigne en effet, étymologiquement, le fait de « renoncer à quelque chose ». Or, celui qui fuit les troubles renonce précisément à participer à ces événements et à tuer des innocents pour se vouer à l'adoration de son Seigneur. Mieux, ce type d'émigration revient à émigrer vers le Messenger d'Allah ﷺ. Renoncer aux troubles et au meurtre pour se tourner vers l'adoration revient donc à émigrer vers le Messenger ﷺ de son vivant. Il s'agit ici de l'hégire qui a eu lieu de son vivant, cette hégire si particulière que les compagnons ont accomplie en émigrant avec lui à Médine afin de défendre la religion d'Allah.

¹ Rapporté par Muslim (2948).

Dans le domaine religieux, la notion de « *hijra* » désigne le fait de renoncer à sa patrie pour sauver sa religion, mais aussi de renoncer aux troubles pour se tourner vers la Sunna, ou de renoncer aux luttes intestines et aux massacres entre musulmans pour se tourner vers l'adoration, qui est donc l'un des types de « *hijra* ».

Hadith 6

Selon Abdullah ibn 'Amr ibn Al-'Âs ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ demanda un jour aux compagnons : « Comment vous comporterez-vous lorsque les portes de la Perse et de Byzance vous seront ouvertes ? » 'Abd Ar-Rahmân ibn 'Awf ﷺ répondit : « Nous obéirons aux commandements d'Allah. » Le Messager d'Allah ﷺ dit alors : « A moins que les uns ne rivalisent avec les autres, puis que les uns ne jalouent les autres, puis que les uns ne tournent le dos aux autres, et enfin que les uns ne vouent de la haine aux autres. Puis vous vous dirigerez vers les pauvres parmi les émigrés dont vous placerez certains sous l'autorité des autres. » Rapporté par Mouslim¹.

Au nombre des événements futurs annoncés par le Messager d'Allah ﷺ, figure l'expansion de l'islam qui, par la grâce d'Allah, atteindra l'orient et l'occident où s'étendra l'empire musulman.

Or, à l'époque du Prophète ﷺ existaient deux immenses empires : l'empire perse en orient, professant le mazdéisme, et l'empire byzantin en occident, professant le christianisme.

Or, à cette époque, nul n'aurait pu penser que les musulmans allaient vaincre et conquérir ces deux puissants empires. Mais Allah avait décidé de faire triompher Sa religion et d'élever Sa parole, de sorte que l'islam prenne le dessus sur toutes les autres religions. Or, la promesse d'Allah s'est réalisée. Après la disparition du Messager ﷺ, les musulmans ont

¹ Rapporté par Muslim (2962).

combattu pour la cause d'Allah, attaquant tout d'abord la Perse dont ils ont provoqué la chute, puis l'empire byzantin qu'ils ont conquis en s'emparant de leurs trésors.

Le Prophète ﷺ demanda donc à ses compagnons de quelle manière ils allaient se comporter à ce moment-là.

Par cette question, le Messager d'Allah ﷺ mettait en garde ses compagnons contre ce bas monde dont les portes allaient leur être grand ouvertes. Car ces conquêtes allaient ouvrir aux musulmans les trésors de l'empereur perse et ceux de l'empereur byzantin. Allah le Très Haut dit : **« Vos biens et vos enfants ne sont pour vous que tentation. »**¹

En leur demandant comment ils allaient se comporter à ce moment-là, le Prophète ﷺ leur demandait s'ils resteraient attachés à leur religion ou s'ils allaient s'en détourner pour des raisons matérielles et basement terrestres.

'Abd Ar-Rahmân ibn 'Awf ؓ, ayant une bonne opinion des musulmans, répondit qu'ils se comporteraient de la meilleure manière. Autrement dit : nous allons utiliser ces richesses et ces trésors pour obéir à Allah et combattre pour Sa cause. Voici ce qu'espérait 'Abd Ar-Rahmân ibn 'Awf ؓ, l'illustre compagnon.

Mais le Messager d'Allah ﷺ dit : **« A moins que... »**. Autrement dit : les choses se dérouleront autrement. Que se passera-t-il ? Il y aura des épreuves et des troubles entre musulmans qui rivaliseront pour obtenir les richesses de ce monde qui leur seront offertes. Chacun voudra s'emparer de la part des autres. Puis cette rivalité provoquera de la jalousie et des divisions entre musulmans pour des raisons basement terrestres. Puis les choses empireront, puisque les uns n'hésiteront pas à tuer les autres par cupidité et avidité. Voici donc une autre mise en garde du Messager d'Allah ﷺ adressée à sa nation.

Ce hadith est aussi une preuve de l'authenticité de la mission du Prophète ﷺ, puisqu'il y annonce la chute de l'empire perse et de l'empire byzantin sous les coups des musulmans. Qui pouvait espérer à cette époque que les musulmans - qui étaient alors peu nombreux et sans forces - parviendrait un jour à vaincre et à triompher ?! Mais le Prophète

¹ Sourate *At-Taghâbun*, verset 15.

ﷺ l'a prédit et il en fut ainsi. Cette prophétie est donc une preuve de l'authenticité de sa mission.

Mais le Prophète ﷺ a également mis en garde contre les épreuves et les troubles qui allaient accompagner ces conquêtes : les rivalités mondaines et les jalousies qui provoqueraient des tueries entre musulmans.

Le Messager ﷺ a donc mis en garde sa nation contre ce danger à venir. Or, les choses se sont déroulées comme il l'a prédit, le Prophète ﷺ ne parlant jamais sous l'empire de ses passions.

D'ailleurs le Messager d'Allah ﷺ a tout annoncé à sa nation - comme le montrera un hadith à venir. Il n'a rien laissé qui ne soit important sans l'indiquer aux musulmans, les mettant en garde contre le mal et les incitant à faire le bien. Plus généralement, tous les prophètes ont indiqué à leurs peuples ce qu'ils savaient être un bien pour eux et les ont mis en garde contre ce qu'ils savaient être un mal pour eux. Les prophètes, le Messager d'Allah ﷺ en particulier, désiraient en effet le meilleur pour leurs nations.

Ce hadith renferme donc, tout d'abord, un miracle du Prophète ﷺ qui a prédit des événements futurs, et ensuite une mise en garde des musulmans contre de graves épreuves et de terribles dissensions nées de la multiplication des richesses parmi les musulmans, des épreuves et des dissensions susceptibles de mettre en péril leur religion.

Hadith 7

Muslim rapporte, d'après le récit de 'Amr ibn 'Awf ؓ, que le Messager d'Allah ﷺ envoya Abû 'Ubayda ibn Al-Jarrâh ؓ au Bahrayn pour y lever le tribut. Le Messager d'Allah avait en effet conclu un traité avec les habitants de cette région qu'il avait placés sous l'autorité d'Al-'Alâ' ibn Al-Hadrâmi. Avertis du retour d'Abû 'Ubayda avec des biens en provenance du Bahrayn, les Ansars assistèrent à la prière de l'aube avec le Messager d'Allah ﷺ. Après la prière, celui-ci voulut quitter les lieux, mais les Ansars l'abordèrent. En les voyant arriver, il sourit et leur dit : « Je crois

que vous avez entendu dire qu'Abû 'Ubayda a apporté certaines choses du Bahrayn ? » « Oui, Messager d'Allah » reconnurent-ils. Il leur dit alors : « Réjouissez-vous, car vous allez obtenir ce que vous désirez. Par Allah ! Ce n'est pas la pauvreté que je crains pour vous, mais que vous soient largement accordées les richesses de ce bas monde comme elles le furent aux peuples qui vous ont précédés, que vous vous les disputiez comme ils le firent et qu'elles provoquent votre ruine comme provoquèrent la leur. »¹

Et dans une autre version : « Et qu'elles vous distraient comme elles les ont distraits. »²

Ce hadith mentionne également certaines épreuves, celles nées de la multiplication des richesses parmi les musulmans.

Le Prophète ﷺ avait envoyé Abû 'Ubayda 'Âmir ibn Al-Jarrâh au Bahrayn pour y lever le tribut (*Jizya*) imposé aux mécréants. Le Messager d'Allah ﷺ avait en effet conclu un traité de paix avec les habitants de cette région qui s'étaient engagés à verser un tribut aux musulmans.

La « *Jizya* » est une somme d'argent ou une quantité de biens que les chrétiens ou les juifs s'engagent à verser aux musulmans en échange de la paix.

Le Prophète ﷺ dépêcha donc cet illustre compagnon qui était si honnête qu'il fut surnommé « l'homme loyal de cette nation », Abû 'Ubayda ibn Al-Jarrâh ؓ, avec pour mission de rapporter les biens que les habitants de cette région s'étaient engagés à verser aux musulmans en vertu de ce traité de paix. Le Messager d'Allah ﷺ avait alors placé les habitants du Bahrayn sous l'autorité d'Al-'Alâ' ibn Al-Hadrami ؓ.

Le « Bahrayn » dont il est question ici n'est pas le pays du Golfe qui porte aujourd'hui ce nom, mais la région saoudienne d'Al-Ahsâ' qui lui fait face.

Ce qui nous intéresse ici est que le Prophète ﷺ avait dépêché Abû 'Ubayda ؓ dans cette région avec pour mission de percevoir le tribut et de le rapporter à Médine.

Les Ansars, qui étaient alors dans le besoin, se réjouirent de l'annonce

1 Rapporté par Al-Bukhâri (4015) et Muslim (2961).

2 Rapporté par Al-Bukhâri (6425) et Muslim (2961).

de l'arrivée de d'Abû 'Ubayda ﷺ. Ils décidèrent donc de solliciter le Messager d'Allah ﷺ, et ce, après la prière de l'aube qu'ils accomplirent derrière lui.

En les voyant arriver, le Prophète ﷺ se mit à sourire, étonné de l'empressement des hommes à obtenir les biens de ce bas monde et de leur désir de jouir des plaisirs terrestres. Les Ansars étaient pourtant des hommes remplis de vertu, mais il est difficile de lutter contre la tentation de l'argent, d'autant que les Ansars étaient alors dans le besoin.

Le Messager d'Allah ﷺ dit : « Je crois que vous avez entendu dire qu'Abû 'Ubayda a apporté certaines choses du Bahrayn ? » « Oui, Messager d'Allah » reconnurent-ils. Ils ne purent qu'admettre qu'ils s'étaient présentés à lui en raison de l'arrivée d'Abû 'Ubayda dont ils avaient entendu parler.

Il dit alors : « Réjouissez-vous, car vous allez obtenir ce que vous désirez », paroles qui témoignent de la grandeur du comportement du Prophète ﷺ avec les hommes en général, et avec ses compagnons en particulier.

En prononçant ces mots : « Réjouissez-vous, car vous allez obtenir ce que vous désirez », le Messager ﷺ leur annonçait qu'il ne conserverait pas ses biens pour lui et les rassurait. Ils ne devaient pas craindre d'être privés de ces richesses dont ils obtiendraient une quantité suffisamment grande pour être satisfaits.

Puis il dit - et c'est ce qui nous intéresse ici : « Ce n'est pas la pauvreté que je crains pour vous... » Car la pauvreté ne suscite pas des rivalités, des jalousies ou des querelles, puisque les pauvres ne possèdent rien qui puisse susciter la jalousie ou l'envie des autres. C'est l'argent en effet qui provoque des tentations et des dissensions. Le Très Haut dit : « Vos biens et vos enfants ne sont pour vous que tentation. »¹

« Ce n'est pas la pauvreté que je crains pour vous... » Car la pauvreté n'est pas accompagnée des épreuves et des tentations généralement associées à la richesse.

«...mais que vous soient largement accordées les richesses de ce bas monde... » Il craignait donc que leur soit facilitée l'obtention de richesses qui conduiraient inéluctablement à des rivalités et à une concurrence

1 Sourate *At-Taghâbun*, verset 15.

acharnée entre musulmans, chacun désirant se les accaparer. De telles rivalités feraient alors naître entre eux de la haine et des comportements condamnables.

Car les hommes, par nature, résistent difficilement à l'appât du gain et au désir de s'enrichir, même les hommes les plus vertueux. Le Très Haut dit : « **Vous portez aux richesses un amour démesuré.** »¹

L'amour des richesses suscite des rivalités entre musulmans qui, elles-mêmes, provoquent des jalousies et des ressentiments. Or, les musulmans sont censés éprouver de l'amour les uns pour les autres plutôt que de la haine, et ils sont tenus de s'entraider plutôt que rivaliser entre eux. Mais l'amour de l'argent les pousse à cette concurrence malfaisante.

«...que vous vous les disputiez comme ils le firent.» Autrement dit : les peuples qui vous ont précédés ont rivalisé pour obtenir ce bas monde, chacun désirant s'en emparer au détriment des autres. Eh bien, vous agirez de la même manière.

Et dans une autre version : « Et qu'elles vous distraient comme elles les ont distraits... » Autrement dit : et qu'elles vous détournent de l'au-delà et des bonnes œuvres. L'expérience montre en effet que les riches sont détournés des bonnes actions par leurs richesses et le désir de voir ces dernières augmenter. Ils sont incapables de concilier comme il se doit les œuvres de l'au-delà et leurs activités terrestres.

Car ce monde et l'au-delà sont à l'image de deux coépouses. Si le mari penche vers l'une plutôt que l'autre, il provoquera la colère de celle qui est lésée. De même, quiconque penche vers ce bas monde le fera au détriment de son salut, et quiconque penche vers l'au-delà le fera aux dépens de sa vie terrestre.

Les paroles du Prophète ﷺ : « Et qu'elles vous distraient » sont proches de ces paroles d'Allah : « **La course aux richesses ne cessera de vous accaparer.** »² Ne vous laissez distraire ni par vos richesses, ni par vos enfants. Ces paroles prouvent donc que les richesses accaparent les hommes et les détournent d'Allah, de même que les enfants.

«...et qu'elles provoquent votre ruine...» Voici le résultat des richesses

1 Sourate *Al-Fajr*, verset 20.

2 Sourate *At-Takâthur*, verset 1.

et de l'amour de l'argent qui, lorsqu'ils atteignent ce niveau, provoquent la perte des musulmans. Ceux-ci sont en effet châtiés pour avoir rivalisé pour obtenir ces richesses et s'être laissé détourner de l'au-delà par elles. Ce que le Prophète ﷺ a redouté s'est d'ailleurs produit.

Ce hadith montre donc que les biens terrestres sont une tentation et une épreuve que les hommes les plus vertueux doivent craindre et prendre au sérieux. D'ailleurs, les Ansars furent les musulmans les plus vertueux après les émigrés. Pourtant, le Messager ﷺ a craint qu'ils ne succombent à la tentation de l'argent.

Hadith 8

Selon Usâma ibn Zayd ؓ, le Prophète ﷺ a dit : « Je n'ai pas laissé après moi de tentation plus grande pour les hommes que les femmes. » Rapporté par Al-Bukhâri et Muslim¹.

Voici une autre forme d'épreuve et de tentation : les femmes. Le Prophète ﷺ a dit : « Je n'ai pas laissé après moi de tentation plus grande pour les hommes que les femmes. » Lorsque les femmes ne sont pas encadrées par les mœurs islamiques et soumises aux lois de l'islam, elles deviennent une épreuve pour les hommes qu'elles tentent par leur beauté, par leurs charmes qu'elles sont censées leur dissimuler, par leur voix ou leurs paroles, et par leur fréquentation des hommes. Les femmes doivent donc être encadrées et soumises à certaines règles.

Les femmes doivent tout d'abord avoir une foi suffisamment forte pour les préserver de tels comportements.

Leurs proches, à l'image de leurs époux ou de leurs tuteurs, doivent ensuite les contraindre à suivre ces règles. Sinon, elles seront la cause de la perte de la nation. Car la femme est une tentation. Elle est même la pire des tentations pour les hommes dont elle éveille les désirs les plus vils.

¹ Rapporté par Al-Bukhâri (5096) et Muslim (2740).

La femme doit donc être encadrée et soumise aux mœurs islamiques qui préservent sa chasteté et son honneur. Car la femme est faible. Si elle est laissée sans cadre et sans surveillance, elle se laissera égarer par Satan. La femme désire en effet être meilleure que les autres. Elle cherche à attirer les regards des hommes et attend leurs éloges et leurs compliments. Telle est la nature de la femme. Ce hadith met donc en garde les hommes contre la tentation des femmes.

Si donc la femme ne se voit pas imposer certaines règles, elle provoquera la corruption et la destruction de la société. Car la fornication - qu'Allah nous en préserve - est la cause de la destruction de la société. Le Très Haut dit : **« Fuyez le péché de la chair, acte infâme et pratique des plus odieuses ! »**¹ Le péché de la chair corrompt les mœurs, limite la reproduction, retire toute pudeur et propage les maladies dans la société. En outre, il provoque la colère d'Allah ﷻ et fait descendre Son châtiment. La femme doit donc se soumettre à des règles très strictes et se conformer aux mœurs islamiques.

Or, aujourd'hui, certains appellent à la libération de la femme. Cette « libération » consiste à la détourner de toutes les mœurs islamiques. Voilà ce qu'ils entendent par liberté de la femme. Pourtant, la véritable libération de la femme consiste, pour elle, à se soumettre aux lois de l'islam et aux mœurs islamiques, et à se libérer de la servitude des désirs et de la convoitise des pervers. Sans cela, la femme est vile et soumise aux débauchés. La femme n'est donc libre que si elle se conforme aux mœurs islamiques. L'islam a d'ailleurs libéré la femme de l'humiliation et de la corruption des mœurs. L'islam l'a libérée de tous les vices en lui fixant des règles à respecter. L'islam l'a honorée, l'a élevée et l'a préservée. Allah ﷻ a honoré et protégé la femme musulmane en lui imposant certaines règles qu'elle ne doit pas transgresser. Ainsi, elle ne doit pas voyager sans être accompagnée d'un proche, comme son mari, son père ou son fils. Elle ne doit pas non plus se mêler aux hommes ou rester seule avec un homme qui lui est étranger. Elle ne doit pas non plus dévoiler ses charmes ou son visage qu'elle doit au contraire dissimuler aux hommes. Il lui est également interdit de sortir parfumée. Ces règles - et d'autres - n'ont été établies que dans son intérêt, pour la protéger de la

1 Sourate *Al-Isrâ'*, verset 32.

convoitise des hommes. Mais si la femme se détourne de ces mœurs islamiques, la corruption et la fornication se propageront dans la société, et les enfants adultérins se multiplieront, sans parler d'autres vices provoqués par cette prétendue « libération de la femme ».

La femme a donc besoin d'une attention particulière. Elle doit être soumise aux mœurs islamiques qui la protègent elle-même en premier lieu, mais aussi la société dans laquelle elle vit qui est ainsi à l'abri de sa tentation.

Mais que se passe-t-il si un grand nombre de femmes choisit de tourner le dos à la pudeur et à la chasteté ?! La société court à sa perte. Car si une seule femme laissée libre d'agir comme elle l'entend peut corrompre une société, alors que dire si toutes les femmes sont laissées sans cadre et libres de faire tout ce que leurs démons leur dictent, libres de s'embellir avant de sortir, d'étaler leurs charmes à l'extérieur, de se mêler aux hommes, de s'asseoir à côté d'un homme dans les fêtes, les réunions, les bancs de l'école ou au travail ?! C'est là la porte ouverte à la corruption de la société.

Hadith 9

D'après Abû Sa'îd Al-Khudri رضي الله عنه, le Prophète ﷺ a dit : « Ce monde est doux et plaisant. Et Allah vous y fera succéder aux autres nations afin de voir quel sera votre comportement. Prenez donc garde à ce bas monde et prenez garde aux femmes, car ces dernières constituèrent la première tentation des fils d'Israël. » Rapporté Muslim¹.

Le Prophète ﷺ a dit : « Ce monde est doux et verdoyant ». Voici un autre type d'épreuve et de tentation, la tentation de ce bas monde avec ses charmes, ses richesses et ses honneurs, qui mettent en danger la religion du musulman.

1 Rapporté par Muslim (2742).

« Ce monde est doux », par son goût, « et verdoyant », par sa couleur. Ce monde attire en effet les hommes par sa douceur et son apparence. Il est donc en cela une tentation pour les hommes.

Les paroles du Prophète ﷺ : « Et Allah vous y fera succéder aux autres nations » s'adressent aux musulmans auxquels il indique que, par la volonté d'Allah, ils succéderont à d'autres nations. Allah ﷻ seul est éternel, comme Il l'affirme dans ce verset : « **Tout ce qui se trouve à la surface de la terre est voué à disparaître. Seul demeurera le Visage, tout de majesté et de gloire, de ton Seigneur.** »¹ Quant aux hommes, ils sont voués à disparaître.

Les générations se succèdent donc les unes aux autres. Nul ne vit éternellement. Chacun vit les années qui lui ont été destinées. Des générations disparaissent, remplacées par d'autres, jusqu'à l'avènement de l'Heure et la fin du monde. Le Très Haut dit : « **C'est Lui qui, génération après génération, vous a fait peupler la terre.** »² Chaque génération succède donc à celle qui l'a précédée.

Le Messager d'Allah ﷺ s'adresse ici à la nation musulmane à laquelle il annonce : « Et Allah vous y fera succéder aux autres nations afin de voir quel sera votre comportement. » Autrement dit : Allah ﷻ vous observe. Il vous accordera ce bas monde afin de voir comment vous agirez et quelles seront vos œuvres. Ne pensez surtout pas que vous êtes laissés à l'abandon et sans surveillance. Allah ﷻ vous observe et regarde comment vous vous comportez avec ce bas monde. Le faites-vous passer devant l'au-delà ou alors ne prenez-vous de ce monde que ce dont vous avez besoin sur la route vers l'autre monde ? Vous comportez-vous comme il se doit ici-bas ?

Il n'est pas exigé de l'homme qu'il renonce entièrement à ce bas monde. Il peut jouir de ce monde en fonction de ses besoins, sans en abuser, notamment pour faire l'aumône et accomplir le bien.

L'argent peut être bénéfique si l'homme sait comment l'utiliser. Il peut l'aider à obéir à Allah ﷻ. Mais rares sont ceux qui savent l'employer à bon escient.

Les paroles du Prophète ﷺ : « ...afin de voir quel sera votre

1 Sourate *Ar-Rahmân*, verset 26.

2 Sourate *Al-An'âm*, verset 165.

comportement » signifient donc : afin de voir si vous vous comporterez ici-bas comme il se doit. Allez-vous gagner honnêtement votre argent et le dépenser dans les choses licites ou, au contraire, le gagner malhonnêtement et le dépenser dans les choses illicites ? Allez-vous gagner votre vie au moyen de l'usure, de la corruption, de la fraude, du vol, de la tromperie ou des jeux de hasard, ou bien à travers un commerce licite et des contrats islamiques ?

S'agissant de vos dépenses, allez-vous assouvir tous vos désirs au moyen de l'argent que vous avez gagné ou l'utiliser pour commettre des péchés ? Allez-vous voyager, avec femmes et enfants, vers des pays libertaires où vous sombrerez dans le péché ? Allez-vous, à cause de vos richesses, traiter les gens avec arrogance ? Allez-vous refuser de vous acquitter de l'aumône légale ou de vos dépenses obligatoires ?

Car, comme l'indique un hadith¹, l'homme devra répondre de ses richesses : comment les a-t-il gagnées et où les a-t-il dépensées ? Nul doute que l'homme sera interrogé sur ses biens et ses richesses qui sont une tentation pour lui.

Il en va de même des femmes comme l'indique le hadith précédent. L'auteur a donc mentionné dans le hadith que nous étudions deux épreuves très dangereuses : l'argent et les femmes. Que les musulmans prennent donc garde de succomber à ces deux tentations.

Hadith 10

Hudayfa ؓ a dit : « Par Allah ! Nul ne connaît mieux que moi toutes les épreuves qui auront lieu jusqu'à l'avènement de l'Heure. Non pas que le Messager d'Allah ﷺ m'ait révélé certains secrets qu'il aurait dissimulés aux autres, mais le Prophète ﷺ, alors qu'il s'adressait à un groupe de croyants dont je faisais partie, a énuméré

¹ At-Tirmidhi rapporte, d'après Abû Barza Naḍla ibn 'Ubayd Al-Aslami ؓ, ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : « **Nul ne pourra se déplacer, le Jour de la résurrection, avant d'avoir été interrogé sur quatre choses : sa vie, à quoi l'a-t-il vouée, son savoir, comment l'a-t-il appliqué, ses biens, comment les a-t-il acquis et dépensés, et son corps, à quoi l'a-t-il employé.** »

les épreuves à venir, disant : «Trois d'entre elles laisseront presque rien sur leur passage, certaines seront à l'image des vents d'été, certaines seront sans gravité, d'autres terribles». Tous s'en sont allés, je suis le seul encore en vie aujourd'hui. » Rapporté Muslim¹.

Hudhayfa ibn Al-Yamân ؓ, illustre compagnon et confident du Messenger d'Allah ﷺ, a interrogé plus que quiconque le Prophète ﷺ sur les épreuves qui allaient s'abattre sur la nation musulmane, redoutant leurs conséquences pour lui et les musulmans.

Ainsi, il a dit par ailleurs : « Les gens avaient l'habitude d'interroger le Messenger d'Allah ﷺ sur le bien, tandis que moi je le questionnais sur le mal, de crainte d'être rattrapé par lui. »²

Le croyant est tenu de connaître à la fois le bien et le mal, le bien pour l'accomplir, et le mal pour s'en prémunir et pour le fuir. Car celui qui ne connaît pas le mal et le péché risque d'y tomber, persuadé qu'il fait le bien. Le musulman doit donc apprendre sa religion afin de distinguer le bien du mal. Il ne doit pas se dire, comme le font certains ignorants, qu'il n'a pas besoin de connaître le mal, mais qu'il doit uniquement apprendre le bien.

Ainsi, le musulman doit connaître la réalité du Chirk afin de s'en écarter et les péchés pour s'en éloigner. Il doit non seulement connaître le bien pour l'accomplir, mais aussi ce qui s'y oppose, c'est-à-dire, le mal, pour s'en prémunir. Car celui qui ne connaît pas le mal risque de le commettre sans s'en rendre compte.

Hudhayfa ؓ avait donc l'habitude d'interroger le Messenger d'Allah ﷺ à la fois sur le bien et le mal. Mais Hudhayfa ؓ a précisé dans ce hadith que ces prédictions du Prophète ﷺ sur les épreuves à venir ne lui ont pas été dévoilées à lui seul, comme un secret, mais l'ont été à un groupe de compagnons dans lequel il se trouvait. Le Messenger ﷺ leur a donc annoncé la venue d'épreuves de diverses importances, certaines étant plus graves que d'autres. Certaines passeront rapidement, tandis que d'autres s'attarderont. Toutes ces épreuves auront des conséquences néfastes sur la nation de l'islam, mais se distingueront les unes des autres

1 Rapporté par Muslim (2891).

2 Rapporté par Al-Bukhâri (3606) et Muslim (1847).

par leur gravité. Ce hadith met donc en garde les musulmans contre ces épreuves et ces troubles à venir.

Puis Hudhayfa ﷺ précisa que tous les hommes présents sont morts, lui seul étant en vie. C'est donc lui qui a pu rapporter les paroles prononcées ce jour-là par le Messager d'Allah ﷺ, puisqu'il est le seul survivant parmi ce groupe de croyants. Hudhayfa ﷺ n'avait pas pour habitude de dissimuler la science, mais au contraire de la transmettre aux autres.

Les paroles du Prophète ﷺ : « **Trois d'entre elles laisseront presque rien sur leur passage...** » signifient que trois de ces épreuves à venir réuniront en elles tous les maux et tous les malheurs.

« **...certaines seront à l'image des vents d'été** ». Autrement dit : certaines de ces épreuves seront aussi rapides que le vent, ne laissant que peu de traces.

« **...certaines seront sans gravité, d'autres terribles** ». Autrement dit : certaines de ces épreuves seront légères, d'autres lourdes de conséquences. Certaines prendront rapidement fin, tandis que d'autres seront sans fin.

Quant aux paroles de Hudhayfa ﷺ : « **Tous s'en sont allés, je suis le seul encore en vie aujourd'hui** », elles concernent les hommes qui étaient présents lorsque le Prophète ﷺ a prononcé ces mots.

Ce hadith indique enfin le mérite de propager la science religieuse et l'interdiction de la dissimuler.

Hadith 11

Hudayfa ﷺ, toujours, relate ce qui suit : « **Le Messager d'Allah ﷺ m'a indiqué tout ce qui se produira jusqu'à l'avènement de l'Heure. Je l'ai alors interrogé sur tous ces événements, mais je ne lui ai pas demandé ce qui pousserait les habitants de Médine à quitter leur cité.** » Rapporté par Muslim¹.

Hudhayfa ﷺ entretenait des relations particulières avec le Prophète ﷺ :

¹ Rapporté par Muslim (2891).

Premièrement : Hudhayfa ﷺ était le confident du Messager d'Allah ﷺ.

Deuxièmement : il était soucieux d'interroger le Prophète ﷺ sur les épreuves et les troubles. Il connaissait donc mieux que quiconque ces événements à venir.

Il est toutefois une question qu'il n'a pas posée au Prophète ﷺ : « Qu'est-ce qui poussera les habitants de Médine à quitter leur cité ? » En effet, le Messager d'Allah ﷺ a annoncé que les Médinois quitteraient leur ville pour aller vivre en d'autres lieux. Or, Médine est la plus bénie des terres après celle de la Mecque. Elle est la ville où le Prophète ﷺ et les compagnons ﷺ ont émigré. Elle abrite la mosquée du Prophète ﷺ où une seule prière équivaut à mille prières accomplies dans une autre mosquée. Le Prophète ﷺ a prié pour elle et a rendu son territoire sacré, de même qu'Abraham a rendu la Mecque sacrée. Et Médine a bien d'autres mérites qui devraient inciter les musulmans à la choisir comme résidence. Pourtant, ses habitants la quitteront !

Et de fait, beaucoup de Médinois ont quitté la ville pour s'installer dans les régions de l'empire musulman : le Cham, l'Égypte ou l'Irak. Certains l'ont quittée pour le négoce et pour amasser de l'argent, d'autres l'ont quittée pour le djihad, d'autres encore à la recherche de la science religieuse. Or, le Prophète ﷺ a dit : « **Il vaut mieux pour eux vivre à Médine, si seulement ils savaient.** »¹ Mais Hudhayfa ﷺ ne l'a pas interrogé sur les raisons qui les pousseront à quitter Médine.

Hadith 12

Abû Zayd ﷺ relate ce qui suit : « Après avoir dirigé la prière de l'aube, le Prophète ﷺ monta sur le minbar du haut duquel il nous fit un sermon qui s'étendit jusqu'à la prière de midi. Il en redescendit alors pour diriger celle-ci avant de s'y installer une nouvelle fois jusqu'à la prière de l'après-midi. Il en redescendit à nouveau pour diriger cette prière, avant d'y remonter une troisième fois jusqu'au coucher du soleil. Il nous informa, ce jour-là, des

¹ Rapporté par Muslim (1363).

événements passés et à venir. Ceux qui mémorisèrent le mieux ses paroles sont les plus savants d'entre nous. » Rapporté par Muslim¹.

Le Prophète ﷺ a fidèlement transmis à sa nation le message qu'Allah lui a confié. Le Très Haut dit : « **Messageur ! Transmets tout ce qui t'est révélé de la part de ton Seigneur. Si tu en omettais une partie, tu n'aurais pas véritablement transmis Son message.** »² Ses enseignements, prodigués aux musulmans dans ses sermons, dans ses hadiths, dans ses réponses aux questions qui lui étaient posées et dans ses jugements, furent d'une parfaite clarté. Il n'a rien laissé sans l'enseigner à sa nation, si bien qu'à sa mort Allah avait parachevé Sa religion par son intermédiaire et comblé les musulmans de Ses grâces. Le Prophète ﷺ a entièrement transmis le message qui lui a été révélé, sans rien en dissimuler et sans manquer à sa mission.

Les sermons du Messageur d'Allah ﷺ étaient traditionnellement courts, de façon à ne pas peser sur les musulmans. Le Prophète ﷺ a d'ailleurs incité les musulmans à limiter la durée des sermons et à allonger la prière du vendredi.

Mais cette fois, le Messageur d'Allah ﷺ a prononcé un sermon de longue durée qui s'est étalé sur toute une journée, ne s'arrêtant que pour diriger les prières en commun. Il remontait sur le minbar après chaque prière, puis prodiguait ses enseignements aux musulmans, sans se répéter. Il ne laissa alors aucun événement du passé ou à venir sans le mentionner dans ce long sermon où il indiqua aux musulmans tout ce dont ils avaient besoin. Certains mémorisèrent ses mots, tandis que d'autres les oublièrent.

Ce hadith prouve que le Messageur d'Allah ﷺ n'a rien laissé sans l'enseigner à sa nation, en particulier les épreuves et les troubles qui se produiront à la fin des temps qu'il décrivit avec la plus grande clarté à ses compagnons dans ce sermon.

1 Rapporté par Muslim (2892).

2 Sourate *Al-Mâida*, verset 67.

Les paroles : « Ceux qui mémorisèrent le mieux ses paroles sont les plus savants d'entre nous » signifient que ceux qui ont le mieux mémorisé ce sermon ont acquis plus de science que les autres.

Hadith 13

Selon ‘Abdullah ibn ‘Amr ibn Al-‘Âs ؓ, le Messager d’Allah ﷺ a dit : « Tous les prophètes qui m’ont précédé ont été chargés d’indiquer aux leurs ce qu’il savait être un bien pour eux et de les mettre en garde contre ce qu’il savait être un mal pour eux. Quant à votre nation, elle sera à l’abri de tout mal à ses débuts, mais ses dernières générations subiront des épreuves toujours plus terribles et auront un comportement que vous ne pouvez que réprouver. Lorsqu’une épreuve arrivera, le croyant dira : “Celle-ci provoquera sûrement ma perte”. Puis elle disparaîtra, remplacée par une autre qui fera dire au croyant : “C’est celle-ci, c’est celle-ci !” Que celui donc qui désire se préserver de l’Enfer et entrer au Paradis soit, à sa mort, de ceux qui croient en Allah et au Jour dernier, et qu’il traite les autres comme il aimerait lui-même être traité. Et que celui qui a prêté allégeance à un chef, en apposant sa main sur la sienne et en lui promettant sa loyauté, lui obéisse dans la mesure du possible. Et si un autre vient lui disputer le pouvoir, exécutez-le. » Rapporté par Muslim¹.

Ce hadith prophétique est plein d’enseignements :

Premièrement : le Prophète ﷺ a expliqué qu’il n’y a pas de prophète qui n’ait indiqué à sa nation ce qu’il savait être un bien pour elle et ne l’ait mise en garde contre ce qu’il savait être un mal pour elle. Les prophètes voulaient en effet le meilleur pour les leurs auxquels ils n’ont rien dissimulé du message qu’Allah leur a confié. Ils ont, au contraire, tout mis en œuvre pour leur transmettre fidèlement le message qui leur fut révélé. Telle fut l’attitude des prophètes envoyés par Allah à leurs

1 Rapporté par Muslim (1844).

peuples respectifs.

De même, les savants de l'islam - qui sont les héritiers des prophètes - doivent transmettre aux hommes la science qu'Allah leur a confiée, sans rien en dissimuler afin de ne pas subir le châtement dont Allah les menace dans ce verset : **« Ceux qui dissimulent les preuves éclatantes et la religion que Nous avons révélées aux hommes, et clairement exposées dans les Ecritures, sont maudits d'Allah et de l'ensemble de la Création, à l'exception de ceux qui se repentent, s'amendent et finissent par révéler ce qu'ils avaient dissimulé. De ces hommes et de ces femmes, J'accepterai le repentir. Je suis en effet le Très Miséricordieux, Celui qui accepte toujours le repentir de Ses serviteurs. »**¹ La responsabilité des savants de l'islam est donc de même nature que celle des prophètes.

Le savant ne doit pas apprendre uniquement pour lui-même, mais pour partager sa science avec les autres et leur transmettre ce qu'il a appris, sans quoi il devra en répondre, de même qu'il doit mettre en application la science qu'il a acquise.

Deuxièmement : si les prophètes ont indiqué tout le bien à leurs peuples respectifs afin qu'ils s'y conforment et tout le mal afin qu'ils s'en écartent, le Prophète ﷺ fut le plus désireux d'entre eux de leur montrer le bien, le plus éloquent d'entre eux et le plus soucieux d'agir dans leur intérêt.

En outre, si chaque prophète fut envoyé à son peuple en particulier, le Messenger d'Allah ﷺ fut suscité à toute l'humanité et sa religion restera valable jusqu'à l'avènement de l'Heure. Allah lui a confié le message afin qu'il le transmette à tous les hommes, ce qu'il fit avec la plus grande clarté et la plus grande fidélité, sans rien en dissimuler à ceux qui sont en quête de vérité. Il a donc indiqué aux hommes ce qu'il savait être un bien pour eux et les a mis en garde contre ce qu'il savait être un mal pour eux.

Troisièmement : le Prophète ﷺ a montré que les meilleurs musulmans étaient ceux des premières générations, c'est-à-dire, les trois premières générations de musulmans, celle des compagnons, celle de leurs successeurs immédiats et celle des successeurs de ces derniers, générations dont le Messenger d'Allah ﷺ a fait l'éloge et dont il a vanté la

¹ Sourate *Al-Baqara*, versets 159-160.

science et la piété. Et il en va de même de tous ceux qui suivront fidèlement leur voie après eux.

Les musulmans les plus vertueux sont donc ceux des premières générations, les générations les plus illustres, celles du début de l'islam.

Or, certains « penseurs » - comme ils se nomment eux-mêmes - tentent aujourd'hui de rabaisser les musulmans des premières générations dont ils remettent en cause la science et le rang. Ceux-ci agissent ainsi soit par ignorance de la valeur de nos pieux prédécesseurs, soit par égarement - qu'Allah nous en préserve.

Car les premières générations de musulmans ont une place et un rang très particuliers, au point que nous avons reçu l'ordre de les imiter et de suivre leur voie. Quant à ceux qui prétendent que les générations suivantes ont compris certaines choses qui auraient échappées aux premières générations, soit ils sont ignorants, soit ils sont dans l'erreur. Et seuls des hommes dont le cœur est rempli de doute et d'hypocrisie peuvent rabaisser les musulmans des premières générations, et remettre en cause leur science, leur piété et leur lutte pour la cause d'Allah.

Les musulmans les plus vertueux sont donc ceux des premières générations, ceux qui vécurent à l'époque du Messager d'Allah ﷺ ou immédiatement après sa disparition, qui furent préservés de l'épreuve pour cette raison.

Quant aux dernières générations, elles subiront de terribles épreuves et de grands malheurs auxquels presque tous les musulmans seront exposés, chacun à différents degrés. Ceux-ci seront éprouvés dans leur religion et dans leur vie quotidienne. Ces épreuves, nombreuses, prendront diverses formes. Certaines toucheront la religion, à l'image des épreuves et des troubles provoqués par les Kharijites ou les Qadariyya, ou par d'autres sectes égarées. Les divisions nées de leur apparition sont sans aucun doute des épreuves, car la division est une calamité, tandis que l'union est une miséricorde.

Les dernières générations de musulmans subiront donc des épreuves plus ou moins graves qui se succéderont dans la nation. Chaque fois qu'une épreuve apparaîtra, le croyant dira : « Celle-ci provoquera sûrement ma perte. » Ce croyant, en raison de sa crainte d'Allah, redoutera ces épreuves dont il se préservera. Quant à celui qui se croira à l'abri de ces épreuves, il sera saisi par elles. Celui donc qui craindra ces

épreuves en sera préservé par la volonté d'Allah.

Ces paroles mettent donc en garde les musulmans contre les épreuves et les incitent à les redouter et à s'en écarter.

Les paroles : «...des épreuves toujours plus terribles...» signifient que chaque épreuve sera plus grave que celle qui l'aura précédée qu'elle fera oublier, et que chaque épreuve suscitera chez les croyants plus de crainte encore que la précédente.

Par ces paroles, le Messager d'Allah ﷺ nous prépare à affronter ces épreuves à venir, ce qui n'est possible que si le croyant s'attache à trois choses :

La première : le Livre d'Allah ﷻ.

La deuxième : la Sunna de Son Messager ﷺ qui a affirmé : « **Celui parmi vous qui vivra verra de nombreuses dissensions. Je vous recommande donc ma tradition et celle des califes orthodoxes bien guidés. Accrochez-vous-y fermement et méfiez-vous des nouveautés introduites par certains dans la religion, car toute nouveauté dans la religion conduit à l'égarement.** »¹

La troisième : la communauté et le chef des musulmans. Il doit donc, avec les musulmans, s'unir autour de leurs dirigeants sans jamais s'opposer à eux, sans quoi il courra à sa perte.

Voilà donc les règles à observer par le musulman qui souhaite, par la volonté d'Allah, échapper aux épreuves et se mettre à l'abri des tentations et des troubles.

Le Prophète ﷺ a dit : « **Que celui donc qui désire se préserver de l'Enfer et entrer au Paradis...** » Or, chaque homme désire cela, mais tout le monde ne connaît pas la voie permettant d'atteindre cet objectif. Nombreux sont ceux qui en sont détournés et poussés vers les voies de l'égarement.

Le Prophète ﷺ a dit : « **Que celui donc qui désire se préserver de l'Enfer...** », c'est-à-dire, s'éloigner et être sauvé de l'Enfer, « **et entrer au Paradis...** » Encore une fois, tous les hommes aspirent au salut, mais encore faut-il suivre la voie qui mène au salut qui ne dépend ni de leur jugement, ni de leur opinion.

1 Rapporté par Abû Dâwûd (4607) et At-Tirmidhi (2676).

Celui qui désire en effet se préserver de l'Enfer et entrer au Paradis doit nécessairement se conformer aux enseignements et aux recommandations du Messager ﷺ. Le Très Haut dit : « **Quiconque sera écarté de l'Enfer et admis au Paradis aura gagné son salut.** »¹ N'est donc sauvé que celui qui s'éloigne de l'Enfer et entre au Paradis. « **Quiconque sera écarté de l'Enfer et admis au Paradis aura gagné son salut.** » Quant à celui qui ne s'écarte pas de l'Enfer et n'entre pas au Paradis, il est perdu.

Mais quelle est la voie du salut ?

Le Messager d'Allah ﷺ a ajouté : «...soit, à sa mort, de ceux qui croient en Allah et au Jour dernier...» Autrement dit : qu'il s'attache à sa religion et à la foi en Allah et au Jour dernier jusqu'à sa mort. Si au contraire il s'égare, se détourne du droit chemin et meurt en mécréant, il sera perdu. Qu'Allah nous en préserve !

La foi se juge aux actes, non pas aux paroles et aux désirs, comme l'a affirmé Al-Hasan Al-Baḡri, qu'Allah lui fasse miséricorde. Car chacun prétend avoir la foi. Le Très Haut dit : « **Il est des hommes qui prétendent croire en Allah et au Jour dernier alors qu'ils ne sont nullement croyants.** »² Tous ceux qui prétendent être croyants ne le sont pas forcément. Il faut pour cela qu'ils prouvent la réalité de leur foi.

Car la foi, comme l'ont montré les savants de l'islam, « consiste en des paroles qui l'attestent, en des actes qui en témoignent et en une croyance ancrée dans le cœur. La foi se raffermir grâce aux actes d'adoration et s'affaiblit à cause des péchés ».

Eloignez-vous de la croyance des Murjia et des égarés. Adoptez cette définition de la foi proposée par les savants de l'islam. Détournez-vous des autres croyances. Car, contrairement à eux, nous suivons une voie parfaitement claire et des livres, relatifs notamment à la foi, préservés de toute déviation, étudiés de longue date, et transmis par des générations d'érudits.

Pour quelle raison ne suivons-nous pas les croyances d'untel ou d'untel ? Car les savants de l'islam ont unanimement proposé cette définition de la foi qui, selon eux, « consiste en des paroles qui l'attestent,

1 Sourate *Al 'Imrân*, verset 185.

2 Sourate *Al-Baqara*, verset 8.

en des actes qui en témoignent et en une croyance ancrée dans le cœur. La foi se raffermir grâce aux actes d'adoration et s'affaiblit à cause des péchés ».

Cette définition est fondée sur le Livre d'Allah et la Sunna de Son Messager ﷺ, et sur les paroles des savants fiables. Pourquoi donc renoncer aux paroles d'Allah, aux paroles du Messager ﷺ et à la définition de la foi proposée par les musulmans des premières générations pour adopter telle ou telle définition, ou tel ou tel avis à ce sujet ?!

Or, certains individus - qu'Allah nous en préserve - passent leur temps dans des controverses futiles en rapport avec des questions fondamentales, mais qui ont déjà été tranchées par les savants de l'islam, au point d'en oublier d'œuvrer. En outre, ces controverses suscitent animosité et division entre musulmans.

Serviteurs d'Allah ! Il n'est pas permis d'agir ainsi ! Quiconque désire s'éloigner de l'Enfer et entrer au Paradis doit avoir une foi parfaitement saine. C'est la seule voie du salut. Comment être un vrai croyant ? Cette voie - Allah soit loué - est parfaitement claire, elle n'a pas besoin de controverses qui ne suscitent qu'animosité et divisions entre musulmans, et qui sont une perte de temps. C'est d'ailleurs ce que veulent les démons, parmi les hommes et les djinns : provoquer dissensions et divisions entre musulmans.

Les hommes sont d'ailleurs enclins à la division et à la discorde. Mais, Allah soit loué, il y a une manière d'éviter la division : s'attacher au Livre d'Allah et à la Sunna du Messager d'Allah ﷺ, tout en empruntant la voie suivie par les premières générations de musulmans. C'est ainsi que le croyant se mettra à l'abri de la division et de l'égarément qui en découle. D'ailleurs les controverses n'ont aucun intérêt. Elles sont même préjudiciables. Les controverses n'ont aucune utilité.

Celui qui désire se préserver de l'Enfer et entrer au Paradis doit non seulement croire en Allah et au Jour dernier, comme nous l'avons montré, mais aussi traiter « les autres comme il aimerait lui-même être traité ». Autrement dit : il doit se comporter avec les autres comme il aimerait lui-même que les autres se comportent avec lui. Le Prophète ﷺ a dit par ailleurs : « **Nul d'entre vous n'aura véritablement la foi tant qu'il n'aimera pas pour son frère croyant ce qu'il aime pour lui-**

même. »¹

Or, l'homme aime être honoré, de même qu'il n'aime pas être agressé, lésé ou insulté. Qu'il aime donc également cela pour les autres. Qu'il ne fasse pas aux autres ce qu'il n'accepterait pas qu'on lui fasse. Voilà une règle parfaitement claire. Qu'il traite les autres comme il aimerait lui-même être traité s'il aspire au salut. Quant à celui qui désire le bien pour lui-même, mais qui ne le désire pas pour les autres - qu'Allah nous en préserve - il ne peut être assisté par Allah et guidé vers le bien.

Le Messager ﷺ a donc indiqué deux choses permettant de se mettre à l'abri des épreuves :

Premièrement : croire en Allah et au Jour dernier. Il convient, pour cela, de connaître la réalité de la foi qu'il faut donc étudier comme il se doit et à laquelle il faut s'attacher en se fondant sur le Livre d'Allah et la Sunna de Son Messager, plutôt que sur les paroles de telle ou telle personne. Il convient de renoncer à toute controverse inutile à ce sujet. Il est en effet interdit de s'engager dans des controverses relatives aux questions religieuses qui sont parfaitement claires et sans équivoque.

Il convient donc tout d'abord de croire en Allah et au Jour dernier. Le Très Haut dit : **« Tous ceux qui auront cru en Allah et au Jour dernier, et accompli de bonnes actions, obtiendront leur récompense auprès de leur Seigneur et seront préservés de toute crainte et de toute affliction. »**²

Les paroles : **« Tous ceux qui auront cru en Allah »** signifient : tous ceux qui auront cru en Allah et en Ses noms et attributs, et qui se seront soumis à Ses commandements sans transgresser Ses interdits. Telle est en effet la vraie foi en Allah ﷻ.

Quant aux paroles : **« et au Jour dernier »**, elles signifient qu'il faut nécessairement croire à la Résurrection et au Jugement des hommes, au Paradis et à l'Enfer, et qu'il convient d'œuvrer en vue de ce jour et de s'y préparer.

Celui donc qui croit à Allah comme il se doit et croit au Jour dernier, tout en accomplissant de bonnes œuvres, est sauvé.

Il convient ensuite de traiter les autres comme nous aimons nous-

1 Rapporté par Al-Bukhâri (13) et Muslim (45).

2 Sourate *Al-Baqara*, verset 62.

mêmes être traités, de manière à se préserver de leur mal et du péché.

Telle est donc la voie du salut pour celui qui aspire au salut.

Que celui donc qui souhaite « se préserver de l'Enfer et entrer au Paradis » remplisse ces deux conditions : qu'il « soit, à sa mort, de ceux qui croient en Allah et au Jour dernier, et qu'il traite les autres comme il aimerait lui-même être traité ».

Ces paroles sont un exemple des sentences pleines d'enseignements du Prophète ﷺ. Le musulman doit donc professer cette croyance et agir ainsi sans chercher autre chose et sans s'engager dans des controverses futiles avec telle ou telle personne. Il ne doit pas s'engager dans des disputes sans intérêt qui le détournent de l'essentiel.

« Et que celui qui a prêté allégeance à un chef, en apposant sa main sur la sienne et en lui promettant sa loyauté, lui obéisse dans la mesure du possible. Et si un autre vient lui disputer le pouvoir, exécutez-le. » Voici une troisième condition : s'attacher à la communauté et au chef des musulmans.

Celui qui aspire au salut doit donc remplir ces trois conditions : croire à Allah et au Jour dernier, traiter les autres comme il aimerait lui-même être traité et ne jamais se séparer de la communauté des musulmans et s'opposer à leur dirigeant.

Puisque les musulmans forment une communauté sous l'autorité d'un chef, le croyant doit s'attacher à eux afin d'être sauvé. L'union est en effet une miséricorde pour les musulmans. Or, il ne peut y avoir d'union qu'autour d'un chef. Il ne peut y avoir d'unité sans un dirigeant, musulman lui-même, qui est nécessaire à la nation et indispensable aux musulmans.

Ce dirigeant ne doit pas nécessairement être parfait comme l'étaient Abû Bakr Aṣ-Ṣiddîq ؓ et 'Umar ibn Al-Khattâb ؓ. La perfection n'est pas une condition. Il ne doit pas nécessairement ressembler aux califes bien guidés. Le dirigeant peut avoir des défauts et des imperfections, l'injustice par exemple, tant qu'il n'a pas atteint le degré de la mécréance, tant qu'il est musulman et croyant. Les musulmans doivent obéissance à leur dirigeant, même s'il manque à certaines de ses obligations et même s'il se montre injuste envers eux. Car il y a bien plus d'avantages à obéir à ce type de dirigeant que de s'opposer à lui et de se rebeller contre lui.

Car l'union des musulmans autour d'un chef leur garantit paix, sécurité, stabilité et puissance. A l'inverse, la rébellion et la révolte provoquent les troubles, le chaos et les massacres, comme le prouvent les événements récents. Par conséquent, s'attacher à la communauté des croyants et au chef des musulmans est la voie du salut ici-bas et dans l'au-delà.

Aussi, lorsque Hudhayfa ibn Al-Yamân ﷺ a interrogé le Messager d'Allah ﷺ sur les troubles à venir dans la nation musulmane et que celui-ci l'en eut informé, Hudhayfa ﷺ lui demanda : « Comment les éviter, Messager d'Allah ? » Le Prophète ﷺ répondit : « **En t'attachant à la communauté et au chef des musulmans.** » Voilà donc la voie du salut : l'unité des musulmans autour de leur chef.

Hudhayfa ibn Al-Yamân ﷺ poursuivit : « Et s'il n'y a ni communauté, ni chef ? » Le Prophète ﷺ répondit : « **Alors reste à l'écart de tous ces groupes.** » Autrement dit : ne t'engage ni dans des luttes, ni dans des discussions avec ces groupes en te disant que tu souhaites par cela faire triompher la vérité. Non ! Reste à l'écart des troubles et des discordes, tant que les musulmans ne se sont pas réunis autour d'un chef. Ne te joins pas au chaos et à ces groupes en conflit.

Le Prophète ﷺ répondit : « **Alors reste à l'écart de tous ces groupes, quand bien même tu devrais vivre seul au pied d'un arbre jusqu'à ta mort.** »¹ Voici donc la voie du salut.

Si donc les musulmans ont un chef croyant, ils lui doivent obéissance tant qu'il est musulman comme eux. Le Très Haut dit : « **Vous qui croyez ! Obéissez à Allah, obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui exercent l'autorité.** »²

«...d'entre vous», c'est-à-dire, d'entre les musulmans. Les musulmans ne lui doivent obéissance que s'il est musulman comme eux.

Et si un autre vient lui disputer le pouvoir, provoquant ainsi des troubles, les musulmans sont tenus de le repousser et de le tuer, car s'il reste en vie, il sèmera la division et le chaos parmi les musulmans.

1 Rapporté par Muslim (1847).

2 Sourate *An-Nisâ'*, verset 59.

Hadith 14

Selon ‘Abdullah ibn ‘Abbâs ؓ, le Messager d’Allah ﷺ a dit : « Que celui qui voit chez son dirigeant un comportement qu’il réprouve se montre patient. Car quiconque s’écarte de la communauté des croyants, ne serait-ce que d’un empan, puis meurt dans cet état, mourra comme mouraient les gens avant l’islam. » Rapporté par Al-Bukhâri et Muslim¹.

Ce hadith va dans le même sens que le précédent. Compte tenu de la gravité du sujet et de son importance pour les gens, le Messager d’Allah ﷺ l’a une nouvelle fois abordé ici de la manière la plus claire.

« Que celui qui voit chez son dirigeant un comportement qu’il réprouve se montre patient. » Les dirigeants ont forcément certains comportements répréhensibles et condamnables. Les chefs d’Etat ne sont jamais parfaits. Mais il vaut mieux un chef, bien qu’imparfait, que pas de chef du tout. Si donc il y a un dirigeant croyant, il convient de se soumettre à son autorité, quand bien même certains de ses comportements seraient répréhensibles. Il faut supporter et accepter ses manquements et ses imperfections, car les troubles provoqués par la rébellion sont plus graves que ces comportements condamnables. De deux maux, il faut toujours choisir le moins grave. Et avant d’agir, il faut s’assurer que les avantages l’emportent sur les inconvénients. Si un acte est susceptible de provoquer des troubles, il faut y renoncer, même si cet acte peut se révéler profitable aux musulmans. Le musulman est donc tenu de supporter patiemment son dirigeant.

« ...se montre patient. » Autrement dit : qu’il supporte patiemment ce dirigeant, quand bien même ce dernier lui porterait préjudice, car les préjudices nés de la rébellion sont bien plus grands.

Ne pas accepter patiemment celui qui exerce l’autorité signifie en effet se rebeller contre lui. Or, quiconque s’écarte de la communauté des musulmans, et ne reconnaît pas à sa mort l’autorité du chef des musulmans présent à son époque, mourra comme mouraient les Arabes

1 Rapporté par Al-Bukhâri (7054) et Muslim (1849).

avant l'islam. En effet, avant l'islam, les Arabes ne reconnaissent l'autorité d'aucun chef.

Vous savez que les Arabes, avant l'avènement de l'islam, n'avaient pas de chef. Nul ne se soumettait à l'autorité d'un autre. Ils étaient, au contraire, en opposition permanente, en perpétuel conflit et constamment en guerre. Quiconque ne reconnaît pas l'autorité du chef est donc à leur image et mourra comme le faisaient les Arabes avant l'islam.

Voilà donc une terrible menace. Puisque quiconque agit ainsi retourne à la période préislamique. Il n'est de changement et de force que par Allah ! Cela ne signifie pas, toutefois, qu'il devient mécréant, mais qu'il a adopté l'un des comportements des Arabes avant l'islam puisqu'il ne reconnaît pas l'autorité du chef des musulmans. Qui accepterait de mourir en ayant l'un des comportements des païens arabes avant l'islam ?

Hadith 15

Selon 'Abdullah ibn Mas'ûd ؓ, le Prophète ﷺ a dit : « La roue de l'islam tournera pendant une période de trente-cinq, trente-six ou trente-sept ans. Si ensuite, les musulmans se perdent, ils le feront comme les peuples précédents. Et s'ils suivent le droit chemin, elle tournera pour eux soixante-dix ans. » 'Abdullah ibn Mas'ûd ؓ demanda : « Soixante-dix ans ajoutés à cette période ou en la comptant ? » « En la comptant », répondit le Prophète ﷺ. Rapporté par Abû Dâwûd¹.

Les savants de l'islam ont divergé sur le sens de ce hadith qui est en effet équivoque.

Selon certains, par ces paroles, le Prophète ﷺ annonce une période de stabilité après sa mort, période correspondant aux règnes des califes orthodoxes. Puis, après une trentaine d'années, viendront des périodes de troubles et de chaos. Voici donc la

¹ Rapporté par Abû Dâwûd (4254).

première interprétation.

Mais selon d'autres, ce hadith décrit les divisions qui toucheront les musulmans dès le début et qui provoqueront leur perte. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'auteur, qu'Allah lui fasse miséricorde, a mentionné ce hadith dans ce chapitre consacré aux épreuves et aux troubles. Mais Allah en connaît le sens mieux que quiconque.

Hadith 16

Le neveu de 'Abdullah ibn Salâm relate ce qui suit : Lorsque 'Uthmân ؓ fut assiégé, 'Abdullah ibn Salâm se présenta à lui. 'Uthmân ؓ lui demanda : « Que me vaut ta visite ? » « Je suis venu prendre ta défense », répondit-il. 'Uthmân ؓ lui dit : « Alors sors et repousse ces hommes qui entourent ma maison. Car tu m'es plus utile dehors qu'à l'intérieur. » 'Abdullah ibn Salâm alla donc à la rencontre de ces hommes et leur dit : « Hommes ! Je m'appelais Untel avant l'islam. Le Prophète ﷺ m'a alors donné le nom de 'Abdullah. En outre, ce verset fut révélé à mon sujet : (Dis : « Et si le Coran venait bien d'Allah, comme en témoigne une partie des fils d'Israël qui a cru en lui tandis que vous, par orgueil, l'avez rejeté ? » Allah ne saurait guider les impies)¹. De même que ce verset : (Dis : « Allah suffit pour témoigner de ma sincérité et de vos mensonges, de même que ceux qui ont la connaissance des Ecritures. »)² Allah a un sabre qui n'a pas encore été dégainé contre vous et les anges vous tiennent compagnie dans cette cité où résida votre prophète. Craignez donc Allah, ne tuez pas cet homme. Car, par Allah, si vous le tuez, vous chasserez les anges qui vous tiennent compagnie et dégainerez le sabre d'Allah qui est encore dans sa gaine. Il ne sera alors plus jamais rengainé jusqu'au Jour de la résurrection. » Mais ils s'exclamèrent : « Tuez le juif et tuez

1 Sourate *Al-Aḥqâf*, verset 10.

2 Sourate *Ar-Ra'd*, verset 43.

‘Uthman ! » Rapporté par At-Tirmidhi selon qui le hadith est « *Gharīb* »¹.

L'une des premières et des plus terribles épreuves de l'histoire de l'islam est l'assassinat de ‘Uthmân ؓ.

‘Uthmân ibn ‘Affân ؓ fut le troisième calife bien-guidé et l'un des tout premiers hommes à embrasser l'islam. Il participa aux deux émigrations, celle vers l'Abyssinie et celle vers Médine. Il fut le fidèle compagnon du Messager d'Allah ﷺ aux côtés duquel il combattit pour la cause d'Allah. Il fait partie des dix hommes auxquels le Prophète ﷺ a annoncé qu'ils entreraient au Paradis. Il était très attaché au Livre d'Allah ﷻ qu'il récitait la plus grande partie de la nuit, voire toute la nuit, et qu'il mettait scrupuleusement en pratique. C'est d'ailleurs lui qui a réuni les musulmans autour d'une seule lecture coranique - dont l'écriture porte son nom (*Ar-Rasm Al-'Uthmâni*) - afin d'éviter toute divergence des musulmans. Ce Coran, qui porte donc son nom, est celui qui fut adopté par tous les musulmans à partir de son califat. Cette œuvre de ‘Uthmân ؓ est l'une des plus méritoires du troisième calife.

En outre, le Prophète ﷺ lui a donné deux de ses filles en mariage : tout d'abord Ruqayya, puis, à la mort de celle-ci, Umm Kulthûm qui mourut également de son vivant. Le Prophète ﷺ dit alors : « **Donnez vos femmes en mariage à ‘Uthmân. Car si j'avais une troisième fille, je la lui donnerais en mariage. Je ne lui ai donné mes filles en mariage que par une révélation divine.** »²

‘Uthmân ibn ‘Affân ؓ fut désigné calife à la suite de ‘Umar ibn Al-Khattâb ؓ à l'unanimité des compagnons. ‘Umar ؓ désigna en effet six compagnons - dont ‘Uthmân lui-même - chargés de choisir l'un d'entre eux pour lui succéder. ‘Uthmân ؓ ne fut désigné comme calife que parce qu'il était le meilleur des compagnons après ‘Umar ؓ. ‘Uthmân ؓ fut donc le troisième calife et le troisième d'entre eux par le mérite.

‘Uthmân ؓ dirigea les musulmans de manière exemplaire et fut un calife juste, mais les juifs créèrent des troubles durant son règne dans le

1 Rapporté par At-Tirmidhi (3256).

2 Rapporté par At-Tabarâni dans *Al-Kabîr* (17/184).

but de faire chuter le califat. Ils utilisèrent, pour cela, l'un des leurs, un juif rusé appelé 'Abdullah ibn Saba' et surnommé Ibn As-Sawdâ', car sa mère était originaire d'Abyssinie. Ce dernier, un juif du Yémen, se fit trompeusement passer pour un musulman. Qu'Allah nous préserve de leur tromperie.

Il arriva donc à Médine en se prétendant musulman et avec les plus viles intentions. Il se mit alors à insulter et critiquer publiquement 'Uthmân en mentionnant ses prétendus défauts et en incitant les gens à se rebeller contre lui. Un groupe hétéroclite de jeunes écervelés lui prêta l'oreille si bien qu'il fut chassé de Médine et trouva refuge en Egypte où il trouva un groupe d'hommes connus pour aimer le désordre et semer les troubles. 'Abdullah ibn Saba' se présenta à ces individus méprisables qui répondirent à son appel et furent convaincus par sa pensée et ses critiques contre 'Uthmân ﷺ.

Profitant de la saison du pèlerinage, la plupart d'entre eux se présentèrent au calife en tant que délégation venue lui soumettre certaines questions. Ils encerclèrent alors sa demeure et l'empêchèrent de se rendre à la mosquée pour diriger la prière en commun. Ils ne se sont pas présentés comme des rebelles, mais comme des hommes venus discuter avec le calife. Mais ils préparaient secrètement la pire des trahisons.

A la faveur de la nuit et du sommeil des musulmans, ils s'introduisirent dans sa demeure et l'assassinèrent à la fin de la nuit, alors qu'il récitait le Coran. Il avait en effet pour habitude de passer la nuit en prière et de réciter le Coran.

Ces individus ouvrirent donc la porte aux troubles, aux massacres et aux luttes intestines entre musulmans, ce que recherchent d'ailleurs les juifs qui pensent pouvoir ainsi faire disparaître l'islam.

Allah a d'ailleurs décrit dans le Coran leurs ruses contre l'islam. Le Très Haut dit : **« Une partie des gens du Livre affirme : « Feignez de croire, au début de la journée, à la révélation reçue par les musulmans, puis reniez-la le soir venu afin qu'ils reviennent sur leur adhésion à l'islam. » »**¹ Autrement dit : embrassez l'islam, puis apostasiez le même jour. Car en vous voyant adopter, puis quitter l'islam,

1 Sourate *Al 'Imrân*, verset 72.

le même jour, les gens seront convaincus que l'islam ne convient pas, puisque vous, qui avez reçu et étudié les Ecritures, avez quitté cette religion après l'avoir expérimentée. Les gens vous imiteront donc et reviendront eux aussi sur leur adhésion à l'islam.

Voici donc l'une de leurs ruses envers les musulmans. Mais l'islam a survécu à leurs manœuvres, car Allah a préservé cette religion. Et si les musulmans subissent différentes épreuves et divers malheurs, l'islam est protégé - Allah soit loué - et perdurera jusqu'à l'avènement de l'Heure. Malgré toutes les tentatives, nul ne pourra transformer et modifier cette religion. L'islam est immuable dans ses fondements et ses principes : le Coran, la Sunna et la voie des premières générations de musulmans. Nul ne peut modifier ces fondements sur lesquels repose l'islam.

Voici donc, en résumé, le récit des événements de l'assassinat de 'Uthmân ؓ.

Alors que les mutins assiégeaient la demeure de 'Uthmân ؓ, 'Abdullah ibn Salâm ؓ se présenta donc à lui. 'Abdullah ibn Salâm ؓ était un docteur de la loi juive qui jouissait de la confiance et de la considération des siens.

Lorsque le Prophète ﷺ arriva à Médine, 'Abdullah ibn Salâm ؓ se présenta à lui. Regardant son visage et écoutant ses paroles, il sut qu'il était le Messager promis par Allah à l'humanité dans la Torah et l'Evangile.

'Abdullah ibn Salâm ؓ relate : Regardant le visage du Messager d'Allah ﷺ, je sus que ce n'était pas le visage d'un imposteur. Voici les premières paroles qu'il prononça à son arrivée : **« Hommes ! Saluez-vous les uns les autres, donnez à manger à celui qui est dans le besoin, maintenez les liens de parenté et priez la nuit au moment où les gens dorment, vous entrerez au Paradis en toute sécurité. »**¹

Tels sont donc les premiers mots que 'Abdullah ibn Salâm ؓ a entendus du Messager d'Allah ﷺ. Convaincu qu'il était bien le prophète promis aux hommes dans l'Ancien et le Nouveau Testament, il embrassa l'islam, devenant un bon musulman et l'un des plus grands savants de l'islam. En outre, le Messager ﷺ annonça qu'il entrerait au Paradis. Tel est donc 'Abdullah ibn Salâm ؓ.

1 Rapporté par At-Tirmidhi (2485) et Ibn Mâjah (1334).

Les autres juifs, pour leur part, renièrent la mission du Messager d'Allah ﷺ en prétendant qu'il n'était pas le Prophète qu'Allah leur avait promis. Seuls leur refus obstiné de la vérité et leur jalousie les poussèrent à agir ainsi. Ils le renièrent donc, **« jaloux que le Seigneur choisisse, par un effet de Sa grâce, de confier Sa révélation à d'autres qu'eux »**¹. Leur jalousie et leur injustice les empêchèrent donc de suivre le Messager ﷺ dont ils savaient pourtant pertinemment qu'il était un vrai prophète. Le Très Haut dit : **« Ceux auxquels Nous avons confié les Ecritures le connaissent comme ils connaissent leurs propres enfants. »**² Autrement dit : ils connaissent parfaitement sa description mentionnée dans leurs Ecritures.

Le Messager d'Allah ﷺ correspondait en effet parfaitement à sa description dans la Torah. Mais les juifs l'ont renié alors qu'ils savaient pertinemment qu'il était le prophète annoncé, prétendant qu'il n'était pas le prophète qui leur avait été décrit.

On demanda un jour aux juifs de Médine ce qu'ils pensaient de 'Abdullah ibn Salâm ؑ. Ils répondirent qu'il était leur érudit et leur guide, et vantèrent ses mérites. Le Prophète ﷺ demanda alors à 'Abdullah ibn Salâm ؑ de prononcer devant eux le témoignage de foi. Il témoigna donc que Muḥammad ﷺ était véritablement le Messager d'Allah et le Prophète mentionné dans les Ecritures.

Les juifs se mirent alors à insulter 'Abdullah ibn Salâm ؑ et à le traiter de menteur après avoir vanté ses mérites et l'avoir couvert d'éloges³.

Tel est le sens de ces paroles du Très Haut : **« Dis : « Et si le Coran venait bien d'Allah, comme en témoigne une partie des fils d'Israël qui a cru en lui tandis que vous, par orgueil, l'avez rejeté ? » »**⁴

Ce verset se rapporte donc à 'Abdullah ibn Salâm ؑ, de même que ce second verset : **« Ceux qui ont rejeté la foi affirment que tu n'es pas envoyé par Allah. Dis : « Allah suffit pour témoigner de ma sincérité et de vos mensonges, de même que ceux qui ont la**

1 Sourate *Al-Baqara*, verset 90.

2 Sourate *Al-Baqara*, verset 146.

3 Rapporté par Al-Bukhâri (3329).

4 Sourate *Al-Aḥqâf*, verset 10.

connaissance des Ecritures. » »¹

Dis : « Allah suffit pour témoigner de ma sincérité. » Autrement dit : si je mentais, est-ce qu'Allah m'accorderait un répit et confirmerait mes dires ? Non, s'il mentait, Allah le saisirait immédiatement sans lui accorder le moindre répit, comme Il le fit avec les imposteurs.

Mais puisque Allah l'a soutenu et assisté - Lui qui l'observe et l'écoute - cela prouve qu'il est véritablement le Messenger d'Allah, car Allah ne laisse pas impunis les imposteurs qui prétendent mensongèrement être des prophètes.

Quel fut le sort des imposteurs ? Nombreux sont ceux qui prétendirent mensongèrement être des prophètes. Que leur est-il arrivé ? Allah ﷻ les a laissés sans postérité : Musaylima, Al-Aswad Al-'Ansi et ceux qui vinrent après eux. Leurs partisans ont disparu rapidement et eux-mêmes ont péri sans délai.

A l'inverse du Messenger d'Allah ﷺ qu'Allah a soutenu et assisté, en révélant le Livre qui confirme ces dires et en l'entourant de partisans jusqu'à ce jour. Allah ﷻ témoigne par cela de l'authenticité de sa mission de prophète et confirme qu'il est bien un Messenger. Car si Muhammad ﷺ avait été un imposteur, Allah ne l'aurait pas laissé mentir sur Lui. **« Allah suffit pour témoigner de ma sincérité. »** Voici donc un premier témoignage.

Second témoignage, celui des docteurs de la loi juive qui ont la connaissance des Ecritures et qui savent pertinemment qu'il est le Messenger d'Allah. Quant au commun des juifs, leur avis ne compte pas. Mais leurs érudits savent parfaitement qu'il est le Messenger d'Allah. **« Ceux auxquels Nous avons confié les Ecritures le connaissent comme ils connaissent leurs propres enfants. »**² Certains, par la grâce d'Allah, ont été guidés et ont embrassé l'islam, à l'image de 'Abdullah ibn Salâm, tandis que d'autres se sont entêtés dans l'impiété par fierté, tout en sachant pertinemment qu'il est le Messenger d'Allah.

Les paroles : **« de même que ceux qui ont la connaissance des Ecritures »** désignent notamment 'Abdullah ibn Salâm, parmi les érudits juifs. Celui-ci, malgré son rang et sa position parmi les juifs, témoigna de

1 Sourate *Ar-Ra'd*, verset 43.

2 Sourate *Al-Baqara*, verset 146.

l'authenticité de la mission du Messager d'Allah ﷺ, crut en lui et le suivit. Tel est le sens de ce verset. Mais Allah en connaît mieux que quiconque la signification.

‘Abdullah ibn Salâm se présenta donc à cette bande de criminels et de rebelles. Mais, avant cela il alla trouver ‘Uthmân ؓ assiégé par eux dans sa maison.

‘Uthmân ؓ lui demanda : « Que me vaut ta visite ? » « Je suis venu prendre ta défense », répondit-il. ‘Abdullah ibn Salâm ؓ a eu le mérite de vouloir prendre la défense de ‘Uthmân ؓ.

‘Uthmân ؓ lui dit : « Alors sors et repousse ces hommes qui entourent ma maison. » Autrement dit : va trouver ces rebelles afin de les convaincre de lever le siège et de renoncer à leur crime.

‘Abdullah ibn Salâm sortit donc à leur rencontre et leur parla, mais ils s'enfoncèrent dans leur injustice en disant : « Tuez le juif. » Veuille Allah nous préserver. Ils l'ont appelé « juif », ce qui témoigne de la gravité de leur crime. Ils ont en effet traité de mécréant l'un des meilleurs compagnons, ‘Abdullah ibn Salâm, et ont tué ‘Uthmân, le calife bien-guidé.

Tout ceci pour s'être rebellés contre le chef des musulmans, car lorsque les hommes se mettent en tête de se révolter contre l'autorité, cette idée infâme devient chez eux obsessionnelle.

Ces événements doivent dissuader les musulmans de fréquenter de mauvaises personnes et d'écouter leurs odieuses paroles. Ils doivent également les dissuader de suivre les semeurs de désordre. En effet, les arguments et les preuves n'ont pas réussi à adoucir ces mutins qui ont persisté à vouloir s'en prendre à ‘Uthmân ؓ, disant : « Tuez le juif et tuez ‘Uthman ! » Et ils ont effectivement tué ‘Uthmân ؓ.

« Allah a un sabre qui n'a pas encore été dégainé contre vous... » Autrement dit : l'islam est aujourd'hui encore à l'abri des troubles et du chaos. N'ouvrez donc pas la porte aux troubles qui risquent d'emporter les musulmans, ne dégainez pas contre eux ce sabre qui ne sera plus jamais rengainé après cela, comme le Messager d'Allah ﷺ l'a affirmé : « Lorsque le sabre sera brandi, il ne sera plus jamais rabaissé jusqu'au Jour de la résurrection. »¹

1 Rapporté par Abû Dâwûd (4252) et Ibn Mâjah (3952).

Lorsque les combats et les luttes intestines débiteront, ils ne cesseront plus jamais. Chaque fois qu'une guerre s'éteindra dans un lieu, elle se rallumera dans un autre. Car lorsque la porte des troubles est ouverte, il est difficile de la refermer. Le Prophète ﷺ les a donc mis en garde contre toute velléité d'allumer le feu de la guerre et des troubles.

Mais regardez le résultat lorsque le mal et les idées malsaines s'enracinent dans les esprits ! Les idées malsaines et les hommes qui appellent à l'égaré ont une influence négative sur certaines personnes qui n'acceptent plus alors aucun conseil, ni aucune recommandation, venant des savants de l'islam. Ils pensent en effet détenir seuls la vérité, tandis que ceux qui s'opposent à eux sont pour eux des mécréants. Telle est la croyance des kharidjites - qu'Allah nous en préserve - qui considèrent les autres musulmans comme des mécréants, convaincus par leurs chefs égarés et leurs mauvaises fréquentations d'être les seuls musulmans.

Ces événements devraient constituer une leçon pour nos jeunes. Veuille Allah les guider et les aider à apprendre les sciences utiles et la croyance authentique. Puisse-t-Il les détourner de toutes pensées dévoyées, si nombreuses aujourd'hui, propagées par les médias et les prédicateurs égarés dans les réunions privées. Ces individus se tiennent en effet à l'écart des musulmans, refusant même de prier avec eux dans les mosquées, y compris les prières du vendredi. Et pour cause, ils traitent les musulmans de mécréants - veuillez Allah nous en préserver. Ainsi donc se comportent les kharidjites.

«...et les anges vous tiennent compagnie dans cette cité », c'est-à-dire, Médine, ville de l'hégire où vous vivez dans le voisinage des anges. Mais si des troubles apparaissent, les anges quitteront la ville, remplacés par les démons.

«...où résida votre prophète. » Ces paroles témoignent du mérite de Médine, ville où s'installa et séjourna le Prophète ﷺ. Vous vivez dans la meilleure des cités où vous côtoyez les plus nobles créatures, les anges, ainsi que les hommes les plus vertueux, les musulmans. Comment pouvez-vous refuser la vérité et prétendre suivre le droit chemin et que vous seuls suivez la vraie religion ?!

« Craignez donc Allah, ne tuez pas cet homme », c'est-à-dire, 'Uthmân ؓ.

« Car, par Allah, si vous le tuez, vous chasserez les anges qui vous

tiennent compagnie et dégainerez le sabre d'Allah qui est encore dans sa gaine. » Si vous le tuez, les anges quitteront la cité et seront remplacés par les démons. Pire, les troubles et les divisions gagneront les musulmans.

Tout ceci prouve donc qu'il est obligatoire d'obéir patiemment à celui qui exerce l'autorité dont il ne faut pas chercher les défauts. C'est en effet la permanence de l'islam qui est en jeu, ainsi que l'unité de la nation islamique.

« Il ne sera alors plus jamais rengainé jusqu'au Jour de la résurrection. » Si la porte des dissensions et des troubles est ouverte, elle sera difficile à refermer. Cette porte est restée fermée à l'époque du Messager d'Allah ﷺ, puis d'Abû Bakr ؓ et de 'Umar ؓ. Durant le califat de 'Umar ؓ, cette porte est demeurée close, comme nous le verrons par la suite. Mais lorsqu'elle sera ouverte, elle ne pourra plus jamais être refermée.

Mais ils s'exclamèrent : « Tuez le juif et tuez 'Uthman ! » Les arguments avancés par 'Abdullah ibn Salâm ؓ n'eurent aucun effet sur eux, et ses exhortations furent d'aucune utilité.

Hadith 17

'Umar ؓ demanda un jour aux musulmans : « Lequel d'entre vous a retenu des paroles prononcées par le Messager d'Allah ﷺ sur les épreuves ? » « Moi », dit Hudhayfa ibn Al-Yamân ؓ. 'Umar ؓ dit alors : « Tu es mieux placé que quiconque pour en parler. Qu'a-t-il dit ? » Hudhayfa répondit : « J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : "L'homme est parfois éprouvé par son épouse, ses biens, ses enfants, ses voisins, et en lui-même, au point de manquer à certaines de ses obligations. Mais ces manquements sont expiés par ses jeûnes, ses prières, ses aumônes, et ses efforts pour inciter les autres à la vertu et condamner le vice". » 'Umar ؓ dit : « Je ne parle pas de ce genre d'épreuves, mais de celles qui seront comme des vagues emportant tout sur leur passage. » Hudhayfa dit alors : « En quoi es-tu concerné, commandeur des croyants ? Car une porte close te sépare de ces épreuves. »

‘Umar ؓ dit : « Cette porte sera-t-elle brisée ou ouverte ? » Il répondit : « Elle sera brisée. » ‘Umar ؓ dit alors : « Une telle porte est plus à même de ne jamais plus se refermer. » Nous demandâmes à Hudhayfa : « ‘Umar savait-il qui était cette porte ? » « Oui, répondit-il, comme il savait que la nuit précède le jour. Je lui en ai parlé de manière claire. » Mais nous n’avons pas osé demander à Hudhayfa qui était cette porte. Nous avons donc chargé Masrûq de l’interroger et il répondit : « Cette porte est ‘Umar. » Rapporté par Al-Bukhâri et Muslim¹.

Nous avons précédemment parlé de Hudhayfa ibn Al-Yamân ؓ dont nous avons indiqué qu’il se distinguait par sa connaissance des épreuves et des troubles qui toucheraient les musulmans. Il tenait en effet ces connaissances directement du Messager d’Allah ﷺ ce qui faisait de lui l’homme le mieux informé sur cette question.

‘Umar ؓ l’a donc interrogé sur ces épreuves à venir afin de s’en protéger et s’en éloigner, et dans le but de mettre en garde les musulmans. Car l’homme doit poser des questions sur le mal, non pour le commettre, mais pour s’en préserver.

Hudhayfa ibn Al-Yamân ؓ a lui-même affirmé : « Les gens avaient l’habitude d’interroger le Messager d’Allah ﷺ sur le bien, tandis que moi je le questionnai sur le mal de crainte d’être rattrapé par lui. »²

Le musulman doit donc se tenir sur ses gardes et redouter ces épreuves, tout en interrogeant à ce sujet les hommes de science, comme le fit ‘Umar ibn Al-Khattâb ؓ qui n’hésita pas à interroger Hudhayfa ibn Al-Yamân ؓ sur ces épreuves à venir. Ceci indique qu’il est recommandé d’interroger les savants de l’islam sur les épreuves susceptibles de toucher les musulmans.

J’ai entendu le Messager d’Allah ﷺ dire : « L’homme est parfois éprouvé par son épouse, ses biens, ses enfants, ses voisins, et en lui-même, au point de manquer à certaines de ses obligations. Mais ces manquements sont expiés par ses jeûnes, ses prières, ses aumônes, et ses

1 Rapporté par Al-Bukhâri (525) et Muslim (231).

2 Rapporté par Al-Bukhâri (3606) et Muslim (1847).

efforts pour inciter les autres à la vertu et condamner le vice. »

Hudhayfa ibn Al-Yamân ﷺ a mentionné ici les épreuves que subit le musulman, épreuves qui le conduisent à certains manquements qu'il expie par ses bonnes œuvres. Les épreuves ne sont pas toutes de même gravité. Certaines sont moins graves que d'autres. Certaines de ses épreuves peuvent être expiées par les bonnes actions, comme la prière et le jeûne. L'homme est en effet éprouvé par son épouse ou ses richesses qui peuvent l'inciter à manquer à certaines de ses obligations religieuses, mais ses bonnes œuvres lui permettent d'expier ces manquements.

'Umar ﷺ dit : « Je ne parle pas de ce genre d'épreuves, mais de celles qui seront comme des vagues emportant tout sur leur passage. » 'Umar ﷺ n'a pas interrogé les musulmans sur ces petites épreuves qui touchent les individus, mais sur les grandes épreuves qui toucheront la nation musulmane et qui balaieront tout sur leur passage, à l'image d'une vague déferlante qui s'amplifie au point de finir par recouvrir la vérité, qu'Allah nous en préserve. 'Umar ﷺ les a donc interrogés sur les terribles épreuves à venir afin d'être sur ses gardes et de prendre toutes ses précautions.

Hudhayfa dit alors : « En quoi es-tu concerné, commandeur des croyants ? » Autrement dit : ces épreuves qui, à l'image de vagues déferlantes, emporteront tout sur leur passage, ne te concernent nullement, car Allah, gloire à Lui, t'a mis à l'abri de ce type d'épreuves.

« Car une porte close te sépare de ces épreuves. » 'Umar ﷺ fut en effet un calife juste et déterminé. En outre, il était inspiré par son Seigneur. Il était donc à l'abri de ce type d'épreuves qui touchent la religion, mais il pouvait, comme tout un chacun, être éprouvé dans sa personne.

'Umar ﷺ dit : « Cette porte sera-t-elle brisée ou ouverte ? » Il répondit : « Elle sera brisée. » 'Umar ﷺ compris qu'il était lui-même cette porte. Il demanda donc si cette porte serait ouverte délicatement ou cassée. Par cette image, 'Umar ﷺ lui demandait s'il serait tué.

« Cette porte sera brisée ou ouverte ? » Autrement dit : cet homme, dont Allah a fait une porte et un barrage contre les épreuves, sera-t-il tué, ou bien cette porte sera-t-elle ouverte sans assassinat ?

Il répondit : « Elle sera brisée. » Ces paroles annoncent le meurtre de 'Umar ﷺ qui eut effectivement lieu.

‘Umar ﷺ dit alors : « Une telle porte est plus à même de ne jamais plus se refermer. » Car lorsque la porte du chaos sera ouverte, elle ne pourra plus jamais être refermée. Ces paroles mettent donc en garde les musulmans contre toute velléité d’ouvrir cette porte qui ne pourra plus jamais être refermée. Car tant que la porte reste close, les choses sont aisées.

Nous demandâmes à Hudhayfa : « ‘Umar savait-il qui était cette porte ? » « Oui, répondit-il, comme il savait que la nuit précède le jour. » Autrement dit : ‘Umar ﷺ savait ce que symbolisait cette porte. Ce fut un secret entre ‘Umar et Hudhayfa. ‘Umar savait qu’il était cette porte et que celle-ci serait cassée par son assassinat.

« Je lui en ai parlé de manière claire. » Mais nous avons eu peur de demander à Hudhayfa qui était cette porte. Autrement dit : n’osant interroger directement Hudhayfa sur cette porte, ils chargèrent Masrûq - l’un des musulmans de la seconde génération - d’interroger Hudhayfa à ce sujet.

Nous avons alors demandé à Masrûq de l’interroger et il répondit : « Cette porte est ‘Umar. » Cette porte était donc ‘Umar ﷺ et la destruction de cette porte symbolisait son meurtre. Or, les choses se sont déroulées comme le craignit ‘Umar ﷺ, puisqu’il fut assassiné par Abû Lu’lua, le mazdéen.

Allah soit loué, celui qui l’a tué n’était pas musulman, mais mazdéen. Quant à ‘Uthmân ﷺ, il fut malheureusement assassiné par des musulmans, des musulmans de la secte des kharidjites.

Hadith 18

Naṣr ibn ‘Āṣim Al-Laythi relate ce qui suit : Accompagné d’un groupe d’hommes des Banî Layth, je me présentai à Al-Yachkuri qui nous interrogea sur notre identité. Nous répondîmes : « Nous sommes des hommes de la tribu des Banî Layth venus t’interroger sur les hadiths rapportés par Hudhayfa. » Al-Yachkuri nous fit alors ce récit : De retour dans une caravane sous le commandement d’Abû Mûsâ, nous fûmes informés que le prix des bêtes était élevé à Koufa. Nous demandâmes donc - l’un de mes

compagnons et moi - à Abû Mûsâ l'autorisation de quitter la caravane. Ayant obtenu cette permission, nous arrivâmes dans la ville. Je dis alors à mon compagnon : « Je vais entrer dans la mosquée. Lorsque le marché débutera, je sortirai à ta rencontre. » J'entrai donc dans la mosquée où je trouvai des personnes assises en cercle et écoutant religieusement un homme. Je demeurai debout à proximité, imité par un homme qui vint se placer à mes côtés. Je lui demandai : « Qui est-ce ? » « Viens-tu de Bassora ? » Dit-il. « Oui », répondis-je. « Je le savais, car si tu avais été de Koufa, tu n'aurais pas posé cette question », dit-il. Je m'approchai alors de l'homme - Hudhayfa - qui disait : « Les gens avaient l'habitude d'interroger le Messager d'Allah ﷺ sur le bien, tandis que moi je le questionnai sur le mal. J'étais en effet convaincu que le bien était devant moi. Ainsi, je demandai un jour au Prophète ﷺ : “Messager d'Allah ! Y aura-t-il après ce bien que nous connaissons aujourd'hui un mal ?” Il répondit : “Hudhayfa ! Apprends le Livre d'Allah et suis-en les enseignements”. Je répétais : “Messager d'Allah ! Y aura-t-il après ce bien que nous connaissons aujourd'hui un mal ?” Il répondit : “Des épreuves et un mal ?” Je dis : “Messager d'Allah ! Y aura-t-il après ce mal à venir un bien ?” Il répondit : “Hudhayfa ! Apprends le Livre d'Allah et suis-en les enseignements”, répétant ces paroles par trois fois. Je répétais : “Messager d'Allah ! Y aura-t-il après ce mal à venir un bien ?” Il finit par répondre : “Les gens seront bien en paix, mais une paix imparfaite, et ils seront unis, mais chacun suivra ses propres passions”. Je dis : “Messager d'Allah ! Que signifie cette paix imparfaite ?” Il répondit : “Les cœurs des gens ne retrouveront plus jamais leur pureté”. Je dis : “Messager d'Allah ! Y aura-t-il après ce bien un mal ?” Il répondit : “Il y aura des épreuves aveugles et sourdes, provoquées par des hommes qui pousseront ainsi les gens vers l'Enfer. Il est donc préférable pour toi, Hudhayfa, de mourir seul au pied d'un arbre que de suivre l'un de ces hommes”. » Rapporté par Abû Dâwûd¹.

1 Rapporté par Abû Dâwûd (4246), avec d'importantes différences.

Accompagné d'un groupe d'hommes des Banî Layth, je me présentai à Al-Yachkuri qui nous interrogea sur notre identité. Nous répondîmes : « Nous sommes des hommes de la tribu des Banî Layth venus t'interroger sur les hadiths rapportés par Hudhayfa. » Al-Yachkuri nous fit alors ce récit : De retour dans une caravane sous le commandement d'Abû Mûsâ, nous fûmes informés que le prix des bêtes était élevé à Koufa. Nous demandâmes donc - l'un de mes compagnons et moi - à Abû Mûsâ l'autorisation de quitter la caravane. Ayant obtenu cette permission...

Abû Mûsâ Al-Ach'ari ؓ était alors le gouverneur de Koufa. Ces deux hommes lui demandèrent l'autorisation de se rendre à Koufa et y furent autorisés.

Je demurai debout à proximité, imité par un homme qui vint se placer à mes côtés. Je lui demandai : « Qui est-ce ? » « Viens-tu de Bassora ? » Dit-il. « Oui », dis-je. « Je le savais, car si tu avais été de Koufa, tu n'aurais pas posé cette question », dit-il.

Autrement dit : tu ne peux être de Koufa et ignorer l'identité de cet homme qui parle devant cette assemblée. Al-Yachkuri confirma qu'il était en effet de Bassora.

Bassora est une ville d'Irak, tout comme Koufa, l'une et l'autre étant les deux villes les plus connues de ce pays.

L'homme qui s'adressait aux gens dans la mosquée était donc Hudhayfa ibn Al-Yamân ؓ.

Je m'approchai alors de l'homme - Hudhayfa - qui disait : « Les gens avaient l'habitude d'interroger le Messager d'Allah ﷺ sur le bien, tandis que moi je le questionnai sur le mal. » Ces paroles prouvent que le musulman ne doit pas se limiter à apprendre ce qu'est le bien, mais aussi ce qu'est le mal, son origine, ses causes, ses types et ceux qui le commettent, de manière à s'en préserver et à mettre en garde les gens contre lui.

J'étais en effet convaincu que le bien était devant moi. Ainsi, je demandai un jour au Prophète ﷺ : « Messager d'Allah ! Y aura-t-il après ce bien que nous connaissons aujourd'hui un mal ? » Il répondit : « Hudhayfa ! Apprends le Livre d'Allah et suis-en les enseignements. » En effet, suivre les enseignements du Coran permet de

se mettre à l'abri des épreuves. Car seule la science utile protège des épreuves, mais à condition que cette science soit acquise auprès des savants de l'islam.

Attention ! Il a dit : « **Apprends le Livre d'Allah et suis-en les enseignements.** » Or, il n'est possible d'apprendre convenablement le Livre d'Allah qu'auprès des savants de l'islam. De même qu'il n'est possible de connaître le mal et les épreuves qu'en apprenant sa religion, mais pas auprès de n'importe qui, auprès des érudits musulmans, non pas auprès des ignorants, ni par l'intermédiaire des livres ou des cassettes, ou encore des chaînes satellitaires. Il convient de prendre la science auprès des savants et d'interroger ces derniers. Voilà la seule manière d'acquérir efficacement la science religieuse.

Je répétais : « **Messenger d'Allah ! Y aura-t-il après ce bien que nous connaissons aujourd'hui un mal ?** » Il répondit : « **Des épreuves et un mal ?** » Il y aura, après cette période bénie, des épreuves, des troubles et des calamités.

Je dis : « **Messenger d'Allah ! Y aura-t-il après ce mal à venir un bien ?** » Il répondit : « **Hudhayfa ! Apprends le Livre d'Allah et suis-en les enseignements** », répétant ces paroles par trois fois.

Le Prophète ﷺ incite Hudhayfa ؓ à apprendre le Livre d'Allah. Car seul le Coran est en mesure de mettre le musulman à l'abri d'éventuelles épreuves.

Attention ! Le Messenger d'Allah ﷺ incite les musulmans à apprendre le Livre d'Allah, mais la Sunna du Messenger d'Allah ﷺ fait partie du Livre d'Allah. Les musulmans sont exhortés à étudier et apprendre le Coran, car seul celui qui s'attache au Coran sera sauvé. Or, répétons-le, l'apprentissage du Livre d'Allah ne peut se faire qu'auprès des savants versés dans le Coran.

Je répétais : « **Messenger d'Allah ! Y aura-t-il après ce mal à venir un bien ?** » Il répondit finalement : « **Les gens seront bien en paix, mais une paix imparfaite, et ils seront unis, mais chacun suivra ses propres passions.** » Il y aura après ce mal un bien, mais qui ne sera pas parfait. Le mal sera mêlé à ce bien qui ne sera donc pas complet.

Je dis : « **Messenger d'Allah ! Que signifie cette paix imparfaite ?** » Il répondit : « **Les cœurs des gens ne retrouveront plus jamais leur pureté.** »

Je dis : « **Messager d'Allah ! Y aura-t-il après ce bien un mal ?** » Il répondit : « **Il y aura des épreuves aveugles et sourdes...** » C'est-à-dire, des épreuves que nul ne pourra repousser. Car lorsque les troubles débutent, il est bien difficile de les repousser. En effet, beaucoup s'en réjouissent - qu'Allah nous en préserve - et suivent aveuglément ceux qui sèment les troubles. Mais avant qu'ils n'apparaissent, il est possible de les éviter et d'éloigner les gens de ces épreuves. Que l'on se garde donc d'ouvrir cette porte.

« **...provoquées par des hommes qui pousseront ainsi les gens vers l'Enfer.** » Ces épreuves sourdes et aveugles seront provoquées par des hommes qui pousseront les musulmans à y participer. Dans un autre hadith, il est dit : « **Il y aura des hommes qui pousseront les gens vers l'Enfer et jetteront dans le Feu quiconque répondra à leur appel.** »¹

Les troubles ne se produisent pas d'eux-mêmes, mais par l'action d'individus qui sèment ces troubles et les embellissent aux yeux des hommes qui, pour beaucoup, sont leurrés.

Comme vous le savez, le danger est très grand à notre époque où les épreuves et les moyens d'égarer les musulmans sont nombreux, de même que les hommes qui détournent les musulmans du droit chemin en prétendant vouloir leur bien ou réformer la société, en prétendant œuvrer pour Allah ou pour tel ou tel idéal. Mais tous ces hommes sont des menteurs.

Il convient donc de se méfier de ces individus et de se tourner vers les hommes de science qui s'attachent au Livre d'Allah et à la Sunna de Son Messager, qui connaissent le Coran et la tradition du Prophète ﷺ. Le croyant doit s'attacher à ces savants et les écouter, et se méfier comme de la peste de ces hommes qui appellent les musulmans à l'égarément.

Ces troubles et ces épreuves ne se produisent pas par eux-mêmes, mais sont provoqués par des gens qui sèment le chaos et appellent les musulmans à y participer. Il convient donc de se garder de les suivre. D'autant que ces individus ne disent pas : « Nous sommes des semeurs de troubles », mais ils prétendent inciter les musulmans à la vertu, les appeler à suivre la Sunna et à obéir à Allah. Mais en réalité, ils ne suivent

1 Rapporté par Al-Bukhâri (7084) et Muslim (1847), d'après Hudhayfa ؓ.

pas le droit chemin et propagent leurs idées et leurs pensées dévoyées parmi nombre de musulmans. Il convient donc de s'en méfier. Veuille Allah nous préserver et nous protéger de leur mal.

« Il est donc préférable pour toi, Hudhayfa, de mourir seul au pied d'un arbre que de suivre l'un de ces hommes. » Autrement dit : que doit-on faire face à ces semeurs de troubles ? Se soumettre par impuissance ? Si le musulman est effectivement impuissant, il peut pour le moins s'éloigner de ces gens, ne pas les fréquenter et ne pas les écouter. Il peut s'écarter de ces troubles, quand bien même cela impliquerait de s'accrocher au pied d'un arbre jusqu'à la mort, loin de tous ces troubles et de toutes ces épreuves.

Ce hadith incite donc le musulman à rester à l'écart de ces épreuves et de ces fauteurs de troubles qu'il doit se garder de fréquenter.

Certains musulmans pensent qu'ils peuvent fréquenter ces fauteurs de troubles sans subir leur influence négative. Ils peuvent, selon eux, s'asseoir avec eux et les écouter sans être influencés par eux.

A ceux-là, nous répondons qu'ils seront nécessairement influencés par leurs arguments démoniaques. Le Très Haut dit : « **Lorsque tu vois des hommes renier et tourner Nos versets en dérision, détourne-toi d'eux jusqu'à ce qu'ils changent de discussion. Et si Satan te le fait oublier, alors fuis, dès que tu t'en souviendras, la compagnie des êtres injustes.** »¹

Allah nous a interdit de fréquenter les êtres injustes. Or, parmi les êtres les plus injustes se trouvent les semeurs de troubles dont il faut fuir la compagnie et qu'il ne faut surtout pas écouter. Il ne faut surtout pas se dire : « J'ai de la science, ils ne peuvent m'influencer et me leurrer. » Nul ne doit se croire à l'abri, car nul n'est parfait.

Ainsi, malgré la science et les mérites de Hudhayfa ibn Al-Yamân ﷺ, le Prophète ﷺ lui a dit : « **Alors reste à l'écart de tous ces groupes, quand bien même tu devrais vivre seul au pied d'un arbre jusqu'à ta mort.** »²

Quand bien même l'homme n'aurait ni argent, ni nourritures, ni boissons, il vaudrait mieux pour lui vivre seul au pied d'un arbre

1 Sourate *Al-An'âm*, verset 68.

2 Rapporté par Muslim (1847).

desséché que de fréquenter les fauteurs de troubles et les êtres mauvais, afin de préserver sa religion de toute corruption.

Hadith 19

Abû Idrîs Al-Khawlâni rapporte avoir entendu Hudhayfa ibn Al-Yamân ؓ dire : « Les gens avaient l'habitude d'interroger le Messager d'Allah ﷺ sur le bien, tandis que moi je le questionnai sur le mal, de crainte d'être rattrapé par lui. Ainsi, je lui demandai un jour : "Messager d'Allah ! Avant l'islam, nous vivions dans l'ignorance et le vice. Allah nous alors accordé ce bien qu'est l'islam. Mais y aura-t-il après ce bien que nous connaissons un mal ?" "Oui", répondit-il. J'ajoutai : "Et y aura-t-il après ce mal à venir un bien ?" Il répondit : "Oui, mais un bien imparfait". Je dis : "En quoi ce bien sera-t-il imparfait ?" Il répondit : "Il y aura des hommes qui suivront une autre voie que la mienne, qui accompliront des actes convenables et d'autres condamnables". Je poursuivis : "Y aura-t-il après ce bien un mal ?" Il répondit : "Oui, des hommes qui pousseront les gens vers l'Enfer et jetteront dans le Feu quiconque répondra à leur appel". Je dis : "Messager d'Allah ! Décris-nous ces hommes". Il répondit : "Ils seront de notre race et parleront notre langue". Je dis : "Que me recommandes-tu si je suis vivant à ce moment-là ?" Il répondit : "Attache-toi à la communauté et au chef des musulmans". Je dis : "S'il n'y a ni communauté, ni chef ?" Il répondit : "Alors reste à l'écart de tous ces groupes, quand bien même tu devrais vivre seul au pied d'un arbre jusqu'à ta mort". » Rapporté par Al-Bukhâri et Muslim¹.

Voici un hadith plein d'enseignements. Hudhayfa ؓ avait l'habitude d'interroger le Messager d'Allah ﷺ sur les épreuves et les troubles à venir afin de connaître le jugement de l'islam à leur sujet et savoir comment se

1 Rapporté par Al-Bukhâri (3606) et Muslim (1847).

comporter lorsque ceux-ci se produiraient. Il ne l'interrogeait pas sur ces épreuves par désir de les voir apparaître, mais par crainte de les subir et que les musulmans en soient victimes.

« Les gens avaient l'habitude d'interroger le Messager d'Allah ﷺ sur le bien », c'est-à-dire, sur le bien et la vertu uniquement.

« tandis que moi je le questionnai sur le mal, de crainte d'être rattrapé par lui ». Un enseignement capital peut être tiré de ces paroles : l'homme ne doit pas se contenter d'apprendre le bien et la vertu, mais il doit apprendre à la fois le bien et ce qui s'y oppose - le mal - afin de s'y préparer. Car le bien et la stabilité ne durent jamais - ainsi va le monde -, de même que le mal et les troubles ne sont pas éternels. Le Très Haut dit : « **C'est ainsi que Nous faisons alterner les événements heureux et malheureux parmi les hommes.** »¹ Car si le bien et la stabilité étaient éternels, nous n'aurions pas besoin de poser des questions sur le mal et les troubles. Mais puisque l'on sait que le bien n'est pas immuable, nous devons poser des questions afin de savoir comment affronter ces épreuves et ces troubles. Il est indispensable en effet de comprendre ces choses primordiales.

Or, certains, par ignorance ou par intérêt, affirment aujourd'hui qu'il n'est pas utile d'étudier les sectes islamiques, comme les Kharidjites, les Mu'tazila ou les Jahmiyya en expliquant que ces sectes ont disparu. Ces gens affirment cela soit par ignorance, soit pour tromper les musulmans.

En vérité, il faut étudier ces sectes et leurs croyances, car celles-ci ont aujourd'hui des héritiers et des adeptes. On trouve encore de nos jours des Jahmiyya et des Mu'tazila, ainsi que d'autres sectes égarées.

Et en admettant que ces sectaires aient disparu, leurs livres, eux, sont bel et bien présents, et continuent à être imprimés et diffusés. Leurs partisans accordent en effet une attention toute particulière à ces livres, de même que les pays mécréants qui tentent de propager ces croyances parmi les musulmans. Il est donc nécessaire d'étudier ces sectes et ces croyances afin de leur trouver un remède et d'éviter qu'elles nuisent aux musulmans.

C'est donc la raison pour laquelle Hudhayfa ﷺ interrogeait le Prophète ﷺ sur le mal, « de crainte d'être rattrapé par lui ». Car si ce mal et ces troubles se produisent de son vivant, il pourra y remédier et s'éloigner de ces calamités. Cette attitude de Hudhayfa ﷺ témoigne de sa compréhension des choses et montre à quel point il désirait le bien pour

1 Sourate *Al 'Imrân*, verset 140.

les musulmans.

Ainsi, je lui demandai un jour : « **Messenger d'Allah ! Avant l'islam, nous vivions dans l'ignorance et le vice.** » En effet, avant que le Prophète ﷺ ne soit envoyé aux hommes, les Arabes adoraient les idoles, les arbres ou les pierres. En outre, les uns pillaient et massacraient les autres. Rien n'était pour eux illicite, tout leur était permis. Ils pratiquaient l'usure, consommaient la viande des bêtes mortes et buvaient l'alcool. Et ils s'adonnaient encore à d'autres péchés au cours de cette période préislamique caractérisée par l'ignorance.

Puis Allah leur a envoyé Son Messager ﷺ et leur a apporté cet immense bienfait qu'est l'islam qui a illuminé la terre. Mais ce bien sera-t-il éternel, cette période bénie sera-t-elle sans fin ?

Hudhayfa ؓ poursuit son récit :

« **Mais y aura-t-il après ce bien que nous connaissons un mal ?** »
« **Oui** », répondit-il. J'ajoutai : « **Et y aura-t-il après ce mal à venir un bien ?** » Il répondit : « **Oui, mais un bien imparfait.** » Je dis : « **En quoi ce bien sera imparfait ?** » Il répondit : « **Il y aura des hommes qui suivront une autre voie que la mienne, qui accompliront des actes convenables, et d'autres condamnables.** »

Le Prophète ﷺ fait ici allusion aux dirigeants musulmans qui changeront d'attitudes, qui auront certains comportements déviants, mais sans pour autant devenir mécréants. Il conviendra alors de remédier à ce mal.

Néanmoins, ces comportements ne justifieront en rien la révolte contre les dirigeants musulmans auxquels leurs administrés devront obéissance afin de préserver l'unité de la nation et d'éviter plus de troubles et de calamités. Car le maintien de l'autorité - même si celle-ci ne correspond pas en tout point à ce qui est requis, à condition toutefois de ne pas atteindre le niveau de mécréance - est préférable à sa disparition. Quant à leurs comportements et leurs agissements, eux seuls devront en répondre. La présence de dirigeants permet en effet d'éviter des troubles plus grands et aux musulmans de se réunir autour d'eux. Les questions posées par Hudhayfa ؓ témoignent donc de sa lucidité et de sa bonne compréhension des choses.

J'ajoutai : « **Et y aura-t-il après ce mal à venir un bien ?** » Il répondit : « **Oui, mais un bien imparfait.** » Autrement dit : ce sera un bien mêlé de mal, comme nous l'avons déjà expliqué. Il y aura en effet à cette époque des hommes qui suivront d'autres voies que celle du Messager d'Allah ﷺ,

se pliant à leurs désirs et ayant des pensées et des croyances dévoyées. Tel fut le cas, par exemple, du règne d'Al-Ma'mûn ou de celui des Banî Al-'Abbâs durant lequel le mal fut mêlé au bien.

De ces paroles, nous déduisons l'obligation, pour le musulman, d'obéir à celui qui exerce l'autorité et de ne jamais s'écarter de la communauté des croyants. Il doit donc accepter patiemment les défauts et les imperfections de ses dirigeants. Car il est préférable d'avoir un dirigeant imparfait que de ne pas en avoir du tout.

Telle est donc l'attitude recommandée dans ce cas par le Messager d'Allah ﷺ. Le musulman doit obéir à celui qui détient l'autorité, tout en lui exposant ses imperfections et en le conseillant sincèrement. Les musulmans - les savants en particulier - ne doivent pas se taire et accepter la situation, mais au contraire prodiguer des recommandations aux dirigeants. Il est obligatoire de leur faire des recommandations afin de remédier à leurs défauts et leurs imperfections.

Je poursuivis : « Y aura-t-il après ce bien un mal ? » Autrement dit : y aura-t-il, après cette période imparfaite de bien, des épreuves et des calamités ?

Il répondit : « Oui, des hommes qui pousseront les gens vers l'Enfer. » Autrement dit : des hommes qui inciteront les gens à commettre des actes qui les conduiront en Enfer. Ainsi, Allah ﷻ dit : **« Les païens vous appellent en effet à suivre une voie menant en Enfer, tandis qu'Allah, par un effet de Sa grâce, vous appelle à suivre la voie menant au Paradis et à Son pardon. »**¹ Et Il dit au sujet de Satan : **« Il ne poursuit qu'un seul dessein : tromper ses partisans afin de les faire entrer dans les flammes de l'Enfer. »**²

De même qu'il y a des hommes qui incitent au bien et à la vertu, il y en a qui incitent au vice et au mal. Or, les gens penchent plus vers les derniers que les premiers, car l'âme penche vers le mal et le doute plutôt que vers le bien et la vérité, à l'exception de ceux auxquels Allah ﷻ fait miséricorde.

«...des hommes qui pousseront les gens vers l'Enfer ». Autrement dit : quiconque suivra ces hommes est voué à l'Enfer, car ils l'égareront en corrompant sa religion, ses croyances et ses mœurs. Il finira donc par agir comme les gens voués à l'Enfer dont il fera partie à cause de ces hommes - si nombreux aujourd'hui - qui appellent à l'égarément, au chaos et à

1 Sourate *Al-Baqara*, verset 221.

2 Sourate *Fâtîr*, verset 6.

l'assouvissement de tous les désirs. Ces individus poussent les gens vers l'Enfer dans leurs livres et sur leurs chaînes - satellitaires notamment -, en jetant le doute et la confusion dans l'esprit des croyants au sujet de leur religion et en insultant les premières générations de musulmans, les compagnons et leurs successeurs, qu'ils refusent de prendre pour modèles. Ces individus poussent donc les musulmans vers l'Enfer.

«...et jeteront dans le Feu quiconque répondra à leur appel.» Autrement dit : quiconque obéira à ces hommes sera jeté par eux en Enfer.

Les paroles : « quiconque répondra à leur appel » prouvent qu'il faut obligatoirement leur désobéir et se méfier d'eux, et qu'il n'est pas permis de leur obéir.

Je dis : « Que me recommandes-tu si je suis vivant à ce moment-là ? » Voyez la lucidité de Hudhayfa ؓ qui demande au Prophète ﷺ comment réagir face à ces épreuves et ces troubles à venir afin d'en être préservé.

Il répondit : « Attache-toi à la communauté et au chef des musulmans. » Tant que les musulmans forment une communauté autour d'un chef musulman, il est de leur devoir de lui obéir et de préserver leur unité autour de lui. Et ce, même si ce chef manque à certains de ses devoirs, car son autorité n'est pas annulée par son comportement répréhensible tant qu'il ne s'agit pas de mécréance. Pourquoi cette obéissance au dirigeant musulman, même lorsque son comportement est condamnable ? Car c'est la seule manière d'éviter les troubles et les épreuves. L'on sait en effet que, de deux maux, il faut toujours choisir le moins grave.

Le bien - même si celui-ci est mêlé de mal - est en effet préférable à un mal total. Le musulman est donc tenu de s'attacher à la communauté et au chef des musulmans, et ce, quand bien même nous constaterions certains comportements répréhensibles dans la société dans laquelle nous vivons et de la part des dirigeants qui nous gouvernent. Il convient donc, dans tous les cas, de rester attaché à la communauté et au chef des musulmans afin de se mettre à l'abri des épreuves et des troubles.

Tout ceci prouve que les musulmans sont tenus de s'attacher à la communauté des musulmans et d'obéir à leur dirigeant en toute situation, dans les périodes où le bien prédomine, comme dans les périodes où c'est le mal qui prévaut. Cette attitude donne en effet à la nation musulmane stabilité et force indispensables pour repousser d'éventuels ennemis.

Hudhayfa ؓ poursuit ses interrogations : « S'il n'y a ni communauté, ni

chef ? »

Que faire dans le cas où il n'y a ni communauté, ni chef ? Car il est bien connu que sans chef il ne peut y avoir de communauté. Il ne peut y avoir de communauté et d'unité que s'il y a un chef autour duquel se rassemblent les musulmans. Et il ne peut y avoir de chef sans obéissance. Mais, à la fin des temps, la situation pourra devenir si grave que les musulmans n'auront pas de chef autour duquel se rassembler. Qu'Allah nous en préserve. Que doit donc faire le musulman dans ce cas ? Se soumettre comme les autres ?



Il répondit : « Alors reste à l'écart de tous ces groupes ». Autrement dit : ne rejoins aucun de ces groupes et écarte-toi des troubles et des fauteurs de troubles. Demeure seul et reste attaché à la vérité quand bien même tu vivrais seul. Suis le droit chemin même si personne ne t'accompagne.

Or, si les choses atteignent ce niveau de gravité au point que le musulman reste seul attaché à la vérité, tandis que les autres s'attachent tous au faux, celui-ci sera nécessairement éprouvé, car il n'est jamais aisé de vivre seul, à l'écart des autres, et d'une manière différente des autres. Mais il est indispensable, si les gens se sont écartés du droit chemin, de s'éloigner d'eux, quand bien même cela impliquerait pour le musulman de vivre seul et de supporter ces épreuves et cette solitude.

«...quand bien même tu devrais vivre seul au pied d'un arbre jusqu'à ta mort.» Autrement dit : tu dois rester attaché à la vérité et à la religion, et t'écartier des troubles et des fauteurs de troubles qui poussent les gens vers l'Enfer, même si tu dois pour cela vivre seul jusqu'à ce que la mort te saisisse en tant que musulman.

Ce hadith plein d'enseignements a été rapporté par Al-Bukhâri notamment. Il indique clairement au musulman comment affronter les épreuves et les troubles et comment se comporter face aux fauteurs de troubles qui poussent les gens vers l'Enfer. Ce hadith montre donc la voie à suivre pour échapper aux épreuves et aux troubles.

Hadith 20

Selon une autre version, d'après Hudhayfa  toujours, le Messager d'Allah  a dit : « Il y aura après moi des dirigeants qui suivront une autre voie que la mienne et s'écartieront de ma tradition. Apparaîtront à cette époque des individus ayant des

cœurs de démons dans des corps d'hommes.» Il dit : « Que dois-je faire, Messager d'Allah, si je suis vivant à ce moment-là ? » Il répondit : « Obéis au chef des musulmans, quand bien même tu serais frappé et spolié de tes biens. Ecoute et obéis. »¹

Voici un autre hadith d'une importance capitale qui indique qu'il y aura des dirigeants musulmans qui s'écarteront du droit chemin, qui suivront une autre voie que celle du Prophète ﷺ et qui auront des croyances dévoyées. Mais tant qu'ils ne tomberont pas dans la mécréance et qu'ils accompliront la prière, alors le musulman devra accepter leurs défauts et leurs manquements, même s'ils se montrent injustes, comme l'a affirmé le Messager ﷺ : « quand bien même tu serais frappé et spolié de tes biens ». Le musulman doit donc accepter patiemment le comportement de ces dirigeants injustes, quand bien même ceux-ci le roueraient de coups et s'empareraient de ses biens. Car, contrairement aux biens et aux coups, la perte de la religion ne peut être compensée. Le musulman doit donc obéir patiemment au dirigeant afin de préserver sa religion, même si ce dernier le traite injustement.

Le dirigeant musulman n'est pas tenu d'être aussi juste et équitable que le furent 'Umar ؓ ou les autres califes bien-guidés. Le monde change, l'ignorance se propage et la religion s'affaiblit à la fin des temps. Mais le musulman doit s'attacher à la communauté des croyants, malgré ses faiblesses, et obéir au dirigeant musulman, en dépit de son injustice et de ses manquements, tant que ceux-ci ne le font pas tomber dans la mécréance.

Le croyant est donc tenu de s'attacher à la communauté et au chef des musulmans, quand bien même ce dernier se montrerait injuste envers lui ou envers d'autres que lui. Or, ceux qui aujourd'hui se révoltent contre les dirigeants musulmans justifient leurs agissements par l'injustice de ces derniers auxquels ils reprochent par exemple de s'emparer des biens des musulmans. Pourtant, l'islam ne préconise pas d'agir ainsi, l'islam exige dans ce cas de supporter patiemment cette injustice, même si cela peut paraître difficile, tout en s'efforçant de réformer la société dans la mesure du possible.

1 Rapporté par Muslim (1847).

Il convient ici de se souvenir de cette règle : de deux maux, il faut toujours choisir le moins grave. Autre règle importante en islam : les avantages doivent l'emporter sur les inconvénients. Si un acte est susceptible de provoquer des troubles, il faut y renoncer, même si cet acte peut se révéler bénéfique aux musulmans.

Que l'on se souvienne ici de l'attitude de l'imam Ahmad, qu'Allah lui fasse miséricorde, l'imam des gens de la Sunna, qui a subi toutes sortes de pressions afin d'affirmer que le Coran est créé. Il fut frappé, jeté en prison, torturé et même menacé d'être exécuté devant le calife Al-Ma'mûn auprès de qui il fut conduit. Mais il demeura ferme. Malgré toutes ces injustices, il ne s'est jamais rebellé contre l'autorité du calife.

Répetons-le, il ne s'est jamais révolté contre l'autorité du calife, supportant patiemment les tortures et les épreuves qu'il subissait. Certains tentèrent de le pousser à la révolte, mais il s'y refusa, répétant : « Le sang, le sang », mettant ainsi en garde les musulmans contre toute velléité de se rebeller contre l'autorité, témoignant ainsi de sa compréhension de la religion et de sa compassion pour la nation musulmane. Voici donc un premier modèle à suivre.

Autre modèle, celui de Cheikh Al-Islâm Ibn Taymiyya qui supporta patiemment les persécutions des gouverneurs de son époque et des savants qui lui étaient contemporains.

Certains savants s'opposèrent en effet à lui et les gouverneurs l'emprisonnèrent si bien qu'il mourut en prison. Il endura pourtant toutes ces épreuves alors qu'il avait de nombreux partisans qui, s'il l'avait voulu, auraient pu se rebeller contre l'autorité. Mais ce n'est pas ce que préconise l'islam. L'islam préconise de supporter patiemment le tort du dirigeant musulman, même si celui-ci est injuste ou désobéit à Allah. En effet, il vaut mieux supporter ces torts que de susciter des dissensions et des divisions parmi les musulmans.

Ces règles - fondamentales - enseignent au musulman comment affronter ces épreuves et ces troubles, et comment réagir face aux semeurs de troubles dont vous connaissez bien les ruses en vue d'égarer les musulmans. Seul l'attachement patient à la communauté et au chef des musulmans permet de repousser leurs ruses. C'est ce que le Messager d'Allah ﷺ nous a recommandé.

Hadith 21

D'après Muslim, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Si Allah a placé sur terre un calife et que celui-ci te roue de coups et s'empare de tes biens, alors obéis-lui ou vis seul au pied d'un arbre jusqu'à ta mort. » Hudhayfa ؓ dit : « Que se passera-t-il ensuite ? » Il répondit : « Apparaîtra ensuite le faux Messie avec un fleuve et un feu. Quiconque tombera dans ce feu obtiendra sa récompense et verra ses péchés effacés, tandis que celui qui tombera dans ce fleuve devra répondre de ses péchés et sera privé de sa récompense. » Hudhayfa ؓ répéta : « Que se passera-t-il ensuite ? » Il répondit : « Ensuite l'Heure sonnera. »¹

Les paroles du Messager d'Allah ﷺ : « Si Allah a placé sur terre un calife (*khalīfa*) » signifient : si Allah a confié l'autorité à un homme sur terre. Le Très Haut dit : « **Je vais installer un khalīfa sur terre où ses descendants se succéderont de génération en génération.** »²

Le terme arabe « *khalīfa* » désigne la personne qui remplace celle qui la précède. Le Très Haut dit : « **C'est Lui qui vous a fait succéder les uns aux autres sur terre.** »³ Le « *khalīfa* » est donc la personne qui succède à celle qui la précède ou la remplace. Le calife n'est donc pas le « remplaçant d'Allah » sur terre. Il n'est pas permis d'affirmer cela, car Allah ﷻ n'a pas de remplaçant. C'est en vérité les hommes que le calife remplace en vertu de son autorité. En outre, chaque calife remplace celui qui le précède. Quant à Allah, Il n'a pas de remplaçant. Mieux, Allah Lui-même est le « remplaçant », comme l'indique cette invocation à prononcer par le voyageur au moment de prendre place sur sa monture : « **Ô Allah ! Tu es le compagnon de voyage et celui qui nous**

1 Rapporté non pas par Muslim, mais par Abû Dâwûd (4244).

2 Sourate *Al-Baqara*, verset 30.

3 Sourate *Al-An'âm*, verset 165.

remplace dans nos familles. »¹ Allah remplace donc le voyageur dans sa famille en se chargeant d'eux et en les entourant de Sa protection durant son absence. Allah est donc le « remplaçant ».

En outre, le Prophète ﷺ a dit : « **Ce n'est pas le faux Messie que je crains le plus pour vous, car s'il apparaît de mon vivant, je saurai vous protéger de lui, et s'il apparaît après ma mort, alors chacun devra se défendre lui-même, mais Allah prendra ma place auprès de chaque musulman.** »² Autrement dit : le jour où apparaîtra le faux Messie, Allah préservera le musulman, prenant en cela la place du Messenger d'Allah ﷺ.

Parler de « remplaçant d'Allah » est donc une erreur. Le calife est simplement celui qui remplace le calife précédent.

Les paroles : « **Si Allah a placé sur terre un calife et que celui-ci te roue de coups et s'empare de tes biens, alors obéis-lui** » signifient : quel que soit le comportement de ce calife, tu dois lui obéir, quand bien même ce dernier te spolie de tes biens et te frapperait injustement. Tant qu'il est le dirigeant des musulmans, tu lui dois obéissance. Il ne faut pas se dire : « Soit il m'accorde des biens ou cesse de me traiter injustement, soit je me révolte contre lui. » Ceci n'est pas permis et va à l'encontre des préceptes de l'islam. Le Très Haut dit : « **Certains, parmi eux, te critiquent ouvertement au sujet du partage de l'aumône. Satisfaits, s'ils en reçoivent une bonne part, ils expriment leur colère dans le cas contraire.** »³ Ce verset se rapporte aux hypocrites.

Par conséquent, le musulman ne doit pas obéir au calife ou au dirigeant par appât du gain, comme le font les hypocrites. Le croyant, quant à lui, se montre patient, écoute et obéit, même si le calife se saisit de ses biens et ne lui accorde rien. Quand bien même ce dernier le ferait rouer de coups ou jeter en prison. Il doit supporter patiemment toutes ces persécutions.

S'il se trouve sur terre un calife, le Prophète ﷺ a donc ordonné de lui obéir, même si ce calife traite injustement ses sujets. Car l'injustice du calife est moins grave et a moins de conséquence que la révolte et la désobéissance de ses sujets.

1 Rapporté par Muslim (1342).

2 Rapporté par Muslim (2937).

3 Sourate *At-Tamba*, verset 58.

Il est préférable, pour le musulman, d'accepter un préjudice qui se limite à sa personne que d'être la conséquence d'un préjudice qui touche toute la nation s'il se révolte contre l'autorité du calife ou du dirigeant musulman.

Voilà donc une règle de base et un principe fondamental : l'obligation de s'attacher à la communauté des musulmans et d'obéir à celui qui exerce l'autorité, quelles que soient les difficultés rencontrées. En effet, un tel comportement a de très nombreux avantages pour la nation musulmane qui est ainsi à l'abri du mal et des ruses de l'ennemi.

Car les mécréants ne cessent d'inciter les musulmans à se rebeller contre l'autorité au nom de « la liberté » et de la « démocratie ». Mais leur objectif est simplement de faire disparaître la nation musulmane. Tel est le but qu'ils cherchent à atteindre sous couvert d'appel à la démocratie. Mais quelle est cette démocratie et quelle est cette liberté qu'ils appellent de leurs vœux ? Celle qui leur permet de s'adonner aux pratiques les plus bestiales et de se soumettre aveuglement à leurs passions, celle qui corrompt la croyance des musulmans et les mœurs islamiques, celle qui fait de l'homme l'équivalent d'un animal. Telle est la démocratie qu'ils souhaitent pour les musulmans.

L'islam, quant à lui, reconnaît les libertés individuelles, mais pas celles de la démocratie. L'homme, en islam, dispose librement de ses biens et est libre d'agir comme il l'entend, mais dans les limites fixées par la législation islamique. Ces limites n'ont pas été fixées pour restreindre sa liberté, mais dans l'intérêt du musulman.

La liberté d'agir comme un animal est donc propre aux sociétés mécréantes. Quant à l'islam, il assure la véritable liberté, celle encadrée par les lois d'Allah.

Ils accordent à la femme une entière liberté, y compris celle de vendre son honneur comme elle le désire et sans en rendre compte à qui que ce soit. Telle est la définition de la liberté pour eux. En islam, la femme a été libérée du vice, de l'injustice et de l'humiliation qu'elle subissait dans la période préislamique. La femme chez nous est libre, Allah soit loué. Mais sa liberté est encadrée par la législation islamique dans son intérêt. Nous devons en être conscients afin de ne pas être influencés par les beaux discours des mécréants et de ceux qui travaillent pour eux.

L'islam est entièrement bénéfique pour l'humanité. Et tout ce qui s'oppose à la religion musulmane est mauvais et préjudiciable. Nous

n'avons aucun doute à ce sujet.

«...et que celui-ci te roue de coups et s'empare de tes biens, alors obéis-lui ou vis seul au pied d'un arbre jusqu'à ta mort.» Ces paroles sont proches de celles déjà étudiées. Celui qui ne trouve pas de calife doit s'isoler, même si, pour cela, il doit vivre seul et démuné au pied d'un arbre. Il doit donc patienter, car sa religion doit avoir plus d'importance à ses yeux que de simples considérations terrestres.



Chapitre 2

Les signes précurseurs de l'Heure



Le terme « *Fitan* » est le pluriel de « *Fitna* » qui désigne l'épreuve. L'homme est éprouvé afin que le croyant sincère se distingue de l'hypocrite qui, en apparence, est un croyant, alors qu'au fond il n'a pas la foi.

Car face aux épreuves, le croyant sincère se distingue de celui qui ment sur sa foi, c'est-à-dire, l'hypocrite, de même que se distingue le croyant dont la foi est ferme du croyant dont la foi est faible.

Allah ﷻ soumet donc Ses serviteurs à des épreuves afin qu'apparaisse le niveau de leur foi. Ces épreuves sont en quelque sorte identiques à celles imposées aux étudiants afin de connaître leur niveau et de distinguer l'élève sérieux du paresseux. Mais cette comparaison a des limites, car les épreuves dans la religion sont plus difficiles, qu'Allah nous en préserve.

Allah ﷻ dit : « **Alif-Lâm-Mîm. Les hommes pensent-ils que Nous les laisserons affirmer qu'ils croient sans éprouver leur foi** »¹, afin de savoir s'ils sont sincères lorsqu'ils prétendent avoir la foi.

« **Nous avons, en vérité, éprouvé leurs devanciers.** »² Telle est la règle appliquée de tout temps par Allah ﷻ à Ses serviteurs qu'Il soumet sans cesse à des épreuves qui permettent de distinguer le croyant sincère de celui qui ne l'est pas.

« **Nous avons, en vérité, éprouvé leurs devanciers** »³ parmi les peuples du passé.

« **Allah saura de cette manière ceux qui sont sincères des**

1 Sourate *Al-'Ankabût*, versets 1-2.

2 Sourate *Al-'Ankabût*, verset 3.

3 Sourate *Al-'Ankabût*, verset 3.

menteurs. »¹ Telle est donc la raison, pleine de sagesse, de ces épreuves. Allah sait toute chose, Il connaît le vrai croyant du menteur sans avoir besoin de ces épreuves. Mais Il ne châtie pas Ses serviteurs en fonction de Son savoir. Il les châtie selon leurs œuvres. C'est la raison pour laquelle Il les soumet à ces épreuves. Certains réussissent l'épreuve en supportant patiemment le mal qu'ils subissent, sauvant ainsi leurs âmes, tandis que d'autres échouent - qu'Allah nous en préserve -, ne pouvant supporter l'épreuve à laquelle ils sont soumis.

Tel est le sens des paroles : « **Allah saura de cette manière...** » Autrement dit : « apparaîtra à Allah de cette manière... » Car Allah ﷻ sait de toute éternité ce qui se produira. Il sait cela, mais ne châtie Ses serviteurs qu'en fonction de leurs actes, de même qu'Il ne leur accorde de Ses bienfaits que selon leurs actes. Le châtiment et la récompense sont donc liés aux actes du serviteur, non à la science d'Allah ﷻ.

Allah a donc décrété qu'Il soumettrait Ses serviteurs à des épreuves dont le but est de distinguer ceux qui sont sincères lorsqu'ils affirment avoir la foi de ceux qui, par intérêt et appât du gain, mentent en prétendent croire alors qu'il n'y pas une once de foi dans leurs cœurs. Les premiers se distinguent des derniers sur le fond et seuls les premiers réussissent l'épreuve.

Tel est donc le sens et le but de l'épreuve qu'Allah a de tout temps imposée à Ses serviteurs.

L'intensité des épreuves varie selon les époques. Ainsi, elles sont nombreuses et intenses à notre époque. Il n'est de changement et de force que par Allah !

En outre, certaines épreuves touchent à la croyance, tandis que d'autres touchent aux désirs, aux plaisirs terrestres et aux mœurs.

Les épreuves sont en effet de deux catégories :

Première catégorie : les doutes dans la croyance, qu'Allah nous en préserve. Cette catégorie est la plus grave.

Deuxième catégorie : les désirs. Certains assouvissent sans retenue tous leurs désirs, succombant à la tentation du sexe, du vol ou de la consommation d'alcool, tandis que d'autres sont préservés par Allah de

¹ Sourate *Al-'Ankabût*, verset 3.

la tentation. Ils restent donc fermement attachés à leur religion, sans écouter leurs désirs et leurs passions. Ils savent en effet que ces plaisirs sont éphémères, tandis que le châtement qui en découle est permanent. Ils sont conscients du fait que les actes d'obéissance - malgré leur difficulté - assurent une fin heureuse. Ils restent donc fermement attachés aux préceptes de la religion et aux mœurs islamiques, et suivent patiemment le droit chemin, ce qui leur vaudra une fin heureuse.

Le Messager d'Allah ﷺ a donc mis en garde sa nation contre ces épreuves et ces troubles à venir dont il a précisé le type et indiqué l'époque où ils se produiront. Il n'a pas laissé les musulmans dans la confusion, mais leur a clairement annoncé ce qui se produira dans l'avenir afin qu'ils demeurent sur leurs gardes, restent fermement attachés à leur religion et supportent patiemment les épreuves qu'ils subiront pour la cause d'Allah. Ces épreuves sont mentionnées et décrites dans de nombreux hadiths afin que les musulmans en soient informés et s'en méfient. Ces hadiths ont été rassemblés dans certains ouvrages comme celui que nous étudions, composé par Cheikh Al-Islâm Muḥammad ibn 'Abd Al-Wahhâb, qu'Allah lui fasse miséricorde. L'enseignement de ces hadiths fait en effet partie de la prédication. Le prédicateur doit mettre en garde contre les épreuves et le mal que le musulman doit affronter.

Le prédicateur doit enseigner et décrire aux musulmans ces épreuves afin qu'ils soient sur leur garde. Car celui qui ne connaît pas ces épreuves et ces tentations risque d'y succomber. Si, à l'inverse, ces épreuves et ces tentations lui sont décrites, il pourra les éviter par la grâce d'Allah ﷻ. C'est donc la raison pour laquelle le Prophète ﷺ a décrit et annoncé dans ces hadiths ces épreuves et ces troubles à venir.

Hadith 22

D'après Anas ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Mon avènement et celui de l'Heure sont aussi proches que ces deux doigts. » Il joignit ensuite l'index au majeur. Rapporté par Muslim¹.

1 Rapporté par Al-Bukhâri (6504) et Muslim (2951).

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Mon avènement et celui de l'Heure...** », car il est le dernier des Messagers. Il n'y aura pas de prophète après lui, et ce, jusqu'à l'avènement de l'Heure. En effet, la religion qu'il a apportée suffit à toute l'humanité et est valable à toutes les époques jusqu'au Jour dernier.

Tel est le sens des paroles : « **Mon avènement et celui de l'Heure sont aussi proches que ces deux doigts** » qui décrivent donc la proximité temporelle entre l'avènement du Prophète ﷺ et celui de l'Heure.

Par ces paroles, le Messager d'Allah ﷺ met en garde les musulmans contre les épreuves et les troubles à venir, et leur annonce que l'avènement de l'Heure est proche afin qu'ils restent sur leur garde et se préparent à rencontrer Allah sans avoir été corrompus par ces épreuves.

L'homme ne doit donc pas se dire que le temps est suffisant et qu'une longue période le sépare de l'avènement de l'Heure. Non, l'Heure est proche. D'ailleurs, l'heure de chacun sonne avec sa mort.

Car il y a deux types d'heure, l'Heure qui concernera tous les hommes, et l'heure de chaque individu, qui est le terme de sa vie et sa mort. Par conséquent, quiconque meurt voit son heure sonner et ses œuvres prendre fin. Il affronte alors les conséquences de ses actes. Que nul ne se dise donc qu'il lui reste du temps et que l'Heure est lointaine. Il faut plutôt affirmer que l'Heure est imminente, qu'il s'agisse de l'heure propre à chaque individu ou de l'Heure générale qui sonnera pour tous les hommes. D'ailleurs tout ce qui est inéluctable est proche.

Hadith 23

D'après Abû Hurayra ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **L'Heure ne sonnera pas avant que deux immenses armées ne s'affrontent dans des combats meurtriers alors même qu'ils lutteront pour une même cause. L'Heure ne sonnera pas avant que ne soient suscités une trentaine d'imposteurs qui, chacun, prétendra être un messager d'Allah. L'Heure ne sonnera pas avant que la science ne soit retirée aux hommes, que les tremblements de terre ne se multiplient, que le temps ne s'accélère, que les troubles n'apparaissent et que les massacrent ne se multiplient. L'Heure ne sonnera pas avant que**

l'argent ne déborde parmi vous au point que l'homme aura de la peine à trouver quelqu'un pour accepter son aumône. Celui auquel il la proposera dira : «Je n'ai aucun désir pour cette aumône». L'Heure ne sonnera pas avant que les gens ne rivalisent dans la hauteur des édifices. L'Heure ne sonnera pas avant qu'un homme ne passe devant une tombe et ne s'exclame : «Si seulement j'étais à sa place». Et l'Heure ne sonnera pas avant que le soleil ne se lève à l'ouest. Quand les gens verront ce signe, ils croiront tous. Mais ce jour-là, la profession de foi du mécréant ne lui sera d'aucune utilité, de même que le croyant qui aura manqué à ses devoirs ne tirera aucun profit de son repentir. L'Heure sonnera alors que deux hommes auront étendu un vêtement entre eux, mais sans avoir eu le temps de conclure leur transaction, ni même de le replier. L'Heure sonnera alors qu'un homme aura fini de traire sa bête, mais sans avoir le temps de boire ce lait. L'Heure sonnera alors qu'un homme aura fini de calfater son abreuvoir, mais sans avoir le temps d'abreuver ses bêtes. Et l'Heure sonnera alors qu'un homme aura porté une bouchée à sa bouche, mais sans pouvoir la manger. » Rapporté par Al-Bukhâri¹.

Ce hadith, rapporté par Al-Bukhâri dans son recueil authentique, mentionne certaines épreuves effrayantes qui sont aussi certains signes précurseurs de la fin des temps. Certaines de ces épreuves ont peut-être déjà eu lieu, tandis que d'autres se produiront dans l'avenir. Car ce que le Messager d'Allah ﷺ a annoncé se produira inéluctablement. Etudions à présent ces différents signes :

Premier signe : « L'Heure ne sonnera pas avant que deux immenses armées ne s'affrontent dans des combats meurtriers. » Au nombre de ces épreuves, donc, l'affrontement meurtrier entre deux armées musulmanes. Bien que musulmans, ils se feront la guerre pour le pouvoir ou pour l'argent, ou pour toute autre chose qu'ils se disputeront. Or, que les musulmans se combattent est une calamité. Car ces luttes intestines entre musulmans les placent à la merci de leurs ennemis qui, profitant ainsi de leurs dissensions, les attaquent, s'emparent de leurs terres et finissent par

1 Rapporté par Al-Bukhâri (7121), dont c'est la version, et Muslim (157).

transformer leur religion.

Par ces paroles, le Prophète ﷺ met donc en garde les musulmans contre la division et les dissensions. Et s'ils rentrent en conflit, ils doivent se réconcilier et mettre un terme à leur différend afin de ne pas donner à l'ennemi l'occasion de s'immiscer dans les affaires des musulmans dans son intérêt, non dans l'intérêt des musulmans. Car seul l'ennemi, parmi les mécréants, récolte les fruits de la division des musulmans qui, eux, n'en tirent aucun bénéfice, mais risquent au contraire de perdre leur religion et leurs terres.

Ces paroles mettent donc en garde les musulmans contre les divisions et les luttes intestines. Il n'est en effet pas permis au musulman de tuer son frère dans la foi, comme l'affirme le Très Haut : « **Il n'appartient aucunement à un croyant de tuer intentionnellement un autre croyant.** »¹ Par conséquent, les musulmans n'ont pas le droit de rentrer en conflit au point de s'entretuer.

Les dissensions se produisent, mais les musulmans doivent rechercher la réconciliation. Le Très Haut dit : « **Si deux groupes de croyants entrent en conflit, efforcez-vous de rétablir la paix entre eux. Si, refusant votre conciliation, l'un des deux groupes agresse injustement l'autre, combattez les agresseurs jusqu'à ce qu'ils reviennent à la loi d'Allah.** »² Les musulmans doivent nécessairement intervenir pour mettre un terme aux dissensions et aux luttes destructrices entre leurs frères. Et si l'une des deux parties en conflit refuse la réconciliation, alors elle doit être combattue afin d'éteindre le feu de la discorde et éviter que celui-ci ne se propage parmi les musulmans.

Deuxième signe : « **L'Heure ne sonnera pas avant que ne soient suscités une trentaine d'imposteurs qui, chacun, prétendra être un messenger d'Allah.** » Ces imposteurs prétendront être des prophètes, alors que l'on sait qu'il n'y aura pas de prophète après Muḥammad ﷺ qui est, en effet, le sceau des prophètes, comme Allah l'a affirmé : « **Muḥammad n'est le père d'aucun homme parmi vous, mais le**

1 Sourate *An-Nisâ*, verset 92.

2 Sourate *Al-Hujurât*, verset 9.

Messager d'Allah et le sceau des prophètes. »¹ Le dernier des prophètes est donc Muḥammad ﷺ qui a dit lui-même : « **Je suis le sceau des prophètes. Il n'y aura pas de prophète après moi.** »² Pourtant, certains individus ont prétendu être des prophètes, constituant une épreuve et une tentation pour les gens. D'ailleurs, certains les ont suivis - soit par convoitise, soit par crainte - alors qu'il ne s'agissait que d'imposteurs.

Les choses se sont déroulées comme le Prophète ﷺ l'a annoncé, puisque sont apparus des imposteurs qui ont prétendu être des prophètes, à commencer par Musaylima, l'imposteur, suivi par Al-Aswad Al-'Ansi.

Musaylima est apparu dans la région d'Al-Yamâma - dans l'actuelle région saoudienne du Najd. Lui et ses partisans furent combattus par Abû Bakr Aṣ-Ṣiddîq ؓ jusqu'à la mort de cet imposteur. Quant à Al-Aswad Al-'Ansi, il est apparu au Yémen où il fut tué par les musulmans de la région. Les musulmans furent donc débarrassés du mal de ces deux imposteurs qui, tous deux, apparurent à la fin de la vie du Prophète ﷺ. Puis les faux prophètes se succédèrent.

Le Prophète ﷺ a dit : «...une trentaine d'imposteurs». En réalité, leur nombre sera supérieur à trente, mais parmi eux une trentaine exercera une grande influence sur les hommes et jouira d'une certaine renommée.

Le Prophète ﷺ n'a annoncé leur apparition aux musulmans que pour qu'ils se méfient d'eux et ne succombent pas à leur tentation. Car certains parmi eux les suivront, leur obéiront et combattront à leurs côtés. Et tout ceci s'est effectivement produit.

Ces paroles du Prophète ﷺ annoncent donc l'apparition de ces faux prophètes et exhortent les musulmans à ne pas les croire, mais à les combattre, eux et leurs partisans, afin que les gens soient débarrassés de leur malfaisance et que leur imposture apparaisse au grand jour. Or, ce fut le cas - Allah soit loué -, puisque ces imposteurs furent tués par la grâce d'Allah qui mit ainsi un terme à leur malfaisance.

Troisième épreuve : « L'Heure ne sonnera pas avant que la science ne soit retirée aux hommes... » L'une des épreuves que subiront les

1 Sourate *Al-Aḥzâb*, verset 40.

2 Rapporté par Abû Dâwûd (4252) et At-Tirmidhi (2219).

musulmans est que la science leur sera retirée. Mais sera-t-elle retirée des livres ou des cœurs des hommes ? Ni l'un, ni l'autre. Le Messager d'Allah ﷺ a répondu à cette question dans cet autre hadith : « **Allah ne fera pas disparaître la science religieuse en l'extirpant du cœur des croyants, mais en faisant disparaître les savants. Lorsqu'il ne restera plus aucun savant, les gens prendront comme guides des ignorants qui répondront à leurs questions sans aucune connaissance, s'égarant eux-mêmes et égarant les autres.** »¹

La science sera donc retirée aux hommes par la disparition des savants. En effet, tant qu'il y aura des savants, il y aura de la science. La présence de savants dans la nation musulmane est donc un bon signe, tandis que leur disparition est un mauvais signe et une épreuve, car la science disparaîtra avec eux. Les savants sont en effet les dépositaires de la science. Et à quoi servirait une multitude de livres sans savants !

Les livres ne suffisent pas. Les fils d'Israël se sont égarés alors même qu'ils disposaient de la Torah et de l'Évangile. Lorsque disparurent les érudits en mesure de leur indiquer le droit chemin, ils furent perdus.

La présence et la diffusion de différents ouvrages islamiques sont sans aucun doute bénéfiques. Mais les livres ne suffisent pas. Car certains lisent ces livres sans discernement, si bien qu'ils finissent par égarer les gens tout en étant convaincus d'être du nombre des savants. Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Lorsqu'il ne restera plus aucun savant, les gens prendront comme guides des ignorants qui répondront à leurs questions sans aucune connaissance, s'égarant eux-mêmes et égarant les autres.** »

Ces paroles mettent en garde les musulmans contre ces étudiants qui apprennent la religion dans les livres et les cassettes islamiques, sans assister aux cours des savants. Or, la science religieuse doit être acquise auprès des savants, non par la simple lecture de livres ou l'écoute de cassettes.

«...les gens prendront comme guides des ignorants...» En effet, les savants auront disparu. Or, les gens ont besoin de références capables de répondre à leurs questions. Ne trouvant que ces ignorants, ils se tourneront vers eux sans être conscients de la gravité de leur

1 Rapporté par Al-Bukhâri (100) et Muslim (2673).

comportement.

Ces paroles incitent donc les musulmans à rechercher la science religieuse. Puisqu'il y a encore des savants, nous devons en profiter et étudier auprès d'eux, sans nous limiter aux ouvrages islamiques et sans nous tourner vers ceux qui ont étudié seuls et les lecteurs du Coran, quand bien même ces derniers auraient appris par cœur le Coran, les hadiths et les Mutûn. Car nombreux sont ceux qui apprennent sans comprendre ce qu'ils mémorisent. Ils se contentent d'apprendre les textes sans en comprendre le sens. Ceux qui agissent ainsi causent plus de tort qu'ils ne sont utiles, si tant est qu'ils aient une quelconque utilité.

Quatrième signe : «...que les tremblements de terre ne se multiplient...» Allah a fait de la terre un lieu habitable au moyen notamment des montagnes qui assurent sa stabilité. Mais à la fin des temps, les tremblements de terre se multiplieront provoquant la destruction de nombreuses régions de la terre, comme c'est déjà le cas aujourd'hui. Chacun a en effet déjà entendu parler de ces tremblements de terre qui font de nombreuses victimes et provoquent d'immenses dégâts.

Allah châtiara de cette manière Ses serviteurs à la fin des temps en raison de la corruption de leurs mœurs et de leurs croyances. Ces tremblements de terre sont donc un châtiment divin, mais aussi une manière d'inciter les croyants à se souvenir d'Allah, à se réveiller de leur insouciance et à revenir repentants à Allah ﷻ.

Ces tremblements de terre ne doivent pas être appelés « phénomènes naturels », comme l'affirment dans leur ignorance les êtres pédants qui prétendent que ces secousses ne sont que des « phénomènes naturels » qui ne veulent rien dire. Non, ce ne sont pas des « phénomènes naturels ». S'il ne s'agit que de « phénomènes naturels », pourquoi étaient-ils si peu nombreux dans le passé ? Ils étaient rares, car les gens étaient alors vertueux. Et ils se sont multipliés à la fin des temps pour mettre en garde les hommes et que ces derniers en tirent des leçons.

Cinquième signe : «...que le temps ne s'accélère...» A la fin des temps, le temps s'accélérera tandis que les gens vivront dans l'insouciance. Ceci est évident à notre époque où les années, les mois et les jours passent rapidement, au point que l'homme ne peut accomplir tout ce qu'il désire tellement le temps passe rapidement.

Autre raccourcissement, celui des distances. A la fin des temps, le monde est devenu comme un seul pays, voire un seul village, en raison des moyens de communication qui rapprochent les gens. Cette tendance n'est d'ailleurs pas un bon signe, mais une autre forme d'épreuve.

Sixième signe : «...que les troubles n'apparaissent...» Dans le passé, les épreuves et les troubles étaient circonscrits à certaines personnes ou à certains pays. Mais à la fin des temps, les épreuves se multiplieront et les troubles se propageront partout.

Les épreuves sont nombreuses, certaines touchant à la croyance qui est corrompue par les doutes et les ambiguïtés, d'autres touchant aux désirs, l'homme assouvissant tous ses désirs même si ceux-ci le font tomber dans le péché. Parfois l'homme est éprouvé par la maladie, parfois par ses richesses et parfois par ses enfants.

Les épreuves et les tentations sont donc nombreuses, et elles le seront plus encore à la fin des temps où elles détourneront les hommes de leur religion et des œuvres utiles.

Septième signe : «...et que les massacrent ne se multiplient. » Ces massacres se produiront sans raison. On voit déjà aujourd'hui des hommes s'entretuer sans raison apparente. Celui-ci tue son propre frère, celui-là tue son propre fils, et ainsi de suite, et tout cela, sans aucune raison. En effet, le meurtre est à l'image d'un incendie qui se déclare et se propage, devenant difficile à cerner, en particulier lorsque les armes de guerre et de destruction sont à la portée de tous.

Dans le passé, les seules armes étaient le sabre et le fusil. Mais aujourd'hui, la plupart des armes sont des armes de destruction massive - qu'Allah nous en préserve -, comme les missiles, les chars et les bombes, qui provoquent de véritables massacres.

«...et que les massacrent ne se multiplient ». Ces massacres, dont vous connaissez certains exemples aujourd'hui, font partie des signes avant-coureurs de l'Heure.

Huitième signe : « L'Heure ne sonnera pas avant que l'argent ne déborde parmi vous au point que l'homme aura de la peine à trouver quelqu'un pour accepter son aumône. Celui auquel il la proposera dira : "Je n'ai aucun désir pour cette aumône". »

La multiplication de l'argent fait partie des épreuves qui toucheront les

hommes. Car l'argent est une épreuve. Allah le Très Haut dit : « **Vos biens et vos enfants ne sont pour vous que tentation.** »¹ La multiplication des richesses n'est donc pas un bon signe, mais une épreuve et une tentation. Car l'argent détourne les gens de leur religion. En outre, les gens s'entretiennent par appât du gain et s'envient pour l'argent. L'argent est donc une épreuve et une tentation à bien des égards, sauf pour celui qui est guidé et assisté par Allah.

L'argent est d'abord une épreuve dans la manière dont il est gagné. Certains, en effet, n'hésitent pas à pratiquer l'usure, d'autres à se laisser corrompre, d'autres à tricher, d'autres encore à s'adonner aux jeux de hasard, afin d'amasser de l'argent.

L'argent est également une épreuve dans la manière dont il est dépensé. Certains n'hésitent pas à gaspiller leur argent dans les divertissements et les jeux futiles, ou pour assouvir les désirs interdits. Pire, certains utilisent leurs richesses pour détourner les hommes de la voie d'Allah ou encore pour combattre et tuer les musulmans.

Or, lorsque l'argent abonde, les riches sont nombreux tandis que les pauvres se font rares, si bien que les premiers ne trouvent personne pour accepter leurs aumônes. Aussi, à la fin des temps, l'argent débordera tellement que celui auquel on voudra verser l'aumône la refusera en expliquant qu'il n'a aucun désir pour elle.

« **L'Heure ne sonnera pas avant que les gens ne rivalisent dans la hauteur des édifices.** » Voici un autre signe de la fin des temps. Les gens chercheront à avoir les constructions les plus hautes, quarante, cinquante, cent étages...

Quel intérêt à avoir des édifices si élevés ? Quel besoin de posséder des constructions de cette hauteur ? Ils agiront ainsi par arrogance et vantardise, chacun voulant se prévaloir de la hauteur de son édifice. Comme l'a indiqué le Prophète ﷺ : « **Tu verras les gardiens de moutons, va-nu-pieds, à peine vêtus, sans le sou, rivaliser dans la hauteur des constructions** ».

Les Bédouins vivaient dans des tentes en poils de chameaux. Mais à la fin des temps, les Bédouins deviendront riches et peupleront les villes où ils rivaliseront dans la hauteur des constructions. Ils quitteront leurs

¹ Sourate *At-Taghâbun*, verset 15.

tentes pour les palais et les gratte-ciel. Voilà un autre des signes précurseurs de la fin des temps qui s'est déjà produit, comme chacun peut le constater.

« L'Heure ne sonnera pas avant qu'un homme ne passe devant une tombe et ne s'exclame : "Si seulement j'étais à sa place". » Ce signe est plus terrible encore que le précédent. L'homme sera alors tellement éprouvé qu'il souhaitera mourir. Or, aujourd'hui, les gens fuient la mort. Mais à la fin des temps, les hommes souhaiteront la mort. Pour quelle raison ? Afin d'être soulagés de ces épreuves qui leur deviendront insupportables. Ils souhaiteront donc mourir, non pas pour des raisons religieuses, mais pour échapper à ces épreuves. L'homme passera alors devant une tombe et voudra être à la place de son occupant.

Selon certaines versions, il se roulera dans la terre de cette tombe en disant : « Si seulement j'étais à sa place. » Et seules les épreuves qu'il subira le pousseront à agir ainsi. Il n'est de changement et de force que par Allah !

« Et l'Heure ne sonnera pas avant que le soleil ne se lève à l'ouest. Quand les gens verront ce signe, ils croiront tous. Mais ce Jour-là, la profession de foi du mécréant ne lui sera d'aucune utilité, de même que le croyant qui aura manqué à ses devoirs ne tirera aucun profit de son repentir. »

Le lever du soleil à l'ouest fait partie des signes majeurs de l'Heure. Car le soleil se lève normalement à l'est pour se coucher à l'ouest. Mais, peu avant l'avènement de l'Heure, le soleil changera sa course pour se lever à l'ouest, constituant l'un des signes majeurs de la fin des temps.

Le Très Haut dit : « **Qu'attendent-ils sinon que les anges se présentent à eux, ou que vienne ton Seigneur ou encore que se produisent devant eux certains signes de ton Seigneur ? Or, le Jour où se manifesteront certains signes de ton Seigneur, la profession de foi du mécréant ne lui sera d'aucune utilité, de même que le croyant qui aura manqué à ses devoirs ne tirera aucun profit de son repentir.** »¹

Lorsque le soleil se lèvera à l'ouest, la déclaration de foi ne sera d'aucune utilité, sauf pour ceux qui étaient croyants avant cela : « **la**

1 Sourate *Al-An'âm*, verset 158.

profession de foi du mécréant ne lui sera d'aucune utilité, de même que le croyant qui aura manqué à ses devoirs ne tirera aucun profit de son repentir »¹.

Que celui qui déclare sa foi après l'avènement de l'Heure sache que celle-ci ne lui sera d'aucune utilité et que son repentir n'aura aucune validité. Quant à celui qui avait la foi avant l'avènement de l'Heure, et reste fermement attaché à la foi, qu'il sache qu'Allah ﷻ le raffermira dans sa foi.

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« L'hégire ne cessera que lorsque cessera le repentir. Et le repentir ne cessera que lorsque le soleil se lèvera à l'ouest. »²**

Lorsque l'Heure sonnera, le mécréant demeurera avec son impiété et le croyant avec sa foi. Et nul, parmi les impies, ne pourra avoir la foi à ce moment-là et s'il déclarait sa foi, celle-ci ne serait pas acceptée. Car seule sera valable la foi proclamée avant ce Jour. Mais après l'apparition de ce signe, il ne sera plus question de professer sa foi. Tous prétendront avoir la foi, mais leur foi ne sera pas acceptée. Tel est le sens de ce verset : **« la profession de foi du mécréant ne lui sera d'aucune utilité, de même que le croyant qui aura manqué à ses devoirs ne tirera aucun profit de son repentir »³.** Tout ceci aura lieu le Jour où le soleil se lèvera à l'ouest.

« L'Heure sonnera alors que deux hommes auront étendu un vêtement entre eux, mais sans avoir eu le temps de conclure leur transaction, ni même de le replier. »

Ils seront occupés à vendre et acheter un vêtement ou un tissu, mais l'avènement de l'Heure les distraira au point d'abandonner cette marchandise sans prendre le temps de la replier.

« L'Heure sonnera alors qu'un homme aura fini de traire sa bête, mais sans avoir le temps de boire ce lait. »

Il sera occupé à traire sa chamelle afin d'en boire le lait. Mais il se laissera distraire par l'Heure au point d'en oublier de consommer ce lait.

« L'Heure sonnera alors qu'un homme aura fini de calfater son

1 Sourate *Al-An'âm*, verset 158.

2 Rapporté par Abû Dâwûd (2479).

3 Sourate *Al-An'âm*, verset 158.

abreuvoir, mais sans avoir le temps d'abreuver ses bêtes. »

Les Bédouins ont pour habitude de construire des bassins pour abreuver leurs chameaux. Mais, avant d'y verser de l'eau, ils les calfatent afin de les préparer à accueillir cette eau. Or, celui-ci n'aura pas le temps d'abreuver ses bêtes, car il sera surpris par l'Heure. Le terme de ce monde sera en effet venu. Le Très Haut dit : « **Qu'attendent-ils sinon que l'Heure, dont les signes avant-coureurs sont déjà apparus, vienne les surprendre ?** »¹

« Et l'Heure sonnera alors qu'un homme aura porté une bouchée à sa bouche, mais sans pouvoir la manger. » Cet exemple est encore plus parlant. L'Heure sonnera de manière si imprévue qu'un homme portera de la nourriture à sa bouche pour la manger mais en sera empêché par la soudaineté de l'heure.

Hadith 24

D'après Abû Hurayra ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « L'Heure ne sonnera pas avant que les femmes de Daws ne se pressent autour de Dhû Al-Khalasa. » Dhû Al-Khalasa était une idole vénérée avant l'islam par les membres de la tribu Daws, dans la région de Tabâla. Rapporté par Muslim².

Hadith 25

‘Aïcha ؓ rapporte avoir entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « Le jour et la nuit ne disparaîtront pas avant qu'Al-Lât et Al-'Uzzâ ne soient de nouveau adorées. » Elle s'étonna : « Messager d'Allah ! Quand Allah a révélé ces paroles : (C'est Lui qui a envoyé Son Messager avec la bonne direction et la vraie religion pour la faire triompher de toute autre religion, n'en déplaise aux idolâtres)³, j'ai

1 Sourate *Muhammad*, verset 18.

2 Rapporté par Al-Bukhâri (7116) et Muslim (2906).

3 Sourate *Al-Saff*, verset 9.

pensé que l'idolâtrie avait disparu pour toujours. » Il dit : « Il en sera ainsi tant qu'Allah le voudra. Puis Allah fera souffler un vent léger qui enlèvera l'âme de quiconque aura dans le cœur un grain de sènevè de foi, ne laissant que des êtres mauvais qui retourneront au culte de leurs ancêtres. » Rapporté par Muslim¹.

L'une des épreuves de la fin des temps est la résurgence du polythéisme et de l'idolâtrie dans les pays arabes que le Messager d'Allah ﷺ avait purifiés de tout paganisme en prenant le dessus sur les polythéistes, et qu'il avait débarrassés de toutes les idoles dont il avait ordonné la destruction. Mais à la fin des temps, les choses changeront. Les démons, parmi les hommes et les djinns, inciteront les gens à revenir au paganisme préislamique sous prétexte de réhabilitation des monuments historiques ou des sites archéologiques.

Car les monuments historiques ne sont pas tous de simples édifices. Certains de ces monuments sont des idoles et certains de ces sites sont des lieux où les Arabes adoraient les idoles avant l'islam. Ils recherchent ces sites archéologiques et rénovent ces monuments, mais dans le but de réhabiliter le Chirk. Car lorsque ces monuments oubliés et enterrés sont réhabilités, Satan suggère aux ignorants que ces monuments sont pleins de bénédiction et qu'ils sont utiles. Ils se rappellent alors que leurs ancêtres recherchaient leur bénédiction et retombent ainsi dans l'idolâtrie.

L'un des exemples de ce retour au paganisme est l'idole appelée Dhû Al-Khalāṣa vénérée avant l'islam par la tribu Daws au sud de Taïf. À l'avènement de l'islam, les musulmans l'ont détruite comme d'autres idoles. Mais les démons, parmi les hommes et les djinns, ont attendu l'occasion d'égarer de nouveau les hommes. Profitant de la politique de réhabilitation des monuments, ils ont incité certains musulmans à retourner au paganisme, et notamment à l'adoration de cette idole.

Le Prophète ﷺ a dit : « **L'Heure ne sonnera pas avant que les femmes de Daws ne se pressent autour de Dhû Al-Khalāṣa.** » En effet, les femmes succombent plus facilement à la tentation que les hommes. Elles se presseront donc autour de cette idole appelée Dhû Al-Khalāṣa qui

1 Rapporté par Muslim (2907).

sera réhabilitée en tant que monument historique, puis vénérée par les gens - les femmes en particulier - qui chercheront sa bénédiction.

Le Prophète ﷺ nous a annoncé ces événements simplement afin de mettre en garde les musulmans auxquels il semble dire : « Prenez garde ! Lorsque cette épreuve se produira, efforcez-vous d'y remédier et de dissuader les musulmans de succomber à cette tentation en prodiguant vos conseils et vos recommandations aux musulmans et à leurs dirigeants. »

Car si les savants et les musulmans se taisent face à ces épreuves, les êtres malfaisants continueront à égarer les gens dans le but de faire disparaître cette religion. Mais Allah parachèvera Sa religion, n'en déplaît aux mécréants.

Hadith 26

D'après Abû Hurayra ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « L'Heure ne sonnera pas avant que ne se déclare dans la région du Hijâz un feu si intense qu'il éclairera le cou des chameaux de la ville de Buṣrâ. » Rapporté par Al-Bukhâri et Muslim¹.

Ces événements se sont déroulés. Un feu, que les gens ont vu, s'est effectivement déclaré à proximité de Médine et a éclairé plusieurs jours les cous des chameaux de Buṣrâ, en Syrie. Ce feu eut d'immenses flammes capables d'éclairer les cous des animaux les plus grands, les chameaux. Il existe des animaux plus grands que les chameaux, mais le chameau est l'animal le plus grand en Arabie. En outre, le cou du chameau est particulièrement long. Ce feu sera donc si intense qu'il éclairera les cous de chameaux situés à une très longue distance. Cet événement a donc eu lieu comme le rapportent les historiens, à l'image notamment d'Ibn Kathîr. Ce feu fut l'un des signes de l'Heure.

1 Rapporté par Al-Bukhâri (7118) et Muslim (2902).

Hadith 27

D'après Ibn 'Umar ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Un feu se déclarera à Hadramawt avant le Jour de la résurrection. » Les compagnons demandèrent : « Messager d'Allah ! Que nous recommandes-tu ? » Il répondit : « Vous devez vous rendre dans la région du Cham. » Rapporté par At-Tirmidhi selon qui ce hadith rapporté par Ibn 'Umar est « *hasan ṣaḥīḥ gharīb* »¹.

Ce hadith annonce l'apparition d'un autre feu - le dernier - qui se déclarera dans la région d'Aden. Il s'agira d'un immense feu qui conduira les gens sur les lieux du Rassemblement, dans la région du Cham. Ce feu accompagnera jour et nuit les gens jusqu'à leur arrivée dans la région du Cham.

Les paroles du Messager d'Allah ﷺ : « Vous devez vous rendre dans la région du Cham » indiquent que le Cham sera, à la fin des temps, le refuge des musulmans qui se rassembleront dans cette région.

Hadith 28

D'après Hudhayfa ibn Al-Yamân ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Par Celui qui tient mon âme dans Sa Main ! L'Heure ne sonnera pas avant que vous ne tuiez votre chef, que vous ne croisiez le fer et que les pires d'entre vous n'héritent de ce bas monde. » Rapporté par At-Tirmidhi selon qui ce hadith est « *hasan* »².

Voici un autre signe de l'Heure : des troubles et des massacres entre musulmans qui iront jusqu'à tuer leur chef. Cela s'est produit la première fois avec l'assassinat de 'Uthmân ؓ - le calife bien guidé - qui ouvrit la

1 Rapporté par At-Tirmidhi (2217).

2 Rapporté par At-Tirmidhi (2170).

porte aux épreuves parmi les musulmans. Depuis ce jour, les musulmans se sont entretués pour le pouvoir et pour ce bas monde.

Depuis lors, ces épreuves n'ont cessé d'augmenter en intensité. Et à la fin des temps, les choses empireront. Les musulmans tueront leurs dirigeants contre lesquels ils se révolteront au nom de la liberté et de la démocratie. Ils n'auront alors aucune considération pour celui qui exerce l'autorité, si bien que des troubles apparaîtront. En effet, lorsque les musulmans n'ont pas de dirigeants, le chaos s'installe parmi eux sans que nul ne puisse s'y opposer.

Allah protège en effet les musulmans des troubles et du chaos par le chef des musulmans qui est comme l'ombre d'Allah sur terre. Mais si le chef est tué, que reste-t-il ? Ces événements seront donc l'un des signes de l'Heure.

Tout commence par la critique des dirigeants musulmans qui sont dénigrés et rabaissés devant les gens. Puis les choses empireront jusqu'à l'assassinat de ces dirigeants. Voilà donc certaines des épreuves que subiront les musulmans à la fin des temps. Il n'est de changement et de force que par Allah !

Puis les musulmans rivaliseront pour obtenir les biens de ce bas monde, les uns n'hésitant pas à tuer les autres pour ces biens, chacun voulant s'en emparer au détriment des autres.

Hadith 29

D'après Abû Sa'îd Al-Khudri رضي الله عنه, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Par Celui qui tient mon âme dans Sa Main ! L'Heure ne sonnera pas avant que les bêtes féroces ne s'adressent aux hommes, que l'homme ne s'adresse au bout de son fouet et aux lacets de ses sandales, et que sa jambe ne l'informe de ce que son épouse a fait durant son absence. » Rapporté par At-Tirmidhi qui a dit : « Ce hadith est « *sahîh gharîb* », nous ne le connaissons que d'après le récit d'Al-Qâsim ibn Al-Fadl qui est fiable et digne de confiance. »¹

¹ Rapporté par At-Tirmidhi (2181).

Ce hadith décrit un autre signe précurseur de l'Heure et l'imminence de son avènement. Ce signe est que les choses qui ne parlent pas en temps normal se mettront à parler. Ainsi, le fouet et la jambe d'une personne se mettront à parler. Ceci - mais Allah le sait mieux que quiconque - aura lieu à la fin des temps peu avant l'avènement de l'Heure. Ainsi, la jambe de l'homme l'informerait de ce que son épouse fera durant son absence. Allah ﷻ a en effet pouvoir sur toute chose. De même, les bêtes féroces s'adresseront aux hommes.

Ne soyez pas étonnés par ces choses. Puisque ce hadith est rapporté de source sûre du Messager d'Allah ﷺ, il est du devoir du musulman d'y croire. Quant à la manière dont ces choses se produiront, Allah le sait mieux que quiconque. Allah, en effet, crée et produit des choses que nous ignorons. Le Très Haut dit : « **Et Il crée bien d'autres choses que vous ignorez.** »¹

Hadith 30

D'après Abû Hurayra ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « L'Heure ne sonnera pas avant que les richesses ne se multiplient et ne débordent, que l'homme ne trouve personne pour accepter son aumône légale et que l'Arabie ne retrouve sa verdure et ses rivières d'antan. » Rapporté par Muslim².

Voici d'autres signes précurseurs de l'Heure :

Premier signe : la multiplication des richesses. L'argent est une épreuve et une tentation. Et la multiplication des richesses n'est pas un bon signe, mais au contraire un mauvais signe. Le Très Haut dit : « **Vos biens et vos enfants ne sont pour vous que tentation.** »³ Par l'argent, Allah éprouve les hommes qui, en outre, s'envient les uns les autres, se fuient les uns les autres et s'entretuent pour les richesses de ce bas monde. L'argent provoque donc de grands maux.

Or, à la fin des temps, les richesses déborderont, ce qui, encore une

1 Sourate *An-Nahl*, verset 8.

2 Rapporté par Muslim (157).

3 Sourate *At-Taghâbun*, verset 15.

fois, n'est pas bon signe. Le Très Haut dit : « **Mais en vérité l'homme se montre hautain dès qu'il se croit au-dessus du besoin.** »¹ Le riche se montre généralement orgueilleux, ce qui corrompt la société.

En outre, l'argent sera si répandu qu'il n'y aura plus de pauvres susceptibles d'accepter l'aumône légale. Le Prophète ﷺ a donc dit : «...que l'homme ne trouve personne pour accepter son aumône légale ».

Deuxième signe : «...et que l'Arabie ne retrouve sa verdure et ses rivières d'antan.» La péninsule arabique est aujourd'hui désertique à l'exception de certaines de ses régions. Mais à la fin des temps, l'Arabie retrouvera sa verdure et sa végétation, ainsi que ses rivières.

Le verbe « retrouver » indique que l'Arabie fut verte et recouverte d'eau dans le passé. Puis elle perdit sa végétation et son eau se fit rare. Mais à la fin des temps, elle retrouvera sa verdure et ses fleuves d'antan.

Allah sait mieux que quiconque comment ceci se produira, mais il se peut que la pluie tombe en abondance et que la situation climatique de l'Arabie change du tout au tout. Voici donc un autre signe de l'Heure.

Hadith 31

D'après Ibn Mas'ûd ؓ, le Prophète ﷺ a dit : « Avant l'avènement de l'Heure, les gens ne salueront que certaines personnes en particulier, le commerce se développera au point que la femme aidera son mari dans ses affaires, les liens du sang seront rompus, l'écriture sera répandue, le faux témoignage se propagera et l'on refusera de témoigner de la vérité. » Rapporté par Ibn 'Abd Al-Barr².

Le Prophète ﷺ a dit : « Avant l'avènement de l'Heure, les gens ne salueront que certaines personnes en particulier... » Les salutations seront donc limitées à certaines personnes en particulier. Or, le Messager ﷺ a

1 Sourate *Al-'Alaq*, versets 6-7.

2 Rapporté par Ahmad (6/415).

dit : « **Vous n'entrerez au Paradis que lorsque vous aurez la foi et vous n'aurez véritablement la foi que lorsque vous vous aimerez les uns les autres. Voulez-vous que je vous indique une chose qui fera naître de l'amour entre vous ? Saluez-vous les uns les autres.** »¹ Il faut donc saluer le petit comme le grand, l'esclave comme l'homme libre, le pauvre comme le riche, car être salué est l'un des droits du musulman sur ses frères dans la foi.

Pourtant, certains ne saluent que des personnalités importantes ou des gens en particulier. Cette manière de faire est donc l'un des signes avant-coureurs de l'Heure.

«...le commerce se développera...» Comme nous l'avons indiqué précédemment, les gens seront tellement occupés par le commerce qu'ils en oublieront la religion. Ils amasseront ainsi tant de richesses qu'ils se montreront hautains avec les autres.

«...au point que la femme aidera son mari dans ses affaires...» Il n'est pas dans l'habitude des femmes de se consacrer au commerce. Ce sont en effet les hommes qui s'adonnent au commerce, tandis que les femmes se chargent des travaux ménagers et de l'éducation des enfants.

Mais à la fin des temps la femme s'adonnera au commerce, seule ou en association avec son mari. Or, l'on voit aujourd'hui les femmes se consacrer au commerce comme les hommes, ou plus encore, et gérer de grosses sommes d'argent, ce qui n'existait pas dans le passé. Voici donc un autre signe de l'Heure.

Le Messager d'Allah ﷺ ne parle jamais sous l'empire de ses passions. Ce qu'il a annoncé doit nécessairement se produire. Et il ne nous en a informés que pour nous mettre en garde contre ces pratiques, de sorte que le musulman s'en méfie si cela arrive de son vivant.

«...les liens du sang seront rompus...» Les gens rompent les liens de parenté à la fin des temps, car ce bas monde et ses plaisirs les détourneront de leurs proches qu'ils ne trouveront pas le temps de visiter. Ils seront en effet trop occupés par ce monde qui les accaparera jour et nuit. S'ils disposent de temps libre, ils le consacreront au repos et au sommeil. Et dès qu'ils se réveilleront, ils se hâteront vers leurs activités terrestres, sans accorder de temps à leurs proches parents.

1 Rapporté par Muslim (54).

«...l'écriture sera répandue...» Autrement dit : nombreux sont ceux qui sauront lire et écrire. Dans le passé, les lettrés étaient rares. Ces derniers apprenaient les sciences religieuses, et certains apprenaient à écrire. Dans un village, on ne trouvait qu'une seule personne sachant écrire.

Mais aujourd'hui, de nombreuses écoles ont été ouvertes en ville comme à la campagne. Chacun aujourd'hui apprend à lire et à écrire, hommes et femmes, petits et grands. Rares sont aujourd'hui les analphabètes.

Les pays rivalisent dans la lutte contre l'analphabétisme. On ne trouve plus d'illettrés. Voici donc un autre signe précurseur de l'Heure.

«...le faux témoignage se propagera...» La rivalité des hommes pour ce bas monde les poussera à faire de faux témoignages. Les gens mentiront dans leurs témoignages par appât du gain ou pour nuire à ceux qu'ils n'aiment pas. Certains feront ces faux témoignages en contrepartie d'une somme d'argent ou d'un avantage.

Or, Allah ﷻ a ordonné aux hommes de témoigner en toute connaissance. Il dit : « **Seuls pourront intercéder ceux qui, en toute connaissance, auront témoigné de la vérité.** »¹

Le faux témoignage est l'un des plus graves péchés majeurs. Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Quiconque a prononcé un faux témoignage ne pourra avancer, le Jour de la résurrection, que lorsque Allah l'aura voué à l'Enfer.** »²

Le faux témoignage, qui se propagera à la fin des temps, est un acte d'une extrême gravité. En effet, il témoigne d'un faible attachement à la religion et d'un amour démesuré pour ce bas monde. En outre, il montre à quel point l'homme est soumis à ses passions. Il n'hésite pas, en effet, à faire un faux témoignage pour soutenir ou sauver ceux qu'il aime. Quant à celui qui refuse de prononcer ce genre de témoignage, ils affirment qu'il n'y a aucun bien en lui puisqu'il ne vient pas en aide aux autres. Ils le blâment donc en affirmant qu'il s'est montré avare de son témoignage. Certains se voient donc contraints de témoigner, sans aucune connaissance des faits, seulement pour plaire à ceux qui le sollicitent ou par appât du gain, ou encore par ressentiment envers ceux contre

1 Sourate *Az-Zukhruf*, verset 86.

2 Rapporté par Ibn Mâjah (2373).

lesquels ils témoignent.

Or, le témoignage est extrêmement grave. L'homme ne doit témoigner qu'en cas de besoin et uniquement de ce dont il est informé. Et s'il est interrogé sur quelque chose dont il n'a pas connaissance, il doit affirmer : « Je ne sais pas. »

«...et l'on refusera de témoigner de la vérité.» Les gens feront de faux témoignages, tout en refusant de témoigner de la vérité. Or, Allah a interdit de dissimuler la vérité. Il dit : **« Et que nul ne dissimule ce dont il a été témoin. Car, en agissant ainsi, il obéirait à son âme pécheresse. »**¹

En effet, le témoignage permet d'établir la vérité. Les gens ont donc besoin de ce type de témoignage, un témoignage véridique et prononcé en toute connaissance.

Le Prophète ﷺ a dit : **« La preuve incombe à l'accusateur. »**² « La preuve » désigne ici les témoins. Mais si les gens dissimulent la vérité en refusant de témoigner, d'autres feront de faux témoignages. Car le témoignage est indispensable. Celui qui connaît la vérité et refuse malgré cela de témoigner ouvre la porte aux faux témoignages.

Le faux témoignage est donc d'une extrême gravité pour les musulmans car, par lui, certains sont lésés et privés de leurs droits. Surtout si ces derniers ne trouvent personne pour témoigner en leur faveur. Certains refusent en effet de témoigner de la vérité, soit par crainte, soit par appât du gain, en échange par exemple d'une contrepartie financière, soit par insouciance, soit par ressentiment.

Or, il est nécessaire de témoigner de la vérité afin que chacun obtienne ses droits. Le musulman est donc tenu de témoigner honnêtement lorsqu'il est sollicité. **« Et que nul ne dissimule ce dont il a été témoin. »**³ Or, à la fin des temps, les gens dissimuleront la vérité et refuseront d'en témoigner, tandis que les faux témoignages seront légions.

1 Sourate *Al-Baqara*, verset 283.

2 Rapporté par At-Tirmidhi (1342).

3 Sourate *Al-Baqara*, verset 283.

Hadith 32

Ibn Faḍāla rapporte, d'après Al-Ḥasan ؓ, que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « L'Heure ne sonnera pas avant que la science ne soit retirée, que les richesses ne débordent, que l'écriture ne se répande et que le commerce ne se développe. »

Al-Ḥasan ؓ fit ce commentaire : « Il fut un temps où l'on parlait du commerçant de telle tribu ou de l'écrivain de telle tribu. Car on ne comptait dans chaque tribu qu'un seul négociant ou un seul homme capable d'écrire. » Rapporté par Ibn Al-Mubârak¹.

Le Prophète ﷺ a dit : « L'Heure ne sonnera pas avant que la science ne soit retirée... » La science sera retirée et l'ignorance se répandra. A la fin des temps, les savants se feront rares, tandis que les lecteurs (*Al-Qurrâ'*) seront nombreux, de même que ceux qui prétendront détenir la science alors qu'ils se seront instruits eux-mêmes. Les vrais érudits, ayant une bonne compréhension de la religion, seront peu nombreux, voire inexistantes.

A la fin des temps donc, les lecteurs seront en grand nombre, comme l'indique ce hadith : « **Les lecteurs seront nombreux et les savants rares.** »²

Les lecteurs sont peu utiles. Il est vrai qu'ils mémorisent le Coran et lisent les livres, mais la science ne se limite pas à cela.

La science représente avant tout la capacité à comprendre la religion d'Allah ﷻ. La science est donc cette sagesse qu'Allah accorde à qui Il veut. Rares sont ceux qui détiendront cette science à la fin des temps où « **les lecteurs seront nombreux et les savants rares** ».

«...que les richesses ne débordent...», paroles qui, comme nous l'avons montré, signifient que les richesses se multiplieront.

«...que l'écriture ne se répande...», comme nous l'avons montré

1 Rapporté par An-Nasâï (4456).

2 Rapporté par At-Ṭabarâni dans *Al-Awsaṭ* (3/319).

auparavant.

«...et que le commerce ne se développe », comme nous l'avons expliqué.

Quant aux paroles d'Al-Hasan ؓ : « Il fut un temps où l'on parlait du commerçant de telle tribu ou de l'écrivain de telle tribu. Car on ne comptait dans chaque tribu qu'un seul négociant ou un seul homme capable d'écrire », elles signifient que dans le passé les commerçants et les richesses étaient rares, ce qui était un bien pour les gens qui ne se laissaient pas détourner de leur religion par des considérations matérielles.

Cela ne signifie pas que le commerce doit disparaître totalement. Car les gens ont besoin de commerce et de négociants. Mais le commerce doit être réservé à une infime partie de la population, selon les besoins des gens.

De même, rares étaient ceux qui savaient lire et écrire. Nous avons nous-mêmes connu cette époque où l'on ne trouvait dans certaines régions qu'un homme lettré vers lequel les gens se déplaçaient, parfois de longues heures, afin qu'il leur écrive des lettres ou leur rédige des documents administratifs.

Mais à notre époque - comme indiqué précédemment - l'écriture s'est répandue au point qu'aujourd'hui chacun sait écrire et que rares sont les analphabètes. Chacun sait lire et écrire : les hommes et les femmes, les grands et les petits. Voilà un autre signe de l'Heure.

Hadith 33

Mu'âwiya ؓ rapporte avoir entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « Voici certains signes de l'Heure : la science se fera rare, l'ignorance se répandra, le péché de la chair se propagera, les femmes seront nombreuses et les hommes rares, au point qu'un seul homme prendra en charge cinquante femmes. » Rapporté par Al-Bukhâri¹.

1 Rapporté par Al-Bukhâri (81), d'après Anas ibn Mâlik ؓ.

Le Prophète ﷺ a dit : « la science se fera rare... » Allah soit loué, la science ne disparaîtra pas totalement, mais elle se fera rare, alors que les sciences religieuses étaient avant cela répandues parmi les musulmans et recherchées par eux. Aujourd'hui, les étudiants en sciences religieuses sont encore nombreux, de même que les universités dont ils sont diplômés, mais on n'y trouve pas de savants. Ils sortent de ces facultés avec les plus hauts diplômes, mais sont incapables de répondre à la plus simple question sans se tromper. Rares sont ceux qui se consacrent sincèrement à l'apprentissage de la religion. Rares sont les véritables savants, bien que ceux qui étudient la religion et les diplômés en sciences religieuses soient nombreux. Ceci est un signe de l'avènement de l'Heure. Ils étudient la religion et obtiennent des diplômes élevés, mais n'ont pas une bonne compréhension de l'islam. Cette compréhension de la religion est rare aujourd'hui, et le sera encore plus à la fin des temps. Nous n'affirmons pas que la science religieuse disparaîtra entièrement, mais qu'elle deviendra très rare.

«...l'ignorance se répandra...» Car lorsque la science se fait rare, l'ignorance se généralise. Et à l'inverse, si la science se propage, l'ignorance devient rare.

«...le péché de la chair se propagera...», ce qui est une calamité. Mais quelles sont les causes de la propagation de la fornication ? Chacun sait que la fornication est interdite. Mais pour quelle raison se propage-t-elle dans la société ? En raison de la liberté qui est donnée aux femmes et de la mixité au travail que réclament certains aujourd'hui. Pourtant cette liberté et cette mixité sont la porte ouverte à la multiplication du péché de la chair. En effet, les gens - hommes et femmes - ont des désirs. Si donc les femmes sortent de chez elles parfumées et dévoilent leurs charmes dans les marchés ou sur les lieux de travail, alors par l'action de Satan et la mixité aidant, les uns succomberont à la tentation des autres.

Si en revanche les femmes sont encadrées et se soumettent à certaines règles, les hommes seront à l'abri de la tentation. Mais si les femmes sont laissées libres d'agir comme elles le désirent et entendent l'appel à la « libération de la femme » lancé par les êtres malfaisants, alors le vice se répandra. Ils parlent de libération de la femme alors qu'il s'agit de la pire des servitudes, puisqu'ils attendent d'elles qu'elles se soumettent à leurs désirs. Qu'Allah nous en préserve. La véritable libération est celle du

péché, par l'obéissance à Allah ﷻ.

Lorsque donc toute liberté sera donnée à la femme à la fin des temps, le péché de la chair se propagera, en particulier si celle-ci dévoile ses charmes et se mélange aux hommes. Lorsque la femme pourra aller et venir comme elle l'entend et disposera d'une voiture, le mal se répandra. Et si elle demeure chez elle, le mal lui viendra par les moyens de communication modernes. C'est à ce moment-là que la fornication se propagera dans la société. Qu'Allah nous en garde.

Allah ﷻ dit : « **Ne vous approchez pas du péché de la chair.** »¹ Allah n'a pas dit : « Ne commettez pas le péché de la chair », mais Il a dit : « **Ne vous approchez pas du péché de la chair.** » Ce n'est donc pas seulement la fornication qui est interdite, mais aussi tout ce qui conduit à ce péché, comme la mixité, l'exposition des charmes de la femme, ou encore la liberté donnée à la femme d'agir comme elle l'entend. En outre, le Prophète ﷺ a dit : « **Il n'est pas permis à une femme qui croit en Allah et au Jour dernier d'effectuer un voyage d'un jour et d'une nuit sans être accompagnée de son mari ou d'un homme avec lequel le mariage lui est interdit.** »²

Certains objectent : « Pourquoi ne faites-vous pas confiance aux femmes ? Pourquoi dites-vous qu'elles ont besoin d'un Mahram ? » Ils ajoutent que la femme est digne de confiance et libre de voyager sans Mahram. Ils veulent en réalité ouvrir toutes les portes conduisant à la fornication. Ils prétendent même que la règle qui veut que « ce qui conduit à l'interdit est en soi interdit », si bien qu'il faut fermer toutes les voies menant au péché, n'a aucun fondement en islam et remet en cause les libertés individuelles. Pourtant, les savants de l'islam acceptent unanimement cette règle établie par le Coran et la Sunna. Ces individus veulent en réalité laisser la voie libre au péché de la chair. Mais lorsque cette voie sera libre, nul doute que les gens l'emprunteront. Qu'Allah nous en préserve.

«...les femmes seront nombreuses et les hommes rares...» Voici un autre signe de l'Heure qui s'explique - mais Allah le sait mieux que quiconque - par le fait que les hommes sont exposés à des dangers et



1 Sourate *Al-Isrâ'*, verset 32.

2 Rapporté par Al-Bukhâri (1088) et Muslim (1339).

tués à la guerre. Les femmes en effet ne participent pas aux combats et n'ont pas la capacité de faire la guerre. Les hommes tomberont donc en grand nombre à la guerre ce qui explique leur faible nombre par rapport aux femmes.

«...au point qu'un seul homme prendra en charge cinquante femmes.» Cette supériorité numérique de la femme peut également s'expliquer par le fait que les filles naîtront en plus grand nombre que les garçons, ajouté au fait, comme nous l'avons montré, que les hommes sont plus sujets aux accidents mortels, sur la route ou au travail, que les femmes, et sont tués à la guerre. La supériorité numérique des femmes par rapport aux hommes est donc un autre signe de l'Heure.

Hadith 34

Abû Mûsâ Al-Ach'ari  rapporte ces paroles du Prophète  : « Il viendra un temps où l'homme cherchera à qui donner son aumône en or, mais ne trouvera personne pour l'accepter, et un seul homme sera suivi par quarante femmes tellement les hommes seront rares et les femmes nombreuses. » Rapporté par Muslim¹.

Ce hadith renferme deux signes de l'Heure déjà mentionnés dans les hadiths précédents.

Premier signe : la multiplication des richesses à la fin des temps, au point qu'un homme ne trouvera personne pour accepter son aumône légale en or. En effet, les richesses déborderont à tel point que nul n'aura besoin de l'aumône des autres.

L'argent est une épreuve et une tentation. Le Très Haut dit : « **Vos biens et vos enfants ne sont pour vous que tentation.** »² La multiplication des richesses fera donc partie des épreuves de la fin des temps.

Second signe : la supériorité numérique des femmes par rapport aux hommes, qui constituera également une épreuve.

1 Rapporté par Al-Bukhâri (1414) et Muslim (1012).

2 Sourate *At-Taghâbun*, verset 15.

La rareté des hommes s'explique par le fait que ces derniers seront tués dans des guerres meurtrières, de même qu'ils sont plus souvent victimes d'accidents mortels, notamment sur la route. Mais Allah en connaît mieux que quiconque la raison. Quant aux femmes, elles n'affrontent pas de dangers, notamment en voyage, puisqu'elles demeurent généralement dans leurs foyers. En outre, elles exercent rarement un métier et ne participent pas aux guerres.

Viendra donc un temps où les hommes seront rares et les femmes nombreuses. Ces dernières auront pourtant besoin d'hommes qui les prennent en charge, car la femme ne peut être totalement indépendante. Un certain nombre de femmes cherchera donc la protection d'un seul homme qui les prendra en charge.

Hadith 35

'Abdullah ibn 'Amr رضي الله عنه rapporte avoir entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « Allah ne fera pas disparaître la science religieuse qu'Il vous a accordée en l'extirpant de vos cœurs, mais en faisant disparaître les savants avec leur science. Il ne restera alors que des ignorants qui répondront aux questions qui leur seront posées en se fondant sur leur simple opinion, s'égarant eux-mêmes et égarant les autres. » Rapporté par Al-Bukhârî¹.

A la fin des temps, les gens seront donc éprouvés par la disparition de la science. Ce n'est pas la science elle-même qui sera retirée aux hommes, mais les savants qui disparaîtront progressivement avec leur science.

Or, les gens ont besoin de personnes pour répondre à leurs interrogations. Où iront-ils ? Ils se tourneront vers les ignorants. Ces derniers auront étudié et mémorisé, mais cela ne fera pas d'eux des savants pour autant. Il leur manquera en effet cette compréhension de la religion qui caractérise les véritables savants.

¹ Rapporté par Al-Bukhârî (7307).

Ils auront en effet puisé leur science, non pas auprès des savants, mais dans les livres sans comprendre le sens de ce qu'ils auront lu ou en le comprenant de façon erronée.

Ils émettront alors des avis juridiques - des fatwas - sans aucune connaissance avec pour conséquence de s'égarer eux-mêmes et d'égarer ceux venus les consulter. Car seul celui qui remplit certaines conditions peut émettre des fatwas : être un savant, craindre Allah et avoir des scrupules. Or, tout ceci disparaîtra - ou deviendra rare - à la fin des temps. D'ailleurs, on constate déjà cela à notre époque où les savants sont rares. Quant aux lecteurs et aux hommes cultivés, ils sont nombreux, de même que ceux qu'ils appellent les « penseurs ». Mais tous ces gens n'ont pas une bonne compréhension de la religion d'Allah, ils n'ont pas de « *Fiqh* » qui consiste à connaître les jugements de l'islam en se fondant sur les preuves.

Hadith 36

Salâma bint Al-Hurr, la sœur de Kharacha ibn Al-Hurr Al-Fazâri, rapporte avoir entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « Au nombre des signes avant-coureurs de l'Heure, il y a le fait que les fidèles chercheront en vain un imam pour diriger la prière en commun. » Rapporté par Abû Dâwûd¹.

Voici l'une des conséquences de la disparition progressive de la science : les fidèles ne trouveront pas d'imam en mesure de diriger la prière dans leur mosquée, en raison de la rareté, à la fin des temps, des lecteurs maîtrisant la récitation du Coran. Voilà donc une autre épreuve et une calamité pour les musulmans.

Mais aujourd'hui - Allah soit loué - les écoles coraniques existent en nombre, de même que les lecteurs du Coran, ce qui est un bon signe. Mais viendra un temps où ces gens manqueront et rares seront ceux qui se consacreront à l'apprentissage et à la mémorisation du Coran.

¹ Rapporté par Abû Dâwûd (581).

Hadith 37

Yazīd ibn Hārūn rapporte, d'après 'Abd Al-Malik ibn Qudāma, d'après Al-Maqburi, d'après Abū Hurayra ؓ, que le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Viendront des années trompeuses où le menteur sera cru et le véridique traité de menteur, où l'on fera confiance au traître et l'on doutera de la probité de l'homme loyal. Et le Ruwaybiḍa prendra la parole. » « Qu'est-ce que le Ruwaybiḍa ? » Demanda-t-on. Il répondit : « Un homme sans importance qui s'occupera des affaires publiques. »¹

Viendra un temps où l'on fera confiance au traître et l'on doutera de la probité de l'homme loyal, et ce, en raison de l'égarement des gens qui suivront leurs passions et se détourneront de leur religion. La probité et la parole de l'homme honnête seront mises en doute.

Voyez ce qu'affirment aujourd'hui les journalistes au sujet des hommes de science, y compris des savants morts, auxquels ils prêtent tous les torts et auxquels ils attribuent tous les maux. Dans le même temps, ils honorent les ignorants qu'ils appellent les « penseurs ». Selon eux, seuls ces prétendus « penseurs » comprennent les choses, tandis que les savants seraient déconnectés de la réalité et ne comprendraient pas le monde dans lequel ils vivent. Cette idée selon laquelle seuls les « penseurs », les écrivains et les lecteurs saisissent la réalité des choses est en vogue en ce moment, comme chacun sait.

Le Prophète ﷺ a dit : « Et le Ruwaybiḍa prendra la parole. » Le « Ruwaybiḍa » est le gardien de moutons.

Interrogé sur ce qu'était ce « Ruwaybiḍa », le Messenger d'Allah ﷺ répondit : « Un homme sans importance qui s'occupera des affaires publiques. » Les affaires publiques doivent être confiées aux hommes de science qui ont une compréhension saine des choses. Le Très Haut dit : « **Lorsque leur parvient une nouvelle rassurante ou, au contraire,**

¹ Rapporté par Ibn Mājah (4036).

inquiétante, ils s'empressent de la propager plutôt que de la soumettre au Messager et à ceux qui détiennent l'autorité. »¹ « Ceux qui détiennent l'autorité » sont les savants et les dirigeants musulmans.

Les savants détiennent l'autorité religieuse, tandis que les dirigeants exercent l'autorité politique. Voici ceux auxquels doivent être confiées les affaires des musulmans : les savants et les dirigeants. Aux savants sont confiées les affaires religieuses et les fatwas, tandis qu'aux dirigeants sont confiées les affaires politiques qu'ils connaissent mieux que quiconque.

Or, des gens qui ne sont ni savants, ni dirigeants, et qui n'ont aucune notoriété, se mettent à parler des affaires publiques. Si par exemple, une affaire se produit, ils se mettent à l'analyser, alors qu'ils n'ont aucune autorité pour le faire. Ce genre d'attitude, qui conduit à l'anarchie, apparaît clairement aujourd'hui.

Les affaires publiques doivent être confiées aux savants et aux politiques, non pas aux individus qui n'ont aucune autorité pour s'immiscer dans ces affaires.

Or, aujourd'hui, nombreux sont ces individus sans autorité et sans importance qui abordent des questions capitales et donnent leur avis sur des événements gravissimes qui, s'ils s'étaient produits du temps de 'Umar رضي الله عنه, l'aurait conduit à rassembler et consulter les émigrés et les Ansars avant de prendre une décision. Mais aujourd'hui, chacun veut donner son avis ou proposer son analyse, ce qui conduit à l'anarchie. Il n'est de changement et de force que par Allah !

Hadith 38

Dans le fameux hadith de Gabriel, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Lorsque l'esclave donnera naissance à sa maîtresse, et que tu verras les va-nu-pieds, dénudés, sans le sou, gardiens de moutons, rivaliser dans la hauteur des constructions. » Rapporté par Muslim².

1 Sourate *An-Nisâ'*, verset 83.

2 Rapporté par Muslim (8).

Ce hadith rapporté par ‘Umar ibn Al-Khattāb ؓ est connu sous le nom de « hadīth jibrīl » ou « hadith Gabriel ». Il débute ainsi : **« Alors que nous étions un jour assis en compagnie du Messager d’Allah ﷺ se présenta à nous un homme portant des vêtements extrêmement blancs, les cheveux très noirs »,** c’est-à-dire, un homme d’une belle apparence, **« ne présentant aucune trace de voyage »,** puisque ces vêtements étaient blancs, tandis que les vêtements du voyageur se salissent généralement.

« Pourtant, aucun d’entre nous ne le connaissait. » Or, les gens de la ville sont connus de tous. D’où vient donc cet homme ? S’il était de la ville, les gens le connaîtraient, et s’il s’agissait d’un voyageur, des traces de voyage seraient visibles sur ses vêtements. Chose étrange !

« Il s’assit près du Prophète ses genoux contre ceux du Messager d’Allah et la paume de ses mains sur ses cuisses ». Voici l’attitude que devrait avoir tout étudiant en religion avec son maître ou celui qu’il interroge. En agissant ainsi, l’homme voulut enseigner aux compagnons comment se comporter avec celui qui leur prodigue ses enseignements.

Puis l’homme dit : **« Muḥammad ! « Parle-moi de l’islam. » Il répondit : « L’islam consiste à témoigner qu’il n’y a de divinité en droit d’être adorée qu’Allah et que Muḥammad est le Messager d’Allah, à accomplir la prière rituelle, à s’acquitter de l’aumône légale, à jeûner le mois de Ramadan et à accomplir le pèlerinage au Sanctuaire pour celui qui en a les moyens. »** Le Prophète ﷺ énuméra ici les cinq piliers de l’islam.

L’homme dit : **« Tu dis vrai. »** Nous fûmes surpris de son acquiescement, car c’est lui qui avait posé la question. Les compagnons sont une nouvelle fois surpris : comment cet homme peut-il interroger le Prophète ﷺ puis dire : **« Tu dis vrai »** ? Car, généralement, celui qui pose une question n’en connaît pas la réponse. Or, cet homme connaissait la réponse à sa question comme l’indiquent ces paroles : **« Tu dis vrai. »**

L’homme poursuivit : **« Parle-moi de la foi. »** Il dit : **« Il s’agit de croire en Allah, Ses anges, Ses Livres, Ses Messagers, au Jour dernier et de croire au destin, que ses conséquences soient favorables ou défavorables. »** Il dit : **« Tu dis vrai. »** L’homme ajouta : **« Parle-moi de l’excellence. »** Il répondit : **« C’est le fait**

d'adorer Allah comme si tu Le voyais, car si toi tu ne Le vois pas, Lui te voit. » Autrement dit : cette excellence consiste à croire avec certitude en Allah ﷻ et à Le connaître.

Le Prophète ﷺ a dit ici : « **comme si tu Le voyais** ». Or, Allah ne peut être vu ici-bas. Mais la science et les textes qui te sont parvenus du Coran et de la Sunna font que tu crois en Lui comme si Tu le voyais de tes propres yeux. Et si tu ne Le vois pas, alors adore-Le en te souvenant que Lui te voit. Si tu ne peux atteindre ce niveau de foi qui te permet de voir Allah, alors sache que Lui t'observe. Crains-Le donc.

Il ajouta : « Parle-moi de l'Heure. » Or, Allah seul connaît l'Heure. Le Messenger d'Allah ﷺ ne connaissait pas le jour de son avènement. Il répondit donc : « **Celui qui est interrogé n'en est pas mieux informé que celui qui pose la question.** » Autrement dit : toi et moi sommes pareillement ignorants sur cette question. Ni les anges, ni les Messagers, ne savent quand sonnera l'Heure qui fait partie des mystères que seul Allah connaît.

Il répondit donc : « **Celui qui est interrogé** », c'est-à-dire, Muḥammad ﷺ, « **n'en est pas mieux informé que celui qui pose la question** », c'est-à-dire, l'ange Gabriel. L'homme poursuivit : « **Indique-moi ses signes précurseurs** », c'est-à-dire, les signes avant-coureurs de l'Heure. Le Messenger d'Allah ﷺ mentionna deux signes :

Premier signe : « Lorsque l'esclave donnera naissance à sa maîtresse ». Or, la fille est-elle la maîtresse de sa mère ?! Ceci se produira à la fin des temps. Mais que signifient ces paroles ?

Selon certains, cela signifie que les parents, à la fin des temps, seront maltraités par leurs enfants, au point que la fille se comportera avec sa mère comme le maître avec son esclave. Or, aujourd'hui déjà, l'on voit clairement comment certains enfants traitent leurs parents avec mépris et dureté, comme s'ils étaient leurs maîtres.

Selon d'autres, toutefois, ces paroles sont à prendre au sens propre. Elles signifient qu'à la fin des temps, les concubines esclaves se multiplieront. L'esclave donnera alors à son maître une fille qui sera libre, puisque née d'un père libre, tandis que sa mère restera esclave. Tel est donc le sens des paroles : « **Lorsque l'esclave donnera naissance à sa maîtresse** ».

Lorsqu'il eut fini, l'homme se leva et quitta les lieux. Le Messager d'Allah ﷺ ordonna alors à ses compagnons de partir à sa recherche. Mais nul ne trouva trace de lui, ce qui fut une nouvelle surprise pour les compagnons.

Le Messager d'Allah ﷺ dit alors : **« C'est Gabriel, venu vous enseigner votre religion. »**

Les anges prennent parfois apparence humaine. Car les hommes ne pourraient supporter de les voir sous leur véritable apparence. Si un ange se présentait aux gens sous sa véritable apparence, ceux-ci seraient terrorisés. Les anges prennent donc l'apparence d'hommes qui leur parlent et auxquels ils parlent. Le Très Haut dit : **« Si Nous avions envoyé un ange, Nous lui aurions donné forme humaine. »**¹

Les hommes ne peuvent s'adresser à des anges, ni s'asseoir avec eux. Le Messager d'Allah ﷺ lui-même n'a vu l'ange Gabriel ﷺ sous sa véritable apparence qu'à deux reprises :

La première fois lorsque, affligé par la réaction de son peuple, il quitta la Mecque sans savoir quelle direction il prenait. Il entendit alors un bruit venant du ciel. Levant la tête, il vit l'ange Gabriel ﷺ dont les ailes remplissaient l'horizon. Gabriel s'adressa alors à lui en ces termes : « Muḥammad ! Voici l'ange des montagnes qui attend ton ordre pour les écraser entre les deux montagnes de la Mecque. » Mais le Prophète ﷺ répondit : **« Je préfère, au contraire, patienter en espérant qu'Allah leur accordera une postérité qui adorera Allah. »** Cet épisode témoigne de la longanimité du Messager d'Allah ﷺ.

La seconde fois, il vit l'ange Gabriel à proximité du Lotus de la limite (*Sidrat Al-Muntabâ*), et ce, la nuit où il fut élevé au ciel. Le Très Haut dit : **« Il l'a pourtant vu une autre fois. »**²

Il le vit donc une première fois, comme en témoigne ce verset : **« Il a distinctement vu l'archange à l'horizon. »**³

Puis une seconde fois, décrite dans la sourate *An-Najm* : **« Il l'a pourtant vu une autre fois, à proximité du Lotus de la limite. »**⁴ Et

1 Sourate *Al-An'âm*, verset 9.

2 Sourate *An-Najm*, verset 13.

3 Sourate *At-Takwîr*, verset 23.

4 Sourate *An-Najm*, versets 13-14.

ce, lorsqu'il fut élevé au Ciel en compagnie de l'ange Gabriel.

De ce hadith, on peut tirer certains enseignements :

Premier enseignement : la méthode des questions-réponses est particulièrement efficace pour frapper les esprits et faire passer un message. L'enseignant pose une question à l'étudiant qui ne peut y répondre. L'enseignant lui donne alors la réponse qu'il gardera ainsi en mémoire, comme le fit l'ange Gabriel ﷺ avec les compagnons. Le Prophète ﷺ a dit : « **C'est Gabriel, venu vous enseigner votre religion.** » Comment est-il venu leur enseigner l'islam ? Par la méthode des questions-réponses.

Deuxième enseignement : la religion a trois niveaux :

Le premier niveau est **l'islam**, qui est le plus vaste des niveaux, suivi de **la foi**, suivi de **l'excellence**, qui est le niveau le plus élevé.

Troisième enseignement : lorsque celui qui est interrogé ne connaît pas la réponse, il ne doit pas s'engager, mais dire : « Allah et Son Messager le savent mieux que quiconque » ou « Allah le sait mieux que quiconque ». Il ne doit pas s'engager dans un domaine qu'il ne connaît pas et dans des conjectures.

Or, celui qui est aujourd'hui interrogé répond immédiatement, que sa réponse soit juste ou erronée. Plutôt que de refuser, par scrupule, de répondre, il se hâte de donner une réponse ou un jugement, de crainte de reconnaître qu'il ignore la réponse.

Le Prophète ﷺ a donc mentionné dans ce hadith deux signes précurseurs de l'Heure :

Premier signe : « **Lorsque l'esclave donnera naissance à sa maîtresse** », que nous avons étudié.

Second signe : « **...et que tu verras les va-nu-pieds, dénudés, sans le sou, gardiens de moutons, rivaliser dans la hauteur des constructions.** »

Les Bédouins, qui ont l'habitude de vivre sous des tentes et de se déplacer d'un lieu à un autre, quitteront le désert pour s'installer dans les villes. Ils amasseront alors des richesses et construiront des immeubles.

« **...rivaliser dans la hauteur des constructions.** » Certains construiront des immeubles de vingt étages, d'autres de trente, d'autres encore des gratte-ciel. Voilà un autre signe de l'Heure visible déjà aujourd'hui comme vous pouvez le constater.

Hadith 39

Selon 'Ali ibn Abî Tâlib ؑ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Lorsque quinze pratiques se répandront dans ma nation, les épreuves s'abattront sur elle. » Quelqu'un demanda : « Quelles sont ces épreuves, Messenger d'Allah ? » Il répondit : « Lorsque les musulmans s'empareront des biens publics, lorsqu'ils profiteront de la confiance placée en eux, lorsqu'ils considéreront l'aumône légale comme un impôt, lorsque l'homme obéira à son épouse et désobéira à sa mère, lorsqu'il traitera son ami avec bonté et son père avec dureté, lorsque les gens élèveront la voix dans les mosquées, lorsque le plus vil d'entre eux deviendra leur chef, lorsque l'homme ne sera honoré que pour se mettre à l'abri de son mal, lorsque l'alcool sera consommé, la soie sera portée et les chansons et la musique seront écoutées, lorsque les dernières générations de musulmans maudiront les premières, alors qu'ils attendent à ce moment-là un vent rouge, ou d'être engloutis ou encore d'être métamorphosés. »

Rapporté par At-Tirmidhi qui a dit : « Il est *Gharîb*, et dans sa chaîne se trouve Al-Faraj ibn Faḍāla, considéré comme peu fiable en raison de la faiblesse de sa mémoire. » At-Tirmidhi le rapporte également d'après Abû Hurayra ؓ avec ce commentaire : « Il est *Gharîb*, nous ne le connaissons que selon cette chaîne de narrateurs. »¹

Le Prophète ﷺ a dit : « Lorsque les musulmans s'empareront des biens publics... » L'expression les « biens publics » désigne ici les biens de l'Etat. Quant au verbe « s'empareront », il signifie qu'ils rivaliseront pour les obtenir et les prendront sans droit, sans l'autorisation de l'Etat et sans craindre Allah ﷻ. Ils les prendront par ruse et tricherie.

Le Très Haut dit : «...afin que ces richesses ne se retrouvent pas

¹ Rapporté par At-Tirmidhi (2210).

exclusivement en possession des nantis. »¹

Aujourd'hui, les gens rivalisent entre eux pour s'emparer frauduleusement des biens publics. Or, ces biens ne leur sont pas licites. Seul est licite l'argent obtenu en contrepartie d'un travail accompli par les employés de l'Etat ou celui accordé à certaines catégories de la population par l'Etat. Quant à ceux qui trichent, volent et rusent pour obtenir ces biens, ils commettent un péché.

«...lorsqu'ils profiteront de la confiance placée en eux...» Certains individus occupent une fonction, non pas pour s'acquitter de la tâche qui leur a été confiée, mais pour en tirer des profits et des avantages par toutes sortes de manœuvres. Pourtant, ceux qui leur ont accordé ce poste ont placé leur confiance en eux. Ils doivent donc être à la hauteur de cette confiance et ne pas en profiter pour gagner de l'argent, en plus de leur salaire.

Mais certains se réjouissent lorsqu'ils obtiennent un poste, car ils pensent pouvoir ainsi piller les gens et les biens de l'Etat.

Autre exemple : certains se réjouissent lorsqu'ils se voient confier un objet, pensant pouvoir en tirer profit, alors qu'Allah ﷻ a loué : « **ceux qui ne trompent jamais la confiance placée en eux** »². En outre, le Très Haut dit : « **Allah vous ordonne de restituer les dépôts à leurs ayants droit.** »³

Il ne fait aucun doute que celui qui accepte un dépôt doit le faire, non pas pour en profiter, mais pour le conserver et le préserver, puis le restituer à son propriétaire lorsque celui-ci le réclamera. Quant à l'utiliser sans autorisation, cela est interdit.

«...lorsqu'ils considéreront l'aumône légale comme un impôt...» L'aumône est un moyen de se rapprocher d'Allah ﷻ et un acte d'obéissance au Seigneur. En outre, l'aumône légale est un moyen pour le musulman de purifier ses biens et son âme. Le Très Haut dit : « **Prélève sur leurs biens une aumône propre à les purifier de leurs péchés et à les rendre plus vertueux.** »⁴

1 Sourate *Al-Hachr*, verset 7.

2 Sourate *Al-Mu'minûn*, verset 8.

3 Sourate *An-Nisâ'*, verset 58.

4 Sourate *At-Tamba*, verset 103.

L'aumône légale purifie donc le musulman et ses biens. Ce dernier doit s'en acquitter comme un acte d'adoration et un moyen de se rapprocher d'Allah. En outre, l'aumône légale est l'un des piliers de l'islam, le troisième pilier après la prière à laquelle elle est d'ailleurs souvent associée dans le Coran notamment.

Le croyant doit donc verser l'aumône comme un acte d'adoration et d'obéissance, et s'en acquitter pour plaire à Allah et dans l'espoir d'en être récompensé.

Quant à l'hypocrite, il considère l'aumône comme un impôt qu'on l'obligerait à verser. Le Très Haut dit : **« Certains Bédouins considèrent leurs dépenses pour la cause d'Allah comme une contribution versée en pure perte. »**¹ Telle est donc l'attitude de l'hypocrite. Qu'Allah nous en préserve !

«...lorsque l'homme obéira à son épouse et désobéira à sa mère...»
C'est pourtant le contraire que l'homme devrait faire : obéir à sa mère et désobéir à son épouse. Si sa mère et sa femme se disputent, il ne doit pas se mettre du côté de son épouse et chercher à plaire à cette dernière tout en provoquant la colère de sa mère. Ce comportement, pourtant interdit, sera répandu à la fin des temps où les hommes obéiront à leurs épouses et désobéiront à leurs mères.

«...lorsqu'il traitera son ami avec bonté et son père avec dureté...»
Certains ne sont heureux qu'en compagnie de leurs amis. Mais dès qu'ils se retrouvent avec leurs père et mère, on les voit le visage renfrogné et on les entend s'adresser à leurs parents avec dureté.

«...lorsque les gens élèveront la voix dans les mosquées...» Les mosquées doivent être respectées, car elles n'ont été construites que pour se souvenir d'Allah et mentionner Son nom. Les fidèles doivent donc éviter tout mauvais comportement dans les mosquées. Mais que signifie : « éléver la voix » ? Allah le sait mieux que quiconque, mais il me semble que cette expression désigne les haut-parleurs utilisés aujourd'hui dans les mosquées et qui déconcentrent les fidèles qui prient dans les mosquées avoisinantes ou dans leurs maisons. Or, l'imam ne doit se faire entendre que des fidèles qui prient derrière lui, dans la même mosquée que lui. Quant à ces haut-parleurs qui diffusent la prière à l'extérieur de la

¹ Sourate *At-Tamba*, verset 98.

mosquée, ils importunent les gens, les autres mosquées, ceux qui dorment ou les malades dans leurs maisons. Pourtant, rien ne justifie la présence de ces haut-parleurs. C'est en tout cas notre avis. Mais Allah sait mieux que quiconque si nous avons raison.

Ces haut-parleurs n'existaient pas dans le passé où l'imam n'était entendu que des fidèles présents dans la mosquée.

«...lorsque le plus vil d'entre eux deviendra leur chef...» L'autorité est généralement confiée à l'homme le plus noble, le plus sensé et celui dont la lignée est la plus haute. L'autorité rime généralement avec grandeur d'âme, bravoure et lucidité. Mais à la fin des temps, les choses s'inverseront. Nous avons montré précédemment qu'à la fin des temps l'homme « sans importance s'occupera des affaires publiques ». Eh bien, celui-ci se verra même confier l'autorité alors qu'il sera l'homme le plus vil parmi les siens. Ceci est sans aucun doute un mauvais signe. Car l'homme vil ne peut prendre que de mauvaises décisions. Il ne convient donc pas pour exercer une quelconque autorité.

«...lorsque l'homme ne sera honoré que pour se mettre à l'abri de son mal...» L'homme se mettra à insulter, à dénigrer ou à médire, obligeant les gens à l'honorer pour se mettre à l'abri de sa malveillance et le faire taire.

Or, il n'est pas permis d'insulter, de médire ou de dénigrer. Mais que feront les gens à ce moment-là ? Ils lui donneront de l'argent pour se préserver de son mal et le faire taire. Voici l'un des signes de l'Heure.

«...lorsque l'alcool sera consommé...» et, pire encore, les drogues. Qu'Allah nous en préserve. La propagation de ces vices et de ces maux fait partie des signes précurseurs de l'Heure.

«...la soie sera portée...» La soie est interdite aux hommes, autorisée aux femmes. Mais à la fin des temps, les hommes la porteront par amour pour le luxe et le bien-être.

«...et les chansons et la musique seront écoutées...» C'est une calamité. Dans le passé, les gens chargeaient leurs femmes esclaves de chanter pour eux, ce qui est interdit. Mais aujourd'hui, plus besoin d'esclaves. Il suffit d'avoir une radio ou une télévision pour écouter des chansons ou de la musique.

A la fin des temps, les chansons et la musique seront répandues. Tout

ceci existe d'ailleurs déjà : les enregistreurs, les radios, les télévisions satellitaires. Il n'est de changement et de force que par Allah !

«...lorsque les dernières générations de musulmans maudiront les premières...» Les musulmans n'auront plus de respect et de considération pour les premières générations, pour les vertueux compagnons, la génération qui leur succédera immédiatement et la génération suivante.

Certains affirment aujourd'hui que les premiers musulmans sont des hommes comme nous, sans mérite particulier. D'autres n'hésitent pas à les dénigrer, à les traiter d'ignorants ou à relever leurs prétendues fautes. Les compagnons eux-mêmes ne jouissent pas de la considération de ces gens, les journalistes notamment.

Quant aux chiïtes, leur animosité envers les compagnons - voire envers le Messager d'Allah ﷺ - est bien connue. Ils insultent et maudissent les compagnons, à commencer par Abû Bakr ؓ et 'Umar ؓ qu'ils appellent les deux idoles de Quraych. Mais pourquoi tant de haine ? En raison de leur haine pour cette religion. Car les compagnons ne leur ont rien fait et ne les ont en rien lésés. Ils n'ont même pas vécu à leur époque. Mais ces gens ne veulent tout simplement pas de cette religion. Car cette religion n'a triomphé que par l'intermédiaire des compagnons, émigrés et Ansars, qui ont combattu pour la cause d'Allah et conquis les territoires, propageant ainsi l'islam. Quant aux chiïtes, ils ne veulent pas d'islam, ce qui explique leur haine des compagnons.

De même, certains hommes prétendument cultivés dénie une quelconque supériorité aux premières générations de musulmans, affirmant que ces générations ne méritent pas de considération particulière puisque, selon eux, elles n'ont aucun mérite par rapport aux générations suivantes.

D'après eux, les compagnons et les premières générations n'occupent pas un rang particulier. Ils ne sont ni le fondement de cette nation, ni un modèle pour les générations suivantes.

S'il ne s'agit pas de chiïtes, alors il s'agira de journalistes, d'écrivains, d'analystes ou de soi-disant penseurs, qui tous rabaissent les premiers musulmans et les savants de l'islam, au nombre desquels les quatre imams. Voilà un phénomène condamnable.

«...alors qu'ils attendent à ce moment-là un vent rouge, ou d'être engloutis ou encore d'être métamorphosés.» Lorsque ces pratiques se répandront parmi les musulmans, alors le châtement s'abattra sur eux : un vent rouge. Le vent est parfois synonyme de miséricorde, et parfois synonyme de châtement. Ainsi, les 'Âd furent exterminés par un vent destructeur. Le Très Haut dit : « **Les 'Ad furent emportés par un vent glacé.** »¹ Qu'Allah nous en préserve. Et Il dit par ailleurs : « **Il y a également une leçon dans le sort subi par les 'Ad contre lesquels Nous avons déchaîné un vent destructeur.** »²

Nous entendons aujourd'hui parler d'ouragans destructeurs ? Ne s'agit-il pas de vents ?! Si ! Il s'agit d'un type particulier de vent. Qu'Allah nous en préserve. Un type de vent qui détruit les bâtiments, arrache les arbres et pulvérise les voitures. Un seul ouragan est capable de provoquer tous ces dégâts. Que dire alors si plusieurs ouragans se succèdent les uns aux autres ?! Qu'Allah nous en préserve !

«...ou d'être engloutis...» L'engloutissement consiste pour la terre à avaler les hommes ou les choses qui se trouvent à sa surface.

«...ou encore d'être métamorphosés.» Cette métamorphose ne concernera pas le corps des hommes - qui ne seront pas transformés en singes par exemple -, mais leur nature. Les hommes adopteront les mœurs des singes ou des chiens, et se comporteront comme eux. Mais Allah sait mieux que quiconque ce qu'il en est.

Il se peut aussi que les hommes soient métamorphosés physiquement, comme le furent les fils d'Israël. Le Très Haut dit : « **Nous leur avons dit : « Soyez transformés en singes abjects ! » »**³

La métamorphose peut donc prendre deux formes différentes : une transformation physique, l'homme étant métamorphosé en singe ou en porc par exemple, et une transformation de la nature de l'homme qui devient animale.

Rapporté par At-Tirmidhi qui a dit : « Il est *Gharîb*, et dans sa chaîne se trouve Al-Faraj ibn Faḡāla, considéré comme peu fiable en raison de la faiblesse de sa mémoire. » At-Tirmidhi le rapporte également d'après

1 Sourate *Al-Hâqqa*, verset 6.

2 Sourate *Adh-Dhâriyât*, verset 41.

3 Sourate *Al-A'râf*, verset 166.

Abû Hurayra ؓ avec ce commentaire : « Il est *Gharîb*, nous ne le connaissons que selon cette chaîne de narrateurs. »

Ce commentaire concerne la chaîne de narrateurs de ce hadith. Mais si ce hadith est faible du point de vue de sa chaîne, il a l'avantage de mettre en garde les musulmans contre ce genre de comportements dont certains sont déjà apparus. D'ailleurs, les hadiths faibles peuvent être pris en compte pour inciter les musulmans à la vertu et les détourner du vice. Mais il n'est pas permis de se fonder sur ce genre de hadiths - mais exclusivement sur les hadiths authentiques - pour rendre telle chose licite ou telle autre illicite.

Il est également rapporté selon une autre chaîne, elle aussi « *Gharîb* ». Le hadith « *Gharîb* » est celui qui n'est rapporté que par un seul transmetteur. Or, un hadith « *Gharîb* » peut être authentique, comme celui de Gabriel ؑ puisque seul 'Umar, parmi les compagnons, le rapporte. Mais il est authentique. Il est même rapporté par Muslim, comme nous l'avons indiqué précédemment.

Hadith 40

Selon Abû Mâlik Al-Ach'ari ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Des hommes de ma nation boiront de l'alcool, auquel ils donneront un autre nom, et écouteront les chansons et la musique. Allah les fera engloutir par la terre et transformera certains en singes et en porcs. » Rapporté par Ibn Mâjah¹.

En annonçant ces événements à venir, le Prophète ﷺ met en garde sa nation.

Les boissons alcoolisées sont interdites par le Coran et la Sunna. Quiconque les rend licites tombe donc dans la mécréance. Quant à celui qui les consomme sans les considérer comme licites, il n'est pas jugé comme un mécréant, mais comme un pécheur qui a commis un péché

¹ Rapporté par Ibn Mâjah (4020).

capital. La peine légale - quatre-vingts coups de fouet - doit lui être appliquée afin qu'il se repente.

Ce hadith indique qu'à la fin des temps certains musulmans rendront l'alcool licite et le consommeront en lui donnant un autre nom. Ils l'appelleront par exemple « spiritueux » ou « whisky », ou lui donneront d'autres noms encore.

Mais ces noms d'emprunts ne changeront rien à sa nature alcoolique. Tout ce qui provoque l'ivresse est en effet appelé « alcool ». Par conséquent, toute boisson qui rend ivre est considérée comme de l'alcool, quand bien même un autre nom lui serait donné. Les noms donnés aux choses ne changent rien à leurs réalités. Ces noms ne sont que des moyens de contourner les lois et de faire croire que ce qu'ils boivent n'est pas de l'alcool. Mais ces manœuvres ne les autorisent pas à boire ce qui reste de l'alcool.

Car l'alcool est interdit. Allah ﷻ dit : **« Vous qui croyez ! Sachez que les boissons alcoolisées, les jeux de hasard, les sacrifices païens et les flèches divinatoires ne sont qu'une infamie inspirée par Satan. Fuyez-les donc afin de faire votre bonheur et votre salut. Satan ne cherche, à travers les boissons alcoolisées et les jeux de hasard, qu'à semer parmi vous haine et animosité et à vous détourner d'Allah et de la prière. Allez-vous donc y renoncer ? »**¹ Il faut donc renoncer à toute consommation d'alcool.

En effet, au début de l'islam, les musulmans étaient autorisés à boire de l'alcool. Puis, lorsque celui-ci fut prohibé par révélation divine, les musulmans brisèrent les jarres de vin qui se mit à couler dans les rues. Ils s'empressèrent donc de s'en débarrasser et de s'abstenir de le boire. Ainsi en va-t-il du croyant. Quand Allah et Son Messager décrètent une chose, il doit s'y soumettre sans hésitation et sans retard.

Quant à ces individus, ils boiront de l'alcool à la fin des temps en lui donnant un autre nom, pensant qu'en modifiant son nom, le jugement de l'islam à son sujet changera. Or, le jugement de l'islam à propos des boissons alcoolisées est immuable. Leur manœuvre est identique à celle des juifs qui ont transgressé certains interdits par des moyens détournés :

- Lorsque Allah leur a interdit la graisse animale, ils l'ont fondue, puis

1 Sourate *Al-Mâïda*, versets 90-91.

l'ont vendue, en expliquant qu'ils n'ont pas utilisé de la graisse animale, mais de l'huile. Mais le jugement de l'islam reste le même. C'est pourquoi le Messager d'Allah ﷺ les a maudits pour leur ruse.

- Et pour avoir transformé et transgressé le sabbat en utilisant un subterfuge afin de pouvoir pêcher en ce jour de repos forcé pour les juifs, ils ont été transformés en singes.

Il en va de même de ces hommes qui, à la fin des temps, boiront de l'alcool en lui donnant un autre nom et qu'Allah transformera en singes et en porcs pour les punir de leur subterfuge.

La seconde chose est qu'ils écouteront les chansons et la musique, ce qui est également interdit, en plus de la consommation d'alcool.

C'est la raison pour laquelle Allah se mettra en colère contre eux et les châtiara en les transformant en singes et en porcs. De même qu'ils transformeront le jugement d'Allah en rendant ces choses licites, de même Allah les transformera. L'on sait en effet que la rétribution est de même nature que les actes.

Ce hadith, parmi d'autres preuves, démontre que les chansons et les instruments de musique, quels qu'ils soient, sont interdits, bien que certains étudiants tentent de faire croire que la musique est autorisée, en particulier parmi les soufis qui prétendent se rapprocher d'Allah par la musique et en font une forme d'adoration, ce qui est pire encore.

Ce hadith, et ses semblables, établissent donc l'interdiction de la musique sous toutes ses formes.

Hadith 41

Abû 'Amir ibn Abî Mâlik Al-Ach'ari ؓ rapporte avoir entendu le Prophète ﷺ dire : « Il y aura des gens de ma nation qui rendront licites la fornication, la soie, l'alcool et la musique. Par ailleurs, des gens feront halte sur le flanc d'une montagne. L'homme chargé de leurs troupeaux viendra les voir au début de la nuit pour un besoin. Ils lui demanderont de revenir le lendemain. Mais Allah fera descendre sur eux Son châtiment, écrasant certains sous la

montagne et métamorphosant d'autres en singes et en porcs jusqu'au Jour de la résurrection. » Rapporté par Al-Bukhârî¹.

Ce hadith est proche par le sens du précédent. Le Prophète ﷺ y affirme : « Il y aura des gens de ma nation qui rendront licites la fornication, la soie, l'alcool et la musique. »

La soie est interdite aux hommes. Or, certains musulmans rendront licites ces choses : l'alcool, la fornication, la soie et les instruments de musique.

Les paroles : « rendront licites » prouvent que la musique et les chansons sont interdites. Quant à l'alcool, les savants sont unanimes pour affirmer qu'il est interdit. Il n'existe aucune divergence sur cette question.

Seule la musique fait divergence, puisque certains la considèrent comme licite, à l'image d'Ibn Hazm, qu'Allah lui fasse miséricorde, considère que les chansons sont autorisées. Mais c'est une erreur. Les textes prouvent au contraire que la musique est illicite.

Ce hadith est l'une des preuves de l'interdiction de la musique. Et ce pour deux raisons :

Première raison : le Messager d'Allah ﷺ a dit : « rendront licites ». Or, seul ce qui est illicite peut être rendu licite. Ce qui prouve que les chansons et la musique sont interdites, de la même manière que l'alcool l'est.

Seconde raison : le Messager d'Allah ﷺ a mentionné avec la musique des choses interdites de l'avis unanime des savants : l'alcool et la fornication, mais aussi la soie pour les hommes que les savants interdisent de manière quasi unanime, sauf en cas de nécessité.

Ces individus rendront donc licites ces choses à la fin des temps. Que leur arrivera-t-il ? Un homme viendra les voir pour un besoin. Ils lui demanderont alors de revenir le lendemain, pensant qu'ils seront encore en vie. Mais, cette nuit-là, Allah fera descendre sur eux Son châtement, écrasant certains sous la montagne et métamorphosant d'autres en singes

1 Rapporté par Al-Bukhârî (5590).

et en porcs jusqu'au Jour de la résurrection. Lorsque l'homme reviendra les voir, il ne les trouvera pas.

Voici donc une sévère menace adressée à ceux qui seraient tentés de rendre licites ces choses, dont les chansons, la musique et les instruments de divertissement.

Hadith 42

Abû Umâma ؓ attribue ces paroles au Prophète ﷺ : « Une terreur s'emparera des gens de ma nation qui iront voir leurs savants. Mais ils constateront qu'ils auront été transformés en singes et en porcs. »¹

Les gens seront terrorisés à la fin des temps. Ils se rendront donc auprès de leurs savants. Car, dans le besoin, les gens se tournent vers leurs savants. Mais ils constateront que ces derniers ont été métamorphosés en singes et en porcs. Mais pour quelle raison ? Car ils auront rendu licite, par leurs avis juridiques, ce qu'Allah a interdit.

Par ces paroles, le Prophète ﷺ montre la gravité d'une telle attitude et exhorte les savants à craindre Allah, en se gardant de rendre licite ce qu'Allah a interdit et de rechercher des dérogations pour eux-mêmes ou pour ceux qui les interrogent.

Les savants de l'islam doivent mettre les musulmans en garde contre les voies de l'égarément et leur indiquer le droit chemin. Ils ne doivent pas les aider à commettre le mal en émettant des fatwas erronées ou en leur accordant des dérogations sans fondement. Allah a confié aux savants une immense responsabilité : celle de montrer ce qui est licite et ce qui est illicite. Ils ne doivent donc pas, par des moyens détournés et par des dérogations sans justification, rendre licite ce qui est illicite, ou émettre des avis religieux en contradiction avec les preuves. Or, tout cela est si répandu aujourd'hui ! Certains aujourd'hui émettent des fatwas sans aucune science, d'autres interprètent les textes selon leurs passions, ou tordent les textes afin de leur faire dire ce qu'ils désirent. Ils ouvrent ainsi

1 Rapporté par Al-Hakîm At-Tirmidhi (2/196).

aux gens les portes du péché et du vice. Pourtant, ces individus sont considérés comme des savants et des juristes. Quant à ceux qui rendent licite ce qui est permis et illicite ce qui est interdit, ils sont traités d'extrémistes.

Or, le Messager d'Allah ﷺ a menacé les premiers d'être transformés en singes et en porcs. Lorsque les gens, poussés par la terreur, iront les voir afin de trouver un soulagement auprès d'eux, ils constateront qu'ils auront été métamorphosés en singes et en porcs, alors même qu'ils étaient considérés comme des savants.

Car lorsque le savant s'égare, Allah le châtie et le métamorphose. En effet, son péché est plus grave que celui commis par le commun des musulmans qui peut espérer être pardonné en raison de son ignorance. Quant au savant qui cherche par des moyens détournés à transgresser les interdits et à modifier les jugements de l'islam en interprétant les textes à sa guise, il agit ainsi intentionnellement. Sa punition est donc plus terrible.

Hadith 43

Hudhayfa ؓ relate ce qui suit : Le Messager d'Allah ﷺ nous a annoncé deux choses. J'ai vu l'une d'elle se réaliser et j'attends que la deuxième se produise. Il a annoncé que la loyauté disparaîtrait, expliquant que la loyauté fut enracinée dans le cœur des hommes, puis que celle-ci leur fut enseignée par le Coran, puis par la Sunna. Il nous a ensuite décrit la manière dont la loyauté serait retirée du cœur des hommes, affirmant : « Alors que l'homme sera en train de dormir, la loyauté lui sera retirée du cœur, n'y laissant qu'une trace infime. Puis il s'endormira et la loyauté lui sera de nouveau retirée du cœur, y laissant une trace équivalente à une ampoule provoquée par une braise qui tombe sur le pied. La peau gonfle, mais l'ampoule est en réalité vide. Les gens concluront alors des transactions, mais il sera bien difficile de trouver quelqu'un de loyal à tel point que l'on dira : "Il y a dans tel clan un homme loyal". On dira également d'un homme : "Quel caractère, quelle courtoisie, quel esprit", alors qu'il n'y aura pas une once de foi dans son

cœur. » Hudhayfa ajouta : « Il fut un temps où je ne me souciais guère de savoir avec qui je conclusais une transaction : s'il était musulman, sa religion me garantissait sa loyauté et s'il était chrétien, son chef en était garant. Mais aujourd'hui, je ne peux conclure de transaction qu'avec untel ou untel. » Rapporté par Al-Bukhâri et Muslim¹.

Hudhayfa ibn Al-Yamân ؓ, illustre compagnon, a interrogé plus que quiconque le Prophète ﷺ sur les épreuves qui allaient s'abattre sur la nation musulmane, redoutant leurs conséquences pour lui et les musulmans.

Dans ce hadith, il relate que le Messager d'Allah ﷺ leur a expliqué que la loyauté fut tout d'abord enracinée dans le cœur des croyants. Le croyant se doit en effet d'être loyal comme l'y incite sa foi. Les termes « *Îmân* » (foi) et « *Amâna* » (loyauté) sont d'ailleurs formés sur la même racine. Le cœur du croyant renferme donc loyauté et foi.

Puis lorsque le Coran fut révélé, il insista sur l'obligation, pour le musulman, de faire preuve de loyauté, si bien que celui qui concluait une transaction avec un croyant à cette époque ne redoutait pas d'être trahi ou trompé par lui. En effet, tous les croyants étaient honnêtes et loyaux, éloignés de toute tricherie.

Ainsi étaient les compagnons, guidés par la même loyauté dans chacune de leurs actions en raison de la foi qui les habitait et de la loyauté qui était enracinée dans leurs cœurs.

Mais, avec le temps, les choses changeront, puisque la loyauté sera progressivement retirée du cœur des hommes, n'y laissant qu'une trace infime, à l'image d'une ampoule provoquée par une braise qui tombe sur le pied. Cette ampoule se gonfle, puis se remplit d'eau, avant de disparaître totalement.

Il en sera donc de même de la loyauté qui disparaîtra tout d'abord, puis dont les traces disparaîtront ensuite, au point que seuls quelques rares individus seront loyaux. Les gens seront alors obnubilés par ce bas monde qui sera leur seule préoccupation. Ils auront oublié toute loyauté

1 Rapporté par Al-Bukhâri (6497) et Muslim (143).

et se permettront de gagner de l'argent par tous les moyens : l'usure, la tricherie, la fraude, la ruse, qu'ils nommeront habileté et ingéniosité dans les transactions. A l'exception toutefois de rares individus qui demeureront loyaux.

Hudhayfa ﷺ affirme : « Il fut un temps où je ne me souciais guère de savoir avec qui je concluais une transaction. » Car, à cette époque, la loyauté était répandue. Hudhayfa ﷺ ne redoutait donc pas d'être trahi. Mais, avec le temps, la loyauté devint si rare qu'il ne pouvait conclure des transactions qu'avec un nombre limité de personne encore loyaux.

Hudhayfa ﷺ décrit les choses à son époque. Mais que dire des époques qui suivirent ?! Plus le temps passe, plus la loyauté se fait rare. Au point que, à la fin des temps, les gens vanteront les mérites de l'homme déloyal, de celui qui triche et trompe les autres, de celui qui s'empare frauduleusement de leurs biens. Ils loueront son intelligence et son esprit, alors qu'il n'aura pas dans le cœur une once de foi. A ce moment-là, ils loueront l'homme déloyal auquel ils feront entièrement confiance, mais douteront de l'honnêteté de l'homme loyal.

Hadith 44

Abû Bakr ibn Abî Chayba rapporte, d'après Wakî', d'après Al-A'mach, d'après Sâlim ibn Abî Al-Ja'd, ce récit de Ziyâd ibn Labîd ﷺ : Le Prophète ﷺ nous a annoncé quelque chose avant d'ajouter : « Ceci lorsque la science disparaîtra. » Je dis : « Messenger d'Allah ! Comment la science pourra disparaître alors que nous lisons le Coran, l'enseignons à nos enfants, et que ceux-ci l'apprendront à leurs enfants jusqu'au Jour de la résurrection ? » « Ziyâd ! Je te considérais comme l'un des Médinois les plus aptes à comprendre les choses. Ne vois-tu pas les juifs et les chrétiens lire la Torah et l'Evangile, mais sans mettre en pratique un seul de leurs préceptes ? » Rapporté Ibn Mâjah¹.

¹ Rapporté par Ibn Mâjah (4048).

Comme un hadith étudié précédemment, ce hadith met en garde les musulmans contre de prétendus savants qui égareront les gens en cherchant à contourner à tout prix les jugements de l'islam et les interdits pour eux-mêmes et pour ceux qui viendront les consulter. Le Messager d'Allah ﷺ nous a donc mis en garde contre ces « savants » et nous a informés que la science sera retirée, au point que les véritables savants et juristes se feront rares, tandis que les lecteurs et les pseudo-savants seront légions à la fin des temps. Les gens interrogeront ces derniers qui leur répondront sans aucune science, s'égarant et égarant les autres, comme l'a affirmé le Prophète ﷺ.

Le narrateur, Ziyâd ؓ, s'étonna : « **Messager d'Allah ! Comment la science pourra disparaître alors que nous lisons le Coran, l'enseignons à nos enfants, et que ceux-ci l'apprendront à leurs enfants jusqu'au Jour de la résurrection ?** » Autrement dit : la mémorisation du Coran, de génération en génération, est la garantie de la pérennité de la science religieuse. Car tant que le Coran sera mémorisé, la science perdurera.

Mais le Prophète ﷺ lui a expliqué que la mémorisation du Coran et des hadiths authentiques par les musulmans ne suffit pas. La science religieuse ne se limite pas à la mémorisation des textes. La science est la compréhension de la religion d'Allah, ajoutée à la crainte d'Allah et au scrupule.

Puis il lui proposa l'exemple des juifs et des chrétiens, disant : « **Ne vois-tu pas les juifs et les chrétiens lire la Torah et l'Evangile, mais sans mettre en pratique un seul de leurs préceptes ?** » Bien qu'ayant ces deux livres révélés, les juifs et les chrétiens se sont égarés et ont égaré les autres, méritant ainsi la malédiction d'Allah ﷻ. Le Très Haut dit : « **Ceux qui ont été chargés d'appliquer les lois de la Torah, mais qui les ont délaissées, sont à l'image d'un âne chargé de livres.** »¹

Il ne suffit pas de connaître le Coran et les hadiths authentiques, encore faut-il en comprendre la signification, en appliquer les préceptes et mettre en application leurs enseignements.



1 Sourate *Al-Jumu'a*, verset 5.

Hadith 45

Jubayr ibn Nufayr rapporte ce récit d'Abû Ad-Dardâ' ﷺ : Alors que nous étions en compagnie du Messager d'Allah ﷺ, il leva les yeux au ciel, avant d'affirmer : « Le temps est venu pour les gens de se voir retirer la science qu'ils perdront entièrement. » Ziyâd ibn Labîd Al-Anṣârî ؓ dit alors : « Comment la science nous sera-t-elle retirée alors que nous lisons le Coran. Par Allah ! Nous continuerons à le lire et à l'enseigner à nos épouses et à nos enfants. » Il dit : « Ziyâd ! Je te considérais comme l'un des Médinois aptes à comprendre les choses. A quoi sert-il aux juifs et aux chrétiens d'avoir la Torah et l'Evangile ? » Jubayr ajouta : « Je rencontrai alors 'Ubâda ibn Aṣ-Ṣâmit auquel je dis : "N'as-tu pas entendu ce qu'affirme ton frère Abû Ad-Dardâ' ?" Je lui répétais alors les paroles d'Abû Ad-Dardâ'. » Il dit : "Abû Ad-Dardâ' dit vrai. Et si tu le veux, je t'indiquerai la première science qui sera retirée aux musulmans ? Le recueillement. Peu s'en faut qu'un groupe d'hommes n'entrent à la mosquée sans qu'un seul d'entre eux ne prie avec recueillement". » Rapporté par At-Tirmidhi selon qui le hadith est « *ḥasan gharîb* »¹.

Comme un hadith mentionné précédemment, ce hadith indique que la science - c'est-à-dire, une compréhension saine du Livre d'Allah et de la Sunna de Son Messager ﷺ - sera enlevée aux musulmans, alors même que le Coran et les hadiths seront toujours présents et mémorisés par les gens. Mais rares sont ceux qui en comprendront la signification. Nombreux sont ceux qui les apprendront, les liront, et seront même en mesure de réciter le Coran selon les règles et selon les dix lectures, mais sans comprendre un seul mot du Coran. Ils seront comme des machines ou des enregistreurs ayant appris le Coran par cœur et capables de le réciter entièrement.

¹ Rapporté par At-Tirmidhi (2653).

Mais ils n'auront aucune compréhension du Coran, contrairement à ceux qui, par la grâce d'Allah, saisissent le sens des versets du Coran et les mettent en application même s'ils n'ont pas mémorisé le Livre d'Allah. Car c'est Allah qui accorde la compréhension du Coran à qui Il veut. Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Quand Allah veut du bien à quelqu'un, il lui donne la compréhension de la religion.** »¹

Il ne s'agit pas seulement d'apprendre par cœur des textes, mais d'en comprendre le sens voulu par Allah ﷻ et de les mettre en application. Voilà ce qui est requis.

Quant à apprendre par cœur le Coran, le Bukhâri, le Muslim, les quatre Sunan, les Masânîd, sans en comprendre la signification, cela n'est pas suffisant. Il vaut mieux laisser ces textes dans les livres sans chercher à les apprendre et se focaliser sur leur compréhension. Car il n'y a aucun intérêt à apprendre sans comprendre.

Ce qui compte ce n'est donc pas la mémorisation des textes, mais leur compréhension. Mais pas seulement, il convient également de mettre en pratique ces textes.

Car les juifs et les chrétiens se sont égarés et ont été maudits par Allah, certains ayant même été métamorphosés en singes et en porcs, alors qu'ils ont la Torah et l'Évangile. Le Très Haut dit : « **Comment d'ailleurs peuvent-ils soumettre leur différend à ton jugement pour ensuite le récuser, alors qu'ils disposent de la Torah où se trouve la loi d'Allah ?** »²

Car s'ils avaient appliqué la Torah, ils auraient suivi le Messager d'Allah ﷺ, et s'ils avaient suivi l'Évangile, ils auraient cru en Muhammad ﷺ. Ces deux livres leur ordonnent en effet de suivre le Prophète ﷺ. Mais ils n'ont pas compris et mis en application leurs livres qu'ils ont pourtant mémorisés. A quoi bon leur ont-ils servi ?

Ce hadith incite donc le musulman à comprendre le Livre d'Allah et la Sunna de Son Messager ﷺ. Car les mémoriser simplement n'est pas suffisant. Il faut également les comprendre et en appliquer les enseignements. Que l'on prenne garde à cela.

Or, certains jeunes - qu'Allah les assiste - se consacrent assidument à la

1 Rapporté par Al-Bukhâri (71) et Muslim (1037).

2 Sourate *Al-Mâïda*, verset 43.

mémorisation des textes, se vantant d'avoir appris le *Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī* et le *Ṣaḥīḥ Muslim*. Mais si on leur soumet une seule question de jurisprudence, ils sont incapables d'y répondre, car ils n'ont pas compris ce qu'ils ont appris. Ils n'ont pas étudié ces textes auprès de savants en mesure de leur en expliquer le sens.

Hadith 46

'Ali ibn Muḥammad rapporte, d'après Abû Mu'âwiya, d'après Abû Mâlik Al-Achja'î, d'après Rib'î ibn Hîrâch, d'après Hudhayfa ibn Al-Yamân ﷺ, que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « L'islam disparaîtra comme disparaissent les motifs d'un vêtement au point que l'on ne saura plus ce que sont le jeûne, la prière, les rites du pèlerinage et l'aumône légale. Le Livre d'Allah sera enlevé en une seule nuit, au point qu'il n'en restera plus un seul verset sur terre. Des groupes de vieillards diront alors : "Nos pères prononçaient ces paroles : (Il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah), que nous nous contentons de répéter". »

Ṣila fit alors cette remarque : « En quoi les paroles : (Il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah) leur seront utiles alors qu'ils ne sauront plus ce que sont le jeûne, la prière, les rites du pèlerinage et l'aumône légale ? » Hudhayfa garda le silence, si bien que Ṣila répéta sa question à trois reprises. Au bout de la troisième fois, Hudhayfa se tourna vers lui et lui répondit trois fois d'affilée : « Ṣila ! Elles les sauveront de l'Enfer. » Rapporté par Ibn Mâjah, d'après Ziyâd, à travers une chaîne authentique, comme vu précédemment¹.

Comme ceux qui précèdent, ce hadith indique que ce qui compte ce n'est pas seulement que le Coran et la Sunna soient préservés dans les poitrines, mais que leurs enseignements soient compris.

Ce hadith incite donc les musulmans à apprendre et comprendre leur

¹ Rapporté par Ibn Mâjah (4049).

religion, en se tournant pour cela directement vers les savants dignes de confiance plutôt que les livres ou les cassettes. Eux seuls en effet sont en mesure de leur expliquer les textes et d'éclaircir les préceptes religieux.

Quant à l'affirmation selon laquelle les paroles : « Il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah » sauvent de l'Enfer, elles sont justes, mais à condition d'en comprendre le sens et d'agir conformément à ces paroles.

Quant à ces hommes qui vivront à la fin des temps, ces paroles les sauveront alors même qu'ils ne les mettront pas en application. Pour quelle raison ? Car ils ne pourront le faire. Ils auront donc des excuses, puisque nul ne sera là pour leur indiquer comment œuvrer conformément à l'attestation de l'unicité d'Allah. Leur ignorance sera pour eux une excuse valable, puisque nul ne pourra leur expliquer leur religion. Ils diront : « Nos pères prononçaient ces paroles : (Il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah), que nous nous contentons de répéter. » Ils seront simplement capables de prononcer ces mots. Quant à les mettre en pratique, ils en seront incapables, car il n'y aura personne pour le leur enseigner. Ayant cette excuse, les paroles : « Il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah » leur seront utiles.

Quant à celui qui s'abstient de mettre en pratique ce qu'il sait, alors qu'il en a la capacité et qu'il est en mesure d'interroger les hommes de science, celui-ci n'a aucune excuse.

Premièrement, donc, la science et la compréhension de la religion seront retirées aux musulmans.

Deuxièmement, le Coran sera retiré des cœurs et des manuscrits, si bien qu'il ne restera rien du Coran à la fin des temps.



Chapitre 3

Certains hadiths sur les épreuves



Hadith 47

Hudhayfa ﷺ relate ce qui suit : « Le Messager d'Allah ﷺ nous fit un jour un sermon au cours duquel il mentionna tous les événements à venir jusqu'à l'avènement de l'Heure. Certains les mémorisèrent tandis que d'autres les oublièrent. Mes compagnons que voici le savent très bien. Certains de ces événements que j'avais oubliés se sont alors produits devant moi, si bien que je m'en suis souvenu, à l'image de celui qui reconnaît à son visage un homme qu'il n'avait pas vu depuis un certain temps. » Rapporté par Muslim¹.

Hadith 48

Hudhayfa ﷺ a dit : « Par Allah ! Je ne sais pas si mes compagnons ont oublié ou font semblant. Par Allah ! Le Messager d'Allah ﷺ nous a mentionné tous les hommes à l'origine de troubles - dont le nombre de partisans sera supérieur ou égal à trois cents - qui apparaîtront jusqu'à la fin du monde, en nous indiquant leur nom, celui de leur père et le nom de leur tribu. »²

1 Rapporté par Al-Bukhâri (6604) et Muslim (2891), dont c'est la version.

2 Rapporté par Abû Dâwûd (4243).

Le Messager d'Allah ﷺ a prononcé devant ses compagnons un sermon qui s'est étalé sur toute une journée. Lorsque venait l'heure de la prière, il descendait du minbar, puis remontait après la prière et poursuivait son sermon. Il procéda de cette manière jusqu'à la fin de la journée.

Il a mentionné dans ce sermon de nombreux événements que les musulmans avaient besoin de connaître, ce qui prouve qu'il a entièrement transmis à sa nation le message qu'Allah lui avait confié, sans rien en omettre.

Mais tous les hommes présents n'ont pas retenu ces paroles de la même manière. Certains ont compris, appris et transmis tout ce que le Messager d'Allah ﷺ a affirmé, tandis d'autres ont laissé échapper certaines informations. Mais s'il se trouve parmi eux des hommes - même en nombre limité - qui ont tout mémorisé, alors Allah les rendra utiles à la nation. C'est ainsi donc que cette journée s'est déroulée avec le Messager ﷺ.

Hadith 49

Hudhayfa رضي الله عنه relate ce qui suit : Alors qu'il s'adressait à un groupe de croyants dont je faisais partie, le Prophète ﷺ a énuméré les épreuves à venir, disant : « Trois d'entre elles ne laisseront presque rien sur leur passage, certaines seront à l'image des vents d'été, certaines seront sans gravité, d'autres terribles. » Rapporté par Muslim¹.

Ce hadith mentionne également certaines des épreuves que subiront les musulmans, et indique que ces épreuves divergeront par leur gravité, certaines étant plus terribles que d'autres.

Le but de ce hadith est de mettre les musulmans en garde contre ces épreuves et ces troubles à venir et de leur indiquer le moment où ils se produiront, afin qu'ils se préparent à ces épreuves qui n'auront ainsi aucun effet sur eux, par la grâce d'Allah, et ne pourront les détourner de

¹ Rapporté par Muslim (2891).

leur religion. Pour ne pas être influencés par ces troubles, les musulmans doivent savoir qu'ils se produiront et se tenir sur leur garde, mais aussi apprendre et connaître leur religion.

Hadith 50

Ibn 'Umar رضي الله عنه relate ce qui suit : Alors que nous étions assis auprès du Messager d'Allah ﷺ, il mentionna longuement les épreuves à venir, citant notamment l'épreuve d'Al-Ahlâs. L'un des hommes présents demanda alors : « Messager d'Allah ! Quelle est cette épreuve d'Al-Ahlâs ? » Il répondit : « Ce ne sera que fuites éperdues et pillages », avant d'ajouter : « Puis il y aura l'épreuve d'As-Sarrâ' provoquée par un homme de ma famille qui prétendra être des miens alors qu'il ne sera pas des miens, car seuls me sont proches ceux qui craignent Allah. Puis les gens se réuniront autour d'un homme qui manquera d'autorité. Il y aura ensuite l'épreuve d'Ad-Duhaymâ' qui frappera chaque membre de cette nation. Chaque fois que sa fin sera annoncée, elle se poursuivra, si bien qu'un homme sera croyant le matin, mécréant le soir. Les gens formeront alors deux groupes : celui des croyants à la foi pure de toute hypocrisie, et celui des hypocrites qui n'auront pas une once de foi. A ce moment-là, attendez-vous à l'apparition prochaine du faux Messie. » Rapporté par Abû Dâwûd¹.

Ce hadith fait partie de ceux dans lesquels le Prophète ﷺ a annoncé et décrit les épreuves à venir. L'une de ces épreuves sera provoquée par un homme qui prétendra être de la famille du Prophète ﷺ, alors qu'il n'en sera rien.

Et si l'on admet qu'il fait partie de la famille du Messager d'Allah ﷺ, mais qu'il ne se conforme pas à sa Sunna, alors son lien de parenté avec le Prophète ﷺ ne lui sera d'aucune utilité. Car seuls ceux qui suivent sa voie et se conforment à sa tradition font partie de ses proches et de ses alliés. Ce qui compte ce n'est donc pas seulement d'être un parent du Prophète ﷺ, mais d'être du nombre de ses proches parents et de ceux qui suivent le droit chemin.

¹ Rapporté par Abû Dâwûd (4242).

Par conséquent, quiconque s'attache à la religion d'Allah - même s'il ne fait pas partie de la famille du Prophète ﷺ - est sur la bonne voie et sera utile aux autres, tandis que celui s'écarte de la religion d'Allah, rien ne lui sert d'appartenir à la famille du Messenger ﷺ, et il convient de se garder de lui comme de la peste. Ceci est d'une importance capitale.

Car, en vérité, les membres de la famille du Prophète ﷺ et ses proches sont ceux qui suivent sa voie. Quant à ceux qui s'écartent de sa voie, ils ne doivent pas être pris pour modèles. Il convient de garder cette réalité à l'esprit. Ce qui compte ce n'est pas d'appartenir à la famille du Messenger ﷺ, mais de suivre le droit chemin et de s'attacher fermement à la religion d'Allah.

Le deuxième enseignement qui peut être tiré de ce hadith est que l'apparition du faux Messie est imminente. La venue du faux Messie est l'un des signes majeurs de l'Heure et il constituera une terrible épreuve pour les hommes, comme nous le verrons par la suite.

Apparaîtra tout d'abord le Mahdi, appartenant à la famille du Messenger d'Allah ﷺ, descendant d'Al-Hasan عليه السلام, fils de 'Ali عليه السلام. Le Mahdi établira la justice et appliquera la loi d'Allah. Puis, dans les derniers jours de son règne, apparaîtra le faux Messie qui sera la cause d'une terrible épreuve. Descendra ensuite le vrai Messie, Jésus fils de Marie عليه السلام, qui tuera le faux Messie et dirigera les musulmans selon la législation islamique, la législation du Messenger ﷺ, dont il suivra la voie tout en rétablissant sa religion, la religion d'Allah.

Puis, dans les derniers jours du Messie fils de Marie apparaîtront Gog et Magog qui soumettront les musulmans à une terrible épreuve.

Hadith 51

Abû Hurayra رضي الله عنه a dit : « J'ai appris du Messenger d'Allah deux types de hadiths. J'ai transmis le premier aux gens. Et si je leur avais transmis le second, on m'aurait tranché la gorge. » Rapporté par Al-Bukhâri¹.

¹ Rapporté par Al-Bukhâri (120).

Abû Hurayra ؓ a mémorisé bien plus de hadiths que n'importe quel autre compagnon du Prophète ﷺ. Allah lui a en effet accordé une mémoire hors du commun et il a consacré toute sa vie à la mémorisation et à la transmission des paroles du Messenger d'Allah ﷺ.

Abû Hurayra ؓ affirme donc ici qu'il a mémorisé deux types de hadiths du Messenger d'Allah ﷺ, et qu'il a transmis un seul de ces deux types et s'est gardé, de crainte de se mettre en danger, de propager l'autre type de hadiths. Ces hadiths qu'il n'a pu transmettre aux musulmans sont ceux concernant les épreuves, les troubles et les dirigeants musulmans qui s'écarteront du droit chemin. Cet aveu d'Abû Hurayra ؓ prouve qu'il est permis - s'il y a un intérêt à cela ou si les avantages l'emportent sur les inconvénients - de dissimuler une science religieuse.

Hadith 52

Abû Hurayra ؓ, toujours, a dit : J'ai entendu le véridique, le digne de foi, dire : « Ma nation s'égarera à cause de jeunes Quraychites. » Marwân s'étonna : « Qu'Allah les maudisse ! Des jeunes ! » Abû Hurayra ؓ ajouta : « Si tu veux, je peux te les nommer : les Bani Untel, les Bani Untel... » L'un des narrateurs ajouta : « J'accompagnais mon grand-père auprès des fils de Marwân ibn Al-Hakam qui gouvernaient alors le Cham. Lorsque mon grand-père voyait leur jeune âge, il nous disait : "Il se peut que ceux-là en fassent partie". Nous lui disions alors : "Tu le sais mieux que nous". » Rapporté par Al-Bukhâri¹.

Le Prophète ﷺ a mis en garde sa nation contre l'attitude de jeunes hommes de Quraych. Il visait peut-être les Omeyyades (Banî Umayya).

La dynastie des Omeyyades a donné des hommes utiles à la nation et d'autres nuisibles aux musulmans. Mais tous ne furent pas mauvais.

¹ Rapporté par Al-Bukhâri (7058).

Certains d'entre eux, d'un jeune âge et manquant d'esprit, furent à l'origine d'épreuves.

Certains membres des Banî Umayya furent de grands hommes, au nombre desquels 'Uthmân ibn 'Affân ﷺ, le troisième calife, ou Mu'âwiya ibn Abî Sufyân, l'illustre compagnon ﷺ autour duquel les musulmans se rassemblèrent après bien des dissensions. Au nombre des califes omeyyades encore, 'Umar ibn 'Abd Al-'Azîz, qu'Allah lui fasse miséricorde, le calife bien-guidé, mais aussi 'Abd Al-Malik ibn Marwân en qui il y eut un grand bien.

Il est vrai que leur succédèrent des califes moins vertueux qu'eux, mais la dynastie ne doit pas être condamnée entièrement, de même qu'elle ne doit pas être louée entièrement. Il faut plutôt affirmer qu'il y eut parmi eux de bons califes et de mauvais califes. Car certains - les chiïtes en particulier - insultent les Omeyyades.

Pourtant, les Omeyyades ont été à l'origine de grands bienfaits : ils ont conquis des territoires et propagé l'islam aux quatre coins de la terre après les quatre califes bien-guidés. Ils ont donc un grand mérite, à n'en point douter. Mais certains furent moins vertueux que d'autres.

Nous devons donc reconnaître ce mérite aux Omeyyades, et ne pas les condamner sans distinction, ni les louer sans distinction, mais faire la part des choses.



Chapitre 4

L'interdiction de participer aux troubles



Hadith 53

Selon Abû Mûsâ رضي الله عنه, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Vous attendent des épreuves aussi sombres qu'une nuit profonde. Until sera alors croyant le matin et mécréant le soir. Il sera préférable à ce moment-là de rester assis plutôt que debout, de rester debout plutôt que de marcher et de marcher plutôt que de se hâter. » Les compagnons demandèrent : « Que nous recommandes-tu ? » « Restez dans vos demeures », répondit-il. Rapporté par Abû Dâwûd¹.

(L'interdiction de participer aux troubles). Le musulman doit se garder de participer aux troubles et de propager le chaos. Il doit au contraire s'en éloigner. Ceci est une obligation pour tout musulman qui doit se tenir à l'écart de ces troubles jusqu'à ce qu'ils prennent fin.

Dans l'une des versions de ce hadith, le Prophète ﷺ a dit : « **Empressez-vous d'œuvrer avant l'arrivée d'épreuves aussi sombres qu'une nuit profonde.** »² Ces épreuves seront si terribles qu'elles conduiront certains, soit par appât du gain, soit par peur, à s'écarter de leur religion.

1 Rapporté par Abû Dâwûd (4262).

2 Rapporté par Muslim (118).

« Untel sera alors croyant le matin et mécréant le soir. » L'homme abandonnera sa religion dans la même journée en raison de ces épreuves et de ces troubles s'il y participe. Il abandonnera alors sa religion soit par désir, soit par crainte.

Mais s'il s'éloigne de ces troubles et s'abstient d'y participer, conformément à la Sunna, s'il supporte patiemment cette épreuve, alors il sera sauvé par la grâce d'Allah. Mais cela nécessite une foi ferme, de la science et de l'endurance.

Le Messager ﷺ a donc mis les musulmans en garde contre ces troubles et ces épreuves, et leur a ordonné de demeurer dans leurs foyers. S'ils mettent en danger leur religion en sortant de chez eux, alors ils doivent rester chez eux jusqu'à ce que ces troubles cessent.

Hadith 54

Abû Burda رضي الله عنه relate ce qui suit : Je me suis présenté à Muḥammad ibn Maslama qui rapporta ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : « Il y aura des épreuves, des divisions et des dissensions. Lorsque celles-ci se produiront, va frapper ton sabre contre la montagne Uhûd jusqu'à ce qu'il se brise. Puis assieds-toi dans ta maison jusqu'à ce qu'une main injuste vienne te tuer ou que la mort vienne se saisir de toi. » Les épreuves annoncées se produisirent. Il fit donc ce que le Messager d'Allah ﷺ lui avait recommandé. Rapporté par Ibn Mâjah¹.

Ce hadith, comme les précédents, décrit la venue de terribles épreuves qui pousseront l'homme à abandonner sa religion ou à vendre sa religion pour ce bas monde, pour l'argent ou pour son rang dans la société.

Lorsque viendront ces épreuves, le musulman devra s'en éloigner et briser son sabre afin de ne pas disposer d'arme avec laquelle il pourrait tuer des musulmans.

¹ Rapporté par Ibn Mâjah (3962).

Le hadith signifie donc qu'il ne faut en aucun cas utiliser des armes pour participer aux combats. Il ne signifie pas qu'il faille nécessairement détruire ses armes.

La deuxième recommandation du Prophète ﷺ est que le musulman doit demeurer chez lui au cours de ces troubles auxquels il ne doit pas participer. Et ce, jusqu'à ce que surgisse chez lui un homme injuste qui cherche à le tuer. Il ne doit pas, dans ce cas, se défendre, de crainte d'aggraver les troubles et le chaos, et ce, même s'il doit perdre la vie sous les coups de cet assaillant injuste. Cette règle ne s'applique que dans les périodes de troubles.

En dehors des périodes de troubles, le musulman doit repousser tout assaillant - voleur ou autre - même s'il doit pour cela le tuer, comme l'indiquent les hadiths.

Mais en période de troubles, le musulman ne doit pas se défendre, même au péril de sa vie, à l'image de 'Uthmân ؓ lorsque les mutins s'introduisirent chez lui. Il refusa de se défendre et défendit à ses gardes de le protéger afin de limiter les troubles. Il tomba donc en martyr.

Mais en dehors des périodes de troubles, le musulman ne doit laisser personne s'introduire chez lui. Il doit au contraire repousser tout assaillant, même s'il doit pour cela le tuer. Car si le musulman tue son assaillant, ce dernier ira en Enfer, et s'il est tué par lui, le musulman mourra en martyr, comme l'indique un hadith.

«...que la mort vienne se saisir de toi.» Si l'ennemi ne s'introduit pas chez toi, alors attends la mort qui est inéluctable. Il est donc préférable de rester chez soi jusqu'à la mort que de participer aux troubles.

Hadith 55

'Udaysa bint Uhbân relate ce qui suit : Lorsque 'Ali ibn Abî Tâlib vint ici à Bassora, il se présenta à mon père auquel il dit : « Abû Muslim ! Ne vas-tu pas me soutenir contre ces gens ? » « Si », dit-il. Il appela alors l'une de ses esclaves à laquelle il ordonna de lui apporter son sabre. Une fois le sabre dans sa main, il le dégaina de la longueur d'un empan. Le sabre était en bois. Il dit alors à 'Ali : « Mon bien-aimé et ton cousin ﷺ m'a recommandé, en cas de

troubles parmi les musulmans, de me contenter d'un sabre en bois. Je peux donc, si tu le veux, sortir avec toi.» Mais 'Ali rétorqua : « Je n'ai besoin ni de toi, ni de ton sabre. » Rapporté par Ibn Mâjah¹.

Le règne de 'Ali ibn Abî Tâlib ؑ, le quatrième des califes bien-guidés, fut le théâtre de troubles et de discordes en raison de l'assassinat de 'Uthmân ؑ.

'Ali ؑ devint calife après 'Uthman ؑ, mais il ne put jamais asseoir son pouvoir en raison des troubles et des divisions parmi les musulmans. Par la grâce d'Allah, il vint à bout des kharidjites dont un grand nombre fut tué au cours de la bataille de Nahrawân.

Mais la situation politique ne s'apaisa pas pour autant. Et 'Ali ؑ finit par être assassiné. 'Ali désirait pourtant éteindre les troubles et que son califat connaisse la même stabilité que ceux de ses frères, les trois premiers califes bien-guidés. Il s'acquitta de sa mission du mieux qu'il put et lutta pour la cause d'Allah jusqu'au jour où il tomba en martyr et rejoignit les premiers califes.

Telle fut donc l'attitude du commandeur des croyants, 'Ali ibn Abî Tâlib ؑ, face à ces troubles. Il tenta de les faire cesser et de les éteindre. Il y parvint d'ailleurs, pour le bien des musulmans, avant de tomber en martyr, agréé par Allah ﷻ.

Voici donc l'attitude que doivent adopter les musulmans face aux troubles : s'en éloigner dans la mesure du possible, à l'exception de celui qui dispose d'une force lui permettant de mettre fin au chaos, comme 'Ali ؑ qui lutta en vertu de l'autorité qu'Allah lui avait confiée et à l'aide de la force qu'Il lui avait conférée. Celui qui en a la capacité doit donc s'attaquer aux troubles, soit pour y mettre fin, soit pour en limiter la gravité, et préparer ainsi le terrain à son successeur, comme le fit le commandeur des croyants, 'Ali ibn Abî Tâlib ؑ.

Il appela alors l'une de ses esclaves à laquelle il ordonna de lui apporter son sabre. Une fois le sabre dans sa main, il le dégaina de la longueur

1 Rapporté par Ibn Mâjah (3960).

d'un empan. Le sabre était en bois. Il dit alors à 'Ali : « Mon bien-aimé et ton cousin ﷺ m'a recommandé, en cas de troubles parmi les musulmans, de me contenter d'un sabre en bois. Je peux donc, si tu le veux, sortir avec toi. » Mais 'Ali rétorqua : « Je n'ai besoin ni de toi, ni de ton sabre. »

En montrant à 'Ali son sabre en bois, inefficace contre l'ennemi, cet homme voulait lui signifier qu'il ne désirait pas participer à ces troubles. Voyant qu'il ne désirait pas s'engager dans ces combats, 'Ali ﷺ le laissa.

L'homme dit à 'Ali ﷺ : « Je peux donc, si tu le veux, sortir avec toi. » Cet homme savait en effet qu'il devait obéissance au commandeur des croyants. C'est comme si l'homme avait dit : « Si tu le veux, je sortirai combattre à tes côtés, et si tu le permets, je resterai à l'écart de ces troubles. » Si 'Ali avait voulu qu'il sorte combattre, l'homme aurait dû obéir. Mais il lui permit de demeurer chez lui et de rester à l'écart des troubles, selon ses désirs.

Hadith 56

Selon Abû Mûsâ Al-Ach'ari ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « L'Heure sera précédée d'épreuves aussi sombres qu'une nuit profonde. Un homme sera alors croyant le matin et mécréant le soir, ou croyant le soir et mécréant le lendemain matin. Il sera préférable à ce moment-là de rester assis plutôt que debout et de marcher plutôt que de se hâter. Alors casser vos arcs, couper vos cordes et briser vos sabres contre les pierres. Et si un homme s'introduit chez l'un d'entre vous, qu'il se comporte comme le meilleur des deux fils d'Adam. » Rapporté par Abû Dâwûd¹.

Ce hadith, comme ceux qui précèdent, annoncent la venue de terribles épreuves dont le musulman devra s'écarter dans la mesure du possible.

Les paroles du Prophète ﷺ : « Il sera préférable à ce moment-là de rester assis plutôt que debout et de marcher plutôt que de se hâter » indiquent que plus le musulman s'éloigne de ces troubles, plus il préserve

¹ Rapporté par Abû Dâwûd (4259).

sa religion et le sang de ses coreligionnaires. Or, l'islam n'a eu de cesse d'inciter le croyant à préserver le sang des musulmans dans la mesure du possible. Le croyant doit donc se garder de participer à des combats entre musulmans. Et s'il est tué sans s'être défendu, il mourra en musulman, ce qui est préférable, puisqu'il n'aura pas versé le sang d'un croyant.

« **Et si un homme s'introduit chez l'un d'entre vous...** » Si le musulman préfère demeurer chez lui en période de troubles et qu'un homme s'introduit chez lui pour le tuer, il doit se soumettre et ne pas chercher à se défendre. Car s'il se défend, les troubles s'aggraveront. Et s'il renonce à se défendre, il n'aura pas participé à leurs extensions.

Les paroles : «...qu'il se comporte comme le meilleur des deux fils d'Adam » font référence à ce récit coranique du meurtre d'Abel par son frère Caïn : « **Raconte-leur, en toute vérité, l'histoire des deux fils d'Adam qui présentèrent chacun une offrande.** »¹ Caïn, jaloux de son frère Abel dont l'offrande avait été acceptée contrairement à la sienne, menaça de le tuer. Son frère lui répondit : « **Allah n'accepte que les œuvres de ceux qui Le craignent.** »² Autrement dit : ton offrande a été rejetée par Allah qui ne les accepte que des pieux croyants. En outre, comment peux-tu m'envier d'avoir été honoré par Allah ﷻ ?!

« **Si tu portes la main sur moi pour me tuer, je ne t'imiterai sûrement pas. Je crains Allah, le Seigneur de la Création.** »³ Voici le passage qui nous intéresse dans ce récit et qui prouve qu'il n'est pas permis, si possible, de tuer un musulman lors de troubles. « **Si tu portes la main sur moi pour me tuer, je ne t'imiterai sûrement pas. Je crains Allah, le Seigneur de la Création. Je veux que le péché de mon meurtre s'ajoute aux autres péchés dont tu t'es déjà rendu coupable, de sorte que tu sois voué au feu de l'Enfer, juste rétribution des criminels.** »⁴

Les exhortations de son frère ne furent d'aucune utilité. Qu'Allah nous préserve. « **Mais son âme l'incita à tuer son frère, geste qui provoqua sa perte.** »⁵ Il fut perdu pour avoir tué son frère musulman qui était également son frère de sang.

Ce verset indique donc que lorsque le musulman est attaqué par un

1 Sourate *Al-Mâïda*, verset 27.

2 Sourate *Al-Mâïda*, verset 27.

3 Sourate *Al-Mâïda*, verset 28.

4 Sourate *Al-Mâïda*, versets 28-29.

5 Sourate *Al-Mâïda*, verset 30.

autre musulman en période de troubles, il ne doit pas se défendre, mais se soumettre, comme le fit le commandeur des croyants et calife bien-guidé, 'Uthmân ﷺ.

Hadith 57

Ṣa'd ﷺ relate avoir interrogé le Prophète ﷺ en ces termes : « Messenger d'Allah ﷺ ! Imagine qu'un homme s'introduise chez moi et tente de me tuer. » Il répondit : « Sois comme le meilleur des deux fils d'Adam. » Yâzid - l'un des narrateurs - lut alors ce verset : (Si tu portes la main sur moi...)¹ Rapporté par Abû Dâwûd².

« Sois comme le meilleur des deux fils d'Adam » dont Allah nous a relaté l'histoire afin que nous en tirions des leçons au moment des troubles.

Ce qui prouve que si le musulman doit repousser le voleur qui s'introduit chez lui et l'attaque, comme l'indiquent les hadiths, il doit dans certaines situations se soumettre sans chercher à se défendre. A quel moment ? Lorsque les troubles éclatent entre musulmans. Mais s'il n'y a pas de troubles, et que des voleurs font irruption chez lui, il ne doit pas se soumettre, mais au contraire se défendre.

Hadith 58

Selon Ibn 'Umar ﷺ, le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Comment ferez-vous (ou : il n'est pas loin) le jour où les hommes seront comme passés au tamis si bien qu'il ne restera que les plus vils individus, prompts à violer leurs engagements, à trahir la confiance

1 Sourate *Al-Mâïda*, verset 28.

2 Rapporté par Abû Dâwûd (4257).

placée en eux et à se diviser au point d'être comme ceci. » Puis il entrelaça les doigts. Les compagnons dirent alors : « Comment devons-nous agir, Messenger d'Allah ? » Il répondit : « Accomplissez ce que vous savez être un bien, et abstenez-vous de tout ce que vous savez être un mal. Occupez-vous de vos personnes et de vos proches, et délaissez les autres. » Rapporté par Abû Dâwûd¹.

Par les paroles : « les hommes seront comme passés au tamis », le Messenger d'Allah ﷺ a utilisé l'image du tamis qui sert à séparer le bon grain de l'ivraie.

«...si bien qu'il ne restera que les plus vils individus...» Les troubles qui touchent les musulmans sont à l'image d'un tamis qui permet de séparer le bon grain de l'ivraie.

Les compagnons dirent alors : « Comment devons-nous agir, Messenger d'Allah ? » Il répondit : « Accomplissez ce que vous savez être un bien, et abstenez-vous de tout ce que vous savez être un mal. Occupez-vous de vos personnes et de vos proches, et délaissez les autres. »

Voici comment le musulman est tenu d'agir en cas de troubles. Il doit se comporter selon les préceptes de la religion en se fondant pour cela sur des preuves claires, et se garder de tout ce qui est équivoque ou ambigu. Il doit donc s'écarter des troubles.



En outre, le musulman doit, au moment des troubles, se tourner vers les savants et les croyants vertueux qui se tiennent à l'écart des troubles, et se détourner des êtres méprisables et vils qui participent au chaos.

Ce hadith - mais Allah le sait mieux que quiconque - s'applique aux révoltes et aux manifestations auxquelles le musulman ne doit en aucun cas se joindre avec les ignorants et les écervelés. Il doit au contraire demeurer aux côtés des vertueux, des êtres sensés, et des hommes dotés de science et de clairvoyance.



¹ Rapporté par Abû Dâwûd (4342).

Hadith 59

Ibn ‘Amr  a rapporté des paroles identiques du Messager d’Allah  auquel il demanda : « Comment dois-je agir ? » Il répondit : « Demeure chez toi, garde ta langue, accomplis ce que tu sais être un bien, et abstiens-toi de tout ce que tu sais être un mal. Occupe-toi de ton salut et délaisse les autres. »

Le hadith débute ainsi : « Lorsque vous constaterez que les gens sont devenus prompts à violer leurs engagements, à trahir la confiance placée en eux et à se diviser au point d’être comme ceci. » Puis il entrelaça les doigts. Ibn ‘Amr dit alors : « Je me levai alors vers lui et lui demandai comment agir dans cette situation. » Rapporté par Abû Dâwûd¹.

« Comment dois-je agir ? » Autrement dit : comment dois-je agir en cas de troubles et de luttes intestines entre musulmans ?

« Demeure chez toi... », afin de ne pas augmenter le nombre des êtres mauvais et insensés qui participent aux troubles.

« ...garde ta langue... » Autrement dit : n’encourage pas les êtres mauvais et insensés à agir, n’attise pas les troubles par tes paroles.

« ...accomplis ce que tu sais être un bien, et abstiens-toi de tout ce que tu sais être un mal. » Attache-toi aux pratiques bien connues de l’islam et des musulmans, et détourne-toi de tout ce que tu ne connais pas : les troubles, les insensés et les pratiques des mécréants.

« Occupe-toi de ton salut... » Préoccupe-toi avant tout de sauver ton âme. Ne pense pas que tu vas mettre un terme à ces troubles et que tu vas lutter jusqu’au triomphe de l’islam.

Ne participe pas aux troubles et aux combats, sauf s’il s’agit d’un combat pour la cause d’Allah sous une bannière islamique. Quant aux groupes, aux sectes et aux partis, ne te joins pas à eux. Même si ceux-ci

¹ Rapporté par Abû Dâwûd (4343).

appellent au djihad. Car il ne s'agit nullement de djihad. Il s'agit de troubles et d'épreuves que subissent les musulmans. Un groupe de musulmans se forme sous l'autorité d'un homme, puis un autre groupe, et ainsi de suite. Ces groupes se combattent alors sans aucune raison. Le seul résultat est le massacre des musulmans. Ne te joins pas à eux, préserve-toi de tout mal, reste à l'écart de ces troubles jusqu'à ce qu'Allah délivre les musulmans. Ou, pour le moins, ne participe pas directement à ces troubles, car tu risquerais de faire couler un sang innocent.

«...et délaisse les autres.» Ne te préoccupe pas des gens et de la populace, car il n'y a aucun intérêt à cela. Pire, cela peut avoir des conséquences malheureuses pour toi.

« Lorsque vous constaterez que les gens sont devenus prompts à violer leurs engagements, à trahir la confiance placée en eux... » Lorsque vous constaterez que le chaos s'est installé parmi les musulmans qui se sont divisés en partis et en groupes opposés, alors écarter-vous de tous ces gens.

Hadith 60

Selon Abû Hurayra ؓ, le Prophète ﷺ a dit : « Vous vivez une époque où celui parmi vous qui délaisse un dixième de ce qu'il a reçu l'ordre d'accomplir est perdu. Mais viendra une époque où celui qui accomplira un dixième des obligations qui lui ont été imposées sera sauvé. » Rapporté par At-Tirmidhi selon qui le hadith est « *hasan gharîb* »¹.

Les paroles : « Vous vivez une époque où celui parmi vous qui délaisse un dixième de ce qu'il a reçu l'ordre d'accomplir est perdu » signifient que les musulmans vivaient à une époque caractérisée par la stabilité et la vertu, une époque où il ne leur était donc pas permis de manquer à leurs obligations religieuses, pas même au dixième de ces obligations, c'est-à-

¹ Rapporté par At-Tirmidhi (2267).

dire, une petite partie de ces devoirs.

« Mais viendra une époque où celui qui accomplira un dixième des obligations qui lui ont été imposées sera sauvé. » Viendra une époque caractérisée par le mal et le vice au cours de laquelle il suffira d'accomplir un dixième de ces obligations pour être sauvé, car le mal se sera répandu dans la société. Le musulman doit donc s'attacher à sa religion, même de façon limitée, car il y a un bienfait en cela et la possibilité d'être sauvé.

At-Tirmidhi a dit de ce hadith : « *hasan gharīb* ». Le « *hasan* » est un niveau d'authenticité inférieur à celui du « *Ṣaḥīḥ* ». Quant au hadith « *gharīb* », c'est celui qui n'est rapporté que par un seul transmetteur.

Hadith 61

Selon Abû Hurayra رضي الله عنه, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Vous serez sélectionnés comme les bonnes dattes sont sélectionnées d'entre les mauvaises. Disparaîtront alors les meilleurs d'entre vous, tandis que demeureront les pires d'entre vous. Mourez alors si vous le pouvez. » Rapporté par Ibn Mâjah¹.

« Vous serez sélectionnés comme les bonnes dates sont sectionnées d'entre les mauvaises. Disparaîtront alors les meilleurs d'entre vous... » Tel est le sens des paroles : « Vous serez sélectionnés ». Autrement dit : les musulmans les plus vertueux mourront, laissant les pires d'entre eux.

« Mourez alors si vous le pouvez. » Autrement dit : attachez-vous à votre religion et écartez-vous des gens dans la mesure du possible.

Hadith 62

D'après Mirdâs Al-Aslami رضي الله عنه, le Prophète ﷺ a dit : « Les vertueux disparaîtront les uns après les autres, ne laissant que le

¹ Rapporté par Ibn Mâjah (4038).

rebut des hommes, comme le rebut de l'orge ou des dattes, auxquels Allah n'accordera aucune importance. » Rapporté par Al-Bukhâri¹.

Et dans une autre version : «...dont Allah ne se souciera pas. »²

Ce hadith indique que plus le temps passera, plus les vertueux seront rares et les êtres mauvais nombreux. Le but de ces paroles est d'inciter les musulmans à imiter les vertueux et à se démarquer des êtres mauvais. Le musulman doit prendre pour modèles les croyants vertueux, même s'ils ont disparu, et s'éloigner de la voie des mauvais, même s'ils sont nombreux. Cette attitude nécessite patience et endurance, car s'écarter des gens implique une bonne dose de patience et de détermination. Mais **« Allah ménagera toujours une heureuse issue à celui qui Le craint et pourvoira, de la manière la plus inattendue, à ses besoins »**³.

Les hadiths étudiés dans ce chapitre incitent donc les musulmans à demeurer à l'écart des troubles auxquels ils ne doivent en aucun cas participer. Ils doivent au contraire s'attacher à la communauté des musulmans et suivre la voie des premières générations. Telle est en effet, pour celui qui est assisté par Allah ﷻ, la voie du salut.

Ne vous laissez pas leurrer par les insensés et par les mécréants qui vous promettent la liberté et la démocratie, comme ils disent. Tout cela n'est que mensonges et fausses promesses. Les musulmans ne vivront dans la paix et le bonheur que s'ils s'attachent à l'islam et suivent la voie du Messager ﷺ, des califes bien-guidés et des vertueux musulmans des premières générations.

Quant au chaos et aux fausses promesses des mécréants qui vous embellissent certaines idées, rejetez-les totalement. N'y prêtez aucune attention, car elles ne conduisent qu'aux troubles et à l'égarement.

1 Rapporté par Al-Bukhâri (6434).

2 Rapporté par Al-Bukhâri (4156).

3 Sourate *Al-Talâq*, versets 2-3.

Chapitre 5

Vivre à l'écart des troubles



Hadith 63

Selon Abû Sa'ïd Al-Khudri ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Peu s'en faut que la meilleure chose que possède un musulman ne soit un troupeau de moutons qu'il mène paître au sommet des montagnes et sur les terres les mieux arrosées, fuyant ainsi les troubles pour protéger sa religion. » Rapporté par Al-Bukhâri¹.

L'homme est éprouvé en fonction de sa foi. Il peut alors soit supporter patiemment les épreuves et rester fermement attaché à sa religion, soit se laisser détourner de la religion par ces épreuves. Les épreuves sont donc particulièrement dangereuses.

L'homme est parfois éprouvé par des paroles, des croyances ou des pensées - conformes à ses désirs et ses passions - qui le détournent du droit chemin et de la tradition du Messager ﷺ.

L'homme est parfois éprouvé par l'argent et les biens auxquels il porte un amour démesuré. Allah le Très Haut dit : « **Vos biens et vos enfants ne sont pour vous que tentation.** »² Cet amour pour l'argent peut alors le conduire à le gagner de manière illicite, à travers l'usure, par la fraude ou encore par le biais des jeux de hasard. Il ne se soucie guère de la manière dont son argent a été acquis. Son attirance pour les richesses le fait succomber à la tentation. Qu'Allah nous préserve de la tentation de

1 Rapporté par Al-Bukhâri (19).

2 Sourate *At-Taghâbun*, verset 15.

l'argent.

Ou alors il accepte de l'argent pour faire ou dire telle ou telle chose en contradiction avec la religion ou la Sunna. Il se laisse donc acheter - qu'Allah nous en préserve - et n'hésite pas à affirmer des choses opposées à la vérité afin d'obtenir de l'argent.

L'argent est donc une terrible tentation et une grande épreuve. Si l'homme le gagne et le dépense honnêtement, l'argent est bénéfique puisqu'il l'aide à s'acquitter de ses obligations religieuses. Mais s'il ne le dépense pas comme il se doit, il devra en répondre devant Allah le Jour de la résurrection, puisqu'il sera interrogé sur « **son argent, comment l'a-t-il gagné et où l'a-t-il dépensé ?** » Il sera tout d'abord interrogé sur l'origine de ses biens. S'il répond comme il se doit à cette question, on lui demandera comment il a dépensé son argent : dans les choses licites ou les choses illicites ? S'est-il aidé de cet argent pour obéir à Allah ou, au contraire, pour Lui désobéir. Il devra en rendre compte le Jour de la résurrection. L'argent constitue en effet une immense responsabilité et un grand danger.

Certains vont jusqu'à abandonner leur religion ou se détourner de la tradition du Messager ﷺ pour obtenir un emploi. Ils succombent ainsi à la tentation de l'argent. Le Très Haut dit : « **Ils ont pourtant succombé à la pire des tentations.** »¹

Les enfants sont également une épreuve et une tentation. Le Très Haut dit : « **Vos biens et vos enfants ne sont pour vous que tentation.** »²

L'homme aime ses enfants. Nul doute à ce sujet. Allah a créé l'homme ainsi. Mais élève-t-il ses enfants dans l'obéissance à Allah ? Leur ordonne-t-il d'accomplir la prière à l'âge de sept ans ? Leur apprend-il la religion à l'âge de raison ? Ou bien manque-t-il à ses devoirs religieux envers eux par amour pour eux, de peur de leur imposer des choses difficiles ? Dans ce cas, il aura succombé à la tentation des enfants. Les enfants sont une épreuve dans la manière dont ils sont élevés, éduqués, encadrés et surveillés dans leur foyer, dans la rue ou à l'école. L'homme est responsable de leur éducation et éprouvé par eux. « **Vos biens et vos**

1 Sourate *At-Tamba*, verset 49.

2 Sourate *At-Taghâbun*, verset 15.

enfants ne sont pour vous que tentation. »¹ Et il y a bien d'autres épreuves auxquelles est soumis le musulman.

Les musulmans sont également éprouvés par les mécréants qui veulent les soumettre à leur manière de penser. Le musulman doit-il leur obéir et se soumettre ou s'attacher patiemment à sa religion en supportant cette épreuve ? Et il existe bien d'autres épreuves de ce genre.

Nous voici arrivés au chapitre sur la nécessité, pour le musulman, de s'isoler pour échapper aux troubles.

Cela signifie notamment que le musulman doit vivre comme un étranger dans une société corrompue. Il doit s'attacher à sa religion sans se laisser influencer par le comportement de la majorité des gens, même s'il vit comme un étranger parmi eux. Il doit supporter cet isolement social tant qu'il suit le droit chemin. Il ne doit pas chercher à plaire à untel ou chercher à ne pas déplaire à untel.

Il doit s'attacher à sa religion. Mais cela demande beaucoup de patience et d'endurance, car les gens parleront sur lui, pourront le frapper, voire l'emprisonner pour son attachement à la religion. **« Supporte patiemment les épreuves que tu ne manqueras pas d'endurer. »**²

Cet isolement signifie également qu'il doit s'éloigner et s'écarter de ces épreuves et de ces troubles, même si cela implique de vivre seul. Il ne doit pas prendre part à ces troubles, car nul n'en ressort indemne, sauf ceux qu'Allah veut préserver. Il faut donc se garder de ces troubles, ce qui demande patience et endurance.

Il est donc préférable d'élever des moutons - comme dans le hadith que nous allons expliquer - ou de vivre seul au sommet d'une montagne, loin des épreuves, afin de préserver sa religion, que de vivre au milieu des gens et des troubles. S'éloigner des troubles, voilà la voie du salut, mais ce choix demande beaucoup de patience et de détermination de la part du musulman.

Voilà donc l'isolement requis pendant les troubles. Le musulman devient étranger dans sa propre patrie. Il quitte son foyer et sa cité pour se réfugier sur une montagne ou à la campagne où il élève des moutons, supportant patiemment cette épreuve pour préserver sa religion. Il

1 Sourate *At-Taghâbun*, verset 15.

2 Sourate *Luqmân*, verset 17.

vaudra mieux, à la fin des temps, agir ainsi que de devenir un simple employé, un ministre ou même un souverain. En effet, seule compte la religion et l'homme ne quittera ce monde qu'avec ses bonnes actions. Quant à la fonction et la position sociale, elles disparaîtront. Seules demeurent les œuvres et la religion à laquelle le musulman doit donc s'attacher en supportant patiemment toutes les épreuves.

Nous avons parlé de la nécessité de s'écarter, par tous les moyens, des troubles qui éclatent parmi les musulmans afin de se préserver de tout mal.

A Al-Hudhayfa ؓ, qui lui demandait comment agir face aux épreuves à venir, le Messager d'Allah ﷺ répondit : « **Reste à l'écart de tous ces groupes, quand bien même tu devrais vivre seul au pied d'un arbre jusqu'à ta mort.** »¹ Voilà une manière de s'écarter des troubles tout en s'attachant à sa religion.

Le Prophète ﷺ a dit : « **Peu s'en faut que la meilleure chose que possède un musulman ne soit un troupeau de moutons qu'il mène paître au sommet des montagnes et sur les terres les mieux arrosées, fuyant ainsi les troubles pour protéger sa religion.** » Voici une autre manière de s'éloigner de ces troubles : quitter le pays ou la région secouée par les troubles, et aller élever des moutons ou d'autres bestiaux au sommet des montagnes ou sur des terres arrosées, tout cela afin de pouvoir s'attacher à sa religion. En effet, demeurer là où il existe des troubles représente un grand danger.

Hadith 64

D'après Abû Bakra ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Viendront des épreuves, suivies d'épreuves au cours desquelles il sera préférable de rester assis plutôt que de marcher et de marcher plutôt que de se hâter. Lorsque ces épreuves s'abattront (ou se produiront), celui qui possédera des chameaux devra aller rejoindre ses chameaux, celui qui possédera des moutons devra aller rejoindre ses moutons, et celui qui possédera une terre devra aller sur sa terre. » Un homme dit : « Messager d'Allah ! Que dis-tu de

¹ Rapporté par Muslim (1847).

celui qui ne possédera ni chameaux, ni moutons, ni terre ? » Il répondit : « Qu'il prenne son sabre et aille en briser la lame à l'aide d'une pierre. Puis qu'il sauve son âme s'il le peut. Ô Allah ! Ai-je bien transmis ? Ô Allah ! Ai-je bien transmis ? Ô Allah ! Ai-je bien transmis ? » Un homme dit alors : « Messager d'Allah ! Et si je suis mené de force vers l'une des deux armées ou l'un des deux groupes, et qu'un homme me frappe de son sabre ou que je sois tué par une flèche ? » Il répondit : « Celui qui t'aura tué endossera le péché de ton meurtre en plus de ses autres péchés, si bien qu'il sera voué au feu de l'Enfer. » Rapporté par Mouslim¹.

Par les paroles : « **Viendront des épreuves** », le Prophète ﷺ prédit la venue de troubles et de combats qui opposeront les musulmans.

Le Prophète ﷺ connaît-il l'avenir ? Non, mais Allah l'en a informé. Il ne connaît des mystères et de l'avenir que ce qu'Allah lui a appris. Les prophéties de Muḥammad ﷺ, qui se sont toutes réalisées conformément à ses prédictions, sont au nombre de ses miracles. Car le Messager d'Allah ﷺ « **ne parle pas sous l'empire de ses passions, mais se contente de répéter ce qu'il reçoit de la Révélation.** »²

C'est dans notre intérêt et pour notre bien que le Prophète ﷺ nous a annoncé ces événements, afin que les musulmans s'y préparent et se tiennent sur leurs gardes. C'est par un effet de sa compassion envers nous qu'il nous a indiqué comment nous préserver de ces calamités et de ces épreuves à venir. En effet, il n'a rien laissé d'important pour les musulmans sans le leur indiquer.

Par les paroles : « **Viendront des épreuves** », le Prophète ﷺ prédit donc l'avenir dans le but de mettre en garde les musulmans. Les épreuves annoncées par le Messager ﷺ seront nombreuses et variées. Il n'y a pas un seul type d'épreuves, ni dix, ni même cent, mais un grand nombre d'épreuves différentes les unes des autres.

Les paroles du Prophète ﷺ : « **...il sera préférable de rester assis plutôt que de marcher...** » signifient que celui qui restera à l'écart de ces

1 Rapporté par Muslim (2887).

2 Sourate *An-Najm*, versets 3-4.

épreuves sera sauvé, contrairement à celui qui y prendra part qui pourra être sauvé ou ne pas l'être. Mais ses chances de sortir indemne de ces épreuves seront infimes et il courra un grand danger. C'est pourquoi il a dit : «...il sera préférable de rester assis plutôt que de marcher...» Car celui qui reste assis est justement celui qui ne participe pas à ces événements dramatiques. Quant à celui qui marche, il peut subir les conséquences de ces troubles sur son chemin. Il vaut donc mieux pour lui rester assis chez lui et ne pas marcher.

«...et de marcher plutôt que de se hâter...» Il sera préférable, à ce moment-là, de marcher plutôt que de se hâter à l'aide d'une monture ou d'un quelconque moyen de transport. Autrement dit : celui qui marchera lentement sera meilleur que celui qui utilisera un moyen de transport qui lui permettra de se déplacer à vive allure. Il se peut en effet qu'il soit pris dans ces troubles. Il doit donc s'éloigner de ces troubles dans la mesure du possible : en restant assis et en marchant lentement. Quant à celui qui se hâte, il peut aller vers ces troubles et en être affecté.

« Lorsque ces épreuves s'abattront (ou se produiront) ». Le sens est le même. Le « ou » indique simplement un doute du narrateur. Les transmetteurs de hadiths étaient si précis que lorsqu'ils avaient un doute, ils tenaient à l'indiquer.

«...celui qui possédera des chameaux devra aller rejoindre ses chameaux...» Le citadin qui possédera des chameaux laissés au pâturage devra fuir les troubles qui se dérouleront en ville pour aller rejoindre ses chameaux et vivre au milieu d'eux. Il se mettra ainsi à l'abri des troubles.

Il sera en effet alors préférable de garder des chameaux sous un soleil ardent et un vent brulant, mais loin des troubles, que de vivre dans une demeure luxueuse au milieu des troubles.

«...celui qui possédera des moutons devra aller rejoindre ses moutons...» Certains possèdent des chameaux, d'autres des moutons. Chacun devra donc rejoindre le type de bestiaux qu'il possédera. Mais il est préférable de posséder et d'élever des moutons qui sont plus calmes.

D'ailleurs, il n'est pas de prophète qui n'ait gardé des moutons, dont notre prophète ﷺ qui a gardé les moutons des Mecquois pour quelques sous¹.

«...et celui qui possédera une terre devra aller sur sa terre.» Celui qui

1 Rapporté par Al-Bukhâri (2262).

possédera une terre éloignée de la ville devra s'y réfugier et quitter la cité où se dérouleront les troubles.

Un homme dit : « **Messenger d'Allah ! Que dis-tu de celui qui ne possédera ni chameaux, ni moutons, ni terre ?** » Prêtez attention à cette question : celui qui aura des chameaux devra les rejoindre, celui qui aura des moutons devra les rejoindre et celui qui aura une terre devra s'y rendre. Un homme lui demanda alors que devrait faire celui qui n'aura ni chameaux, ni moutons, ni terre. Il répondit : « **Qu'il prenne son sabre et aille en briser la lame à l'aide d'une pierre.** » Il devra détruire tout type d'arme en sa possession qu'il s'agisse d'un sabre ou d'un fusil. Pour quelle raison ? Afin de ne pas participer à ces affrontements. Il devra donc se débarrasser de toute arme par laquelle il pourrait prendre part à ces troubles.

Puis le Prophète ﷺ ajouta : « **Puis qu'il sauve son âme s'il le peut.** » Qu'il échappe par tous les moyens à ces troubles si cela lui est possible. Et s'il ne le peut pas, qu'il s'attache patiemment à sa religion et supporte ces épreuves.

En prononçant ces paroles : « **Ô Allah ! Ai-je bien transmis ? Ô Allah ! Ai-je bien transmis ? Ô Allah ! Ai-je bien transmis** », le Messenger d'Allah ﷺ prend Allah à témoin à plusieurs reprises qu'il nous a bien transmis le message qu'Il lui a confié.

Un homme dit alors : « **Messenger d'Allah ! Et si je suis mené de force...** » Autrement dit : si je suis contraint de prendre part à ces combats entre musulmans, c'est-à-dire, à ces troubles.

Le Messenger ﷺ lui a recommandé de se tenir à l'écart de ces troubles, même s'il doit pour cela détruire toutes les armes en sa possession. Mais un homme lui a demandé : si je suis contraint et forcé de participer aux combats, que dois-je faire ?

Voyez comme les compagnons étaient désireux d'agir en conformité avec la religion, si bien qu'ils demandaient toujours comment agir dans telle ou telle situation.

L'homme a donc demandé : « **Et si je suis mené de force vers l'une des deux armées ou l'un des deux groupes** ». Autrement dit : si je ne participe pas à ces troubles de mon plein gré, mais contraint et forcé de m'engager dans l'une des deux armées musulmanes en guerre.

«...et qu'un homme me frappe de son sabre ou que je sois tué par une

flèche ? » Il répondit : « Celui qui t'aura tué endossera le péché de ton meurtre en plus de ses autres péchés, si bien qu'il sera voué au feu de l'Enfer. » Autrement dit : si, après avoir été contraint de participer à ces troubles, je suis tué, qu'en sera-t-il de moi ? Le Prophète ﷺ lui répondit en substance : si tu es contraint et forcé de prendre part à ces troubles, tu ne commets aucun péché. Le Très Haut dit : « **A l'exception de ceux qui abjurent sous la contrainte, alors que leurs cœurs restent fermement attachés à la foi.** »¹ En outre, le Prophète ﷺ a dit : « **Allah a pardonné aux musulmans ce qu'ils font ou disent par erreur, par oubli ou sous la contrainte.** »²

Par conséquent, Allah soit loué, quiconque agit sous la contrainte est excusé et pardonné. Si donc il est tué dans les combats, le péché est endossé par celui qui l'a tué. Quant à lui, il est considéré par Allah ﷻ comme un martyr. « **Je veux que le péché de mon meurtre s'ajoute aux autres péchés dont tu t'es déjà rendu coupable, de sorte que tu sois voué au feu de l'Enfer, juste rétribution des criminels.** »³ Seul celui qui l'a contraint à participer à ces combats et celui qui l'a tué ont commis un péché. Quant à celui qui a été forcé de combattre, il est pardonné, puisqu'il a une excuse.



1 Sourate *An-Nahl*, verset 106.

2 Rapporté par Ibn Májah (2045).

3 Sourate *Al-Máida*, verset 29.

Chapitre 6

L'interdiction de tendre un sabre dégainé

Hadith 65

Selon Abû Bakra رضي الله عنه, le Messager d'Allah ﷺ se présenta à des hommes qui avaient l'habitude de tendre leurs sabres dégainés les uns aux autres. Il dit : « Qu'Allah maudisse ceux qui agissent ainsi. Ne vous ai-je pas défendu d'agir ainsi ? » Puis il ajouta : « Lorsque l'un d'entre vous dégainé son sabre pour le regarder, puis veut le tendre à son frère musulman, qu'il le rengaine tout d'abord avant de le lui tendre. » Rapporté par Ahmad dans son *Musnad*¹.

L'auteur, qu'Allah lui fasse miséricorde, a intitulé ce chapitre : (L'interdiction de tendre un sabre dégainé). Autrement dit : les armes doivent être manipulées avec précaution afin de ne pas blesser quelqu'un. Ainsi, celui qui veut pénétrer dans un marché ou un lieu fréquenté doit s'assurer que ses armes sont dans leurs étuis, afin d'éviter toute blessure. Ainsi, le sabre doit être dans sa gaine et le fusil dans son étui et sécurisé afin d'éviter qu'un coup ne parte par inadvertance. Aucune arme ne doit rester ouverte afin d'éviter tout accident et de provoquer la mort d'un musulman. Il ne faut pas prendre les armes à la légère.

Ceux qui aujourd'hui se présentent à des fêtes familiales avec un fusil font courir un danger aux convives. Ils commettent une grave erreur. Combien ont été blessés ou tués par inadvertance et en raison de l'insouciance de certains ?!

Il faut donc tout d'abord éviter de se présenter en armes dans un lieu fréquenté. Et s'il est nécessaire de s'y présenter armé, alors il faut prendre

¹ Rapporté par Ahmad (34/74).

ses précautions pour éviter qu'un coup ne parte et qu'un musulman innocent ne soit blessé ou tué.

«...qui avaient l'habitude de tendre leurs sabres dégainés les uns aux autres.» Il n'est pas permis de tendre aux autres un sabre dégainé. Car quelqu'un peut être blessé involontairement. Les sabres ont des gaines dans lesquelles ils doivent être placés par précaution.

« Qu'Allah maudisse ceux qui agissent ainsi. » Le Prophète ﷺ a donc maudit celui qui se présente à un rassemblement avec un sabre dégainé, en raison du danger qu'il fait courir aux gens. Il n'est pas permis de porter un sabre dégainé au milieu des gens. Le sabre peut en effet tomber et être récupéré par quelqu'un qui peut s'en servir.

« Ne vous ai-je pas défendu d'agir ainsi ? » C'est-à-dire, de dégainer un sabre en présence de musulmans, afin que nul ne soit blessé.

« Lorsque l'un d'entre vous dégainé son sabre pour le regarder, puis veut le tendre à son frère musulman, qu'il le rengaine tout d'abord avant de le lui tendre. » Cette règle de sécurité est valable pour le fusil et tout type d'arme.



Chapitre 7

L'islam fut étranger à ses débuts et le redeviendra



Hadith 66

Selon Abû Hurayra ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « L'islam fut étranger à ses début et redeviendra étranger, comme il le fut. » Rapporté par Muslim¹.

Ce hadith est bien connu. Le Messager d'Allah ﷺ y affirme : « L'islam fut étranger à ses début et redeviendra étranger, comme il le fut. » Au début de l'islam, les musulmans furent isolés, comme des étrangers dans leur patrie. Au commencement de sa mission, le Prophète ﷺ fut seul, avant d'être rejoint par Abû Bakr Aṣ-Ṣiddîq ؓ, puis Bilâl ؓ. Aussi, lorsque le Messager ﷺ fut interrogé sur les personnes qui adhéraient à son message, il répondit : « **Un homme libre et un esclave.** » Le narrateur expliqua : « A cette époque, Abû Bakr et Bilâl étaient au nombre de ses fidèles. »²

Le Prophète ﷺ était donc seul au début de l'islam avant d'être rejoint par Abû Bakr ؓ, qui fut le premier homme à embrasser la foi. Mais des femmes et des enfants adhèrent également à l'islam.

Puis Abû Bakr ؓ se mit lui-même à appeler les Mecquois à embrasser la foi, si bien qu'un groupe de compagnons se convertirent par son

1 Rapporté par Muslim (145).

2 Rapporté par Muslim (831).

intermédiaire. Puis les musulmans, qui étaient étrangers au début de l'islam, augmentèrent en nombre au point de former la nation musulmane décrite par Allah dans ces paroles : « **Muhammad est le Messager d'Allah. Ses compagnons sont implacables à l'égard des impies, pleins de compassion les uns envers les autres. On peut les voir s'incliner et se prosterner en prière, recherchant les grâces et la satisfaction d'Allah, le visage marqué par les prosternations. Telle est leur description dans la Torah** »¹ qui fut révélée à Moïse ﷺ.

Puis Allah mentionne la manière dont ils sont décrits dans l'Évangile révélée à Jésus ﷺ : « **tandis que dans l'Évangile ils sont comparés à une semence d'où jaillissent de jeunes pousses lui donnant force et vigueur, et qui ne cesse alors de se gonfler pour finalement se dresser sur sa tige, faisant l'admiration du semeur.** »² Les musulmans étaient, au début de l'islam, à l'image d'une tige fragile qui produit des rameaux qui eux-mêmes deviennent vigoureux et donnent des grains. Tout un champ naît ensuite de cette unique tige. Voici donc la parabole de cette nation, comparée à une tige fragile qui donne naissance à des rameaux qui grandissent et se dressent, faisant l'admiration du semeur.

Il en va donc de même de l'islam qui était une religion étrangère et fragile à ses débuts, avant de se développer et de se propager sur terre. Mais à la fin des temps, lorsque les troubles se multiplieront, l'islam redeviendra étranger, puisque rares sont ceux qui y resteront attachés. Nombreux sont ceux qui se déclarent musulmans, mais rares sont ceux qui s'attachent au véritable islam. Ces derniers sont comme des étrangers dans leur société. Les gens les regardent avec étonnement, les traitent d'extrémistes ou les accusent de faire sortir les musulmans du giron de l'islam en les traitant de mécréants.

Les gens les regardent donc avec étonnement, mais peu importe pour peu qu'ils restent attachés à leur religion. Évidemment, le musulman ne doit pas devenir un terroriste qui détruit et tue sans droit. L'islam ne doit pas consister à terroriser les gens ou à les traiter de mécréants sans raison.

1 Sourate *Al-Fat'û*, verset 29.

2 Sourate *Al-Fat'û*, verset 29.

L'islam est une religion authentique qui repose sur des fondements et des principes que chaque musulman se doit de connaître. Le musulman ne doit pas se contenter d'imiter aveuglément ou de suivre untel ou untel. Il doit tirer ses connaissances du Coran et de la Sunna, et ce, en étudiant auprès des savants, non dans les livres. C'est seulement en agissant ainsi qu'il saura ce qu'est vraiment l'islam.

Nombreux sont ceux qui, en apparence, s'attachent à la religion, mais rares sont ceux qui suivent la religion authentique. Que l'on prête attention à cela !

Les musulmans furent donc comme des étrangers au début de l'islam. Il y eut tout d'abord le Messager ﷺ auquel s'est joint Abû Bakr ؓ, puis d'autres et d'autres encore, puis les Ansars, jusqu'à ce que des milliers de musulmans se lancent à la conquête de la Mecque sous le commandement du Prophète ﷺ.

Pourtant, le Messager ﷺ avait quitté la Mecque quelques années plus tôt, accompagné seulement d'Abû Bakr ؓ : **« Allah lui a apporté Son soutien lorsque, forcé par les impies à l'exil avec son compagnon, il dit à celui-ci dans la grotte où les deux hommes avaient trouvé refuge. »**¹

Puis six ou sept années après son émigration, il était de retour à la Mecque avec une armée de dix mille hommes en armes. Allah lui ouvrit alors les portes de la cité où il fit détruire les idoles qui se trouvaient sur la Ka'ba et sur les deux monticules d'As-Safâ et d'Al-Marwa. Après la conquête de la Mecque, il fit également détruire les idoles d'Arabie, dont Al-Lât, Al-'Uzzâ et Manât. Le Très Haut dit : **« Lorsque, t'apportant Son secours, Allah te fera triompher »**², par la conquête de la Mecque, **« et que tu verras les hommes embrasser la religion d'Allah par groupes entiers »**³ - en effet, après la conquête de la Mecque, les délégations des tribus arabes vinrent prêter allégeance au Messager ﷺ - **« célèbre, par les louanges, la gloire de ton Seigneur et implore Son pardon. Il accepte toujours le repentir de Ses serviteurs dévoués. »**⁴ Cette sourate annonçait au Prophète ﷺ que le terme de sa vie était

1 Sourate *At-Tamba*, verset 40.

2 Sourate *An-Nagr*, verset 1.

3 Sourate *An-Nagr*, verset 2.

4 Sourate *An-Nagr*, verset 3.

imminent et qu'il devait donc se préparer à la mort.

À la mort du Prophète ﷺ, l'islam était devenu puissant et les musulmans nombreux. Puis l'islam et les musulmans n'ont eu de cesse de gagner en puissance et de se propager à travers le monde jusqu'à atteindre les moindres recoins de la terre et renverser les plus grands royaumes. Car l'islam vient d'Allah ﷻ qui a fait triompher Sa religion. **« C'est Lui qui a envoyé Son Messager avec une révélation à même d'assurer le salut de l'humanité et la vraie religion pour la faire triompher de tout autre culte, n'en déplaise aux idolâtres. »**¹ Allah ﷻ a donc tenu Sa promesse en propageant cette religion aux quatre coins de la terre et en la faisant triompher des autres religions.

«...et redeviendra étranger, comme il le fut.» Autrement dit : à la fin des temps, l'islam redeviendra étranger, puisque rares seront ceux qui s'attacheront à l'islam, l'islam authentique j'entends, car nombreux sont ceux qui prétendront être musulmans. Mais rares seront ceux qui suivront le véritable islam.

Hadith 67

Un même hadith est rapporté par Ibn Mas'ûd ؓ avec à sa fin ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : « Que le Paradis (Tûbâ) soit promis aux étrangers. » Quelqu'un demanda : « Qui sont ces étrangers ? » Il répondit : « Ceux qui se sont isolés de leur tribu. » Rapporté par Ahmad².

Le terme arabe « Tûbâ » désigne, selon certains, le Paradis, et selon d'autres, un arbre du Paradis.

Quant au terme « étrangers », il désigne les croyants qui, à la fin des temps, resteront patiemment attachés à leur religion si bien qu'ils entreront au Paradis.

Quelqu'un demanda : « Qui sont ces étrangers ? » Il répondit dans une

¹ Sourate *At-Tamba*, verset 33.

² Rapporté par Ahmad (6/325).

autre version : « **Ceux qui resteront vertueux au milieu d'hommes corrompus.** »¹ Autrement dit : ils ne tiendront pas compte des gens, mais de cette religion à laquelle ils resteront fermement attachés contre vents et marées.

Dans une autre version encore, il a dit : « **Que le Paradis soit promis aux étrangers qui réhabiliteront ce que les gens auront corrompu de ma tradition.** »²

Par conséquent, ils seront eux-mêmes vertueux et inciteront les autres à la vertu. Tels sont donc ces étrangers.

Ceux qui incitent les gens au vice sont nombreux, certains le font même au nom de l'islam. Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Il y aura des hommes qui pousseront les gens vers l'Enfer et jetteront dans le Feu quiconque répondra à leur appel.** »³ Mais rares sont ceux qui appellent les gens à suivre le véritable islam. Ceux-là sont les «étrangers» qui se distinguent des gens et qui les appellent patiemment à l'islam véridique.

« **Que le Paradis soit promis aux étrangers.** » Ils sont soumis à une forte pression de la part de cette société à laquelle ils sont étrangers, mais puisqu'ils suivent le droit chemin et s'attachent à la vérité, ils se montrent patients.

Les «étrangers» sont donc les musulmans qui suivent le véritable islam, non ceux qui suivent la masse des musulmans ou les avis d'untel ou d'untel. Eux suivent les paroles d'Allah et de Son Messager ﷺ, car la vraie religion se résume aux paroles d'Allah, aux paroles du Messager et aux paroles des compagnons.

Il convient donc de se référer aux textes du Coran et de la Sunna, et de délaissier les avis des autres. Mais quiconque agit ainsi deviendra un étranger parmi les gens. Il devra donc supporter patiemment ces épreuves et rester fermement attaché à sa religion et à la vérité, quoi qu'il arrive.

« **Ceux qui se sont isolés de leur tribu.** » Autrement dit : les rares individus qui, dans chaque tribu, resteront attachés à leur religion et connaîtront la vérité qu'ils mettront patiemment en pratique.

1 Rapporté par At-Tabarâni dans *Al-Kabîr* (5867).

2 Rapporté par At-Tirmidhi (2630).

3 Rapporté par Al-Bukhâri (7084) et Muslim (1847), d'après Hudhayfa ؓ.

Hadith 68

Le même hadith est rapporté par Al-Âjurri en ces termes : Quelqu'un demanda : « Qui sont ces étrangers, Messenger d'Allah ? » Il répondit : « Ceux qui resteront vertueux au milieu d'hommes corrompus. »¹

Les paroles : « **Ceux qui resteront vertueux au milieu d'hommes corrompus** » signifient qu'ils ne prêteront pas attention à la corruption des gens qui les entourent et ne se diront pas : « Je suis seul contre tous ! » Sois seul ! Si tu suis la vérité et le droit chemin, peu importe que tu sois seul. C'est plutôt un honneur pour toi. Tu dois te dire : « Par Allah ! Je vis au milieu des gens, mais je ne vais pas m'opposer à eux. Je dois avant tout me réformer, même si les gens sont corrompus. » Le Très Haut dit : « **Vous qui croyez ! Préoccupez-vous de votre propre salut. Celui qui s'égare, si vous-mêmes suivez le droit chemin, ne saurait vous nuire.** »²

Hadith 69

En outre Ahmad, qu'Allah lui fasse miséricorde, le rapporte d'après Sa'd ibn Mâlik ؓ en ces termes : « Que le Paradis soit promis aux étrangers lorsque les hommes seront corrompus. »³

« Que le Paradis soit promis aux étrangers... » A quel moment ? « ...lorsque les hommes seront corrompus. » Attention ! Lorsque tous les hommes, et pas seulement les mécréants, seront corrompus. Les mécréants, ce n'est pas étonnant, mais les musulmans eux aussi seront

1 Rapporté par At-Tabarâni dans *Al-Kabîr* (5867).

2 Sourate *Al-Mâïda*, verset 105.

3 Rapporté par Ahmad (3/157).

corrompus par les idées et les pensées nouvelles et par les divisions et les dissensions.

Le musulman, quant à lui, doit suivre la voie du Messager ﷺ, quand bien même il se retrouverait seul parmi eux, étranger à eux. Il doit supporter patiemment cette solitude. **« Quiconque obéit à Allah et au Messager jouira au Paradis de la compagnie de ceux qu'Allah a comblés de Ses grâces parmi les prophètes, les croyants sincères, les martyrs et les vertueux. Quelle noble compagnie que celle-ci ! »**¹

Voilà tes compagnons de route sur cette voie. Ne pense pas que tu sois seul, tu es accompagné du Messager ﷺ, des compagnons et de leurs successeurs. **« Quiconque obéit à Allah et au Messager jouira au Paradis de la compagnie de ceux qu'Allah a comblés de Ses grâces parmi les prophètes, les croyants sincères, les martyrs et les vertueux. Quelle noble compagnie que celle-ci ! »** Comment pourrais-tu ressentir de la solitude alors que ces hommes t'accompagnent sur cette voie ?! **« Quelle noble compagnie que celle-ci ! »**

Est-il préférable d'être avec Abû Bakr, 'Umar, 'Uthmân, 'Ali et les compagnons ﷺ ou avec untel et untel parmi les égarés, même si ces derniers prétendent être musulmans. Ne les suis pas ! Reste patiemment sur le droit chemin jusqu'au Paradis.

Hadith 70

Toujours selon Ahmad, Ibn 'Amr ﷺ rapporte que le Prophète ﷺ a dit : **« Que le Paradis soit promis aux étrangers ! »** Quelqu'un demanda : **« Qui sont ces étrangers, Messager d'Allah ? »** Il répondit : **« Des êtres vertueux peu nombreux au milieu d'être mauvais en grand nombre. Ceux qui leur désobéiront seront plus nombreux que ceux qui leur obéiront. »**²

Que l'on prête attention à ces paroles ! Qui sont ces « étrangers » ? Le Messager ﷺ les a décrits ainsi : **« Des êtres vertueux peu nombreux au**

¹ Sourate *An-Nisâ'*, verset 69.

² Rapporté par Ahmad (27/237).

milieu d'être mauvais en grand nombre. » Tels sont donc les étrangers.

Ce qui importe pour toi est d'être parmi les vertueux. « **Vous qui croyez ! Craignez Allah et comportez-vous en hommes véridiques et sincères !** »¹ Tu dois regarder la vertu et les vertueux, plutôt que le grand nombre de ceux qui s'opposent à eux si ces derniers se détournent du droit chemin et de la vérité. Choisis la compagnie des vertueux, même s'ils sont peu nombreux.

Ibn Mas'ûd ؓ a dit : « La communauté des musulmans est celle des hommes qui obéissent à Allah, quand bien même tu serais seul dans ce cas. » Tu représentes à toi tout seul cette « communauté des musulmans » tant que tu suis la vérité, même si ceux qui s'y opposent sont nombreux.

« **Ceux qui leur désobéiront seront plus nombreux que ceux qui leur obéiront.** » Ceux qui te désobéissent sont plus nombreux que ceux qui t'obéissent. Mais patiente et détourne-toi de ceux qui s'opposent à toi et à la vérité, même s'ils sont nombreux. Ne suis pas leur voie, ne te laisse pas leurrer par eux, en pensant que tous ces gens te soutiendront. Non ! Tant qu'ils sont égarés, délaisse-les, car il n'y a aucun bien en eux.

Hadith 71

L'imam Ahmad, toujours, rapporte dans *Az-Zuhd* ces paroles de 'Abdullah ibn 'Amr ؓ : « Ce qu'Allah ﷻ aime le plus ce sont les étrangers. » Il ajouta : « Ce sont ceux qui fuient les troubles pour préserver leur religion et qui seront ressuscités par Allah ﷻ le Jour de la résurrection avec Jésus, fils de Marie. » Rapporté par Ahmad, d'après Al-Haytham ibn Humayd qui le rapporte lui-même de Muhammad ibn Muslim, d'après 'Uthmân ibn 'Abdillah ibn Aws, d'après Sulaymân ibn Hurmuz, d'après Ibn 'Amr².

Az-Zuhd est un livre bien connu de l'imam Ahmad qui a été imprimé.

Qui sont les « étrangers » ? « **Ce sont ceux qui fuient les troubles pour**

1 Sourate *At-Tamba*, verset 119.

2 Rapporté par Ahmad dans *Az-Zuhd* (p. 66).

préserver leur religion.» Lorsque les troubles éclatent et que la corruption se répand dans leur ville ou leur pays, ils émigrent vers des régions moins corrompues. Ils se retirent à la campagne ou dans les montagnes où ils élèvent des moutons ou des chameaux en s'attachant à leur religion. Cette vie est préférable que la vie de château en ville.

«...qui seront ressuscités par Allah ﷻ le Jour de la résurrection avec Jésus, fils de Marie.» Jésus reviendra à la fin des temps où il tuera le faux Messie et gouvernera les musulmans selon la religion de Muḥammad ﷺ. Allah ressuscitera donc ces étrangers en la compagnie de Jésus le Jour de la résurrection, car ils l'auront suivi à son retour sur terre.

Hadith 72

L'imam Aḥmad, toujours, rapporte d'après Al-Muttalib ibn Ḥanṭab ؓ que le Prophète ﷺ a dit : « Que le Paradis soit promis aux étrangers ! » Quelqu'un demanda : « Qui sont ces étrangers, Messenger d'Allah ? » Il répondit : « Ceux qui augmenteront lorsque les gens diminueront. »¹

Ce hadith concerne toujours les « étrangers » qui vivront à la fin des temps. « L'étranger » est celui qui vit au milieu de gens qui lui sont étrangers. Or, les vertueux vivront à la fin des temps dans des sociétés qui leur seront totalement étrangères, puisque corrompues.

Les « étrangers » ont été décrits dans ce qui précède comme ceux « **qui resteront vertueux au milieu d'hommes corrompus** » ou comme ceux « **qui réhabiliteront ce que les gens auront corrompu** ».

Ici, ils sont décrits comme : « **ceux qui augmenteront lorsque les gens diminueront.** » Autrement dit : ils augmenteront leur attachement à la religion, tandis que les gens diminueront leur attachement à la religion. Ce sont donc ceux qui s'attacheront fermement à l'islam. Les étrangers correspondent à toutes ces descriptions qui se rejoignent plus qu'elles ne s'opposent.

1 Mentionné par Ibn Al-Qayyim dans *Madārij As-Sālikîn* d'après Aḥmad (2/185).

Hadith 73

Kathîr ibn ‘Abdillâh Al-Muzani rapporte, d’après son père, d’après son grand-père, que le Prophète ﷺ a dit : « Que le Paradis soit promis aux étrangers qui réhabiliteront ce que les gens auront corrompu de ma tradition. » Rapporté par At-Tirmidhi¹.

Al-Awzâ‘i explique ce hadith ainsi : « Ce n’est pas l’islam qui disparaîtra, mais ce sont les gens de la Sunna qui disparaîtront au point qu’il ne restera dans une ville qu’un seul musulman attaché à la Sunna. »

Les étrangers réhabiliteront la Sunna que les gens ignoreront ou qu’ils prendront à la légère. Autrement dit : ils s’attacheront à la tradition du Messager ﷺ.

Al-Awzâ‘i, l’un des savants de référence du Cham, explique au sujet de ce hadith que les étrangers sont ceux qui s’attachent à la Sunna lorsque les gens la délaissent. Et même s’il n’y en a qu’un seul dans une ville, il représente à lui tout seul « les gens de la Sunna ». Il est donc comme un étranger dans sa ville. Il ne doit pas se dire : « Je veux suivre les gens, je ne veux pas être à l’écart des gens. » Non, patiente, reste attaché à la Sunna, même si tu es seul. Car tu représentes à toi tout seul la communauté des musulmans et les gens de la Sunna.

Hadith 74

Aḥmad rapporte dans le *Musnad* que ‘Ubâda ؓ dit un jour à l’un de ses compagnons : « Peu s’en faut que tu ne voies un homme ayant appris le Coran de la bouche de Muḥammad ﷺ qu’il ne cesse de réciter et d’appliquer, rendant licite ce qu’il rend licite et illicite

¹ Rapporté par At-Tirmidhi (2630).

ce qu'il rend illicite, mais qui n'aura pas plus de valeur à vos yeux que la tête d'un âne mort. »¹

Celui qui, à la fin des temps, s'attachera à la Sunna n'aura pas plus de valeur aux yeux des gens que la tête d'un âne mort. Les gens n'auront en effet que du mépris et du dédain pour la Sunna et les croyants qui s'y attacheront.

Mais le musulman doit supporter patiemment cette situation. Il doit s'attacher à sa religion et à la tradition, sans chercher à plaire aux gens. Il rencontrera des difficultés, ressentira de la solitude et subira des épreuves, mais il devra se montrer patient. Et ce, même s'il vit dans le mépris des gens qui l'insulteront ou le traiteront d'extrémiste. Il ne doit pas s'en soucier et ne pas se préoccuper de ce que disent les gens tant qu'il suit la Sunna et le droit chemin.

1 Rapporté par Ahmad (28/363).

Chapitre 8

Chaque époque sera pire que celle qui précède



Hadith 75

Az-Zubayr ibn ‘Adiyy relate ce qui suit : Nous nous rendîmes auprès d’Anas ibn Mâlik ﷺ pour nous plaindre des persécutions que nous infligeait Al-Hajjâj. Il nous répondit : « Supportez patiemment cette épreuve, car chaque époque sera plus terrible que la précédente jusqu’à ce que vous rencontriez votre Seigneur. » « J’ai entendu cela de la bouche de votre Prophète ﷺ », ajouta-t-il. Rapporté par Al-Bukhâri¹.

Anas ibn Mâlik ﷺ fut le fidèle serviteur du Messager ﷺ. Certains musulmans allèrent se plaindre à lui des persécutions qu’ils subissaient de la part d’Al-Hajjâj, l’un des gouverneurs d’Irak nommés par les Omeyyades et dont le pouvoir fut marqué par l’injustice et les persécutions.

Nous nous rendîmes auprès d’Anas ibn Mâlik ﷺ pour nous plaindre des persécutions que nous infligeait Al-Hajjâj. Il nous répondit : « Supportez patiemment cette épreuve » - supportez son injustice et sa dureté - « car chaque époque sera plus terrible que la précédente jusqu’à ce que vous rencontriez votre Seigneur. » « J’ai entendu cela de la bouche de votre Prophète ﷺ », ajouta-t-il.

Ce sont les paroles : « chaque époque sera plus terrible que la

¹ Rapporté par Al-Bukhâri (7068).

précédente », qui nous intéressent ici. Chaque génération sera pire que la précédente, jusqu'à ce que la religion devienne étrangère aux gens à la fin des temps.

Ce hadith indique donc que plus on s'approchera de la fin des temps, plus les pieux croyants se sentiront étrangers à la société dans laquelle ils vivront. Ils devront donc se montrer patients.

Anas رضي الله عنه leur a recommandé de supporter patiemment les persécutions d'Al-Hajjāj, ce qui prouve que les musulmans sont tenus de supporter l'injustice de leurs dirigeants. C'est en effet le seul moyen de préserver l'unité des musulmans, la sécurité des gens et la paix. Se révolter contre les dirigeants provoque en effet des troubles et le chaos, des massacres et l'insécurité, ce qui est pire que l'injustice éventuelle du chef des musulmans.

Nul doute qu'il n'est pas permis au chef des musulmans de les traiter injustement, mais son injustice est moins grave que la division des musulmans, l'insécurité et les massacres provoqués par les révoltes contre son autorité. Il vaut mieux supporter patiemment son injustice que de se rebeller contre son autorité, ce qui pourrait conduire à un état d'insécurité permanent. La règle dit en effet que, de deux maux, il est préférable de choisir le moins pire.

Hadith 76

Selon Abû Hurayra رضي الله عنه, le Prophète صلى الله عليه وسلم a dit : « Le temps s'accéléra, les œuvres diminueront, l'avarice se répandra, les tentations se propageront et le harj se multipliera. » Les compagnons demandèrent : « Messenger d'Allah ! Qu'est-ce que le harj ? » Il répondit plusieurs fois : « Les massacres. » Rapporté par Muslim¹.

A la fin des temps, les épreuves et les troubles s'aggraveront. Comment faudra-t-il se comporter ? Il faudra patienter et s'attacher à la religion. Il n'y aura pas d'autres solutions que de s'attacher patiemment à la religion. Il est rapporté qu'à la fin des temps celui qui s'attachera à sa religion sera à l'image de celui qui tient une braise dans la main² à cause des épreuves

1 Rapporté par Al-Bukhâri (7061) et Muslim (157), dont c'est la version.

2 Rapporté par Abû Dâwûd (4341) et Ibn Mâjah (4014).

qu'il subira en raison de son attachement à la religion. Il subira des persécutions et des pressions de la part des gens à cause de ses pratiques religieuses. Il n'y aura alors d'autres voies que la patience.

« **Le temps s'accélénera...** » car les gens seront préoccupés par ce monde et occupés par de nombreuses activités, comme nous pouvons le constater aujourd'hui où les semaines se suivent à vive allure, car les gens sont obnubilés par ce bas monde et ses plaisirs, par leur commerce ou par leur travail. Le temps s'en va donc sans qu'ils ne s'en rendent compte.

« **...les œuvres diminueront...** » Voici ce qui nous intéresse ici. Les gens accompliront de moins en moins de bonnes œuvres. En effet, on ne peut se consacrer en même temps à ce monde et aux bonnes œuvres. L'un doit forcément annuler l'autre, ou prendre le dessus sur lui. Celui donc qui est occupé par ce monde accordera peu d'importance à la religion, tandis que celui qui se consacre à sa religion accordera peu de valeur à ce monde.

« **...l'avarice se répandra...** » Autrement dit : les hommes seront avares de leurs richesses qu'ils refuseront de dépenser pour la cause d'Allah.

« **...les tentations se propageront...** » La tentation de l'argent, la tentation des femmes, la tentation de prendre à la légère les choses de la religion, la tentation d'imiter les mécréants. Toutes ces tentations se multiplieront.

« **...le harj se multipliera.** » Autrement dit : le sang des musulmans coulera, qu'Allah nous protège. Les gens se diviseront en plusieurs groupes qui s'affronteront et s'entretueront, comme nous pouvons le constater aujourd'hui. Il ne peut en effet y avoir de sécurité sans l'unité des musulmans, et il ne peut y avoir d'unité sans sécurité. Et les musulmans ne peuvent être en sécurité que s'ils obéissent à leur dirigeant.

Les compagnons demandèrent : « **Messager d'Allah ! Qu'est-ce que le harj ?** » Il répondit plusieurs fois : « **Les massacres.** » Le terme arabe « *harj* » désigne donc les tueries qui augmenteront avec l'augmentation des divisions entre musulmans. En raison des dissensions qui éclateront entre musulmans, les uns tueront les autres. Voilà l'un des effets désastreux de l'absence d'une communauté de musulmans unie.

Chapitre 9

L'interdiction pour l'émigré de revenir dans sa patrie

Hadith 77

En réponse à Al-Hajjâj qui lui dit : « Tu as tourné les talons », Salama répondit : « Non, mais le Messager d'Allah nous a autorisé le désert. » Rapporté par Muslim¹.

(L'interdiction pour l'émigré de revenir dans sa patrie). Celui qui quitte sa patrie qu'il pense corrompue et émigre dans un pays plus vertueux afin de s'attacher à sa religion doit demeurer dans ce pays et ne pas revenir en arrière, même si sa patrie lui manque. Il doit au contraire persister dans son émigration.

Aussi, après avoir émigré de la Mecque à Médine afin de préserver leur religion, les compagnons ﷺ ne sont pas revenus à la Mecque lorsque celle-ci fut conquise et passa sous le contrôle des musulmans, tandis que ses habitants adhéraient en masse à l'islam. Les compagnons qui avaient émigré à Médine ne revinrent pas à la Mecque afin que leur émigration leur soit comptée et ne soit pas annulée. Quiconque quitte sa patrie pour Allah, ou renonce à quoi que ce soit pour Allah, ne doit pas revenir en arrière.

« Non, mais le Messager d'Allah nous a autorisé le désert. » Le terme « désert » désigne ici tout ce qui se trouve en dehors des villes. Il s'agit donc d'aller vivre au milieu des Bédouins en cas de besoin. Nous avons montré précédemment qu'il vaut mieux garder des moutons, même seul, au sommet d'une montagne afin de préserver sa religion, que de demeurer dans une ville corrompue.

1 Rapporté par Al-Bukhâri (7087) et Muslim (1862).

Chapitre 10

Lorsque les musulmans croisent le fer

Hadith 78

Al-Aḥnaf relate ce qui suit : Je suis parti rejoindre cet homme lorsque je rencontrai Abû Bakra qui me demanda : « Où vas-tu Aḥnaf ? » Je répondis : « Je veux soutenir le cousin du Messager d'Allah ﷺ - c'est-à-dire, 'Ali. » Il me dit alors : « Aḥnaf ! Rebrousse chemin, car j'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : "Lorsque deux musulmans croisent le fer, le tueur et sa victime vont en Enfer". Je m'étonnai (ou : quelqu'un s'étonna) : "Messager d'Allah ! Le tueur d'accord, mais pourquoi sa victime ?" Il répondit : "Celle-ci était elle aussi déterminée à tuer son adversaire". » Rapporté par Al-Bukhâri¹.

(Lorsque les musulmans croisent le fer). Il n'est pas permis aux musulmans de s'affronter et de se combattre, quand bien même ils seraient en désaccord ou en opposition sur une question. Ils sont en effet frères par la foi. Ils ne doivent se combattre ni pour l'argent, ni par esprit de clan. Le Très Haut dit : « **En réalité, les croyants sont des frères.** »²

Or, un frère ne peut combattre ou tuer son frère. Le Très Haut dit : « **Si deux groupes de croyants entrent en conflit, efforcez-vous de rétablir la paix entre eux.** » Ne les laissez pas s'affronter, mais efforcez-vous de les réconcilier. « **Si, refusant votre conciliation, l'un des deux groupes agresse injustement l'autre, combattez les agresseurs jusqu'à ce qu'ils reviennent à la loi d'Allah. S'ils y**

1 Rapporté par Al-Bukhâri (31) et Muslim (2888).

2 Sourate *Al-Hujurât*, verset 10.

consentent, réconciliez-les avec justice et équité. »¹

Nous ne devons pas les laisser se combattre, mais les séparer et les réconcilier. S'ils acceptent la réconciliation, louange à Allah. Mais si l'une des deux parties refuse la paix, elle doit être combattue afin d'empêcher des combats meurtriers entre musulmans. Telle est la voie indiquée par le Messager ﷺ pour remédier aux combats fratricides entre musulmans.

« Lorsque deux musulmans croisent le fer ». Chacun est déterminé à tuer l'autre, ce qui est interdit.

« Lorsque deux musulmans croisent le fer, le tueur et sa victime vont en Enfer. » Je m'étonnai (ou : quelqu'un s'étonna) : « Messager d'Allah ! Le tueur d'accord, mais pourquoi sa victime ? » Il répondit : « Celle-ci était elle aussi déterminée à tuer son adversaire. » La victime est donc punie en fonction de son intention.

« Je veux soutenir le cousin du Messager d'Allah ﷺ - c'est-à-dire, 'Ali. » Quand éclatèrent des troubles entre les musulmans du Cham et 'Ali ibn Abî Tâlib ؑ, le quatrième calife, une partie des musulmans rejoignit les rangs de 'Ali ؑ afin de soutenir le cousin du Messager d'Allah ﷺ, tandis qu'une autre partie rejoignit les rangs de l'armée du Cham aux côtés de Mu'âwiya ؑ. Or, ces deux armées, celle dirigée par 'Ali et celle sous le commandement de Mu'âwiya, n'étaient composées que de musulmans. Il s'agit donc de troubles ou de guerres intestines qui opposent uniquement des musulmans.

« Lorsque deux musulmans croisent le fer, le tueur et sa victime vont en Enfer. » Abû Bakra ؑ rencontra donc Al-Aḥnaf lorsque la guerre éclata entre Mu'âwiya ؑ et le calife 'Ali ؑ à qui Mu'âwiya réclamait la peine que méritaient les assassins de 'Uthmân ؑ. Chacun de ces deux compagnons agissait selon ce qui lui semblait juste. 'Ali ؑ, en tant que calife, se devait de combattre ceux qui remettaient en cause son autorité, et Mu'âwiya ؑ et ses partisans exigeaient que la mort de 'Uthmân ؑ soit vengée et que ses assassins soient châtiés.

Al-Aḥnaf quitta donc sa ville afin de se joindre au calife 'Ali. Mais en chemin, il fit la rencontre d'Abû Bakra ؑ qui lui demanda où il se dirigeait. Al-Aḥnaf lui répondit qu'il désirait aller défendre et soutenir

¹ Sourate *Al-Hujurât*, verset 9.

‘Ali, le cousin du Messager d’Allah ﷺ. Al-Aḥnaf était animé par de bonnes intentions, mais puisque ces troubles opposaient des musulmans, Abû Bakra lui recommanda de revenir sur ses pas et le dissuada de prendre part à ces troubles, en lui expliquant qu’il avait entendu le Messager d’Allah ﷺ dire : « Lorsque deux musulmans croisent le fer, le tueur et sa victime vont en Enfer. » Certains s’étonnèrent : « Messager d’Allah ! Le tueur d’accord, mais pourquoi sa victime ? » Autrement dit : il est logique que le tueur soit en Enfer pour avoir tué un musulman, mais pour quelle raison sa victime est en Enfer ? La réponse est que sa victime entrera en Enfer en raison de son intention de tuer un musulman. Ceci prouve que l’homme est également responsable non seulement de ses actes, mais aussi de ses intentions.

« Celle-ci était elle aussi déterminée à tuer son adversaire. » La victime voulait elle aussi tuer son adversaire. Elle sera donc punie en fonction de son intention. Qu’Allah nous en préserve.

Ce hadith indique que l’homme ne doit pas participer aux troubles et aux affrontements qui opposent les musulmans. Il doit au contraire rester à l’écart de ces combats dans la mesure du possible. Il ne doit se joindre à aucune des deux parties en conflit, mais mettre en œuvre tous les moyens pour les réconcilier.

Hadith 79

Selon Abû Hurayra ؓ, le Messager d’Allah ﷺ a dit : « Par Celui qui tient mon âme dans Sa Main. Ce monde ne disparaîtra pas avant que ne vienne une période où tel homme ne saura pas pour quelle raison il a tué tel autre, ni ce dernier pourquoi il a été tué. » Quelqu’un demanda : « Comment cela ? » Il répondit : « Al-Harj. Le tueur et sa victime seront en Enfer. » Rapporté par Muslim¹.

1 Rapporté par Muslim (2908).

« Ce monde ne disparaîtra pas avant que ne vienne une période », une période de troubles, de combats fratricides entre musulmans au cours desquels nul ne saura pour quelle raison il a tué son frère musulman, ni ce dernier pour quelle raison il a été tué. Car lorsque le feu de la guerre est allumé, il est bien difficile de l'éteindre. Les troubles peuvent être maîtrisés avant qu'ils ne s'étendent, mais une fois que les troubles se sont propagés, il est mal aisé de les éteindre. Le musulman se met alors à tuer ses frères sans savoir qui il a tué.

Ce hadith indique à quel point les troubles ont des conséquences désastreuses, qu'Allah nous en préserve. Il incite donc le musulman à rester à l'écart de ces combats qui opposent les musulmans qu'il doit au contraire s'efforcer de réconcilier dans la mesure du possible. Et s'il n'en a pas la capacité, il doit s'en éloigner.

Chapitre 11

Les musulmans s'extermineront les uns les autres

Hadith 80

Selon Thawbân ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Allah a rassemblé devant moi la terre dont j'ai vu les régions orientales et occidentales. Et l'empire de ma nation s'étendra sur toute la surface qui a été rassemblée devant moi. Et j'ai reçu les trésors des métaux rouge et blanc - c'est-à-dire, l'or et l'argent, explique Ibn Mâjah. En outre, j'ai demandé à mon Seigneur de ne pas faire périr ma nation par une sécheresse généralisée et de ne pas la mettre sous le pouvoir d'un ennemi étranger qui l'exterminera. Mon Seigneur a dit : "Muḥammad ! Mes décrets sont sans appel. Je t'accorde ceci : Je ne ferai pas périr ta nation par une sécheresse généralisée et ne la mettrai pas sous le pouvoir d'un ennemi étranger qui l'exterminera, quand bien même tous les peuples de la

terre se lieraient contre elle, mais les musulmans s'extermineront les uns les autres et se feront prisonniers les uns les autres". » Rapporté par Muslim¹.

« les musulmans s'extermineront les uns les autres... » Autrement dit : la nation musulmane ne périra pas par l'action de ses ennemis, mais par les luttes intestines et les combats fratricides qui se produiront à la fin des temps sans aucune raison valable, mais simplement par esprit de clan, parce que chacun suivra ses passions ou pour toute autre raison qu'Allah connaît mieux que quiconque.

« Mes décrets sont sans appel. » Nul ne peut s'opposer à la prédestination divine.

Ce hadith est l'un des miracles du Messager d'Allah ﷺ.

« Allah a rassemblé devant moi la terre... » Allah a rassemblé devant Muhammad ﷺ la terre si bien qu'il a pu la voir d'est en ouest sous cette forme. Allah a en effet pouvoir sur toute chose.

« Et l'empire de ma nation s'étendra sur toute la surface qui a été rassemblée devant moi. » Or, les choses se sont déroulées comme le Prophète ﷺ l'a annoncé. Sa nation a assis son pouvoir sur la terre, d'est en ouest, par les conquêtes militaires et la propagation de l'islam. L'empire musulman s'est étalé d'est en ouest, ce qui fait de cette prophétie l'un des miracles du Messager ﷺ.

« Et j'ai reçu les trésors des métaux rouge et blanc. » Le métal blanc est l'argent qui se trouvait chez les Perses et le métal rouge est l'or que possédaient les Byzantins. Ces paroles annoncent donc la conquête des empires perse et byzantin par les musulmans. Or, les choses se sont déroulées ainsi, puisque ces deux empires ont été conquis par les musulmans qui se sont emparés de leurs trésors et de leurs richesses qu'ils ont utilisés pour la cause d'Allah ﷻ, lors du califat de 'Umar ؓ notamment.

« En outre, j'ai demandé à mon Seigneur ne de pas faire périr ma nation par la sécheresse et de ne pas la mettre sous le pouvoir d'un ennemi étranger qui l'exterminera. » Le Prophète ﷺ a demandé trois

1 Rapporté par Muslim (2889).

choses à son Seigneur qui lui en accordé deux et lui a refusé la troisième :

Première invocation : « ne pas faire périr ma nation par une sécheresse généralisée ». Il arrive aujourd'hui que certains pays musulmans, ou certaines régions, subissent la sécheresse, mais celle-ci n'est jamais généralisée dans tous les pays musulmans. Car Allah a exaucé cette invocation de Son prophète ﷺ.

Deuxième invocation : « de ne pas la mettre sous le pouvoir d'un ennemi étranger qui l'exterminera. » Autrement dit : de ne pas laisser les mécréants exterminer tous les musulmans. Allah a également exaucé cette invocation, puisque les mécréants n'ont jamais pu faire disparaître l'islam et les musulmans de la terre.

Troisième invocation : le Prophète ﷺ a demandé à son Seigneur d'empêcher les musulmans de s'exterminer les uns les autres, mais Il a rejeté cette demande. Les musulmans s'entretueront donc les uns les autres dans des troubles et des combats fratricides.

Mon Seigneur a dit : “Muhammad ! Mes décrets sont sans appel. Je t'accorde ceci : Je ne ferai pas périr ta nation par une sécheresse généralisée et ne la mettrai pas sous le pouvoir d'un ennemi étranger qui l'exterminera, quand bien même tous les peuples de la terre se lieraient contre elle, mais les musulmans s'extermineront les uns les autres et se feront prisonniers les uns les autres”. » Voici ce qui nous intéresse ici. Des troubles et des combats fratricides opposeront les musulmans. Prêtez attention à ces paroles. Voilà un hadith d'une extrême importance.

« Allah a rassemblé devant moi la terre... » Allah a en effet pouvoir sur toute chose. Autrement dit : Allah a rétréci la terre devant le Messager ﷺ qui a pu la regarder entièrement devant lui.

« ...dont j'ai vu les régions orientales et occidentales. » Voici un premier miracle.

« Et l'empire de ma nation s'étendra sur toute la surface qui a été rassemblée devant moi. » Voilà un second miracle, puisque le Prophète ﷺ a annoncé que sa nation gouvernerait toute la surface de la terre, d'est en ouest, qui fut rassemblée devant lui. Or, les choses se sont déroulées de cette manière.

« Et j'ai reçu les trésors des métaux rouge et blanc - c'est-à-dire, l'or et

l'argent, explique Ibn Májah. » Allusion est faite ici aux trésors de la Perse et de Byzance, le métal blanc est l'argent et le métal rouge l'or.

« En outre, j'ai demandé à mon Seigneur de ne pas faire périr ma nation par une sécheresse généralisée... » Voici la première invocation.

«...et de ne pas la mettre sous le pouvoir d'un ennemi étranger qui l'exterminera. » Et voici la deuxième invocation. Et la troisième ?

Mon Seigneur a dit : « Muḥammad ! Mes décrets sont sans appel. Je t'accorde ceci : Je ne ferai pas périr ta nation par une sécheresse généralisée... » Allah exauce ici la première invocation.

«...et ne la mettrai pas sous le pouvoir d'un ennemi étranger... » Et Il exauce ici la deuxième invocation.

«...un ennemi étranger qui l'exterminera, quand bien même tous les peuples de la terre se lieraient contre elle. » Nul ne sera en mesure de faire disparaître l'islam, quelle que soit sa force. L'islam demeurera jusqu'à l'avènement de l'Heure. Le Prophète ﷺ a dit : « **Un groupe de ma nation sera toujours victorieux et sur la voie de la vérité. Ceux qui l'abandonneront ou s'opposeront à lui ne pourront lui causer de tort, et ceci jusqu'à ce que vienne l'ordre d'Allah.** » L'islam ne disparaîtra donc jamais de la terre, puisque Allah a exaucé l'invocation de Son Messager ﷺ.

«...mais les musulmans s'extermineront les uns les autres et se feront prisonniers les uns les autres. » Les musulmans s'entretueront les uns les autres et les uns feront prisonniers les autres. Les choses se dérouleront ainsi.

Hadith 81

Abû Dâwûd rapporte cet ajout : « Ce que je crains pour ma nation ce sont les chefs de l'égarement. Et lorsque le sabre sera brandi dans ma nation, il ne sera plus jamais rabaissé jusqu'au Jour de la résurrection. Par ailleurs, l'Heure ne sonnera pas avant que des tribus de ma nation ne se joignent aux polythéistes et n'adorent les idoles. En outre, il y aura dans ma nation trente imposteurs qui, chacun, prétendra être un prophète, alors que je suis le sceau des prophètes et qu'il n'y aura donc pas de prophète après moi. Enfin,

un groupe de ma nation sera toujours sur la voie de la vérité. Ceux qui s'opposeront à lui ne pourront lui causer de tort, et ceci, jusqu'à ce que vienne l'ordre d'Allah. »¹

« Ce que je crains pour ma nation ce sont les chefs de l'égarement » parmi les savants qui égarent les gens et les prédicateurs qui appellent à l'égarement et aux troubles. Ceux-ci - ô combien nombreux - s'appellent eux-mêmes les prédicateurs de l'islam, alors que leur prédication s'oppose à l'islam. Ils trompent les musulmans pour lesquels ils représentent un immense danger. Qu'Allah nous en préserve. Voici donc la première chose que le Messager ﷺ craignait pour sa nation.

« Et lorsque le sabre sera brandi dans ma nation, il ne sera plus jamais rabaissé jusqu'au Jour de la résurrection. » Voici la deuxième chose que le Prophète ﷺ redouta pour sa nation. Si les troubles éclatent entre les musulmans, ils ne prendront jamais fin. Or, les troubles ont éclaté avec l'assassinat de 'Uthmân ؓ. Avec le meurtre de 'Uthmân ؓ, la porte des troubles s'est ouverte pour ne jamais plus se refermer jusqu'au Jour de la résurrection. Qu'Allah nous préserve !

«...il ne sera plus jamais rabaissé jusqu'au Jour de la résurrection. » C'est là une calamité et un immense danger pour les musulmans.

« Par ailleurs, l'Heure ne sonnera pas avant que des tribus de ma nation ne se joignent aux polythéistes... » Voici une autre calamité : l'apostasie. Nombre de musulmans apostasieront à la fin des temps pour se joindre aux idolâtres. Or, ceci existe déjà, puisque un grand nombre de musulmans renient aujourd'hui la foi et suivent la voie des mécréants dont ils vantent les mérites, auxquels ils vouent une profonde admiration et qu'ils présentent comme des peuples civilisés et développés. Ils ne regardent pas leur religion, mais uniquement leur réussite matérielle. Ils apostasient alors en se disant que notre religion n'apporte rien de bon. Qu'Allah nous préserve !

Ils disent : « Ces gens ne suivent pas notre religion, mais regardez ce qu'ils sont devenus. Notre religion est un frein à notre développement et

1 Rapporté par Abû Dâwûd (4252) et Ibn Mâjah (3952).

au progrès.» N'entendez-vous pas ce genre d'affirmations? Ils se détournent de la religion en expliquant que l'islam est un obstacle au développement des musulmans.

La religion n'a jamais été un frein au développement des musulmans. L'islam incite au contraire les musulmans à agir et à travailler. Le Très Haut dit : **« Préparez, pour les affronter, tout ce que vous pourrez rassembler comme forces. »**¹

L'islam incite les hommes à l'action et au travail, mais ce sont les musulmans qui se sont laissé aller à la paresse. Le mal ne vient pas de l'islam, mais des musulmans qui d'ailleurs se sont détournés de leur religion. Et ils viennent ensuite expliquer leur retard sur les mécréants par la religion.

«...et n'adorent les idoles.» L'idolâtrie apparaîtra parmi les musulmans. Certains affirment qu'il n'est pas possible que les musulmans renient la foi? D'ailleurs, ajoutent-ils, la vénération des idoles n'est pas du polythéisme, mais simplement un moyen de se rapprocher d'Allah. Ils adorent les morts qu'ils appellent au secours, puis expliquent qu'ils agissent ainsi dans l'espoir que ces morts les rapprochent d'Allah ou intercèdent en leur faveur auprès de Lui. Voici une immense épreuve.

« En outre, il y aura dans ma nation trente imposteurs...» Voici une autre calamité. Apparaîtront des individus qui prétendront être des prophètes, alors qu'il n'y aura pas de prophète après Muḥammad ﷺ qui fut le sceau des prophètes. Allah ﷻ dit : **« Muḥammad n'est le père d'aucun homme parmi vous, mais le Messager d'Allah et le sceau des prophètes. »**²

«...alors que je suis le sceau des prophètes et qu'il n'y aura donc pas de prophète après moi.» Quiconque ajoute foi à celui qui prétend être un prophète est donc un mécréant, car la mission des prophètes a pris fin avec celle de Muḥammad ﷺ.

«...qui, chacun, prétendra être un prophète, alors que je suis le sceau des prophètes et qu'il n'y aura donc pas de prophète après moi.» Ne croyez pas celui qui prétend être un prophète.

1 Sourate *Al-Anfâl*, verset 60.

2 Sourate *Al-Aḥzâb*, verset 40.

« Enfin un groupe de ma nation sera toujours sur la voie de la vérité. Ceux qui s'opposeront à lui ne pourront lui causer de tort, et ceci, jusqu'à ce que vienne l'ordre d'Allah. »

Voici une heureuse nouvelle. Malgré ces troubles et ces calamités qui toucheront les musulmans, l'islam se maintiendra. Allah soit loué.

Mais qui s'attache encore à cette religion ? Voilà ce qui compte. Celui qui aujourd'hui s'attache à l'islam nécessite beaucoup de patience et de science, mais aussi beaucoup de détermination. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle rares sont ceux qui s'y attachent. Par Allah ! Ce hadith est d'une importance capitale.

Hadith 82

Sa'd رضي الله عنه relate ce qui suit : Le Prophète صلى الله عليه وسلم descendit un jour des hauteurs de la ville. Passant devant la mosquée des Banî Mu'âwiya, il y effectua deux unités de prière, imité par nous. Puis il invoqua longuement son Seigneur avant de se tourner vers nous et de dire : « J'ai demandé trois choses à mon Seigneur qui m'en a accordé deux et m'en a refusé une. Je lui ai demandé de ne pas faire périr ma nation par la sécheresse, et Il me l'a accordé, et de ne pas faire périr ma nation par la noyade, et Il me l'a accordé aussi. Et je Lui ai demandé de ne pas susciter des dissensions et des guerres entre les musulmans, et Il me l'a refusé. » Rapporté par Muslim¹.

« Le Messager d'Allah صلى الله عليه وسلم descendit un jour des hauteurs de la ville..., la ville de Médine.

« Je lui ai demandé de ne pas faire périr ma nation par la sécheresse », une sécheresse généralisée.

« Et je Lui ai demandé de ne pas suscité des dissensions et des guerres entre les musulmans. » Voici la troisième invocation qui, contrairement aux deux autres, n'a pas été exaucée : qu'il n'y ait pas de troubles et de guerres fratricides entre les musulmans.

¹ Rapporté par Muslim (2890).

«...et Il me l'a refusé.» Il y aura donc des troubles, des dissensions et des guerres entre musulmans, ce qui s'est effectivement produit. Par ces paroles, le Messager d'Allah ﷺ met en garde les musulmans contre les troubles dont ils doivent s'éloigner dans la mesure du possible. Ces troubles auront lieu. Le musulman devra alors soit s'efforcer de réconcilier les parties en conflit, s'il en a la capacité, soit s'en écarter. Ce hadith est donc identique à celui qui précède.

Chapitre 12

Garder sa langue pendant les épreuves

Hadith 83

Selon Ibn 'Umar ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : «Eclateront des troubles qui toucheront tous les Arabes. Ceux qui seront tués dans ces combats sont voués à l'Enfer. La langue fera alors plus de dégâts que le sabre.» Rapporté par Abû Dâwûd¹.

At-Tirmidhi fit ce commentaire : «Ce hadith est *Gharîb*. J'ai entendu Muḥammad affirmer que l'on ne connaît pas d'autre hadith d'Ibn 'Umar rapporté par Ziyâd ibn Sîmîn.»

(Garder sa langue pendant les épreuves). Prêtez une attention toute particulière à ce chapitre. Si des troubles éclatent entre musulmans, le musulman ne doit pas participer à ces combats fratricides. Comment pourrait-il en effet tuer un musulman ? » Cela est formellement interdit. Mais il doit également tenir sa langue. Il ne suffit pas de retenir sa main, il faut également tenir sa langue. Certains, en effet, par lâcheté, s'abstiennent de prendre part aux combats, mais ne s'abstiennent pas de parler, incitant les gens à participer aux troubles, en disant par exemple

1 Rapporté par Abû Dâwûd (4265) et At-Tirmidhi (2178).

qu'il s'agit de djihad.

Il faut se garder d'inciter les musulmans à prendre part aux troubles afin de ne pas aggraver la situation. Il est interdit d'encourager les gens à y participer. D'ailleurs ceux qui le font se gardent bien d'y prendre part eux-mêmes.

Le hadith « *Gharīb* » est celui qui n'est rapporté que par un seul transmetteur.

Par ce hadith, le Messager d'Allah ﷺ annonce que des troubles mettront aux prises les musulmans qui s'entretueront, des troubles durant lesquels : « **la langue fera alors plus de dégâts que le sabre** ». Voilà la partie de ce hadith qui nous intéresse ici.

Certains, dans leurs conférences ou leurs sermons, inciteront les musulmans à participer à ces troubles et donc à tuer leurs frères musulmans. Leurs paroles feront alors plus de dégâts qu'un sabre, car le sabre peut tuer une ou deux personnes, tandis que la langue peut inciter toute une nation à se déchirer et à s'entretuer.

Le musulman doit donc tenir sa langue. Il doit soit dire du bien, soit se taire. Le Prophète ﷺ a dit : « **Que celui qui croit en Allah et au Jour dernier dise du bien ou se taise.** »¹

Il ne doit pas aggraver la situation, mais garder le silence. S'il ne fait pas le bien ou ne prononce pas de bonnes paroles, il doit au moins préserver les gens de son mal.

Hadith 84

Selon Abû Hurayra ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Il y aura des épreuves sourdes, muettes et aveugles. La langue y fera autant de dégâts que le sabre.** » Rapporté par Abû Dâwûd².

« **Il y aura des épreuves sourdes...** » Autrement dit : des épreuves durant lesquelles nul n'écouterait les conseils des autres.

« **...muettes...** » Autrement dit : des épreuves durant lesquelles nul ne

1 Rapporté par Al-Bukhâri (6018) et Muslim (47), dont c'est la version.

2 Rapporté par Abû Dâwûd (4264).

prononcera de bonnes paroles.

«...et aveugles.» Autrement dit : des épreuves durant lesquelles nul ne verra la vérité et le droit chemin. Il s'agit donc de terribles épreuves. Qu'Allah nous en préserve.

Le Prophète ﷺ a annoncé « qu'il y aura » ces épreuves dans le futur. Or, le Messenger d'Allah ﷺ n'a jamais parlé sous l'empire de ses passions. Ces troubles se produiront donc entre musulmans.

Le Prophète ﷺ, en annonçant ces troubles, ne cherche pas à effrayer les musulmans, mais seulement à les mettre en garde et à les préparer à ces événements afin qu'ils sachent comment réagir à ce moment-là. Telle est l'intention du Messenger ﷺ.

« La langue y fera autant de dégâts que le sabre. » La langue incite les gens au combat - à ce qu'ils appellent le « djihad », mais qui n'en est pas un - et à s'entretuer les uns les autres. La langue devrait plutôt leur dire : « Musulmans ! Cessez de vous entretuer ! Vous êtes des frères. » Mais elle les pousse au contraire au combat et à tuer leurs frères dans la foi. »

Hadith 85

D'après Ibn 'Umar ؓ, le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Prenez garde aux épreuves, car la langue y fait autant de dégâts que le sabre. » Rapporté par Ibn Mâjah¹.

Ce hadith, comme le précédent, décrit les dangers de la langue qui est pire que le sabre. Par le sabre, en effet, on peut tuer un ou deux hommes, tandis que par la langue, on peut tuer toute une nation.

Hadith 86

Abû Hurayra ؓ rapporte avoir entendu le Messenger d'Allah ﷺ dire : « Il arrive à l'homme de prononcer, sans y réfléchir, une parole qui le fera tomber dans le feu de l'Enfer plus profondément que la distance séparant l'orient de l'occident. » Rapporté par Al-

¹ Rapporté par Ibn Mâjah (3968).

Bukhâri et Muslim¹.

Une seule parole, parmi les paroles interdites ou celles qui incitent aux troubles, peut faire tomber son auteur en Enfer plus profondément que la distance qui sépare l'orient de l'occident. Une seule mauvaise parole peut donc faire tomber l'homme au plus profond de l'Enfer.

«...sans y réfléchir...» C'est-à-dire, sans être conscient de leurs conséquences dramatiques.

Or, le musulman est tenu de peser ses mots et d'en connaître les conséquences. S'il sait que ses paroles auront un effet positif, il peut les prononcer, mais s'il sait que celles-ci auront un effet négatif, il doit s'en abstenir. Certaines personnes sont ignorantes ou pleines de zèle. Celui qui parle doit donc adapter son discours à son public. Car une seule parole peut le faire tomber en Enfer. Un homme jura : « Par Allah ! Allah ne pardonnera pas à untel. » En jurant qu'Allah ne pardonnerait pas à untel, cet homme a désespéré de la miséricorde d'Allah et s'est mal comporté avec son Seigneur. Allah ﷻ dit alors : **« Qui ose jurer sur Moi que Je ne pardonnerai pas à untel ? Et bien ! Je lui pardonne et J'annule tes œuvres. »**²

Dans une autre version de ce hadith, toujours d'après Abû Hurayra ؓ, il est précisé que cet homme était un musulman qui se vouait assidument à l'adoration d'Allah. Abû Hurayra ؓ y fit ce commentaire : « Il a prononcé des mots par lesquels il s'est perdu ici-bas et dans l'au-delà. » Veuille Allah nous préserver !

Ce hadith souligne les dangers de la langue, en particulier au moment des épreuves ou lorsque la situation nécessite de garder le silence. Le musulman doit garder sa langue, sauf s'il veut prononcer de bonnes paroles ou dire la vérité. Voici une règle à ne jamais oublier : **« Que celui qui croit en Allah et au Jour dernier dise du bien ou se taise. »**³ Comme il est bon de garder le silence !

1 Rapporté par Al-Bukhâri (6477) et Muslim (2988).

2 Rapporté par Muslim (2621).

3 Rapporté par Al-Bukhâri (6018) et Muslim (47), dont c'est la version.

Chapitre 13

Certains hadiths interdisant de participer aux troubles



Hadith 87

Abû Dharr رضي الله عنه relate ce qui suit : Le Messager d'Allah صلى الله عليه وسلم m'a un jour interpellé en ces termes : « Abû Dharr ! » Je répondis : « A tes ordres, Messager d'Allah ! » Il poursuivit : « Que feras-tu le jour où les morts seront si nombreux qu'il sera difficile de leur trouver une demeure - c'est-à-dire, une tombe ? » Je répondis : « Allah et Son Messager le savent mieux que quiconque (ou : ce qu'Allah et Son Messager choisiront pour moi). » Il dit : « Tu devras te montrer patient. » Puis il m'interpella une nouvelle fois : « Abû Dharr ! » Je répondis : « A tes ordres ! » Il dit : « Que feras-tu le jour où tu verras les pierres de l'huile noyées sous le sang ? » Je répondis : « Ce qu'Allah et Son Messager choisiront pour moi. » Il dit : « Tu devras suivre ton chef. » Je dis : « Messager d'Allah ! Ne devrais-je pas prendre les armes ? » Il dit : « Tu leur serais alors associé dans le péché. » Je dis : « Alors que m'ordonnes-tu ? » Il répondit : « Reste chez toi ? » Je demandai : « Si quelqu'un s'introduit chez moi ? » Il répondit : « Si tu as peur de son sabre, couvre-toi le visage à l'aide de ton vêtement. Celui qui t'aura tué endossera le péché de ton meurtre en plus de ses autres péchés. » Rapporté par Abû Dâwûd¹.

Lorsque le Messager صلى الله عليه وسلم voulait enseigner des choses importantes à ses

¹ Rapporté par Abû Dâwûd (4261).

compagnons, il le faisait sous forme de questions-réponses, particulièrement efficace pour faire passer un message. Il posait donc une question à laquelle il répondait lui-même.

« **Tu devras te montrer patient.** » Lorsque la maladie ou les épidémies se propagent, il faut tenter de leur trouver un remède. Le Prophète ﷺ a dit : « **Allah n'a jamais fait descendre de maladie sans l'accompagner de son remède que certains connaissent, tandis que d'autres l'ignorent.** »¹ Mais si le remède se montre inefficace, alors le musulman doit se montrer patient et ne pas s'en affliger, car Allah décrète ce qu'Il veut.

Le Prophète ﷺ l'interpella une seconde fois : « **Abû Dharr !** » Je répondis : « **A tes ordres !** » Il dit : « **Que feras-tu le jour où tu verras les pierres de l'huile noyées sous le sang ?** » Ces pierres sont bien connues à Médine. Elles portent ce nom, car de l'huile était vendue à proximité.

Je répondis : « **Ce qu'Allah et Son Messenger choisiront pour moi.** » Il dit : « **Tu devras suivre ton chef.** »

Allah le sait mieux que quiconque, mais il semble que le Prophète ﷺ fasse ici allusion à des troubles qui ont touché Médine lors du califat de Yazîd, le fils de Mu'âwiya. Lorsque les Médinois se sont rebellés contre son autorité, Yazîd leur a envoyé une armée qui a massacré un grand nombre d'entre eux. Il semble que le Messenger ﷺ fasse ici référence à ces événements.

Le Prophète ﷺ recommanda donc à Abû Dharr ؓ de rester à l'écart de ces troubles, puisqu'ils opposaient des musulmans.

Telle fut d'ailleurs l'attitude d'Ibn 'Umar ؓ qui brisa son sabre, rassembla ses enfants et leur ordonna de se tenir à l'écart de ces troubles.

Lorsque des combats opposent les musulmans, celui qui le peut doit tenter de les réconcilier. Si cela ne lui est pas possible, il doit se tenir à l'écart de ces troubles afin de ne pas aggraver la situation. Il ne doit ni prendre part aux combats, ni inciter les autres à le faire. Car la langue cause plus de dégâts que les armes.

Je dis : « **Messenger d'Allah ! Ne devrais-je pas prendre les armes ?** » Il dit : « **Tu leur serais alors associé dans le péché.** » Si tu prends les armes,

1 Rapporté par Al-Bukhâri (5678) et Muslim (2204).

tu participeras à ces combats fratricides entre musulmans, commettant ainsi un péché. Ce hadith est d'une importance capitale.

Je dis : « Alors que m'ordonnes-tu ? » Il répondit : « Reste chez toi ? » Ne quitte pas ton foyer afin d'être à l'abri des gens et que ceux-ci soient à l'abri de ton mal. C'est seulement de cette manière que les troubles pourront diminuer. Celui qui ne peut éteindre les troubles doit pour le moins essayer de les diminuer. Et celui qui ne peut les diminuer, doit s'en éloigner.

Je demandai : « Si quelqu'un s'introduit chez moi ? » Il répondit : « Si tu as peur de son sabre, couvre-toi le visage à l'aide de ton vêtement. Celui qui t'aura tué endossera le péché de ton meurtre en plus de ses autres péchés. »

Si un individu s'introduit chez toi, dois-tu te défendre et le repousser ? Si cela se produit pendant des troubles mettant aux prises les musulmans, il ne faut pas le combattre, même s'il tente de te tuer, car cela ne peut qu'augmenter les troubles. Si, en revanche, il s'introduit chez toi en dehors des périodes de troubles, il faut le repousser, par les paroles ou par les coups, et s'il le faut, en le tuant.

Mais si des troubles éclatent entre musulmans, il ne faut pas repousser l'assaillant qui s'introduit chez nous. Comme qui ? Comme 'Uthmân ؓ, le calife bien-guidé, qui refusa de se défendre lorsque les mutins se sont introduits chez lui. Et il ordonna à ceux qui montaient la garde autour de lui de baisser les armes. Voilà qui témoigne de sa compréhension de la religion. Car s'il s'était défendu, les troubles auraient empiré. 'Uthmân ؓ fut donc tué et mourut en martyr.

Autre exemple, celui des deux fils d'Adam. Lorsque Caïn menaçait de tuer son frère Abel, celui-ci n'est pas allé chercher une arme, mais lui a répondu : « Allah n'accepte que les œuvres de ceux qui Le craignent. Si tu portes la main sur moi pour me tuer, je ne t'imiterai sûrement pas. Je crains Allah, le Seigneur de la Création. Je veux que le péché de mon meurtre s'ajoute aux autres péchés dont tu t'es déjà rendu coupable, de sorte que tu sois voué au feu de l'Enfer, juste rétribution des criminels. »¹ Qu'Allah nous en préserve.

¹ Sourate *Al-Mâida*, versets 27-29.

En période de troubles, le musulman ne doit pas chercher à se défendre afin de ne pas aggraver la situation. Et s'il ne lui est pas permis de se défendre chez lui, alors à fortiori de prendre part aux troubles à l'extérieur.

«...couvre-toi le visage à l'aide de ton vêtement.» Autrement dit : soumets-toi, car si tu le tués en te défendant, cela ne fera qu'augmenter le mal et les troubles.

Les paroles : « Celui qui t'aura tué endossera le péché de ton meurtre en plus de ses autres péchés » sont proches de celles adressées par Abel à son frère Caïn : « Je veux que le péché de mon meurtre s'ajoute aux autres péchés dont tu t'es déjà rendu coupable. »

Il n'est donc pas permis de se défendre au moment des troubles. Et s'il est interdit de se défendre à ce moment-là, alors à plus forte raison d'être l'agresseur. Tout ceci est interdit, car cela ne fait qu'aggraver les troubles. Que l'on médite l'histoire de 'Uthmân ؓ.

Mais si les musulmans vivent dans la paix et la sécurité, alors il faut repousser, de manière proportionnée, celui qui s'introduit chez nous pour nous agresser. Nous pouvons même, en cas de nécessité, le tuer.

Hadith 88

Ibn Mâjah rapporte cet ajout : « Que feras-tu quand les gens seront tirillés par la faim au point que lorsque tu iras prier, tu n'auras pas la force de regagner ta couche ou que tu n'auras pas la force de t'arracher à ta couche pour aller prier ? » Je répondis : « Allah et Son Messager le savent mieux que quiconque (ou : ce qu'Allah et Son Messager choisiront pour moi). » Il dit : « Tu devras t'abstenir. »¹

« Ibn Mâjah rapporte cet ajout ». Ibn Mâjah ajoute ces paroles dans sa version du hadith précédent rapporté par Abû Dharr ؓ.

Que feras-tu lorsque les troubles seront si terribles que le musulman ne

¹ Rapporté par Ibn Mâjah (3958).

pourra pas même aller prier à la mosquée ou regagner sa demeure ?

Réponse : « Tu devras t'abstenir » de faire couler le sang des musulmans. Et si tu es tué, tu mourras en martyr.

Tous ces hadiths indiquent que si des troubles éclatent entre musulmans, le croyant doit s'en éloigner et se garder d'y participer, que ce soit par les armes ou par les paroles. Il doit se tenir à l'écart afin de ne pas aggraver la situation.

Hadith 89

Dans un autre hadith rapporté par Ibn Mas'ûd ؓ au sujet des épreuves, le Prophète ﷺ a dit : « Reste chez toi. » Quelqu'un demanda : « Mais si un individu s'introduit chez moi ? » Il dit : « Sois comme le chameau cendré et lent qui ne se lève qu'à contre cœur et n'avance qu'à contre cœur. » Rapporté par Abû 'Ubayd¹.

« Reste chez toi. » Ne quitte pas ta demeure alors que la ville est secouée par des troubles. Voilà qui est plus sûr pour toi.

Quelqu'un demanda : « Mais si un individu s'introduit chez moi ? » Il dit : « Sois comme le chameau cendré et lent qui ne se lève qu'à contre cœur et n'avance qu'à contre cœur. » Autrement dit : sois comme le chameau qui refuse de se lever et qui, s'il se lève, refuse d'avancer. S'il y a des troubles, ne te lève pas de ta place et si tu te lèves, ne marche pas. Ces paroles sont proches de celles-ci que nous avons déjà étudiées : « **Il sera préférable à ce moment-là de rester assis plutôt que debout, de rester debout plutôt que de marcher...** »² Il est en effet requis de diminuer les troubles dans la mesure du possible.

Si seulement les musulmans connaissaient ces hadiths et les mettaient en pratique, afin de diminuer les troubles dans le monde musulman.

1 Rapporté par Abû 'Ubayd dans *Gharîb Al-Hadith* (5/95).

2 Rapporté par Abû Dâwûd (4262).

Hadith 90

Al-Miqdâd ؓ attribue ces paroles au Prophète ﷺ : « Le bienheureux est celui qui reste à l'écart des troubles. Le bienheureux est celui qui reste à l'écart des troubles et qui supporte patiemment les épreuves. Comme il est bon en effet de patienter. » Rapporté par Abû Dâwûd¹.

« Le bienheureux est celui qui reste à l'écart des troubles. » Autrement dit : reste à l'écart des troubles dans la mesure du possible. N'aggrave pas la situation par tes actes ou tes paroles, en excitant les musulmans les uns contre les autres.

« Le bienheureux est celui qui reste à l'écart des troubles. Le bienheureux est celui qui reste à l'écart des troubles... » Le Messager d'Allah ﷺ a répété à plusieurs reprises que le bienheureux est celui qui reste à l'écart des troubles afin de nous dissuader de prendre part, par les paroles ou par les actes, à ces troubles. Nous devons seulement tenter de réconcilier les musulmans en conflit dans la mesure du possible. Sinon, il faut s'en éloigner.

« ...et qui supporte patiemment les épreuves. Comme il est bon en effet de patienter. » Le Messager ﷺ incite là encore les musulmans à supporter patiemment les épreuves et à ne pas participer aux troubles.

¹ Rapporté par Abû Dâwûd (4263).

Chapitre 14

Au nombre des signes précurseurs de l'Heure

Hadith 91

‘Awf ibn Mâlik ﷺ relate ce qui suit : Au cours de l'expédition de Tabûk, je me suis présenté au Prophète ﷺ qui se trouvait sous une tente en cuir. Il me dit : « Compte avec moi six signes avant-coureurs de l'Heure : ma mort, puis la conquête de Jérusalem, puis une épidémie comme la variole du mouton qui vous exterminera, puis la multiplication des richesses, au point qu'un homme ne se satisfera pas des cent pièces d'or qu'on lui offrira, puis des épreuves qui n'épargneront aucune maison parmi les Arabes, puis une paix qui sera conclue entre vous et les Byzantins qui vous trahiront et marcheront sur vous sous quatre-vingt bannières, douze mille combattants sous chaque bannière. » Rapporté par Al-Bukhâri¹.

(Au nombre des signes précurseurs de l'Heure), c'est-à-dire, au nombre des signes avant-coureurs de l'Heure.

« Compte avec moi six signes avant-coureurs de l'Heure », c'est-à-dire, six événements qui se produiront avant l'avènement de l'Heure.

« ma mort... » La disparition du Prophète ﷺ est le premier de ces signes.

« ...puis la conquête de Jérusalem... » dont la prise, par les musulmans,

1 Rapporté par Al-Bukhâri (3176).

se situera sous le califat de ʿUmar ﷺ.

«...puis une épidémie comme la variole du mouton qui vous exterminera...» La variole du mouton est une maladie particulièrement mortelle parmi les ovins.

«...puis la multiplication des richesses, au point qu'un homme ne se satisfera pas des cent pièces d'or qu'on lui offrira...» L'argent coulera à flots, ce qui constituera une terrible épreuve, une grande tentation et l'un des signes précurseurs de l'Heure. L'argent sera si répandu que cent pièces d'or ne suffiront pas à satisfaire celui qui les recevra.

«...puis des épreuves qui n'épargneront aucune maison parmi les Arabes...» C'est là une calamité, les épreuves pénétreront dans tous les foyers. Allah sait mieux que quiconque ce qu'il en est, mais il peut s'agir des moyens de communication modernes, comme internet, qui font pénétrer le vice et le mal dans les foyers. Les gens n'ont plus besoin d'aller chercher le vice, celui-ci leur est apporté chez eux, sur leur lit. Chacun manie cette idole qui lui apporte toutes les formes de vice. Voici une terrible épreuve s'il en est.

«...puis une paix qui sera conclue entre vous et les Byzantins...» Les musulmans et les Byzantins concluront une trêve et cesseront leurs hostilités.

«...qui vous trahiront et marcheront sur vous sous quatre-vingt bannières, douze mille combattants sous chaque bannière. »

Les byzantins violeront la trêve signée avec les musulmans qu'ils trahiront et attaqueront. En effet, les mécréants sont habitués à la trahison, tandis que les musulmans sont par nature loyaux et respectueux de leurs engagements.

Voici donc l'un des signes de l'Heure qui ne se limitent pas à ce nombre, mais qui sont plus nombreux.

Les signes précurseurs ou avant-coureurs de l'Heure sont les événements qui se produiront peu avant l'Heure. Allah ﷻ dit : « **Qu'attendent-ils sinon que l'Heure, dont les signes avant-coureurs sont déjà apparus, vienne les surprendre ?** »¹

1 Sourate *Muhammad*, verset 18.

Le premier signe de l'Heure est l'avènement du Messager ﷺ qui a affirmé : « **Mon avènement et celui de l'Heure sont aussi proches que ces deux doigts.** » Il joignit ensuite l'index au majeur¹.

Muhammad ﷺ est en effet le prophète de l'Heure.

Les signes se poursuivront ensuite jusqu'à l'avènement de l'Heure, mais tous ne sont pas identiques, les signes mineurs se distinguent des signes majeurs qui feront ici l'objet de notre étude.

Chapitre 15

Les guerres contre les Byzantins

Hadith 92

Usayr ibn Jâbir ؓ relate ce qui suit : Un vent transportant une poussière rouge se mit à souffler à Koufa. Vint alors un homme qui n'avait d'autre occupation que de dire à 'Abdullah ibn Mas'ûd que l'Heure avait sonné. Ibn Mas'ûd, qui était accoudé, s'assit et rétorqua : « L'Heure ne sonnera pas avant que n'éclatent des guerres si meurtrières que nul ne pourra hériter des biens des hommes tués au combat ou se réjouir des butins arrachés à l'ennemi. » Puis, indiquant le Cham de la main, il ajouta : « Un ennemi se rassemblera contre les musulmans qui feront bloc contre lui. » Je dis : « Tu fais allusion aux Byzantins ? » « Oui », répondit-il, avant d'ajouter : « Il y aura une attaque terrible lors de ces combats. Un groupe de combattants se lancera alors au combat en s'engageant soit à mourir, soit à revenir avec la victoire. Ils s'affronteront alors jusqu'à ce que la nuit les sépare. Puis chaque armée rejoindra son campement sans que nul ne sorte vainqueur de ces combats. Ce premier groupe de musulmans sera décimé. Un

¹ Rapporté par Al-Bukhâri (6504) et Muslim (2951).

autre groupe se lancera alors au combat en s'engageant soit à mourir, soit à revenir avec la victoire. Ils s'affronteront alors jusqu'au soir. Puis chaque armée rejoindra son campement sans que nul ne sorte vainqueur de ces combats. Ce second groupe de musulmans sera décimé. Le quatrième jour, le reste de l'armée musulmane se lèvera pour affronter leurs ennemis qu'ils mettront en déroute. Les combats seront d'une violence inouïe, au point que l'oiseau qui survolera le champ de bataille ne le dépassera pas avant de s'écraser au sol, mort. Les survivants se compteront les uns les autres : sur une famille de cent hommes, un seul aura survécu. Quel butin pourrait alors les réjouir et comment l'héritage pourrait être partagé ? C'est alors qu'ils seront informés d'un malheur plus préoccupant que cela. Quelqu'un viendra leur annoncer que le faux Messie se trouve au milieu de leurs femmes et de leurs enfants. Ils abandonneront alors ce qu'ils tenaient en main et repartiront. Ils dépêcheront dix cavaliers en éclaireurs. » Le Prophète ﷺ ajouta : « Je jure que je connais leurs noms et celui de leurs pères, de même que la couleur de leurs chevaux. Ce seront alors les meilleurs cavaliers - ou : ils seront parmi les meilleurs cavaliers - à la surface de la terre. » Rapporté par Muslim¹.

« Vint alors un homme qui n'avait d'autre occupation que de dire à 'Abdullah ibn Mas'ûd que l'Heure avait sonné. » 'Abdullah ibn Mas'ûd ؓ, l'illustre compagnon, était alors le juge et le savant de Koufa dont le gouverneur était Abû Mûsâ Al-Ach'ari ؓ.

« Le quatrième jour, le reste de l'armée musulmane se lèvera pour affronter leurs ennemis qu'ils mettront en déroute. Les combats seront d'une violence inouïe, au point que l'oiseau qui survolera le champ de bataille ne le dépassera pas avant de s'écraser au sol, mort. »

Ce hadith décrit donc une bataille terrible qui opposera au Cham les musulmans aux Byzantins à la fin des temps et dont les musulmans sortiront vainqueurs.

1 Rapporté par Muslim (2899).

« Les survivants se compteront les uns les autres : sur une famille de cent hommes, un seul aura survécu. » La tribu ou la famille sera décimée au point que, de cette tribu ou de cette famille, un seul membre sur cent survivra à cette bataille.

« Quel butin pourrait alors les réjouir et comment l'héritage pourrait être partagé ? » Ces paroles clarifient le sens de ces mots au début du hadith : «...nul ne pourra hériter des biens des hommes tués au combat ou se réjouir des butins arrachés à l'ennemi. » Seul en effet un petit nombre de musulmans survivront à cette bataille.

« C'est alors qu'ils seront informés d'un malheur plus préoccupant que cela. Quelqu'un viendra leur annoncer que le faux Messie se trouve au milieu de leurs femmes et de leurs enfants. »

Alors que les musulmans auront défait les Byzantins, un homme viendra les avertir que le faux Messie se trouve parmi les leurs. Ils laisseront le butin derrière eux et iront rejoindre leurs familles afin de les protéger du faux Messie.

Le faux Messie est un juif qui apparaîtra à la fin des temps et dont l'apparition sera l'un des signes majeurs de la fin des temps. Il est appelé en arabe « *Dajjal* » en raison de ses mensonges. Il constituera une terrible tentation pour les gens dont un grand nombre se laissera leurrer par lui. Seuls les vrais croyants ne se laisseront pas tromper par lui et resteront fermement attachés à leur religion jusqu'à ce qu'Allah ﷻ les délivre de son mal. Mais avant cela, beaucoup seront tentés par le faux Messie en raison des actes extraordinaires qu'il sera capable d'accomplir avec l'aide de Satan et qui auront un effet sur les ignorants et les gens ayant peu de foi. Ceux-ci se laisseront donc leurrer par le faux Messie et le suivront. Qu'Allah nous préserve. Seuls refuseront de le suivre les croyants fermes dans leur foi qui, malgré les dangers, resteront attachés à leur religion. Le faux Messie constituera donc une terrible épreuve et une grande tentation pour les gens.

C'est alors que le Messie fils de Marie ﷺ descendra du ciel et participera à la prière de l'aube avec les musulmans qui prieront derrière le Mahdi. Puis Jésus pourchassera le faux Messie jusqu'à le trouver et le tuer devant la porte de Ludd en Palestine, débarrassant ainsi les musulmans de son mal.

« Ils abandonneront alors ce qu'ils tenaient en main », c'est-à-dire, le butin arraché à l'ennemi. Ils laisseront le butin et regagneront leur patrie afin de défendre les leurs du mal du faux Messie.

« Ils dépêcheront dix cavaliers en éclaireurs. » Le Prophète ﷺ ajouta : « Je jure que je connais leurs noms et celui de leurs pères, de même que la couleur de leurs chevaux. Ce seront alors les meilleurs cavaliers - ou : ils seront parmi les meilleurs cavaliers - à la surface de la terre. » Ces éclaireurs seront chargés d'espionner le faux Messie et d'informer les musulmans à son sujet.

Hadith 93

Abû Hurayra ؓ rapporte ces paroles au Prophète ﷺ : « L'Heure ne sonnera pas avant que les Byzantins ne campent à Al-A'mâq ou à Dâbiq. Une armée de musulmans, composée des meilleurs hommes de cette époque, quittera alors la cité et marchera sur eux. Lorsque les deux armées seront en rang de bataille, les Byzantins diront aux musulmans : "Laissez-nous attaquer ceux qui ont capturé les nôtres". Mais les musulmans répondront : "Non, par Allah ! Nous ne vous laisserons pas attaquer nos frères". Les musulmans affronteront donc les Byzantins. Un tiers des musulmans - dont Allah n'acceptera jamais le repentir - seront mis en déroute. Un tiers des musulmans seront tués au combat, devenant les plus nobles martyrs pour Allah. Quant au dernier tiers, il vaincra l'ennemi et ne sera plus jamais éprouvé. Ils conquerront ensuite Constantinople. Mais au moment où ils seront en train de partager le butin, leurs sabres suspendus à des oliviers, Satan s'écriera : "Le faux Messie se trouve maintenant dans vos familles". Ils repartiront alors, sans savoir qu'il s'agissait d'un mensonge. Quand ils arriveront au Cham, le faux Messie apparaîtra. Alors qu'ils se prépareront pour la bataille et se mettront en rang, la prière sera annoncée. Jésus fils de Marie descendra à ce moment-là du ciel et dirigera la prière. Lorsque l'ennemi d'Allah le verra, il fondra comme le sel dans l'eau. Si Jésus l'avait laissé ainsi, il aurait fondu jusqu'à périr, mais Allah le tuera

par la main de Jésus qui leur montrera son sang sur la pointe de sa lance. » Rapporté par Muslim¹.

« L'Heure ne sonnera pas avant que les Byzantins ne campent à Al-A'mâq ou à Dâbiq. » Al-A'mâq ou à Dâbiq sont deux localités du Cham.

« Ils conquerront ensuite Constantinople » en affrontant les Byzantins. Constantinople est l'actuelle Istanbul, capitale de la Turquie.

« Mais au moment où ils seront en train de partager le butin, leurs sabres suspendus à des oliviers, Satan s'écriera : "Le faux Messie se trouve maintenant dans vos familles". Ils repartiront alors. »

Ce récit est proche de celui mentionné dans le hadith précédent. Alors que les musulmans seront en train de partager le butin arraché aux Byzantins, quelqu'un viendra les avertir que le faux Messie se trouve au milieu de leurs familles.

« Quand ils arriveront au Cham, le faux Messie apparaîtra. Alors qu'ils se prépareront pour la bataille et se mettront en rang, la prière sera annoncée. Jésus fils de Marie descendra à ce moment-là du ciel et dirigera la prière. »

Alors qu'ils seront éprouvés par le faux Messie, se préparant à l'affronter, viendra l'heure de la prière de l'aube. C'est alors que Jésus ﷺ descendra du ciel.

Allah ﷻ nous a en effet informés qu'Il a élevé Jésus vers Lui vivant. Lorsque les juifs ont fomenté un complot pour le tuer, Allah l'a élevé vers Lui sans qu'ils s'en rendent compte. Allah a donné l'apparence de Jésus à un homme qu'ils ont pris pour lui et tué en le crucifiant. Quant au Messie ﷺ, Allah l'a sauvé et l'a élevé vers Lui, corps et âme.

Puis, à la fin des temps, Jésus descendra sur terre. Le Très Haut dit : **« Il n'est personne, parmi les gens du Livre, qui ne croira en Jésus avant sa mort. »**² Lorsque Jésus descendra, tous les gens du Livre croiront. Il n'y aura d'ailleurs sur terre d'autre religion que l'islam. Jésus appliquera donc la législation de Muḥammad ﷺ jusqu'à l'apparition, à la

1 Rapporté par Muslim (2897).

2 Sourate *An-Nisâ'*, verset 159.

fin de la vie de Jésus, de Gog et Magog qui constitueront une autre calamité pour les musulmans.

Lorsque les hommes auront été débarrassés du faux Messie, les musulmans gouverneront la terre, l'islam se propagera, le tribut (*Jizya*) sera aboli, le porc tué et Allah seul adoré. C'est alors qu'apparaîtra une armée invincible, celle de Gog et Magog.

« Lorsque l'ennemi d'Allah le verra, il fondra comme le sel dans l'eau. » Lorsque le faux Messie verra Jésus ﷺ, il perdra toutes ses forces et ne pourra faire aucun mouvement.

« Si Jésus l'avait laissé ainsi, il aurait fondu jusqu'à périr, mais Allah le tuera par la main de Jésus qui leur montrera son sang sur la pointe de sa lance. »

Jésus fils de Marie ﷺ se chargera lui-même de tuer le faux Messie de ses propres mains, débarrassant les musulmans de leur ennemi.

Hadith 94

Abû Hurayra ؓ, toujours, rapporte que le Prophète ﷺ demanda un jour à ses compagnons : « Avez-vous entendu parler d'une cité dont une partie donne sur la terre et une autre sur la mer ? » « Oui, Messenger d'Allah », répondirent-ils. Il dit : « L'Heure ne sonnera pas avant qu'elle ne soit attaquée par soixante-dix mille hommes parmi les descendants d'Isaac qui feront le siège de cette ville sans utiliser d'armes et sans tirer de flèches, mais simplement en disant : "Il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah et Allah est plus grand que tout", et l'une des deux parties tombera. (« Je suis sûr qu'Abû Hurayra a dit qu'il s'agissait de celle donnant sur la mer », selon Thawr, le narrateur). Ils répéteront : "Il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah et Allah est plus grand que tout", et l'autre partie tombera à son tour. Puis ils prononceront une troisième fois ces mots : "Il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah et Allah est plus grand que tout", et s'ouvriront devant eux les portes de la cité où ils s'empareront d'un immense butin. Mais, alors qu'ils seront en train de le partager, un homme viendra

les avertir de l'apparition du faux Messie. Ils abandonneront alors tous ces trésors et repartiront. » Rapporté par Muslim¹.

« Ils feront le siège de cette ville sans utiliser d'armes et sans tirer de flèches, mais simplement en disant : "Il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah et Allah est plus grand que tout", et l'une des deux parties tombera. »

Les musulmans feront le siège de cette ville qui, de toute évidence, est Constantinople. Il leur suffira de proclamer l'unicité et la grandeur d'Allah pour que la cité tombe. Chaque fois qu'ils célébreront l'unicité et la grandeur d'Allah, un pan de la ville tombera sans combats.

« Je suis sûr qu'Abû Hurayra a dit qu'il s'agissait de celle donnant sur la mer, selon Thawr, le narrateur. » Autrement dit : la première partie de la cité à tomber à la suite des Takbîr des musulmans est celle donnant sur la mer.

« Mais, alors qu'ils seront en train de le partager, un homme viendra les avertir de l'apparition du faux Messie. »

Ce passage est identique à celui mentionné dans le hadith qui précède, mais le récit est ici plus détaillé puisqu'il indique qu'ils ont vaincu leurs ennemis sans combattre, mais seulement par le Dhikr.

Puis, alors qu'ils seront en train de partager le butin arraché à l'ennemi lors de cette bataille, ils seront informés de l'apparition du faux Messie et de sa présence au milieu des leurs. « Ils abandonneront alors tous ces biens et repartiront » auprès de leurs familles.

Hadith 95

Kathîr ibn 'Abdillâh ibn 'Amr ibn 'Awf رضي الله عنه rapporte, d'après son père, d'après son grand-père, que le Prophète ﷺ a dit : « L'Heure ne sonnera pas avant que les plus proches gardes-frontières

¹ Rapporté par Muslim (2920).

musulmans ne se trouvent à Bawlâ'. » Puis il s'exclama à plusieurs reprises : « 'Ali ! » 'Ali répondit : « Que mon père et ma mère te servent de rançon. » Il poursuivit : « Vous affronterez les Byzantins, ainsi que les générations suivantes, jusqu'à ce que viennent les affronter les meilleurs musulmans, les gens du Hijâz, qui ne craignent aucun reproche lorsqu'ils luttent pour la cause d'Allah et qui conquerront Constantinople uniquement en célébrant la pureté et la grandeur d'Allah. Ils s'empareront d'un butin sans pareil, au point qu'ils le partageront à l'aide de leurs boucliers. On viendra alors leur annoncer mensongèrement l'apparition du faux Messie dans leur pays. Quiconque y croira le regrettera et quiconque n'y croira pas le regrettera. » Rapporté par Ibn Mâjah¹.

«...qui conquerront Constantinople uniquement en célébrant la pureté et la grandeur d'Allah.» Constantinople est cette cité bien connue dont une partie donne sur la terre et l'autre sur la mer.

« Ils s'empareront d'un butin sans pareil, au point qu'ils le partageront à l'aide de leurs boucliers. »

Comme les autres récits, ce hadith souligne l'immensité de ce butin qu'ils partageront non pas en comptant les pièces, mais en remplissant leurs boucliers de pièces d'or et d'argent.

Hadith 96

Dhû Mikhbar ﷺ, l'un des compagnons, rapporte avoir entendu le Prophète ﷺ dire : « Vous ferez la paix avec les Byzantins, si bien que vous attaquerez ensemble un ennemi commun par derrière. La victoire vous sera alors accordée sur cet ennemi auquel vous arracherez un butin. Vous repartirez alors jusqu'à ce que vous fassiez halte dans un champ parsemé de monticules. Un Byzantin

¹ Rapporté par Ibn Mâjah (4094).

s'exclamera alors : « La croix a vaincu ! » » Mais un musulman rétorquera : « Non, c'est Allah qui a vaincu. » Le musulman se jettera alors sur leur croix qui ne sera guère éloignée de lui et la brisera. Les Byzantins se jetteront alors sur lui et le tueront. Les musulmans se jetteront à leur tour sur leurs armes et combattront jusqu'à ce qu'Allah les honore par le martyre. Les Byzantins diront alors à leur empereur : « Nous nous chargeons pour toi des Arabes ». Les deux armées se rassembleront pour la bataille. Ils viendront vous affronter sous quatre-vingts étendards, douze mille hommes sous chaque étendard. » Rapporté par Abû Dâwûd notamment¹.

« Vous ferez la paix avec les Byzantins, si bien que vous attaquerez ensemble un ennemi commun par derrière. La victoire vous sera alors accordée sur cet ennemi auquel vous arracherez un butin. Vous repartirez alors jusqu'à ce que vous fassiez halte dans un champ parsemé de monticules. » Autrement dit : vous unirez vos forces avec les Byzantins pour affronter un ennemi commun.

« Les Byzantins diront alors à leur empereur : « Nous nous chargeons pour toi des Arabes ». Les deux armées se rassembleront pour la bataille » entre les musulmans et ces Byzantins qui ont attribué leur victoire à la croix.

Hadith 97

Selon Mu'âdh ibn Jabal رضي الله عنه, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « La grande bataille, la conquête de Constantinople et l'apparition du faux Messie, auront lieu en l'espace de sept mois. » Rapporté par Abû Dâwûd notamment et considéré comme « *hasan* » par At-Tirmidhi².

1 Rapporté par Abû Dâwûd (3472).

2 Rapporté par Abû Dâwûd (4295) et At-Tirmidhi (2238).

Hadith 98

Selon ‘Abdullah ibn Busr ؓ, le Messager d’Allah ﷺ a dit : « Six années séparent la grande bataille de la conquête de la cité. Puis le faux Messie apparaîtra la septième année. » Rapporté par Abû Dâwûd qui fit ce commentaire : « Ce hadith est plus authentique que celui de Mu’âdh. » Rapporté par Abû Dâwûd¹.

Les paroles : « La grande bataille, la conquête de Constantinople et l’apparition du faux Messie, auront lieu en l’espace de sept mois » signifient que ces trois événements auront lieu en ce laps de temps relativement court : sept mois seulement.

« Six années séparent la grande bataille de la conquête de la cité », c’est-à-dire, Constantinople.

Hadith 99

D’après Thawbân ؓ, le Messager d’Allah ﷺ a dit : « Peu s’en faut que les nations ne se jettent sur vous comme les mains se jettent sur un plat. » Quelqu’un demanda : « En raison de notre petit nombre ce jour-là ? » Il répondit : « Vous serez au contraire nombreux, mais vous serez comme des détritiques emportés par le torrent. Allah retirera du cœur de vos ennemis toute crainte pour les musulmans. En outre, Allah suscitera de la faiblesse dans vos cœurs. » Quelqu’un demanda : « En quoi consistera cette faiblesse, Messager d’Allah ? » Il répondit : « L’amour de ce bas monde et la peur de la mort. » Rapporté par Abû Dâwûd².

« Peu s’en faut que les nations ne se jettent sur vous comme les mains se jettent sur un plat. » Quelqu’un demanda : « En raison de notre petit

1 Rapporté par Abû Dâwûd (4296).

2 Rapporté par Abû Dâwûd (4297).

nombre ce jour-là ? »

Voici l'un des signes précurseurs de l'Heure : les nations mécréantes s'uniront pour combattre les musulmans.

Les musulmans seront alors faibles, car uniquement préoccupés par ce bas monde et ses plaisirs. Malgré leur nombre, ils seront faibles. Car le nombre, sans la foi, ne suffit pas. C'est la foi qui fait la force.

« Vous serez au contraire nombreux, mais vous serez comme des détritits emportés par le torrent. » Cette image décrit la faiblesse des musulmans.

« Allah retirera du cœur de vos ennemis toute crainte pour les musulmans. » Les musulmans suscitaient autrefois de la terreur dans le cœur des ennemis de l'islam. Mais à la fin des temps, les mécréants ne craindront plus les musulmans. Ce seront, au contraire, les musulmans qui redouteront les mécréants en raison de la faiblesse de leur foi. Voici donc un nouveau signe de l'Heure : la faiblesse des musulmans née de leur désunion et de leurs divisions provoquées par l'apparition de différentes sectes égarées.

« En outre, Allah suscitera de la faiblesse dans vos cœurs. » Quelqu'un demanda : « En quoi consistera cette faiblesse, Messenger d'Allah ? » Il répondit : « L'amour de ce bas monde et la peur de la mort. » Voici une autre cause de l'affaiblissement des musulmans : l'amour de ce bas monde et la crainte de mourir pour la cause d'Allah qui provoqueront l'humiliation des musulmans.

Hadith 100

D'après Abû Hurayra ؓ, le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « L'Heure ne sonnera pas avant que l'Euphrate ne laisse apparaître une montagne d'or pour laquelle les gens s'entretueront au point que, sur cent hommes, quatre-vingt-dix-neuf périront. Chacun se dira alors : "Il se peut que je sois le seul survivant". » Rapporté par Muslim¹.

1 Rapporté par Al-Bukhâri (7119) et Muslim (2894), dont c'est la version.

Selon une autre version : « Que celui qui sera en vie à cette époque n'en prenne rien. »¹

L'apparition de cette montagne d'or, à la suite du dessèchement de l'Euphrate, provoquera des troubles puisque les musulmans s'entretueront pour l'obtenir. C'est d'ailleurs cette avidité qui provoquera l'humiliation des musulmans devant leurs ennemis. Les musulmans s'entretueront en effet pour obtenir cet or qui constituera une immense tentation.

Hadith 101

D'après Abû Hurayra ؓ, toujours, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « L'Irak vous refusera ses richesses et sa nourriture. Le Cham vous refusera ses richesses et sa nourriture. L'Egypte vous refusera ses richesses et sa nourriture. Vous retournerez alors à votre état initial. Vous retournerez alors à votre état initial. Vous retournerez alors à votre état initial. » Abû Hurayra ؓ ajouta : « La chair et le sang d'Abû Hurayra en témoignent. » Rapporté par Muslim².

« L'Irak vous refusera ses richesses et sa nourriture. Le Cham vous refusera ses richesses et sa nourriture. L'Egypte vous refusera ses richesses et sa nourriture. »

Ces paroles décrivent l'avarice qui est la cause de bien des malheurs et des épreuves.

Quant aux paroles : « Vous retournerez alors à votre état initial », elles signifient que les Arabes connaîtront à nouveau l'humiliation, comme avant l'islam.

« La chair et le sang d'Abû Hurayra en témoignent. » Autrement dit : je

1 Rapporté par Al-Bukhâri (7119) et Muslim (2894).

2 Rapporté par Muslim (2894).

témoigne que le Messenger d'Allah ﷺ a bien prononcé ces mots que j'ai entendus de mes propres oreilles.

Par ces paroles, Abû Hurayra ؓ insiste sur l'authenticité de sa narration.

Hadith 102

Al-Mustawrid Al-Qurachi ؓ rapporte avoir entendu le Messenger d'Allah ﷺ dire : « Lorsque l'Heure sonnera, les Byzantins seront les plus nombreux. » 'Amr lui dit alors : « Réfléchis à ce que tu dis. » Il dit : « Je répète simplement ce que j'ai entendu le Messenger d'Allah dire. » 'Amr dit alors : « Puisque tu dis cela, sache qu'ils ont quatre qualités : ce sont les plus patients face aux épreuves, les plus à même de se relever d'un malheur, les plus rapides à revenir à la charge après la fuite et les plus miséricordieux envers les pauvres, les orphelins et les faibles. Et ils ont une cinquième vertu : ce sont les plus à même d'empêcher leurs souverains d'être injustes. » Rapporté par Muslim¹.

Malgré leur impiété, les Byzantins chrétiens possèdent certaines qualités. Le Très Haut dit au sujet des chrétiens : « **Tu constateras que les hommes les plus enclins à montrer de la sympathie aux croyants sont ceux qui se disent chrétiens. Se trouvent, en effet, parmi eux des prêtres et des moines, et ils ne refusent pas orgueilleusement la vérité.** »²

Certains, parmi eux, pleurent en écoutant les versets révélés au Messenger ﷺ auquel beaucoup croient. Les chrétiens sont en effet les plus nombreux à embrasser l'islam et les hommes les plus miséricordieux, bien que mécréants.

Quant aux juifs, ils sont, avec les polythéistes, les plus hostiles aux musulmans. Regardez ! Ils sont en cela identiques aux idolâtres, alors que

1 Rapporté par Muslim (2898).

2 Sourate *Al-Mâïda*, verset 82.

les juifs ont reçu les Ecritures. Mais leurs écritures ne leur ont été d'aucune utilité, puisqu'ils sont semblables aux païens. Le Très Haut dit à leur sujet : « **Tu constateras que les hommes les plus hostiles aux croyants sont les juifs et les païens.** »¹ Ils partagent la même animosité envers l'islam que les idolâtres alors qu'ils ont reçu les Ecritures. Mais ils n'ont pas mis en pratique ce que contient leur livre révélé. Les chrétiens sont donc bien plus nombreux à embrasser l'islam que les juifs.

Hadith 103

Jâbir ibn Samura rapporte ce récit de Nâfi' ibn 'Utba ؓ : Alors que nous participions avec le Messager d'Allah ﷺ à une expédition, un groupe d'hommes vêtus de laine et venant de l'ouest se présentèrent au Prophète ﷺ à proximité d'une petite dune. Le Messager ﷺ était assis, et eux debout devant lui. Je me suis alors dit : « Va te tenir entre ces hommes et le Prophète afin qu'ils ne le tuent pas par surprise. » Puis je me suis dit : « Il va peut-être s'entretenir avec eux. » J'allai donc me placer entre ces hommes et le Prophète. J'ai alors retenu quatre phrases qu'il a prononcées ce jour-là et que je compte sur les doigts de la main. Il a dit : « Vous attaquerez la péninsule arabique qu'Allah vous permettra de conquérir, puis la Perse qu'Allah vous permettra de conquérir, puis Byzance qu'Allah vous permettra de conquérir, puis le faux Messie qu'Allah vous permettra de tuer. » Je dis : « Jâbir ! Le faux Messie n'apparaîtra donc qu'après la conquête de Byzance. »²

Ce hadith annonce aux musulmans qu'Allah les fera triompher de leurs ennemis. Ils ne doivent donc pas désespérer en dépit des épreuves et des malheurs qu'ils subissent. Car cette religion demeurera. Il y aura toujours des musulmans qui s'attacheront à l'islam et qu'Allah soutiendra. Ceux qui les abandonneront ou s'opposeront à eux ne pourront leur causer de tort, et ceci jusqu'à ce que vienne l'ordre d'Allah.

1 Sourate *Al-Mâïda*, verset 82.

2 Rapporté par Muslim (2900).

Hadith 104

Selon Abû Hurayra ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « L'Heure ne sonnera pas avant que n'apparaisse un homme de Qahtân qui mènera les gens à la baguette. » Rapporté par Muslim¹.

Hadith 105

Selon Abû Hurayra ؓ toujours, le Prophète ﷺ a dit : « Avant la fin du monde, règnera un homme appelé Al-Jahjâh. » Rapporté par Muslim².

Voici un autre signe de la fin des temps, l'apparition de cet homme qui s'emparera du pouvoir et gouvernera les hommes.

Qahtân est la tribu arabe bien connue. Les Arabes se divisent en effet en deux groupes : ceux affiliés à Qahtân et ceux qui descendent de 'Adnân.

Quant à Al-Jahjâh, c'est justement le nom de cet homme de la tribu Qahtân.

Hadith 106

Abû Hurayra ؓ toujours, rapporte ces paroles du Prophète ﷺ : « L'Heure ne sonnera pas avant que vous n'affrontiez un peuple aux visages semblables à des boucliers recouverts de cuir et un peuple aux sandales en poils. » Rapporté par Muslim³.

Selon une autre version : « L'Heure ne sonnera pas avant que vous n'affrontiez un peuple qui porte des sandales en poils et dont

1 Rapporté par Al-Bukhâri (7117) et Muslim (2910).

2 Rapporté par Al-Bukhâri (7117) et Muslim (2911), dont c'est la version.

3 Rapporté par Al-Bukhâri (2927) et Muslim (2912), dont c'est la version.

les visages sont semblables à des boucliers recouverts de cuir. »¹

Hadith 107

Selon une autre version encore, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « L'Heure ne sonnera pas avant que vous n'affrontiez un peuple qui porte des sandales en poils et un peuple aux petits yeux et aux nez fins et plats. »²

Hadith 108

Selon une autre version : « Les musulmans combattront les Turcs, un peuple aux visages semblables à des boucliers recouverts de cuir et qui porte des vêtements et des sandales en poils. »³

Et dans une autre version encore : «...un peuple aux visages rouges et aux petits yeux. »⁴

« L'Heure ne sonnera pas avant que vous n'affrontiez un peuple aux visages semblables à des boucliers recouverts de cuir. » Ce peuple est celui des Turcs que combattront les Arabes.

«...et un peuple aux sandales en poils », c'est-à-dire, un peuple venant de l'ouest. Mais Allah sait mieux que quiconque ce qu'il en est.

«...et un peuple aux petits yeux et aux nez fins et plats. » Voici d'autres traits caractéristiques des Turcs. Mais Allah sait mieux que quiconque ce qu'il en est.

« Les musulmans combattront les Turcs. » Les Turcs, sous-entendus dans les paroles précédentes, sont ici clairement mentionnés.

1 Rapporté par Al-Bukhâri (2928) et Muslim (2912).

2 Rapporté par Al-Bukhâri (2928) et Muslim (2912), dont c'est la version.

3 Rapporté par Al-Bukhâri (2928) et Muslim (2912), dont c'est la version.

4 Rapporté par Al-Bukhâri (3590) et Muslim (2912).

«...un peuple aux visages semblables à des boucliers recouverts de cuir et qui porte des vêtements et des sandales en poils.» Ces deux caractéristiques désignent clairement les Turcs, puisque ce sont eux qui portent des vêtements et des sandales en poils et eux dont les visages sont plats comme des boucliers avec de petits yeux.

Hadith 109

Ibn Burayda رضي الله عنه rapporte, d'après son père, ces paroles du Prophète صلى الله عليه وسلم : « Vous serez combattus par un peuple aux petits yeux - c'est-à-dire, les Turcs - que vous attirerez trois fois dans la péninsule arabique. La première fois, seuls ceux d'entre eux qui s'enfuirent seront sauvés, la deuxième fois une partie sera sauvée et l'autre périra, et la troisième fois, ils seront exterminés. » Rapporté par Abû Dâwûd¹.

Hadith 110

Selon Abû Bakra, le Messager d'Allah صلى الله عليه وسلم a dit : « Des gens de ma nation s'installeront dans une vallée très peuplée appelée Bassora, à proximité d'un fleuve appelé Le tigre traversé par un pont. A cet endroit émigrera une partie des musulmans. » Rapporté par Abû Dâwûd².

Hadith 111

Dans une autre version : « A cet endroit émigrera une partie des musulmans. Mais, à la fin des temps, les Turcs - peuple aux larges visages et aux petits yeux - viendront s'installer sur la rive du

1 Rapporté par Abû Dâwûd (4305).

2 Rapporté par Abû Dâwûd (4306).

fleuve. Les habitants de la ville se diviseront alors en trois catégories : la première, préférant élever des bestiaux à la campagne, sera perdue, la deuxième, décidant d'accepter la paix, reniera la foi, et la troisième, celle des vrais martyrs, les combattront en plaçant leurs enfants derrière eux. »¹

Hadith 112

Dans la version d'Ahmad, il est dit après la mention de la première catégorie : «...la deuxième, décidant d'accepter la paix, reniera la foi. Cette catégorie sera semblable à la première. » Et, au sujet de la troisième catégorie, il est dit : « Allah accordera la victoire à ceux d'entre eux qui survivront. »²

«...la première, préférant élever des bestiaux à la campagne, sera perdue...» Cette catégorie renoncera au djihad.

«...la deuxième, décidant d'accepter la paix, reniera la foi...» Cette catégorie renoncera au djihad contre la paix avec l'ennemi.

«...la troisième, celle des vrais martyrs, les combattront en plaçant leurs enfants derrière eux.» Cette troisième catégorie est celle qui combatta l'ennemi, celle des véritables musulmans.

Hadith 113

D'après Abû Ad-Dardâ' ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Je vis en rêve que le pilier du livre était retiré de dessous mon oreiller. Pensant qu'il serait transporté ailleurs, je le suivis du regard. Il fut en effet emmené au Cham. Sachez donc que lorsque les troubles éclateront, le croyant devra trouver refuge au Cham. » Rapporté

1 Rapporté par Abû Dâwûd (4306).

2 Rapporté par Ahmad (34/102).

par Al-Bazzâr et considéré comme authentique par ‘Abd Al-Ḥaqq¹.

Hadith 114

D’après Abû Ad-Dardâ’ ﷺ, le Messager d’Allah ﷺ a dit : « Lorsque les guerres éclateront, les musulmans se rassembleront dans la Gûṭa, à côté d’une cité appelée Damas, l’une des meilleures villes du Cham. » Rapporté par Abû Dâwûd².

Hadith 115

D’après Abû Az-Zâhiriyya ﷺ, le Messager d’Allah ﷺ a dit : « Les musulmans échapperont aux guerres en trouvant refuge à Damas. Ils échapperont au faux Messie en trouvant refuge à Jérusalem et ils échapperont à Gog et Magog en trouvant refuge sur le mont Sinaï. » Rapporté par Ibn Abî Chayba³.

« Je vis en rêve que le pilier du livre était retiré de dessous mon oreiller. Pensant qu’il serait transporté ailleurs, je le suivis du regard. Il fut en effet emmené au Cham. Sachez donc que lorsque les troubles éclateront, le croyant devra trouver refuge au Cham. »

Ce hadith souligne le mérite de la région du Cham où s’établiront les croyants à la fin des temps.

« Lorsque les guerres éclateront, les musulmans se rassembleront dans la Gûṭa... » La Gûṭa est une région proche de Damas qui porte encore ce nom aujourd’hui.

« Les musulmans échapperont aux guerres en trouvant refuge à

1 Rapporté par Aḥmad (36/62) et Al-Bazzâr (10/48).

2 Rapporté par Abû Dâwûd (4298).

3 Rapporté par Ibn Abî Chayba (4/217).

Damas. Ils échapperont au faux Messie en trouvant refuge à Jérusalem et ils échapperont à Gog et Magog en trouvant refuge sur le mont Sinaï. » Autrement dit : à la fin des temps, les musulmans trouveront refuge dans ces trois lieux : à Damas, à Jérusalem et sur le mont Sinaï, avec Jésus, fils de Marie. Allah lui révélera en effet de rassembler Ses serviteurs sur le mont Sinaï¹. Ils trouveront donc refuge sur le Sinaï pour échapper à Gog et Magog. Puis Allah fera périr Gog et Magog par les maladies et les épidémies, permettant aux musulmans de quitter leur refuge.

Hadith 116

D'après Abû Hurayra ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Lorsque les guerres éclateront, Allah enverra une armée d'affranchis qui seront les cavaliers les plus expérimentés et les combattants les plus aguerris, et par lesquels Allah fera triompher la religion. » Rapporté par Ibn Mâjah².

Hadith 117

Abû Hudhayfa ibn Asîd ؓ relate ce qui suit : Le Messager d'Allah ﷺ nous regarda du haut de l'un de ses appartements alors que nous discutons de l'Heure. Il dit : « L'Heure ne sonnera pas avant que vous ne voyiez dix signes. » Il mentionna alors la fumée, le faux Messie, la bête, le lever du soleil à l'ouest, la descente de Jésus fils de Marie, l'apparition de Gog et Magog, trois engloutissements : l'un à l'est, l'autre à l'ouest et le troisième dans la péninsule arabique, et pour finir un feu qui se déclarera au fond d'Aden et qui poussera les gens vers le lieu de leur rassemblement en les accompagnant de nuit comme de jour. Rapporté par Muslim³.

Dans une autre version : «...et pour finir un feu qui se déclarera

1 Rapporté par Muslim (2937).

2 Rapporté par Ibn Mâjah (4090).

3 Rapporté par Muslim (2901).

au Yémen et qui poussera les gens vers le lieu de leur rassemblement. »¹

Dans une autre version encore : «...et un vent qui jettera les gens à la mer » à la place de la descente de Jésus².

Hadith 118

D'après Abû Hurayra ؓ, le Prophète ﷺ a dit : « Œuvrez avant l'apparition de six signes : le lever du soleil à l'ouest, la fumée, le faux Messie, la bête, la mort qui touchera l'un de vous en particulier ou l'Heure qui sonnera pour toute l'humanité. » Rapporté par Muslim³.

«...qui poussera les gens vers le lieu de leur rassemblement », c'est-à-dire, le Cham, qui sera en effet la terre du grand Rassemblement.

Hadith 119

Ma'qil ibn Yasâr ؓ attribue ces paroles au Messager d'Allah ﷺ : « Les actes d'adoration accomplis pendant les troubles équivalent à une émigration vers moi. » Rapporté par Muslim⁴.

Hadith 120

D'après Abû Hurayra ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Lorsque trois signes seront apparus, la profession de foi du mécréant ne lui sera d'aucune utilité, de même que le croyant qui aura manqué à ses devoirs ne tirera aucun profit de son repentir : le lever du soleil

1 Rapporté par Muslim (2901).

2 Rapporté par Muslim (2901).

3 Rapporté par Muslim (2941).

4 Rapporté par Muslim (2948).

à l'ouest, le faux Messie et la bête. » Rapporté par Muslim¹.

Hadith 121

Abû Zur'a رضي الله عنه rapporte ces paroles de 'Abdullah ibn 'Amr رضي الله عنه, en réplique à Marwân ibn Al-Hakam qui affirmait que le premier signe serait l'apparition du faux Messie : « Marwân n'a rien dit de bon. J'ai retenu du Messenger d'Allah ﷺ un hadith que je n'ai toujours pas oublié. J'ai entendu le Messenger d'Allah ﷺ dire : "Le premier signe sera le lever du soleil à l'ouest et l'apparition de la bête un matin. Quel que soit celui de ces deux signes qui apparaîtra en premier, il sera immédiatement suivi du second". » Rapporté par Muslim².

Hadith 122

Safwân ibn 'Assâl رضي الله عنه affirme avoir entendu le Messenger d'Allah ﷺ dire : « En occident se trouve une porte ouverte pour celui qui désire se repentir longue de soixante-dix années de marche et qui ne se refermera que lorsque le soleil se lèvera de son côté. » Rapporté par At-Tirmidhi selon qui le hadith est « *hasan saħîh* »³.

Hadith 123

Abû Hurayra رضي الله عنه rapporte ces paroles du Messenger d'Allah ﷺ : « Quiconque se repent avant que le soleil ne se lève à l'ouest verra son repentir accepté par Allah. » Rapporté par Muslim⁴.

« Les actes d'adoration accomplis pendant les troubles équivalent à une émigration vers moi. » Autrement dit : celui qui se voue à l'adoration d'Allah en période de troubles et de combats entre musulmans est à

1 Rapporté par Muslim (158).

2 Rapporté par Muslim (2941).

3 Rapporté par At-Tirmidhi (3536).

4 Rapporté par Muslim (2703).

l'image de celui qui émigre vers le Messager d'Allah ﷺ.

Ce hadith montre le mérite des bonnes œuvres en période de troubles et incite le musulman à se tenir à l'écart de ces derniers pour se consacrer à l'adoration de son Seigneur.

« Lorsque trois signes seront apparus, la profession de foi du mécréant ne lui sera d'aucune utilité, de même que le croyant qui aura manqué à ses devoirs ne tirera aucun profit de son repentir : le lever du soleil à l'ouest, le faux Messie et la bête. »

Sont mentionnés ici certains signes majeurs. Après l'apparition de ces signes, ni la foi, ni le repentir, ne seront acceptés. Le Très Haut dit : « **Qu'attendent-ils sinon que les anges se présentent à eux, ou que vienne ton Seigneur...** » afin de procéder au jugement des hommes. Le Seigneur, gloire et pureté à Lui, viendra alors d'une manière qui sied à Sa majesté.

«...ou encore que se produisent devant eux certains signes de ton Seigneur », c'est-à-dire, le lever du soleil à l'ouest.

« **Or, le Jour où se manifesteront certains signes de ton Seigneur, la profession de foi du mécréant ne lui sera d'aucune utilité...** »¹ En effet, lorsque le soleil se lèvera à l'ouest, la porte du repentir se refermera. La bête apparaîtra et inscrira le mot « musulman » sur le musulman, et le mot « mécréant » sur le mécréant. Nul repentir ne sera alors accepté des mécréants.

«...en réplique à Marwân ibn Al-Hakam qui affirmait que le premier signe serait l'apparition du faux Messie. » Il s'agit ici des signes majeurs de l'Heure, le premier étant - selon Marwân - l'apparition du faux Messie.

« **Le premier signe sera le lever du soleil à l'ouest et l'apparition de la bête le matin.** » Lorsque ces deux signes - l'apparition de la bête et le lever du soleil à l'ouest - surviendront, il sera inutile de se repentir ou de proclamer sa foi.

« **En occident se trouve une porte ouverte pour celui qui désire se repentir longue de soixante-dix années de marche et qui ne se refermera que lorsque le soleil se lèvera de son côté.** » Ces paroles vont dans le sens des hadiths précédents qui indiquent que lorsque le soleil se lèvera à l'ouest, nul repentir ne sera plus jamais accepté.

¹ Sourate *Al-An'âm*, verset 158.

Chapitre 16

La fumée

Hadith 124

Il est rapporté, d'après Hudhayfa ؓ, que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « L'un des signes de l'Heure est l'apparition d'une fumée qui remplira la terre d'est en ouest et qui y demeurera quarante jours. Elle donnera au croyant l'impression d'être enrhumé. Quant au mécréant, elle lui donnera une impression d'ivresse, et ressortira par son nez, ses narines, ses yeux, ses oreilles et son derrière. »¹

Hadith 125

Selon Anas ؓ, le Prophète ﷺ lui a dit : « Anas ! Les gens établiront certaines cités, dont l'une s'appellera Bassora - ou Buṣayra. Si donc tu dois un jour passer par cette cité ou y entrer, alors prends garde à ses terres salées, à ses pâturages, à son marché et aux portes de ses princes. Demeure dans les faubourgs de la ville, car elle sera le théâtre d'engloutissements, de tempêtes de pierres, de tremblements de terre et de métamorphoses d'hommes en singes et en porcs. » Rapporté par Abû Dâwûd².

1 Rapporté par At-Tabari dans son *Tafsîr* (21/19).

2 Rapporté par Abû Dâwûd (4307).

« L'un des signes de l'Heure est l'apparition d'une fumée qui remplira la terre d'est en ouest et qui y demeurera quarante jours. » Cette fumée qui apparaîtra à la fin des temps fait donc partie des signes majeurs de l'Heure. Elle est différente de la fumée mentionnée dans la sourate *Ad-Dukhân* - mais Allah le sait mieux que quiconque - qui s'explique, elle, par la faim provoquée par la sécheresse. En proie à la famine, les Quraychites ne voyaient en effet que de la fumée lorsqu'ils levaient les yeux au ciel. Le Très Haut dit : « **Attends donc le jour où, du ciel, viendra une fumée bien visible.** »¹

« Elle donnera au croyant l'impression d'être enrhumé. » Cette fumée qui apparaîtra à la fin des temps ne fera aucun mal au croyant.

« Quant au mécréant, elle lui donnera une impression d'ivresse, et ressortira par son nez, ses narines, ses yeux, ses oreilles et son derrière. » Cette fumée aura un effet négatif sur le mécréant, tandis que le croyant ressentira comme une impression de léger rhume.

« Anas ! Les gens établiront certaines cités, dont l'une appelée Bassora - ou Buşayra. Si donc tu dois un jour passer par cette cité ou y entrer, alors prends garde à ses terres salées, à ses pâturages, son marché et les portes de ses princes. Demeure dans les faubourgs de la ville, car elle sera le théâtre d'engloutissements, de tempêtes de pierres, de tremblements de terre et de métamorphoses d'hommes en singes et en porcs. »

Ces événements se produiront à la fin des temps, mais Allah le sait mieux que quiconque.

Chapitre 17

Le faux Messie

Au nombre des grands signes de l'Heure se trouve l'apparition du faux Messie qui constituera pour les hommes une immense épreuve et une terrible tentation contre laquelle le Prophète ﷺ a mis en garde sa nation. Mieux, tous les prophètes ont, avant lui, averti leurs nations de son apparition. Et celui, parmi eux, qui a le plus insisté sur son danger est notre prophète Muḥammad ﷺ. Il est en effet le sceau des prophètes. En

¹ Sourate *Ad-Dukhân*, verset 10.

outre, le faux Messie apparaîtra dans sa nation.

Selon certains, il est appelé en arabe « *Al-Masîḥ Ad-Dajjâl* » car il est borgne (*mamsûḥ al-‘ayn*), tandis que pour d'autres il doit ce nom à la rapidité de son déplacement sur terre.

Il doit également son nom au fait qu'il est, contrairement au Messie, Jésus fils de Marie, un faux Messie, venu égarer les hommes.

Quant à Jésus, il est appelé « *Masîḥ* » car, dit-on, lorsqu'il passait la main (*masaḥa*) sur un malade, ce dernier guérissait par la grâce d'Allah. Il est donc le véritable Messie, venu guider les hommes.

S'agissant du surnom « *Ad-Dajjâl* » donné au faux Messie, il le doit à ses mensonges, car il mentira sur sa nature, son plus grand mensonge consistant à prétendre être le Seigneur. Mais Allah est trop élevé pour que quiconque soit associé à Sa divinité. Le faux Messie accomplira des choses extraordinaires avec l'aide de Satan. Il ordonnera ainsi à la terre de faire sortir ses trésors, aux nuages de faire tomber la pluie ou à la terre de faire pousser ses plantes. Allah lui donnera le pouvoir d'accomplir toutes ces choses afin qu'il constitue une épreuve pour les hommes. Par ailleurs, il donnera l'impression aux gens de posséder un paradis et un enfer. Et il soumettra les hommes à bien d'autres épreuves encore, qu'Allah nous en préserve. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est prescrit au musulman - à la fin des prières obligatoires ou surérogatoires - d'implorer la protection d'Allah contre quatre choses : contre le châtiment de la tombe, contre le châtiment de l'Enfer, contre les tentations de la vie et de la mort, et contre les tentations du faux Messie.

Le faux Messie sera en effet à l'origine de grandes tentations et de terribles épreuves qui seront mentionnées dans les hadiths à venir.

Mais à la fin, Jésus, le vrai Messie, descendra du ciel, le pourchassera et le tuera, débarrassant ainsi les hommes de son mal.

Hadith 126

Nawwâs ibn Sam‘ân ﷺ fit le récit suivant : Le Messager d'Allah évoqua un matin le faux Messie, élevant par moments la voix, puis l'abaissant, au point que nous pensâmes que ce dernier se trouvait dans les palmeraies de Médine. Lorsque le soir nous nous rendîmes

auprès de lui, il lut de l'inquiétude sur nos visages. Il dit : « Que vous arrive-t-il ? » Nous lui répondîmes : « Messager d'Allah ! Tu nous as parlé ce matin du faux Messie, élevant la voix, puis l'abaissant, au point que nous avons cru qu'il se trouvait au milieu des palmiers de la ville. » Il dit : « Ce n'est pas le faux Messie que je crains le plus pour vous, car s'il apparaît de mon vivant, je saurai vous protéger de lui, et s'il apparaît après ma disparition, chacun dépendra de lui-même, mais Allah prendra ma place auprès de chaque musulman. C'est un homme jeune, aux cheveux courts et crépus, et à l'œil éteint. Je pourrais le comparer à 'Abd Al-'Uzza ibn Qaṭan. Celui qui sera encore vivant lorsqu'il apparaîtra devra, pour se protéger de lui, lire les premiers versets de la sourate *Al-Kahf*. Il apparaîtra sur une route située entre le Cham et l'Irak, et provoquera des troubles de toutes parts. Adorateurs d'Allah ! Soyez donc fermes ! » Nous demandâmes : « Messager d'Allah ! Combien de temps demeurera-t-il sur terre ? » Il répondit : « Quarante jours, un jour équivalant à une année, un autre à un mois et un troisième à une semaine, le reste des jours étant des jours ordinaires. » Nous dîmes : « Messager d'Allah ! Nos prières actuelles d'un seul jour nous suffiront-elles en ce jour équivalant à une année ? » « Non, dit-il, mais évaluez-en le nombre. » Nous dîmes : « Messager d'Allah ! A quelle vitesse se déplacera-t-il sur terre ? » Il répondit : « Comme un nuage poussé par le vent. Il traversera les terres d'un peuple qu'il invitera à croire en lui, ce qu'il fera. Il ordonnera alors à la pluie de tomber du ciel et à la terre de faire pousser sa végétation. Le soir, leurs bêtes reviendront plus grasses que jamais, les mamelles plus grosses que jamais. Il arrivera ensuite sur le territoire d'un autre peuple qu'il invitera également à croire en lui, mais sans succès. Il quittera alors ces gens, les laissant dans un dénuement total, tous leurs biens ayant disparu. Il traversera des ruines auxquelles il ordonnera : "Faites sortir vos trésors". Leurs trésors en sortiront alors et le suivront comme un essaim d'abeilles autour de la reine. Il appellera ensuite un homme à la fleur de l'âge et lui assénera un coup de sabre, scindant son corps en deux. Puis il l'appellera de nouveau et le jeune homme se lèvera, le sourire aux lèvres et le visage

resplendissant. A ce moment, Allah enverra le Messie, fils de Marie qui descendra près du minaret blanc, à l'est de Damas, portant deux manteaux teints au safran, les mains posées sur les ailes de deux anges. Quand il baissera la tête, des gouttes d'eau en tomberont, et quand il la relèvera, de l'eau en ruissellera comme des perles. Tout mécréant qui ressentira le souffle de Jésus mourra, et son souffle se répandra à perte de vue. Il pourchassera alors le faux Messie jusqu'à la porte de Ludd où il le tuera. Jésus ira ensuite à la rencontre de gens qu'Allah aura préservés du faux Messie. Il passera sa main sur leurs visages en leur annonçant quel sera leur rang au Paradis. A ce moment-là, Allah révélera à Jésus : "J'ai suscité certains de Mes serviteurs qui sont invincibles". Allah lui ordonnera donc de mettre à l'abri Ses serviteurs sur le Mont. Allah enverra alors Gog et Magog, déferlant de toute hauteur. Les premiers arriveront au lac de Tibériade dont ils boiront l'eau entièrement. Lorsque les derniers passeront à cet endroit, ils diront : "Il y avait à cet endroit de l'eau auparavant". Le prophète d'Allah Jésus et ses compagnons seront assiégés au point qu'une tête de bœuf aura plus de valeur pour eux à ce moment-là que cent pièces d'or pour vous aujourd'hui. Jésus et ses compagnons invoqueront alors Allah qui enverra des vers aux nuques de leurs ennemis qui périront tous comme un seul homme. Jésus et ses compagnons descendront alors de la montagne vers la terre dont chaque recoin dégagera une odeur de pourriture. Ils imploreront alors Allah qui enverra des oiseaux aux cous aussi longs que ceux des chameaux qui les transporteront là où Allah le voudra. Allah fera par la suite descendre une pluie qui s'infiltrera dans toutes les maisons et lavera la terre qui deviendra aussi lisse qu'un miroir. On dira alors à la terre : "Fais pousser tes fruits et fais revenir tes bénédictions". Ce jour-là, une grenade suffira à un groupe d'hommes qui pourront se mettre à l'ombre de sa pelure. Et le lait sera béni au point qu'une chamelle laitière suffira à un groupe d'hommes, une vache à toute une tribu et une brebis à tout un clan. Allah enverra alors un vent léger qui passera sous les aisselles des gens pour reprendre l'âme de chaque croyant et de chaque musulman. Il ne restera alors à la surface de la terre que des

hommes de la pire espèce qui copuleront en public comme le font les ânes. C'est sur eux que se lèvera l'Heure. » Rapporté par Muslim¹.

Ce hadith est le récit détaillé de l'apparition du faux Messie et des événements qui se produiront durant sa présence sur terre. Nous allons donc l'expliquer phrase par phrase.

« Le Messager d'Allah évoqua un matin le faux Messie, élevant par moments la voix, puis l'abaissant, au point que nous pensâmes que ce dernier se trouvait dans les palmeraies de Médine. »

Le Prophète ﷺ annonça un jour à ses compagnons l'apparition du faux Messie dont il leur fit la description. Il leur mentionna certaines des tentations qui accompagneront le faux Messie afin de les mettre en garde contre celles-ci. Le Prophète ﷺ désirait en effet le meilleur pour sa nation, si bien qu'il n'a rien laissé qui puisse les rapprocher d'Allah sans le leur enseigner, et n'a rien laissé qui puisse les en éloigner sans le leur indiquer. Ainsi, il leur a décrit dans ce long hadith le faux Messie et la manière dont il sera finalement tué par Jésus, fils de Marie, le vrai Messie, avant de leur relater, à la fin du hadith, l'apparition de Gog et Magog décrite par ailleurs dans le Coran : « **Mais lorsque le barrage dressé devant Gog et Magog aura cédé, les laissant déferler de toute hauteur.** »²

Ce hadith, rapporté par Muslim dans son recueil authentique, renferme des récits étonnants en rapport avec le faux Messie, et met en garde les musulmans contre lui.

Le Prophète ﷺ parla donc longuement du faux Messie à ses compagnons au point de les effrayer. Après leur avoir relaté ces événements, le Messager ﷺ s'était retiré, laissant ses compagnons saisis de terreur, redoutant que le faux Messie ne soit apparu à proximité d'eux, dans les palmeraies de la ville. Ils n'avaient en effet aucun doute sur la véracité des paroles du Prophète ﷺ.

1 Rapporté par Muslim (2937).

2 Sourate *Al-Anbiyâ'*, verset 96.

De retour, lisant la peur sur leurs visages, le Messager ﷺ les interrogea. Ses compagnons lui expliquèrent alors que son récit du faux Messie les avait effrayés. Ce genre de récit ne doit pas en effet laisser le musulman indifférent. Leur foi en la parole du Messager ﷺ était telle qu'ils crurent que le faux Messie était déjà parmi eux.

Le Prophète ﷺ leur expliqua alors que s'il apparaissait de son vivant, il saurait les défendre, et que s'il apparaissait après sa mort, Allah prendrait sa place auprès de chaque musulman.

De même, Allah remplace Son serviteur croyant auprès de ses enfants et de son épouse lorsque celui-ci part en voyage. Ainsi, le musulman prononce ces mots dans l'invocation du voyage : « **Tu es celui qui nous remplaces dans nos familles.** »¹ Autrement dit : Tu les protèges et les entoures de ton attention. Allah remplace donc les hommes, mais nul ne peut remplacer Allah ﷻ. Il ne faut donc pas utiliser la formule : « remplaçant d'Allah » ou « vicaire d'Allah », car Allah n'a pas de vicaire au sens de remplaçant.

Quant aux paroles d'Allah : « **Je vais installer un khalifa sur terre** »², elles signifient que les hommes vont se succéder (*yakhlufu*) les uns aux autres sur terre. Le Très Haut dit en effet par ailleurs : « **C'est Lui qui, génération après génération, vous a fait peupler la terre.** »³ Les hommes se succèdent et se remplacent donc les uns les autres sur terre, tandis qu'aucune des créatures d'Allah ﷻ ne peut Le remplacer.

Il dit : « **Que vous arrive-t-il ?** » Autrement dit : qu'est-ce qui vous a mis dans cet état ?

Nous lui répondîmes : « **Messenger d'Allah ! Tu nous as parlé ce matin du faux Messie, élevant la voix, puis l'abaissant, au point que nous avons cru qu'il se trouvait au milieu des palmiers de la ville.** » Autrement dit : c'est ce que tu nous as dit sur l'apparition du faux Messie, la description que tu as faite de lui et de ses tentations auxquelles beaucoup succomberont, qui a suscité nos craintes.

Il dit : « **Ce n'est pas le faux Messie que je crains le plus pour vous...** » Autrement dit : il y a d'autres épreuves et d'autres tentations plus

1 Rapporté par Muslim (1342).

2 Sourate *Al-Baqara*, verset 30.

3 Sourate *Al-An'âm*, verset 165.

terribles que le Prophète ﷺ redoutait pour sa nation.

«...car s'il apparaît de mon vivant, je saurai vous protéger de lui...» en répondant à ses arguments et en le démasquant.

«...et s'il apparaît après ma disparition, alors chacun dépendra de lui-même, mais Allah prendra ma place auprès de chaque musulman.» Si le faux Messie n'apparaît qu'après la mort du Prophète ﷺ, chacun devra se défendre avec l'assistance d'Allah.

Allah en effet assiste et raffermir le croyant : « **Allah raffermir les croyants ici-bas et dans l'au-delà par cette bonne parole dont Il détourne les mécréants. Allah agit toujours comme Il l'entend.** »¹

«C'est un homme jeune, aux cheveux courts et crépus...» Le faux Messie ne sera pas d'un grand âge, mais un jeune homme.

«...et à l'œil éteint.» Sa marque distinctive est qu'il est borgne. Il est d'ailleurs pour cette raison surnommé le « borgne imposteur ». Son œil est éteint et enfoncé. Qu'Allah l'enlaidisse.

« Je pourrais le comparer à 'Abd Al-'Uzza ibn Qaṭan. » Un arabe qui ressemblait physiquement au faux Messie.

« Celui qui sera encore vivant lorsqu'il apparaîtra devra, pour se protéger de lui, lire les premiers versets de la sourate *Al-Kahf*. » Ces versets le mettront à l'abri des tentations du faux Messie. Le musulman devra donc lire les premiers versets de cette merveilleuse sourate pour se protéger du mal du faux Messie.

« Il apparaîtra sur une route située entre le Cham et l'Irak... » C'est ainsi qu'il se présentera aux hommes. Qu'Allah nous en préserve.

«...et provoquera des troubles de toutes parts » et se déplacera à vive allure sur terre. Allah lui donnera en effet le pouvoir de se déplacer rapidement.

« Adorateurs d'Allah ! Soyez donc fermes ! » Le Messager ﷺ incite ici les musulmans à rester fermement attachés à la vérité et à leur religion, car l'apparition du faux Messie sera accompagnée de grandes épreuves et de terribles tentations. Seuls ceux qu'Allah raffermira, qui auront de la patience et de la science, et qui seront avertis du mal du faux Messie, resteront attachés à leur religion. Quant à la masse des musulmans, ils

¹ Sourate *Ibrâhîm*, verset 27.

succomberont à la tentation du faux Messie. Qu'Allah nous en préserve !

Nous demandâmes : « **Messenger d'Allah ! Combien de temps demeurera-t-il sur terre ?** » Il répondit : « **Quarante jours...** » Mais ces jours ne seront pas d'égale longueur, certains seront plus longs que des jours ordinaires, et d'autres équivalents à eux.

« **...un jour équivalant à une année...** » Le jour dure ordinairement par exemple douze heures. Mais ce jour-là s'allongera pour s'étaler sur douze mois. Voilà un signe de la toute-puissance d'Allah qui a pouvoir sur toute chose.

« **...un autre à un mois...** » Ce deuxième jour durera un mois, soit trente jours, de même que le premier jour durera trois cent soixante jours.

« **...et un troisième à une semaine, le reste des jours étant des jours ordinaires.** » Des jours identiques à ceux que nous connaissons.

« **Nous dîmes : « Messenger d'Allah ! Nos prières actuelles d'un seul jour nous suffiront-elles en ce jour équivalant à une année ? » « Non, dit-il, mais évaluez-en le nombre. »** Voici un enseignement important. Comment les musulmans devront-ils prier en ce jour qui durera une année entière, c'est-à-dire, douze mois où il fera jour ? Il répondit qu'ils devraient évaluer le nombre de jours ordinaires dans ce jour équivalent à une année et accomplir cinq prières par jour.

De ces paroles du Prophète ﷺ, les savants de l'islam ont déduit comment les musulmans qui vivent près des deux pôles doivent prier. Ainsi, au pôle nord le jour dure six mois, n'est-ce pas ? Comment faut-il donc prier à cet endroit ?

Les savants de l'islam expliquent qu'il faut, comme dans le hadith du faux Messie, évaluer le nombre de jours ordinaires et y prier les cinq prières quotidiennes indépendamment du jour ou de la nuit.

Ainsi, dans certaines régions de Scandinavie, les jours durent plusieurs mois. Comment les habitants de ces pays doivent-ils prier ? Les savants ont déduit de ce hadith la manière de faire : ils doivent prier cinq fois par jour en prenant pour base un jour ordinaire d'une douzaine d'heures.

Nous dîmes : « **Messenger d'Allah ! A quelle vitesse se déplacera-t-il sur terre ?** » Il répondit : « **Comme un nuage poussé par le vent.** » Le faux Messie se déplacera donc sur terre rapidement, ne demeurant jamais longtemps en un même lieu.

« Il traversera les terres d'un peuple qu'il invitera à croire en lui, ce qu'il fera. » La tentation du faux Messie sera terrible pour les hommes. Il appellera un peuple à croire en lui : ceux qui croiront verront s'ouvrir devant eux les portes de la richesse, tandis que ceux qui refuseront de croire seront éprouvés par la pauvreté. Allah ﷻ les éprouvera par le faux Messie afin de distinguer le vrai croyant de l'hypocrite et de celui dont la foi est faible.

Le Très Haut dit : « **Les hommes pensent-ils que Nous les laisserons affirmer qu'ils croient sans éprouver leur foi ? Nous avons, en vérité, éprouvé leurs devanciers. Allah saura de cette manière ceux qui sont sincères des menteurs.** »¹

Allah soumet les hommes à des épreuves - celle du faux Messie notamment - afin que se distingue le croyant dont la foi est ferme, de l'hypocrite et de celui dont la foi est faible.

Allah pourra tuer le faux Messie en un instant, mais Il veut mettre Ses serviteurs à l'épreuve. Il en va d'ailleurs ainsi de toutes les épreuves par lesquelles Allah distingue ceux qui s'attachent patiemment à leur religion de ceux qui l'abandonnent.

« Il ordonnera alors à la pluie de tomber du ciel... » Voici l'une de ces épreuves. Quiconque croira en lui sera couvert de bienfaits par Allah. Le faux Messie fera tomber la pluie, mais ceci n'aura lieu que par la volonté d'Allah ﷻ qui lui permettra d'accomplir ces actes extraordinaires afin d'éprouver les gens. Car tout dépend en réalité d'Allah ﷻ.

« ...et à la terre de faire pousser sa végétation. » Le faux Messie fera d'abord tomber la pluie, puis fera pousser la végétation. Car sans pluie, rien ne peut pousser. Allah permettra au faux Messie de tenter ainsi les hommes. Car, encore une fois, tout dépend d'Allah ﷻ qui décide de toute chose.

« Le soir, leurs bêtes reviendront plus grasses que jamais, les mamelles plus grosses que jamais. » Les biens se multiplieront, les bêtes deviendront grasses et les pis se rempliront de lait. Ce sera là une nouvelle épreuve de la part d'Allah ﷻ et non par le pouvoir du faux Messie qui sera seulement un moyen pour le Seigneur d'éprouver les hommes. Ceux-ci croiront en effet que ces choses extraordinaires se

¹ Sourate *Al-'Ankabût*, versets 2-3.

produiront par la volonté du faux Messie.

« Il arrivera ensuite sur le territoire d'un autre peuple qu'il invitera également à croire en lui, mais sans succès. » Ces gens resteront fermement attachés à leur religion et refuseront de le suivre en raison de la force de leur foi et de leur détermination. Ils sauront que tout ce que le faux Messie produit devant eux n'est qu'une épreuve qu'Allah leur fait subir.

Allah permet parfois aux pires hommes - comme les sorciers, les voyants ou les charlatans - d'accomplir des actes extraordinaires de même qu'Il permet aux hommes les plus vertueux d'accomplir des actes prodigieux appelés « *Karâma* ». Quant aux actes extraordinaires qu'Il permet aux prophètes de réaliser, ils sont appelés « miracles ».

Si donc ces actes extraordinaires sont produits par les prophètes, on parle de miracles, s'ils sont accomplis par des saints, on parle de « *Karâma* », et s'ils sont réalisés par Satan ou des êtres mauvais, alors ce sont des épreuves et des tentations.

« Il quittera alors ces gens, les laissant dans un dénuement total... » Autrement dit : s'ils ne croient pas en lui, il les laissera par la grâce d'Allah ﷻ. Mais ils seront éprouvés par la pauvreté et le dénuement. Ils resteront pourtant attachés à leur religion, conscients que tout cela n'est qu'une épreuve de la part d'Allah ﷻ et que les épreuves ne durent pas éternellement : « **Sache qu'il n'est d'épreuve qui ne soit suivie d'une délivrance. Oui, il n'est pas d'épreuve qui ne soit suivie d'une délivrance.** »¹ D'ailleurs, les prophètes eux-mêmes furent éprouvés : « **Ils furent touchés par la misère et les souffrances et durement ébranlés, au point que les Messagers et leurs compagnons se sont demandé : « Quand donc viendra le secours d'Allah ? » Sachez que le secours d'Allah est tout proche.** »²

« ...tous leurs biens ayant disparu. » Ils connaîtront la pauvreté, mais cela ne leur nuira en rien et ne les éloignera pas de leur religion. Ils supporteront patiemment ces épreuves, persuadés que celles-ci disparaîtront par la grâce d'Allah. Le musulman supporte en effet patiemment les épreuves et reste toujours attaché à sa religion. Il ne

1 Sourate *Ach-Charh*, versets 5-6.

2 Sourate *Al-Baqara*, verset 214.

désespère jamais, convaincu que la délivrance est proche.

« Il traversera des ruines auxquelles il ordonnera : “Faites sortir vos trésors”. » Sous les ruines des cités abandonnées se trouvent souvent des trésors d’or et d’argent que leurs habitants avaient enterrés afin de les mettre à l’abri du vol.

Le faux Messie traversera donc des ruines et ordonnera à ces trésors de le suivre, ce qu’ils feront comme un essaim d’abeilles autour de la reine. « Leurs trésors en sortiront alors et le suivront comme un essaim d’abeilles autour de la reine. »

Il s’agira donc d’une nouvelle épreuve de la part d’Allah ﷻ. Pourtant, le faux Messie est une créature impuissante et sans pouvoir. Ces événements ne se produiront que par la volonté d’Allah ﷻ.

« Il appellera ensuite un homme à la fleur de l’âge et lui assénera un coup de sabre, scindant son corps en deux. Puis il l’appellera de nouveau et le jeune homme se lèvera, le sourire aux lèvres et le visage resplendissant. »

Profitant de l’ignorance des gens, le faux Messie leur fera croire qu’il tuera un homme en lui tranchant la tête, avant de lui rendre la vie. L’homme se relèvera alors comme s’il n’avait rien subi, constituant une terrible épreuve pour les gens. Le faux Messie, assisté des démons, produira en effet des tours de magie par lesquels il pourra tromper les hommes.

« A ce moment, Allah enverra le Messie, fils de Marie... » Alors que le faux Messie continuera à tenter les hommes à l’aide de sa magie, Allah les délivrera en faisant descendre du ciel le Messie, Jésus fils de Marie ﷺ.

Le Messie, Jésus fils de Marie, est le dernier des prophètes juifs, qui sera suivi de notre prophète Muḥammad ﷺ. Près de six cents ans séparent les deux Messagers sans que nul prophète n’apparaisse durant cette longue période où le monde fut plongé dans le malheur, les ténèbres et l’ignorance, et où le paganisme et l’injustice se répandirent, avant qu’Allah ne suscite Muḥammad ﷺ, le sceau des prophètes.

Jésus est désigné comme le « fils de Marie », sa mère, car il est né sans père, par la volonté d’Allah ﷻ qui l’a créé par un simple verbe : « **Il Lui suffit, lorsqu’Il décrète une chose, de dire “Sois”, et celle-ci**

s'accomplit. »¹ C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est appelé « verbe d'Allah ». Il est également appelé « esprit d'Allah », étant l'un des esprits créés par Allah qu'Il a chargé l'ange Gabriel de souffler en Marie, provoquant ainsi sa grossesse.

Marie, quant à elle, est désignée comme la « fille de 'Imrân », un juif vertueux. Jean le Baptiste, fils de Zacharie, est le cousin de Jésus, fils de sa tante maternelle. Ces deux nobles prophètes sont donc cousins.

C'est la raison pour laquelle Jean croira en sa mission. Le Très Haut dit : «...**Jean qui croira en la mission d'un prophète né d'un verbe d'Allah.** »² Le « verbe d'Allah » est « sois », puisque Jésus est né directement de cette parole d'Allah, sans père.

Les juifs tenteront ensuite de tuer Jésus, eux qui sont habitués à tuer les prophètes, comme l'affirme Allah dans le Coran. Ils complotèrent donc pour l'assassiner. Ils s'introduisirent chez lui afin de se saisir de lui et de l'exécuter. Mais Allah donna l'apparence de Jésus à l'un des leurs, l'homme venu leur indiquer où il se trouvait. Cet homme, dit-on, était un apôtre, c'est-à-dire, l'un des disciples de Jésus, mais qui le trahit. Ils se saisirent donc de ce traître qu'ils tuèrent en le crucifiant, convaincus qu'il s'agissait de Jésus. Or, Jésus avait été élevé au ciel par Allah, corps et âme, et vivant, sans qu'ils ne s'en rendent compte et sans qu'ils ne puissent lui nuire.

Allah le Très Haut dit : « **Allah dit : « Jésus ! Je vais reprendre ton âme, t'élever auprès de Moi et te délivrer de ceux qui t'ont renié.** »³ L'expression : « reprendre ton âme » ne décrit pas la mort, mais simplement une forme de sommeil. Le Très Haut dit par ailleurs : « **C'est Allah qui reprend l'âme de celui qui est à l'agonie, de même qu'Il recueille celle des hommes au cours de leur sommeil.** »⁴ Et Il dit : « **C'est Lui qui, la nuit, reprend vos âmes et qui connaît vos œuvres accomplies le jour au cours duquel Il vous ressuscite.** »⁵

Durant le sommeil, Allah reprend donc l'âme de celui qui est endormi,

1 Sourate *Al 'Imrân*, verset 47.

2 Sourate *Al 'Imrân*, verset 39.

3 Sourate *Al 'Imrân*, verset 55.

4 Sourate *Az-Zumar*, verset 42.

5 Sourate *Al-An'âm*, verset 60.

mais d'une façon différente de celui qui meurt dont il reprend également l'âme.

« **Je vais reprendre ton âme...** » en te plongeant dans un profond sommeil.

« **...t'élever auprès de Moi** », c'est-à-dire, au Ciel.

Ces dernières paroles sont la preuve qu'Allah ﷻ est au-dessus de Sa création et des cieux, car Il a utilisé le verbe « élever ». Or, on n'élève que vers le haut.

« **...et te délivrer de ceux qui t'ont renié.** » Allah ﷻ l'a en effet élevé vivant et en parfaite santé, le mettant à l'abri de tout mal. Et il demeure au Ciel, vivant, jusqu'à ce qu'Il descende à la fin des temps.

Sa descente sera d'ailleurs l'un des signes majeurs de l'Heure. Il descendra du Ciel à la fin des temps pour tuer le faux Messie. Il descendra avant l'aube, accompagné d'anges, et trouvera les musulmans rassemblés pour accomplir la prière de l'aube derrière le Mahdi qui apparaîtra à la fin des temps, appliquera la législation islamique et dirigera les musulmans au djihad.

Le Mahdi fait partie de la descendance d'Al-Hasan, fils de 'Ali ؑ. Son nom est Muḥammad ibn 'Abdullah Al-Mahdi. A l'heure de la prière, le Mahdi demandera à Jésus de diriger la prière à sa place, mais ce dernier refusera et dira : « Votre imam est l'un des vôtres. » Le Mahdi dirigera donc la prière, comme à l'accoutumée, devant les musulmans au nombre desquels Jésus, fils de Marie.

La descente de Jésus à la fin des temps est rapportée de diverses manières et à de nombreuses reprises dans le Coran et la Sunna. Elle sera même l'un des signes de l'Heure. Allah ﷻ dit au sujet de Jésus : « **Il sera un signe précurseur de l'Heure.** »¹ Autrement dit : la descente de Jésus, à la fin des temps, sera un signe avant-coureur de l'Heure.

Le Très Haut dit par ailleurs : « **Il n'est personne, parmi les gens du Livre** », juifs et chrétiens, « **qui ne croira en Jésus avant sa mort** »², c'est-à-dire, la mort de Jésus. Ces paroles prouvent que Jésus n'est pas mort à ce jour, mais qu'il mourra à la fin des temps comme les autres hommes.

1 Sourate *Az-Zukhruf*, verset 61.

2 Sourate *An-Nisâ'*, verset 159.

Lorsqu'il descendra, Jésus brisera la croix adorée par les chrétiens, abolira le tribut (*Jizya*) et appliquera la législation de l'islam qui sera alors la seule religion. Il suivra donc la religion de Muḥammad ﷺ qu'il viendra rétablir dans toute son authenticité.

Il pourchassera le faux Messie qu'il atteindra près de la porte de Ludd en Palestine et qui porte encore ce nom aujourd'hui, n'est-ce pas ?

Ludd est donc un lieu en Palestine. C'est là que Jésus tuera le faux Messie dont il débarrassera les musulmans avant d'appliquer les lois de Muḥammad ﷺ.

En outre, sa descente est rapportée dans différents hadiths, comme celui-ci : « **Par Celui qui tient mon âme dans Sa Main ! Peu s'en faut que le fils de Marie ne descende parmi vous.** »¹

De multiples hadiths annoncent la descente de Jésus que seuls peuvent renier les impies, ces gens qui rejettent tout ce que leur raison ne peut admettre ou qu'ils ne peuvent connaître. Allah ﷻ dit de leurs semblables : « **Ils se sont empressés de traiter le Coran de mensonge avant même d'en avoir saisi toute la portée et d'en avoir reçu l'explication.** »² Telle est la manière de penser des êtres égarés : ils traitent de mensonge tout ce qui dépasse leur compréhension et leur raison. « **Ils se sont empressés de traiter le Coran de mensonge avant même d'en avoir saisi toute la portée et d'en avoir reçu l'explication.** » Or, l'explication de certaines choses tarde parfois à venir, selon ce qu'Allah ﷻ a décidé. « **Chaque événement annoncé devra s'accomplir en son temps. Vous l'apprendrez d'ailleurs à vos dépens.** »³

Telle est donc la manière de penser des impies qui renient la descente de Jésus en l'interprétant par le triomphe de la vérité à la fin des temps. Or, comment la vérité pourra-t-elle triompher si personne n'est là pour la faire triompher ?! Et ce sera précisément le rôle de Jésus : faire triompher la vérité.

Ils renient également l'apparition du faux Messie qu'ils interprètent comme la propagation du mal à la fin des temps. Nous leur disons :

1 Rapporté par Al-Bukhâri (2222) et Muslim (155).

2 Sourate *Yânus*, verset 39.

3 Sourate *Al-An'âm*, verset 67.

quelle sera la cause de la propagation du mal ? Réponse : le faux Messie. Car les choses se produisent-elles sans causes ? Rien n'arrive sans causes.

Telle est donc la manière de penser des athées, des rationalistes et de tous ceux qui suivent leur voie, ils renient tout ce qui dépasse leur raison pourtant limitée. Ils traitent les prophètes de menteurs et n'écoutent que ce que leur dictent leur raison et leur imagination.

Jésus, le Messie venu guider les hommes, tuera donc le faux Messie, venu égayer l'humanité, mettant ainsi un terme à cette terrible épreuve.

« A ce moment, Allah enverra le Messie, fils de Marie qui descendra près du minaret blanc, à l'est de Damas... » Jésus descendra près du minaret blanc, à l'est de Damas, à l'endroit où les musulmans accompliront la prière de l'aube qu'il effectuera avec eux.

«...portant deux manteaux teints au safran, les mains posées sur les ailes de deux anges. Quand il baissera la tête, des gouttes d'eau en tomberont... » Jésus descendra donc avec les anges.

«...et quand il la relèvera, de l'eau en ruissellera comme des perles. Tout mécréant qui ressentira le souffle de Jésus mourra... » Lorsqu'il descendra, Allah fera périr tous les mécréants. Il ne restera en effet que l'islam, tandis que toutes les formes de mécréance disparaîtront : celle des juifs, celle des chrétiens, celles des idolâtres. Seuls demeureront l'islam et les musulmans dirigés par Jésus, fils de Marie ﷺ. Voici donc l'un des signes de l'Heure auxquels nous croyons.

«...et son souffle se répandra à perte de vue. » Tous ceux, parmi les mécréants, qui ressentiront le souffle de Jésus mourront, en sachant que son souffle se répandra à perte de vue.

« Il pourchassera alors le faux Messie jusqu'à la porte de Ludd où il le tuera. » Ludd est un lieu en Palestine qui porte encore ce nom. Il fait partie aujourd'hui des territoires occupés par les juifs et dont ils se sont emparés.

« Jésus ira ensuite à la rencontre de gens qu'Allah aura préservés du faux Messie. » Jésus se rendra auprès de musulmans qu'Allah aura préservés de la tentation et de l'épreuve du faux Messie, et qui se seront patiemment attachés à la vérité. Lorsqu'il descendra, ces musulmans triompheront par l'intermédiaire de Jésus.

« Il passera sa main sur leurs visages en leur annonçant quel sera leur

rang au Paradis. » Jésus rassurera ces musulmans qui seront demeurés fermes et ne se seront pas laissés influencés par le faux Messie. Il les félicitera et leur annoncera quel sera leur rang au Paradis, en récompense de leur endurance et de leur patience. Il leur annoncera que les épreuves ont une fin et que la délivrance viendra par la grâce d'Allah ﷻ.

« A ce moment-là, Allah révélera à Jésus : “J’ai suscité certains de Mes serviteurs qui sont invincibles”. » Il s’agit de Gog et Magog. Les paroles : « certains de Mes serviteurs » ne signifient pas qu’ils sont croyants et qu’ils adorent Allah. Ce sont au contraire des mécréants. Mais toutes les créatures d’Allah, mécréants comme croyants, sont des serviteurs d’Allah au sens général du terme.

Il y a en effet deux types de servitude (*‘Ubûdiyya*) :

Une servitude particulière : celle des croyants qui vouent à Allah un culte exclusif et sincère.

Une servitude universelle qui concerne à la fois les croyants et les mécréants, puisque tous sont soumis aux décrets d’Allah.

« A ce moment-là, Allah révélera à Jésus : “J’ai suscité certains de Mes serviteurs qui sont invincibles”. Allah lui ordonnera donc de mettre à l’abri Ses serviteurs sur le Mont. » Allah informera Jésus de l’apparition d’un peuple invincible : Gog et Magog, et lui ordonnera de mettre les musulmans à l’abri sur le Mont (*Al-Tûr*).

Le terme « *Tûr* » désigne en arabe le mont ou la montagne. Le mont dont il est question ici est le mont Sinâï sur lequel les musulmans trouveront refuge contre Gog et Magog.

Gog et Magog se répandront ensuite sur terre. Allah ﷻ dit : « **Mais lorsque le barrage dressé devant Gog et Magog aura cédé, les laissant déferler de toute hauteur.** »¹

L’apparition de Gog et Magog est donc mentionnée dans le Coran. Et elle est également évoquée dans des hadîths authentiques comme celui-ci.

Gog et Magog sont des hommes. C’est d’ailleurs la raison pour laquelle ils sont mentionnés dans le récit de Dhûl Al-Qarnayn où un peuple demande à ce roi juste de dresser un barrage entre eux et Gog et Magog,

¹ Sourate *Al-Anbiyâ’*, verset 96.

ce qu'il fera. **« Es-tu disposé à dresser entre ces gens et nous un barrage contre salaire ? »** Il répondit : **« L'autorité et les richesses que mon Seigneur m'a conférées valent bien mieux que votre argent. »**¹ Autrement dit : je n'ai nul besoin de vos richesses, ce que je possède est amplement suffisant. **« Aidez-moi seulement de vos mains à dresser ce barrage. »**²

« Apportez-moi des blocs de fer. » Construire un barrage n'est pas chose aisée. **« Lorsque l'espace compris entre les deux montagnes fut comblé, il ordonna : « Allumez un feu et attisez-le ! »** Quand le fer fut porté à incandescence, il dit : **« Apportez-moi du cuivre fondu que je puisse verser par-dessus. »**³ C'est-à-dire, par-dessus le fer. Le cuivre versé sur le fer permet en effet de le souder.

Le barrage construit, Gog et Magog ne purent ni le franchir, car ils se trouvaient en bas, ni y pratiquer une brèche.

« Dhû Al-Qarnayn affirma : « Ce barrage est une grâce de mon Seigneur. Mais le jour où s'accomplira Sa promesse, il sera, par Sa volonté, entièrement rasé »⁴, lorsque, à la fin des temps, Gog et Magog apparaîtront par la volonté d'Allah. Leur apparition constitue l'un des signes de la fin des temps.

Jésus ﷺ et les musulmans qui le suivront trouveront donc refuge sur le mont Sinaï, assiégés par cette armée qui ne passera pas par un lac sans l'assécher et sans une terre sans la ravager.

C'est alors qu'Allah fera descendre sur Gog et Magog une maladie, une épidémie qui les exterminera jusqu'au dernier. Jésus ﷺ enverra alors un éclaireur qui ira constater que tous sont morts, puis reviendra annoncer cette heureuse nouvelle aux musulmans qui, délivrés de ces individus, pourront quitter leur refuge.

Mais la terre sera recouverte des cadavres nauséabonds de Gog et Magog. Allah enverra alors des oiseaux qui les éloigneront des musulmans, purifiant ainsi la terre de ces hommes et de leurs cadavres. Louange à Allah.

1 Sourate *Al-Kahf*, versets 94-95.

2 Sourate *Al-Kahf*, verset 95.

3 Sourate *Al-Kahf*, verset 96.

4 Sourate *Al-Kahf*, verset 98.

« Allah enverra alors Gog et Magog, déferlant de toute hauteur », comme cela est relaté dans le Coran. « **Mais lorsque le barrage dressé devant Gog et Magog aura cédé, les laissant déferler de toute hauteur.** »¹

« Les premiers arriveront au lac de Tibériade dont ils boiront l'eau entièrement. Lorsque les derniers passeront à cet endroit, ils diront : "Il y avait à cet endroit de l'eau auparavant". » Le lac de Tibériade est connu. C'est un grand lac rempli d'eau. Mais Gog et Magog s'y désaltéreront au point de l'assécher entièrement.

« Le prophète d'Allah Jésus et ses compagnons seront assiégés au point qu'une tête de bœuf aura plus de valeur pour eux à ce moment-là que cent pièces d'or pour vous aujourd'hui. » Le siège sera si terrible que leurs provisions de nourritures s'épuiseront, au point qu'une simple tête de bœuf aura pour eux une valeur inestimable.

« Jésus et ses compagnons invoqueront alors Allah », implorant du Seigneur la délivrance et la fin de ce siège insupportable, « **qui enverra des vers aux nuques de leurs ennemis qui périront tous comme un seul homme.** » Allah a pouvoir sur toute chose.

« Jésus et ses compagnons descendront alors de la montagne vers la terre... », heureux d'avoir été délivrés par Allah de ce siège.

« ...dont chaque recoin dégagera une odeur de pourriture » produite par leurs cadavres en décomposition.

« Ils imploreront alors Allah » une seconde fois, Lui demandant cette fois d'éloigner leurs cadavres. Chaque fois que les musulmans sont éprouvés et touchés par le malheur, vers qui se tournent-ils ? Ils se tournent vers Allah ﷻ.

« ...qui enverra des oiseaux aux cous aussi longs que ceux des chameaux qui les transporteront là où Allah le voudra. » Le terme arabe désigne ici les chameaux d'Asie, à deux bosses, à l'inverse des dromadaires à une bosse ou chameau d'Arabie. Ces oiseaux transporteront donc leurs cadavres loin des musulmans, mais Allah seul sait en quels lieux.

« Allah fera par la suite descendre une pluie... » Lorsque leurs corps

1 Sourate *Al-Anbiyâ'*, verset 96.

auront été transportés, Allah fera tomber une pluie qui nettoiera la terre des restes de leurs cadavres décomposés.

«...qui s'infiltrera dans toutes les maisons », une pluie que les toits ne pourront retenir.

«...et lavera la terre qui deviendra aussi lisse qu'un miroir » débarrassant la terre des saletés laissées par Gog et Magog.

« On dira alors à la terre : “Fais pousser tes fruits et fais revenir tes bénédictions”. » Allah fera alors descendre Ses bénédictions, délivrant Ses serviteurs après la disette et la pauvreté. La tête d'un bœuf avait, lors de ces épreuves, une valeur inestimable. Mais quand Allah fera descendre la pluie, la végétation et les fruits seront abondants.

« Ce jour-là, une grenade suffira à un groupe d'hommes... » Les grenades seront si grandes qu'une seule suffira à nourrir un groupe d'hommes. Et il en sera de même des autres fruits, comme la pastèque.

«...qui pourront se mettre à l'ombre de sa pelure. » Les grenades seront si grandes et si bénies que ces hommes pourront se mettre à l'ombre de l'une de leurs pelures. La bénédiction d'Allah descend lorsqu'Il le veut.

« Et le lait sera béni au point qu'une chamelle laitière suffira à un groupe d'hommes... » Allah ﷻ bénira également le lait des chameaux si bien que le lait d'une seule chamelle suffira à un groupe d'hommes.

«...une vache à toute une tribu et une brebis à tout un clan. » La bête qui donne le plus de lait est le chameau, suivi de la vache, puis de la brebis.

« Allah enverra alors un vent léger » qui reprendra l'âme des croyants, car l'Heure sera proche. Il ne restera alors sur terre que les mécréants. Le Prophète ﷺ a dit : « **Parmi les pires hommes se trouvent ceux qui seront vivants lorsque l'Heure sonnera et ceux qui font des tombes des lieux de prières.** »¹ Ces derniers sont les pires individus - qu'Allah nous préserve. Ils prétendent que cette manière d'agir fait partie de l'islam, alors qu'ils sont les pires créatures.

«...qui passera sous les aisselles des gens... » Ce vent passera sous les aisselles des croyants dont il reprendra l'âme, car ce monde aura atteint

1 Rapporté par Ahmad dans son *Musnad* (6/394).

son terme. Allah reprendra donc l'âme des croyants avant la fin du monde. Comme l'indique un autre hadith, lorsque l'Heure sonnera, il n'y aura plus personne sur terre disant : « Allah. » Plus personne ne connaîtra Allah. Il n'y aura que des mécréants. Qu'Allah nous préserve.

«...pour reprendre l'âme de chaque croyant et de chaque musulman. Il ne restera alors à la surface de la terre que des hommes de la pire espèce...» Comme l'a affirmé le Messager ﷺ : « **Parmi les pires hommes se trouvent ceux qui seront vivants lorsque l'Heure sonnera et ceux qui font des tombes des lieux de prières.** »

«...qui copuleront en public comme le font les ânes. » Autrement dit : qui s'adonneront basement à la fornication et à la sodomie, pires en cela que les animaux.

« C'est sur eux que se lèvera l'Heure. » Lorsque l'Heure sonnera, la terre ne sera peuplée que de ce genre d'individus abjects. Qu'Allah nous en préserve.

Hadith 127

Dans une autre version, après les paroles : « Il y avait à cet endroit de l'eau auparavant », il est dit : « Puis ils marcheront jusqu'à la montagne du vin, qui est la montagne de Jérusalem, et diront : "Nous avons tué tous ceux qui se trouvaient sur terre, allons maintenant tuer ceux qui se trouvent au ciel". Ils décocheront alors vers le ciel leurs flèches qu'Allah leur renverra recouvertes de sang. »¹

« Puis ils marcheront jusqu'à la montagne du vin », c'est-à-dire, celle de Jérusalem, car sur cette montagne poussent des raisins dont ils font du vin.

« Nous avons tué tous ceux qui se trouvaient sur terre, allons maintenant tuer ceux qui se trouvent au ciel. » Gog et Magog se laisseront tromper par leur force. Après avoir tué les hommes sur terre,

¹ Rapporté par Muslim (2937).

ils voudront tuer les habitants du ciel en décochant leurs flèches vers le ciel. Celles-ci reviendront recouvertes de sang, ce qui constituera une épreuve pour ces individus qui penseront ainsi avoir également tué les habitants du ciel. Ils voudront tuer les anges et tuer Allah ﷻ.

«...qu'Allah leur renverra recouvertes de sang.» Ils se réjouiront, convaincus d'avoir tué ceux qui se trouvent au ciel.

Hadith 128

Abû Sa'ïd Al-Khudri ؓ relate ce qui suit : Le Messager d'Allah ﷺ nous fit un jour un long récit sur le faux Messie où il dit notamment : « Il s'approchera de la ville, mais les accès de Médine lui seront défendus. Il s'arrêtera donc sur l'une des terres salées proches de Médine. Sortira alors à sa rencontre le meilleur des hommes (ou : l'un des meilleurs hommes) qui lui dira : “Je témoigne que tu es le faux Messie dont nous a parlé le Messager d'Allah ﷻ”. Le faux Messie dira : “Imaginez que je tue cet homme, puis le ressuscite. Doutez-vous de moi ?” “Non”, répondront-ils. Il le tuera donc, avant de le ressusciter. L'homme dira alors après avoir été ressuscité : “Par Allah ! Je n'ai jamais été aussi lucide à ton sujet qu'aujourd'hui”. Le faux Messie tentera alors de le tuer, mais il en sera empêché. Rapporté par Muslim¹.

« Il s'approchera de la ville, mais les accès de Médine lui seront défendus. Il s'arrêtera donc sur l'une des terres salées proches de Médine. » Le Prophète ﷺ nous informe ici que le faux Messie - qu'Allah le maudisse - ne pourra pénétrer à Médine - ni même à la Mecque d'ailleurs - puisque Allah a décrété qu'il ne pourra entrer dans ces deux cités et a placé à leurs frontières des anges qui les gardent. Mais le faux Messie regardera Médine de loin. La ville sera alors secouée par un tremblement de terre qui en fera sortir tous les hypocrites, ne laissant dans la cité que les véritables croyants.

¹ Rapporté par Muslim (2938).

Sortira alors à sa rencontre un jeune musulman vertueux de Médine qui lui dira qu'il est le faux Messie. Mais, désirant tromper par sa magie ceux qui l'entourent en profitant de leur ignorance, le faux Messie leur donnera l'impression qu'il tue ce jeune homme, puis qu'il le ressuscite. C'est notamment ainsi qu'il éprouvera les hommes, en leur faisant croire qu'il a le pouvoir de ressusciter les morts.

Il lui ordonnera donc de se lever, ce qu'il fera, puis lui demandera s'il croit en lui. « Non », dira le jeune homme en affirmant qu'il est le faux Messie. Il le tuera - apparemment donc - une seconde fois avant de lui ordonner de se lever. Il lui demandera de nouveau s'il croit en lui et le jeune homme répondra encore par la négative en ajoutant qu'il est le faux Messie. Puis le faux Messie tentera de le tuer une troisième fois, mais sans succès. Allah empêchera cette fois sa magie de fonctionner. Ce jeune musulman le démasquera en public en affirmant qu'il est le faux Messie.

« Sortira alors à sa rencontre le meilleur des hommes (ou : l'un des meilleurs hommes) qui lui dira : “Je témoigne que tu es le faux Messie dont nous a parlé le Messager d'Allah ﷺ”. » Le jeune homme que le faux Messie aura soi-disant ressuscité dira : « Je suis plus lucide que jamais sur toi. » Autrement dit : ta magie n'a eu aucun effet sur moi. Tu es un imposteur, je suis à présent convaincu que tu es le faux Messie.

Le faux Messie dira : “Imaginez que je tue cet homme, puis le ressuscite. Douterez-vous de moi ?” “Non”, répondront-ils. Il le tuera donc, avant de le ressusciter. L'homme dira alors après avoir été ressuscité : “Par Allah ! Je n'ai jamais été aussi lucide à ton sujet qu'aujourd'hui”. Le faux Messie tentera alors de le tuer, mais il en sera empêché.

Il tentera une nouvelle fois de le tuer et de le ressusciter - en apparence seulement - mais Allah le protégera du faux Messie et l'empêchera de réitérer son geste, ce qui démasquera le faux Messie.

Hadith 129

Abû Sa'îd Al-Khudri ؓ, toujours, rapporte ce récit du Messager d'Allah ﷺ : Lorsque le faux Messie apparaîtra, un croyant ira à sa rencontre, mais il trouvera sur sa route des hommes de sa garde qui l'interrogeront : « Où vas-tu ? » « Vers celui qui vient de faire

son apparition », dira-t-il. Le garde dira : « Ne crois-tu donc pas en notre seigneur ? » « Nous connaissons trop bien Notre Seigneur », répondra le croyant. « Tuons-le », diront certains. « Votre seigneur, diront d'autres, ne vous a-t-il pas interdit d'exécuter qui que ce soit sans sa permission ? » Ils le conduiront donc auprès du faux Messie. En le voyant, le croyant s'exclamera : « Ecoutez-moi bien ! Voici le faux Messie annoncé par le Messenger d'Allah. » Le faux Messie ordonnera alors qu'il soit jeté face contre terre, puis frappé à la tête et sur le visage. Il sera également roué de coups sur le dos et le ventre. Le faux Messie lui demandera alors : « Ne crois-tu pas en moi ? » « Tu es le faux Messie, l'imposteur », s'exclamera-t-il. Il ordonnera ensuite que son corps soit scié en deux, en commençant par le milieu du crâne jusqu'aux jambes, puis le faux Messie marchera entre les deux moitiés de son corps. Il lui ordonnera ensuite de se relever, ce que fera le croyant. Il lui dira alors : « Crois-tu à présent en moi ? » L'homme rétorquera : « Cela m'a encore plus ouvert les yeux sur toi. » Puis le croyant interpellera les gens : « Plus personne, après moi, ne subira ce sort. » Le faux Messie se saisira alors de lui pour l'égorger, mais Allah transformera son cou, jusqu'à la clavicule, en cuivre, empêchant le faux Messie de le tuer. Il le saisira alors par les mains et les pieds et le jettera. Les gens penseront qu'il a été jeté en enfer alors que, en réalité, il sera jeté au paradis.

Le Messenger d'Allah ﷺ ajouta : « Voilà le plus grand des martyrs pour le Seigneur de l'Univers. » Rapporté par Muslim¹.

« Lorsque le faux Messie apparaîtra, un croyant ira à sa rencontre... », un croyant quittera Médine pour aller à sa rencontre.

«...mais il trouvera sur sa route des hommes de sa garde qui l'interrogeront : « Où vas-tu ? » « Vers celui qui vient de faire son apparition », dira-t-il. Le garde dira : « Ne crois-tu donc pas en notre seigneur ? » « Nous connaissons trop bien Notre Seigneur », répondra le croyant. « Tuons-le », diront certains. « Votre seigneur, diront d'autres, ne vous a-t-il pas interdit d'exécuter qui que ce soit sans sa permission ? »

1 Rapporté par Muslim (2938).

Ceux qui ne croiront pas qu'il est le faux Messie le prendront pour leur Seigneur. Certains voudront donc tuer ce croyant sorti de Médine à sa rencontre avant même d'en informer le faux Messie, mais d'autres les en empêcheront.

Puis le croyant interpellera les gens : « Plus personne, après moi, ne subira ce sort. » Le faux Messie se saisira alors de lui pour l'égorger, mais Allah transformera son cou, jusqu'à la clavicule, en cuivre, empêchant le faux Messie de le tuer.

Allah empêchera le faux Messie de tuer ce croyant en l'empêchant d'exécuter sa magie.

« Il le saisira alors par les mains et les pieds et le jettera. Les gens penseront qu'il a été jeté en Enfer alors que, en réalité, il sera jeté au Paradis. »

En effet, le faux Messie aura avec lui l'image d'un enfer qui ressemblera au paradis, et inversement. Sa magie atteindra un tel niveau que les gens prendront l'enfer qui se trouve avec lui pour un paradis, et le paradis qui se trouve avec lui pour un enfer. Il se saisira alors de ce croyant qu'il sera incapable de tuer et le jettera dans l'enfer qui sera avec lui, qui sera donc en réalité un paradis.

Le Messenger d'Allah ﷺ ajouta : « Voilà le plus grand des martyrs pour le Seigneur de l'Univers. » Ce croyant qui a tenu tête au faux Messie, et l'a démasqué, est le plus grand des martyrs pour Allah ﷻ.

Hadith 130

Al-Mughîra ibn Chu'ba ؓ a dit : Nul, plus que moi, n'a interrogé le Messenger d'Allah sur le faux Messie, au point qu'il m'a demandé un jour : « Pourquoi es-tu si préoccupé par lui, il ne te nuira en rien ? » J'ai répondu : « Messenger d'Allah ! On dit qu'il aura avec lui de la nourriture et des rivières. » Il dit : « Il est trop méprisable pour Allah. » Rapporté par Muslim¹.

¹ Rapporté par Muslim (2939).

Hadith 131

Un homme se présenta à ‘Abdullah ibn ‘Amr ؓ et lui dit : « Quel est ce hadith que tu rapportes ? Tu affirmes que l’Heure sonnera à tel moment. » Il répondit : « Pureté à Allah ! (ou : « il n’y a de divinité en droit d’être adorée qu’Allah », ou des paroles proches de celles-ci) J’ai songé à ne plus jamais rapporter de hadith. J’ai seulement affirmé que vous verrez bientôt des choses terribles. La Ka’ba sera incendiée et telle et telle choses se produiront. » Puis il rapporta ces paroles du Messenger d’Allah ﷺ : « Le faux Messie apparaîtra dans ma nation où il demeurera quarante - le narrateur a ajouté : « Je ne sais pas s’il s’agit de jours, de mois ou d’années ». Allah le Très Haut enverra alors Jésus fils de Marie qui ressemblera à ‘Urwa ibn Mas’ûd et qui se lancera à sa poursuite pour finalement le tuer. Les gens vivront ensuite sept années sans la moindre animosité entre eux. Puis Allah enverra un vent froid venant du Cham qui enlèvera l’âme de tout habitant de la terre dont le cœur renfermera la plus petite trace de bien (ou : de foi). Au point que si l’un d’entre vous trouvait refuge au cœur d’une montagne, ce vent s’y engouffrerait pour saisir son âme. » ‘Abdullah ibn ‘Amr ؓ dit : « J’ai entendu ces paroles du Messenger d’Allah ﷺ. » Puis il poursuivit : « Ne subsistera alors à la surface de la terre que des gens de la pire espèce, aussi prompts que les oiseaux à commettre le mal, aussi cruels que des bêtes féroces, ne connaissant aucune vertu et ne condamnant aucun vice. Satan leur apparaîtra alors sous l’apparence d’un homme et leur dira : “Ne répondez-vous pas à mon appel ?” Ils diront : “Que nous ordonnes-tu de faire ?” Il leur ordonnera d’adorer les idoles ce qui leur apportera bien-être et aisance jusqu’au jour où il sera soufflé dans la Corne. Nul n’entendra le son produit par la Corne sans tendre l’oreille pour l’écouter, le premier d’entre eux étant un homme occupé à calfater l’abreuvoir de ses chameaux. Il sera alors foudroyé, suivi par les autres hommes. Allah fera ensuite tomber une pluie fine qui reconstituera les corps des hommes. Il sera soufflé une seconde fois dans la Corne et les morts se lèveront, regardant et attendant

de connaître leur sort. Ils seront alors interpellés en ces termes : “Hommes ! Venez à votre Seigneur”. Il sera dit : “Arrêtez-les, car ils doivent être interrogés”. Puis l’on dira : “Faites venir les hommes voués à l’Enfer”. “Dans quelle proportion ?” Demandera-t-on. “Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf sur mille”, répondra-t-on. Ce sera un jour si terrible qu’il donnera des cheveux blancs aux enfants. En ce jour, (les hommes seront exposés aux affres du Jugement)¹. » Rapporté par Muslim².

« Pourquoi es-tu si préoccupé par lui, il ne te nuira en rien ? » Le Prophète ﷺ demanda à Al-Mughîra ؓ pour quelle raison il posait toutes ces questions sur le faux Messie, questions inutiles puisque le faux Messie ne pourra lui causer de tort.

J’ai répondu : « Messager d’Allah ! On dit qu’il aura avec lui de la nourriture et des rivières. » Il dit : « Il est trop méprisable pour Allah. » Autrement dit : il est trop méprisable pour Allah pour que le Seigneur lui accorde de véritables rivières. Tout cela ne sera que magie et mensonges.

« Le faux Messie apparaîtra dans ma nation où il demeurera quarante - le narrateur a ajouté : « Je ne sais pas s’il s’agit de jours, de mois ou d’années ». Allah le Très Haut enverra alors Jésus fils de Marie qui ressemblera à ‘Urwa ibn Mas’ûd et qui se lancera à sa poursuite pour finalement le tuer. »

Comme indiqué précédemment, Jésus ﷺ descendra sur terre et pourchassera le faux Messie qu’il finira par tuer à proximité de la porte de Ludd, débarrassant ainsi les musulmans de son mal. Jésus dirigera alors la terre où il appliquera les lois de l’Islam, car il n’y aura pas de nouveau prophète après Muhammad ﷺ.

« ‘Urwa ibn Mas’ûd » Ath-Thaqafi ؓ était le chef des habitants de Taïf qui tomba en martyr, tué par sa propre tribu après avoir embrassé l’Islam.

« Les gens vivront ensuite sept ans sans la moindre animosité entre eux. Puis Allah enverra un vent froid venant du Cham... » Comme

1 Sourate *Al-Qalam*, verset 42.

2 Rapporté par Muslim (2940).

indiqué précédemment, les hommes connaîtront des années de bien-être et de justice sous le règne de Jésus. Toute animosité disparaîtra entre eux. Puis, lorsqu'Il décrètera la fin de ce monde, Allah fera souffler un vent léger qui enlèvera l'âme de tous les croyants, si bien qu'il ne restera sur terre que les pires individus. C'est à ce moment-là que l'Heure sonnera.

«...qui enlèvera l'âme de tout habitant de la terre dont le cœur renfermera la plus petite trace de bien (ou : de foi). » Après le passage de ce vent, il ne restera plus sur terre de personnes dont le cœur renfermera la plus petite trace de bien et de foi. Il ne restera plus de croyants qui disent : « Allah. » Il ne restera que des individus de la pire espèce.

« Au point que si l'un d'entre vous trouvait refuge au cœur d'une montagne, ce vent s'y engouffrerait pour saisir son âme. » 'Abdullah ibn 'Amr ؓ dit : « J'ai entendu ces paroles du Messager d'Allah ﷺ. »

Ce vent pénétrera en tous lieux. Si bien que si une personne se dissimulait dans une caverne, ce vent y pénétrerait pour saisir son âme sur ordre d'Allah ﷻ.

«...jusqu'au jour où il sera soufflé dans la Corne. Nul n'entendra le son produit par la Corne sans tendre l'oreille pour l'écouter...»

Ils adoreront les idoles sur ordre de Satan - qu'Allah le maudisse. L'idolâtrie réapparaîtra donc. Pourtant, Allah les comblera de Ses grâces.

Il sera alors soufflé dans la Corne. Il y aura d'abord le premier soufflement, le « soufflement terrifiant » (*Nafkhat Al-Faza'*). Car, en réalité, il y aura trois soufflements : le « soufflement terrifiant », suivi par le « soufflement foudroyant » (*Nafkhat Al-Mawt*) et enfin par le « soufflement de la Résurrection » (*Nafkhat Al-Ba'th*).

Allah ﷻ dit dans la sourate *An-Naml* : « **Le Jour où il sera soufflé dans la Corne, tous ceux qui peuplent les cieux et la terre seront saisis d'effroi.** »¹ Il s'agit ici du « soufflement terrifiant ».

Puis Allah ordonnera à l'ange Isrâfil de souffler une seconde fois dans la Corne, si bien que les hommes seront foudroyés. Le Très Haut dit dans la sourate *Az-Zumar* : « **Lorsqu'il sera soufflé dans la Corne, tous les êtres qui peuplent les cieux et la terre seront foudroyés** »², c'est-à-dire, qu'ils mourront. Il s'agit ici du deuxième soufflement : le

1 Sourate *An-Naml*, verset 87.

2 Sourate *Az-Zumar*, verset 68.

« soufflement terrifiant ».

Le Très Haut ajoute dans la sourate *Az-Zumar*, au sujet du troisième soufflement, le « soufflement de la Résurrection » : « **Au second soufflement, les morts se lèveront, regardant et attendant de connaître leur sort.** »¹ Isrâfîl soufflera une troisième fois dans la Corne, si bien que les âmes qui se trouveront dans la Corne retourneront à leurs corps.

La sourate se poursuit ainsi : « **La terre brillera de la lumière de son Seigneur...** »² Allah ﷻ viendra alors procéder au jugement des hommes. Le Très Haut dit par ailleurs : « **Ton Seigneur viendra, de même que les anges, rangée après rangée.** »³ Et Il dit : « **Qu'attendent-ils sinon qu'Allah, le Jour de la résurrection, vienne à eux à l'ombre des nuées, ainsi que les anges, et que le jugement soit prononcé ?** »⁴

Allah ﷻ viendra donc - d'une manière qui Lui sied - juger Ses serviteurs. Et la terre brillera de Sa lumière.

Voici donc, présentées sommairement, les trois soufflements dans la Corne.

Précisons toutefois que certains savants affirment qu'il n'y aura que deux soufflements dans la Corne : le « soufflement foudroyant » (*Nafkhat Al-Mawt*) et le « soufflement de la Résurrection » (*Nafkhat Al-Ba'th*). Mais, en réalité, il y aura bien trois soufflements en comptant le « soufflement terrifiant » mentionné dans la sourate *An-Naml*. Ils affirment, quant à eux, que le « soufflement terrifiant » n'est autre que le « soufflement foudroyant » qui porte donc deux noms différents. Mais Allah sait mieux que quiconque ce qu'il en est.

«...le premier d'entre eux étant un homme occupé à calfater l'abreuvoir de ses chameaux. » Le premier à entendre le soufflement dans la Corne sera un homme qui sera occupé à calfater l'abreuvoir de ses chameaux, ce qui prouve que les gens auront des biens et des bestiaux au moment où l'Heure sonnera.

« Il sera alors foudroyé, suivi par les autres hommes », c'est-à-dire, qu'ils mourront. « **Lorsqu'il sera soufflé dans la Corne, tous les êtres**

1 Sourate *Az-Zumar*, verset 68.

2 Sourate *Az-Zumar*, verset 69.

3 Sourate *Al-Fajr*, verset 22.

4 Sourate *Al-Baqara*, verset 210.

qui peuplent les cioux et la terre seront foudroyés à l'exception de ceux qu'Allah voudra épargner. »¹

« Allah fera ensuite tomber une pluie fine qui reconstituera les corps des hommes. Il sera soufflé une seconde fois dans la Corne et les morts se lèveront, regardant et attendant de connaître leur sort. »

Après le « soufflement foudroyant » (*Nafkhat Al-Mawt*), Allah fera tomber du ciel une pluie qui reconstituera les corps des hommes. Mais ce seront des corps sans âmes. Chaque corps sera reconstitué à l'identique, si bien que celui qui verra l'une de ses connaissances la reconnaîtra. La seule différence est que ces corps seront dépourvus d'âmes.

Puis Allah ordonnera à Isrâfil de souffler une autre fois dans la Corne - le « soufflement de la Résurrection » (*Nafkhat Al-Ba'th*) - si bien que les âmes iront rejoindre leurs corps, chaque âme vers son corps. C'est seulement à ce moment-là qu'ils retrouveront la vie. **« Au second soufflement, les morts se lèveront, regardant et attendant de connaître leur sort. »²**

Le Très Haut dit par ailleurs : **« Jour où ils se précipiteront hors de leurs tombes comme s'ils se hâtaient vers leurs idoles. »³** Vers où se précipiteront-ils ? Vers les lieux du grand Rassemblement.

Ils seront alors interpellés en ces termes : « Hommes ! Venez à votre Seigneur. » Il sera dit : « Arrêtez-les, car ils doivent être interrogés. » Ils seront immobilisés sur les lieux du grand Rassemblement pour être jugés.

Puis l'on dira : « Faites venir les hommes destinés à l'Enfer. » « Dans quelle proportion ? » Demandra-t-on. « Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf sur mille », répondra-t-on.

Allah dira à Adam ﷺ : « Fais venir les gens destinés à l'Enfer de ta descendance. » Adam demandera : « Dans quelle proportion, Seigneur ? » Allah dira : « Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf sur mille en Enfer, et un sur mille au Paradis. » Un seul sur mille au Paradis, et le reste en Enfer ! L'immense majorité des hommes ira donc en Enfer. Qu'Allah nous protège !

1 Sourate *Az-Zumar*, verset 68.

2 Sourate *Az-Zumar*, verset 68.

3 Sourate *Al-Ma'ârij*, verset 43.

« Ce sera un jour si terrible qu'il donnera des cheveux blancs aux enfants. » Les affres de ce Jour seront si terribles que les enfants en auront les cheveux blancs.

« En ce jour, les hommes seront exposés aux affres (*Sâq*) du Jugement. »

Le terme « *Sâq* » désigne donc ici les affres de ce jour, et non la Jambe d'Allah ﷻ, contrairement à un hadith authentique - dans lequel il est dit qu'Allah découvrira Sa jambe (*Sâqih*) si bien que chaque musulman le reconnaîtra - où le terme « *Sâq* » désigne effectivement la Jambe d'Allah.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Allah ne s'est pas attribué le « *Sâq* » dans le verset : « En ce jour, (les hommes seront exposés aux affres (*Sâq*) du Jugement)¹ », contrairement au hadith authentique où le Prophète ﷺ a dit : « Sa jambe (*Sâqih*). » Tel est l'avis de Cheikh Al-Islâm ibn Taymiyya, qu'Allah lui fasse miséricorde.

Néanmoins, certains affirment que le terme « *Sâq* » dans les paroles : (les hommes seront exposés aux affres (*Sâq*) du Jugement)² désigne bien la Jambe d'Allah ﷻ, mais cet avis est discutable.

Chapitre 18

Le récit de la Jassâsa

Hadith 132

Fâtima bint Qays, qu'Allah l'agrée, relate ce qui suit : Après avoir dirigé la prière, le Messenger d'Allah ﷺ prit place sur le minbar en souriant, puis dit : « Que chacun demeure à sa place », avant d'ajouter : « Savez-vous pourquoi je vous ai réunis ? » « Allah et Son Messenger le savent mieux que quiconque », répondirent les compagnons. Il dit : « Par Allah ! Je ne vous ai pas réunis par désir ou crainte, mais pour cette raison : Tamîm Ad-Dâri était un chrétien venu me faire allégeance et embrasser l'islam. Il m'a alors

¹ Sourate *Al-Qalam*, verset 42.

² Sourate *Al-Qalam*, verset 42.

raconté des choses sur le faux Messie qui correspondent à ce que je vous avais affirmé sur lui. Il m'a relaté qu'il a un jour embarqué dans un bateau en compagnie de trente hommes de Lakhm et Judhâm. Le navire dériva au gré des vagues un mois entier et ils finirent par approcher d'une île située à l'ouest. Ils s'installèrent ensuite dans de petites embarcations et débarquèrent sur l'île. Ils se trouvèrent alors face à face avec une bête si velue qu'ils ne purent distinguer sa face de son dos. Ils dirent : « Malheur à toi ! Qui es-tu ? » La bête répondit : « Je suis la Jassâsa. » Ils demandèrent : « Et qu'est-ce que la Jassâsa ? » Elle dit : « Rendez-vous auprès de cet homme qui habite dans ce château, car il est désireux de vous poser certaines questions. » Tamîm Ad-Dâri poursuit le récit : Lorsqu'elle nous parla d'un homme, nous craignîmes que cette bête fût un démon. Nous nous hâtâmes donc en direction du château où nous pénétrâmes. Nous y trouvâmes l'homme le plus grand que nous n'ayons jamais vu, enchaîné de la manière la plus solide que l'on puisse imaginer. Des chaînes reliaient ses mains à son cou, et ses genoux à ses talons. Nous dîmes : « Malheur à toi ! Qui es-tu ? » Il répondit : « Je vais vous en informer, mais dites-moi d'abord qui vous êtes ? » Ils répondirent : « Nous sommes des Arabes ayant embarqué dans un bateau qui a été secoué par les vagues un mois entier. Nous nous sommes ensuite approchés de cette île où nous avons débarqué dans de petites embarcations. Nous avons alors rencontré une bête si velue que nous n'avons pu distinguer sa face de son dos. Nous lui demandâmes : "Malheur à toi ! Qui es-tu ?" La bête répondit : "Je suis la Jassâsa". Nous demandâmes : "Et qu'est-ce que la Jassâsa ?" Elle dit : "Rendez-vous auprès de cet homme qui habite dans ce château, car il est désireux de vous poser certaines questions". Nous nous sommes donc précipités dans ta direction, terrorisés par cette bête dont nous redoutions qu'elle fût un démon. » L'homme dit : « Informez-moi au sujet de la palmeraie de Baysân. » Nous dîmes : « Que veux-tu savoir à son sujet ? » Il dit : « Est-ce que ses palmiers donnent des fruits ? » Nous répondîmes par l'affirmative. Il affirma : « Peu s'en faut qu'ils ne donnent plus aucun fruit. » Il poursuivit : « Informez-moi au sujet du lac de Tibériade. » Nous

dîmes : « Que veux-tu savoir à son sujet ? » Il dit : « Y a-t-il encore de l'eau ? » Nous répondîmes qu'il s'y trouvait encore beaucoup d'eau. Il annonça : « Peu s'en faut que son eau ne disparaisse totalement. » Il ajouta : « Informez-moi au sujet de la source de Zughar. » Nous dîmes : « Que veux-tu savoir à son sujet ? » Il dit : « Y a-t-il de l'eau dans cette source ? » Nous répondîmes que cette source était remplie d'eau que les habitants utilisaient pour leurs cultures. Il poursuivit : « Informez-moi au sujet du prophète des illettrés. » Ils répondirent : « Il est apparu à la Mecque, puis s'est installé à Yathrib. » L'homme demanda : « Les Arabes l'ont-ils combattu ? » Nous répondîmes que oui. Il demanda : « Que s'est-il produit ? » Nous l'informâmes qu'il avait vaincu les tribus arabes qui l'entouraient lesquelles maintenant lui obéissaient. Il dit : « Ceci a réellement eut lieu ? » Nous répondîmes par l'affirmative. Il dit : « Il est préférable pour eux de lui obéir. Je vais à présenter vous informer de mon identité. Je suis le faux Messie et peu s'en faut que l'on ne m'autorise à quitter cette île. Je traverserai alors en quarante jours la terre où je ne laisserai aucune localité sans y faire halte, à l'exception de la Mecque et Médine qui me sont interdites. Chaque fois que je voudrai pénétrer dans l'une de ces deux cités, je serai accueilli par un ange, sabre dégainé à la main, qui m'en empêchera. A chaque entrée de la ville se trouvent des anges qui en gardent l'entrée. » Fâtîma poursuivit : Le Messenger d'Allah ﷺ, frappant le minbar de son bâton, s'exclama à trois reprises au sujet de Médine : « Cette cité est *Ṭayyiba* », avant de demander à ses compagnons : « Vous ai-je déjà parlé de cela ? » « Oui », dirent les compagnons. Il dit : « Le récit de Tamîm m'a plu, car il confirme ce que je vous avais dit au sujet du faux Messie, de Médine et de la Mecque. Sachez que le faux Messie se trouve en mer du Cham ou en mer du Yémen. Non, il se trouve en réalité à l'est. Non, il se trouve en réalité à l'est. Non, il se trouve en réalité à l'est. » Puis il indiqua l'est de la main. Fâtîma ajouta : « J'ai retenu ce récit du Messenger d'Allah ﷺ. » Rapporté par Muslim¹.

1 Rapporté par Muslim (2942).

Après avoir dirigé la prière, le Messager d'Allah ﷺ prit place sur le minbar en souriant, puis dit : « Que chacun demeure à sa place », avant d'ajouter : « Savez-vous pourquoi je vous ai réunis ? » « Allah et Son Messager le savent mieux que quiconque », répondirent les compagnons.

Le Prophète ﷺ leur posa cette question afin qu'ils lui accordent toute leur attention. Cette méthode des questions-réponses est très efficace pour obtenir la concentration de ceux auxquels nous nous adressons.

Il dit : « Par Allah ! Je ne vous ai pas réunis par désir », c'est-à-dire, par intérêt, «...ou crainte » que ces choses se produisent. Il voulut seulement leur rapporter ce récit étonnant de Tamîm Ad-Dâri ؓ.

«...mais pour cette raison : Tamîm Ad-Dâri était un chrétien venu me faire allégeance et embrasser l'islam.» Tamîm Ad-Dâri ؓ était un chrétien du Cham qui embrassa l'islam et devint un bon musulman. Son nom complet est Tamîm ibn Aws Ad-Dâri, originaire d'une localité du Cham appelée Ad-Dâr.

« Il m'a alors raconté des choses sur le faux Messie qui correspondent à ce que je vous avais affirmé sur lui. » Le récit de la Jassâsa complète et confirme en effet ce qu'il leur avait déjà dit sur le faux Messie.

« Il m'a relaté qu'il a un jour embarqué dans un navire en compagnie de trente hommes de Lakhm et Judhâm. Le navire dériva au gré des vagues un mois entier... » Ils utilisaient à cette époque des bateaux à voile qui se déplaçaient uniquement par l'action du vent qui les emportait là où il soufflait. Et lorsque le vent cessait de souffler, le bateau s'immobilisait.

Embarquèrent avec lui trente hommes de Lakhm et Judhâm, deux tribus arabes.

«...et ils finirent par approcher d'une île située à l'ouest. Ils s'installèrent ensuite dans de petites embarcations... » Les vagues secouèrent leur navire. Certains bateaux échappent à la tempête, tandis que d'autres font naufrage. Le Très Haut dit : « **Lorsque vous courez un danger en mer, vous oubliez les fausses divinités que vous invoquiez, vos prières se tournant exclusivement vers le Seigneur. Mais dès qu'Il vous a ramenés sains et saufs à terre, vous vous détournez de Lui.** »¹

¹ Sourate *Al-Isrâ'*, verset 67.

Avant l'islam, les païens invoquaient les idoles, les pierres ou les arbres dans l'aisance et la facilité. Mais dans l'épreuve - au milieu d'une tempête par exemple -, ils se tournaient uniquement vers Allah.

Le Très Haut dit : **« C'est Lui qui vous permet de vous déplacer sur terre et en mer, à bord d'embarcations poussées par des vents favorables qui font votre joie. »**

Les vents favorables permettent au bateau de progresser en toute sécurité. **« Qu'une tempête se déchaîne contre leurs occupants et voilà que, cernés de toutes parts par les vagues »** qui les mettent en danger, **« et persuadés que leur fin est proche, ils implorèrent Allah seul. »**¹ Ils invoquent exclusivement Allah, oubliant les idoles, les arbres et les pierres, car ils savent pertinemment que ces choses n'ont pas le pouvoir de les sauver de ce danger. Seul Allah ﷻ en est capable.

Dans l'épreuve, ils invoquaient exclusivement Allah qui les exauçait, premièrement, par un effet de Sa miséricorde infinie, et deuxièmement, parce qu'ils s'étaient tournés vers Lui sincèrement et L'avaient imploré exclusivement. **« Qui répond aux prières du malheureux ? »**² Allah est Celui qui répond au malheureux qui L'implore, quand bien même ce serait un mécréant.

« Mais dès qu'Il vous a ramenés sains et saufs à terre, vous vous détournez de Lui. » Ils retombent dans l'idolâtrie, qu'Allah nous en préserve.

Le Très Haut dit de même par ailleurs : **« Lorsqu'ils sont en mer, à bord de leurs vaisseaux, c'est Allah seul qu'ils implorèrent. Mais une fois qu'Il les a ramenés sains et saufs à bon port, voilà que de nouveau ils Lui associent d'autres divinités. »**³

Telle était donc la manière d'agir des païens avant l'islam. Ils n'imploreraient les fausses divinités que dans l'aisance et la facilité. Mais dès qu'ils étaient éprouvés, ils invoquaient exclusivement Allah, convaincus que seul Allah était en mesure de les exaucer dans cette situation et de les sauver.

1 Sourate *Yânuis*, verset 22.

2 Sourate *An-Naml*, verset 62.

3 Sourate *Al-'Ankabût*, verset 65.

« **Qui répond aux prières du malheureux ?** »¹ Allah ﷻ seul exauce les invocations du malheureux.

Pourtant aujourd'hui, les adorateurs des tombes et des saints, parmi les musulmans qui ont abandonné leurs croyances pour se tourner vers l'idolâtrie, s'enfoncent dans le Chirk lorsqu'ils sont éprouvés. Ils n'hésitent alors pas à implorer leurs saints et à les appeler au secours. Ils sont donc en cela pire que les premiers païens, ceux décrits dans le Coran. En effet, les païens contemporains sont constamment dans le Chirk, dans le bonheur comme dans le malheur, dans la facilité comme dans la difficulté, tandis que les païens de l'époque préislamique ne se tournaient vers les fausses divinités que dans le bien-être, et vers Allah ﷻ dans la difficulté.

« **Ils se trouvèrent alors face à face avec une bête si velue qu'ils ne purent distinguer sa face de son dos.** » Ils firent la rencontre d'une bête étrange qui n'était ni un être humain, ni un animal connu.

« **Ils dirent : « Malheur à toi ! Qui es-tu ? » La bête répondit : « Je suis la Jassâsa. » Ils demandèrent : « Et qu'est-ce que la Jassâsa ? »** Cette bête, par la permission d'Allah, pouvait s'exprimer.

Elle dit : « **Rendez-vous auprès de cet homme qui habite dans ce château, car il est désireux de vous poser certaines questions.** » Cet homme n'était autre que le faux Messie, qui était retenu sur cette île et qui était à l'affût d'informations sur Muḥammad et les musulmans.

Tamîm Ad-Dâri poursuit le récit : « **Lorsqu'elle nous parla d'un homme, nous craignîmes que cette bête fût un démon.** » Lorsque cette bête les informa de la présence d'un homme, ils redoutèrent que cette bête fût un démon, car les démons prennent l'apparence de bêtes et d'animaux.

Nous nous hâtâmes donc en direction du château où nous pénétrâmes. Nous y trouvâmes l'homme le plus grand que nous n'ayons jamais vu, enchaîné de la manière la plus solide que l'on puisse imaginer. Le faux Messie était retenu dans des chaînes et des carcans qui l'empêchaient de quitter l'île.

L'homme dit : « **Informez-moi au sujet de la palmeraie de Bayṣân.** » Le faux Messie les interrogea sur certains lieux de la péninsule arabe qu'il

1 Sourate *An-Naml*, verset 62.

traverserait lorsqu'il serait autorisé à quitter cette île. Ainsi Baysân est le nom d'une localité du Cham.

Nous dîmes : « Que veux-tu savoir à son sujet ? » Il dit : « Est-ce que ses palmiers donnent des fruits ? » Nous répondîmes par l'affirmative. Il affirma : « Peu s'en faut qu'ils ne donnent plus aucun fruit. »

Cette palmeraie était pleine d'eau et donc vivante, mais il viendra un temps où elle mourra et ne donnera plus aucun fruit.

Il poursuivit : « Informez-moi au sujet du lac de Tibériade. » Nous dîmes : « Que veux-tu savoir à son sujet ? » Il dit : « Y a-t-il encore de l'eau ? » Nous répondîmes qu'il s'y trouvait encore beaucoup d'eau. Il annonça : « Peu s'en faut que son eau ne disparaisse totalement. » Autrement dit : dans l'avenir.

Il poursuivit : « Informez-moi au sujet du prophète des illettrés. » C'est-à-dire, Muḥammad ﷺ. Le Très Haut dit : « **C'est Lui qui a envoyé aux illettrés l'un des leurs comme Messager.** »¹

L'illettré est celui qui ne sait ni lire, ni écrire. Il est appelé « *Ummi* » en arabe, tiré du mot « *Umm* » (la mère), car l'illettré est dans le même état d'ignorance que le jour où sa mère l'a mis au monde. Or, les Arabes étaient généralement illettrés avant l'islam. Rares étaient ceux qui savaient lire et écrire.

Le Messager d'Allah ﷺ était lui-même illettré, ne sachant ni lire, ni écrire. C'est ainsi qu'en a décidé Allah dans Sa sagesse infinie. Car s'il avait été lettré, les gens l'aurait accusé d'avoir lu dans les livres les récits coraniques des nations du passé.

Aussi, lorsqu'il leur a apporté ce livre sublime qu'est le Coran, ils furent ébahis. Comment un illettré ne sachant ni lire, ni écrire, avait-t-il pu produire un livre qui a laissé impuissants les Arabes les plus éloquents ?!

En outre, ce livre renferme des informations qu'Allah seul connaît, et qu'aucun homme n'aurait pu obtenir par la lecture, des informations qui ne peuvent venir que d'une révélation divine. Qu'un illettré ait pu apporter un livre inimitable par les sciences qu'il renferme, par son éloquence, par la mention de récits du passé, par l'annonce d'événements à venir et par la sagesse de ses lois, voilà un miracle. Le Coran est

¹ Sourate *Al-Jumu'a*, verset 2.

d'ailleurs le miracle éternel de Muḥammad ﷺ qui perdurera jusqu'à l'avènement de l'Heure.

Ils répondirent : « Il est apparu à la Mecque, puis s'est installé à Yathrib. » Autrement dit : sa mission a débuté à la Mecque où il s'est contenté, pendant treize années, d'appeler les hommes au Tawḥîd et les a exhortés à renoncer au culte des idoles.

A la Mecque, il ne reçut pas l'ordre de combattre et les obligations de l'islam ne furent pas imposées aux musulmans. Il se limita à appeler les hommes au Tawḥîd. Crurent en lui un certain nombre de Mecquois parmi les premiers musulmans qui émigreront ensuite avec lui à Médine. Mais les païens les persécutèrent. Celui qui n'avait pas de tribu pour le protéger était persécuté, torturé ou tué.

Face à ces persécutions, le Prophète ﷺ autorisa ses compagnons à émigrer, tout d'abord en Abyssinie, auprès du Négus, le roi d'Abyssinie, qui était un chrétien et un homme juste qui ne permettait pas que ses sujets soient traités injustement.

Le Prophète ﷺ leur recommanda donc d'émigrer en Abyssinie où ils furent accueillis par le Négus qui les honora et leur accorda sa protection. Le Négus crut lui-même en la mission du Prophète ﷺ et embrassa l'islam après avoir entendu le Coran. Il les interrogea sur ce prophète, sur ce qu'il leur ordonnait et ce qu'il leur interdisait. Il fut alors convaincu qu'il était véritablement envoyé par Allah. Le Négus était en effet un érudit chrétien. Or, juifs et chrétiens savaient qu'un prophète apparaîtrait parmi les Arabes et en connaissaient la description. « **Ceux auxquels Nous avons confié les Ecritures le connaissent comme ils connaissent leurs propres enfants.** »¹ Le Négus, qu'Allah lui fasse miséricorde, crut donc en ce prophète.

Puis leur parvint la rumeur selon laquelle les Mecquois avaient embrassé l'islam. Ils repartirent donc à la Mecque, car ils aimaient leur patrie.

De retour à la Mecque, ils constatèrent que la situation était pire que jamais et qu'il ne s'agissait que d'une rumeur. Les musulmans étaient toujours persécutés. Ils décidèrent donc de repartir une seconde fois en Abyssinie. Puis, après la conquête de la Mecque et le triomphe de l'islam,

1 Sourate *Al-Baqara*, verset 146.

ils émigrèrent à Médine, et ce, à l'époque de l'expédition de Tabûk.

Entre temps, le Prophète ﷺ avait permis à ses compagnons restés à la Mecque d'émigrer à Médine. En effet, les deux tribus arabes de Médine, les Aws et les Khazraj étaient en conflit permanent avec les juifs de la ville. Or, ces derniers menaçaient les deux tribus arabes de l'avènement d'un prophète - qu'ils leur décrivaient - aux côtés duquel ils les combattraient. C'est pourquoi le Très Haut dit : **« Ils attendaient pourtant l'avènement d'un prophète, dont ils connaissaient parfaitement la description, qui les ferait triompher des païens. »**¹ Autrement dit : les juifs menaçaient les païens, parmi les Aws et les Khazraj, de l'avènement de ce prophète qui leur permettrait de les vaincre. Or, ces manaces des juifs restèrent ancrées dans leur esprit.

Aussi, lorsqu'ils arrivèrent à la Mecque pendant la saison du pèlerinage comme à leur accoutumée, les Aws et les Khazraj rencontrèrent le Prophète ﷺ qui se déplaçait dans les campements des tribus arabes à Mina pour les appeler à l'islam et réclamer leur soutien pour transmettre le message de son Seigneur. La plupart des tribus rejetaient sa prédication, mais lorsqu'il se présenta aux Aws et aux Khazraj, auxquels il lut le Coran, ces derniers se dirent : « Voici le prophète dont les juifs vous menacent. Ne les laissez pas croire en lui avant vous. Ils embrassèrent donc l'islam et lui prêtèrent allégeance près de la Jamra d'Al-'Aqaba.

Puis ces quelques hommes retournèrent à Médine où ils commencèrent à appeler les leurs à l'islam. Un grand nombre de Médinois embrassa donc la nouvelle foi.

L'année suivante, une délégation plus nombreuse de Médinois musulmans se présenta à la Mecque où elle fit allégeance au Messenger d'Allah ﷺ en s'engageant à l'accueillir à Médine et à le protéger des mécréants et des polythéistes.

Le Prophète ﷺ autorisa alors ses compagnons à émigrer à Médine qui, avant l'hégire, était appelée Yathrib, nom tiré, dit-on, du fondateur de la ville. A son arrivée, le Prophète ﷺ a changé son nom en Médine, de même qu'il a donné aux Aws et aux Khazraj le nom d'Ansars. Enfin, le Prophète ﷺ émigra à son tour à Médine où il rejoignit ses compagnons.

¹ Sourate *Al-Baqara*, verset 89.

C'est alors seulement que furent imposées les obligations religieuses, comme le jeûne, l'aumône légale ou le hadj. C'est à Médine également que le djihad - qui à la Mecque leur était défendu - leur fut prescrit, et ce, car les musulmans étaient devenus puissants et avaient à présent un Etat. Le combat pour la cause d'Allah leur fut imposé afin d'élever la parole d'Allah et de propager l'islam. L'islam doit d'abord être propagé par la prédication et l'appel. Puis ceux qui ne répondent pas à cet appel doivent être combattus.

Voici un résumé de la biographie de Muhammad ﷺ à la Mecque, puis à Médine.

L'homme demanda : « Les Arabes l'ont-ils combattu ? » Le faux Messie leur demanda si ce prophète qui venait d'apparaître avait été combattu par les Arabes.

Nous répondîmes que oui. Il demanda : « Que s'est-il produit ? » Nous l'informâmes qu'il avait vaincu les tribus arabes qui l'entouraient lesquelles maintenant lui obéissaient. Ils répondirent qu'il avait pris le dessus sur les tribus arabes proches de lui.

Il dit : « Ceci a réellement eut lieu ? » Nous répondîmes par l'affirmative. Il dit : « Il est préférable pour eux de lui obéir. » Le faux Messie, connu pourtant pour ses mensonges, reconnut qu'il était préférable pour les Arabes d'obéir au Messenger ﷺ.

« Je vais à présenter vous informer de mon identité. » Après en avoir terminé avec ses questions, l'homme se décida à répondre à leur interrogation.

« Je suis le faux Messie et peu s'en faut que l'on ne m'autorise à quitter cette île. Je traverserai alors en quarante jours la terre où je ne laisserai aucune localité sans y faire halte... », comme nous l'avons vu dans des hadiths précédents sur le faux Messie.

« ...à l'exception de la Mecque et Médine » dont l'entrée est gardée par des anges. Mais les hypocrites de Médine quitteront la ville pour aller le rejoindre à l'extérieur. Qu'Allah nous garde.

« ...qui me sont interdites. Chaque fois que je voudrai pénétrer dans l'une de ces deux cités, je serai accueilli par un ange, sabre dégainé à la main, qui m'en empêchera. A chaque entrée de la ville se trouvent des anges qui en gardent l'entrée. » Fâtîma poursuivit : Le Messenger d'Allah

ﷺ, frappant le minbar de son bâton, s'exclama à trois reprises au sujet de Médine : « Cette cité est Tayyiba. » Le Prophète ﷺ a appelé ici Médine par l'un de ses noms : « Tayyiba » qui signifie « La pure ».

« Vous ai-je déjà parlé de cela ? » « Oui », dirent les compagnons. Il dit : « Le récit de Tamîm m'a plu, car il confirme ce que je vous avais dit au sujet du faux Messie... » et que nous avons étudié dans le hadith précédent.

« ...de Médine et de la Mecque », qu'Allah protégera du faux Messie. »

« Ou il se trouve plutôt à l'est. Ou il se trouve plutôt à l'est. Ou il se trouve plutôt à l'est. Puis il indiqua l'est de la main. » Autrement dit : le faux Messie viendra de l'est. Qu'Allah préserve les musulmans de son mal.

Fâtîma ajouta : « J'ai retenu ce récit du Messenger d'Allah ﷺ. » Fâtîma bint Qays explique ici qu'elle a mémorisé ce récit de la Jassâsa de la bouche même du Messenger d'Allah ﷺ qui le leur a rapporté sur le minbar.

Hadith 133

Selon Anas ؓ, le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Il n'est pas de terre que le faux Messie ne foulera, à l'exception de la Mecque et Médine. Il n'y aura pas d'entrée permettant d'y pénétrer sans que n'y soient postés des anges en rangs serrés pour en interdire l'accès. Le faux Messie fera donc halte sur une terre salée à l'extérieur de Médine qui sera alors secouée par trois tremblements au moyen desquels Allah fera sortir de la ville chaque mécréant et chaque hypocrite. »¹

Hadith 134

Selon Anas ؓ toujours, le Prophète ﷺ a dit : « Le faux Messie sera suivi par soixante-dix mille juifs d'Ispahan portant des châles. » Rapporté par Muslim².

1 Rapporté par Al-Bukhâri (1881) et Muslim (2943).

2 Rapporté par Muslim (123).

Le faux Messie fera partie des juifs d'orient. Ispahan est une ville connue d'Iran. Quant au châle, il fait partie des vêtements portés par les juifs.

Hadith 135

Umm Charîk, qu'Allah l'agrée, rapporte avoir entendu le Prophète ﷺ dire : « Les gens fuiront le faux Messie en cherchant refuge dans les montagnes. » Umm Charîk dit alors : « Messenger d'Allah ! Où seront les Arabes ce jour-là ? » Il répondit : « Ils seront peu nombreux. » Rapporté par Muslim¹.

Hadith 136

'Imrân ibn Husayn ؓ rapporte avoir entendu le Messenger d'Allah ﷺ dire : « Depuis la création d'Adam et jusqu'à l'avènement de l'Heure, il n'y aura pas eu de pire épreuve que celle du faux Messie. » Rapporté par Muslim².

Hadith 137

Selon Anas ؓ, le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Il n'est pas de prophète qui n'ait mis en garde sa nation contre le borgne menteur. Sachez donc qu'il est borgne, tandis que votre Seigneur ne l'est pas. Sur son front figurent trois lettres : k, f et r. » Rapporté par Muslim³.

Selon une autre version, il est précisé après ces trois lettres : « C'est-à-dire : Kâfir (mécréant). »⁴ Selon une autre version encore,

1 Rapporté par Muslim (2945).

2 Rapporté par Muslim (2946).

3 Rapporté par Al-Bukhâri (7131) et Muslim (2933), dont c'est la version.

4 Rapporté par Muslim (2933).

il est précisé que le Prophète ﷺ lut ces trois lettres, avant d'ajouter que chaque musulman pourra les lire sur son front¹.

« Il n'est pas de prophète qui n'ait mis en garde sa nation contre le borgne menteur. Sachez donc qu'il est borgne... » Autrement dit : le faux Messie n'a qu'un seul œil, l'autre œil étant effacé. Pourtant, il prétendra être Dieu. Veuille Allah nous préserver !

«...tandis que votre Seigneur ne l'est pas.» Ces paroles indiquent qu'Allah a deux Yeux, mais deux Yeux qui conviennent à Sa majesté.

« Sur son front figurent trois lettres : k, f et r. » Sur son front figurent trois lettres écrites séparément, mais qui forment le mot « *Kâfir* » qui signifie : « mécréant ».

«...chaque musulman pourra les lire sur son front », quand bien même il serait analphabète.

Hadith 138

Selon Hudhayfa ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Le faux Messie est borgne de l'œil gauche et très chevelu. Il aura un paradis et un enfer. » Rapporté par Muslim².

Hadith 139

Selon Hudhayfa ؓ toujours, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Je connais mieux que lui ce que le faux Messie aura avec lui. Il aura deux rivières qui coulent, l'une sera apparemment de l'eau blanche, et l'autre apparemment un feu ardent. Que celui qui sera vivant lorsqu'il apparaîtra entre dans le fleuve qui lui semblera être un feu en fermant les yeux. Puis qu'il baisse la tête et boit de son eau. Car ce sera de l'eau fraîche. Par ailleurs, le faux Messie a un œil effacé

1 Rapporté par Muslim (2933).

2 Rapporté par Muslim (2934).

sur lequel se trouve un gros morceau de chair. Sur son front est écrit le mot « Kâfir » que chaque croyant pourra lire, qu'il soit lettré ou illettré. » Rapporté par Muslim¹.

Hadith 140

Selon Abû Hurayra ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Ecoutez-moi bien ! Je vais vous dire, au sujet du faux Messie, ce qu'aucun prophète n'a révélé à son peuple. Il est borgne et viendra avec ce qui semblera être le paradis et l'enfer, mais ce qu'il prétendra être le paradis sera en réalité l'enfer. Je vous mets donc en garde contre lui comme Noé a mis son peuple en garde contre lui. » Rapporté par Muslim².

« Il aura un paradis et un enfer. » Autrement dit : il fera croire aux gens qu'il a un paradis et un enfer, pour les tenter et les éprouver.

« Il aura deux rivières qui coulent, l'une sera apparemment de l'eau blanche, et l'autre apparemment un feu ardent. Que celui qui sera vivant lorsqu'il apparaîtra entre dans le fleuve qui lui semblera être un feu en fermant les yeux. Puis qu'il baisse la tête et boit de son eau. Car ce sera de l'eau fraîche. »

Ce que les gens prendront pour du feu sera de l'eau fraîche, et ce qui leur semblera être de l'eau fraîche sera du feu.

« Par ailleurs, le faux Messie a un œil effacé (*mamsîh*). » C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est appelé « *Masîh* ».

« Sur son front est écrit le mot « Kâfir » que chaque croyant pourra lire, qu'il soit lettré ou illettré. » Le commun des musulmans pourra le lire sur son front.

« ...et viendra avec ce qui semblera être le paradis et l'enfer. » Ce ne sera pas réellement le paradis, mais cela lui rassemblera et ce ne sera pas

1 Rapporté par Muslim (2934).

2 Rapporté par Muslim (2936).

réellement l'enfer, mais cela lui ressemblera.

« Je vous mets donc en garde contre lui comme Noé a mis son peuple en garde contre lui. » Le premier à avoir mis en garde son peuple contre le faux Messie est le premier Messenger, Noé, et le dernier à l'avoir fait est Muḥammad ﷺ.

Hadith 141

‘Abdullah ibn ‘Umar ؓ rapporte ces paroles du Messenger d’Allah ﷺ : « Sachez que le faux Messie est borgne de l’œil droit qui est proéminent comme un raisin. » Rapporté par Muslim¹.

Hadith 142

Abû Sa‘îd ؓ fut interrogé par Ibn Ṣayyâd en ces termes : « N’as-tu pas entendu le Messenger d’Allah ﷺ dire qu’il n’aurait pas d’enfants ? » « Si », répondit-il. » Ibn Ṣayyâd dit alors : « Or, j’ai eu des enfants », avant de poursuivre : « N’as-tu pas entendu le Messenger d’Allah ﷺ dire qu’il n’entrerait ni à Médine, ni à la Mecque ? » « Si », répondit-il. Ibn Ṣayyâd dit alors : « Or, je suis né à Médine et je suis maintenant sur la route de la Mecque », avant d’ajouter : « Le prophète d’Allah n’a-t-il pas dit qu’il était juif, alors que j’ai embrassé l’islam... » Rapporté par Muslim².

Hadith 143

Ḥafṣa a dit à Ibn ‘Umar ؓ au sujet d’Ibn Ṣayyâd : « Que lui veux-tu ? Ne sais-tu pas que le Messenger d’Allah a affirmé que son apparition serait provoquée par un excès de colère. » Rapporté par Muslim³.

1 Rapporté par Muslim (169).

2 Rapporté par Muslim (2927).

3 Rapporté par Muslim (2932).

« N’as-tu pas entendu le Messager d’Allah ﷺ dire qu’il n’aurait pas d’enfants ? » « Si », répondit-il. » Ibn Sayyâd dit alors : « Or, j’ai eu des enfants. » Ibn Sayyâd fut suspecté d’être le faux Messie. Il s’en défend ici en expliquant qu’il ne correspond pas à la description du faux Messie, puisque le Messager d’Allah ﷺ a affirmé que le faux Messie n’aurait pas d’enfants, alors qu’Ibn Sayyâd a eu des enfants.

« N’as-tu pas entendu le Messager d’Allah ﷺ dire qu’il n’entrerait ni à Médine, ni à la Mecque ? » Or, Ibn Sayyâd est entré dans ces deux villes.

« Le prophète d’Allah n’a-t-il pas dit qu’il était juif, alors que j’ai embrassé l’islam... » Dans une autre version, il est dit : «...alors que je suis musulman. »

Hadith 144

Abû Ad-Dardâ’ ؓ rapporte ces paroles du Prophète ﷺ : « Quiconque apprend dix versets de la sourate *Al-Kahf* sera protégé du faux Messie. » Rapporté par Muslim¹.

Et dans une autre version : «...de la fin de la sourate *Al-Kahf*...»²

Hadith 145

‘Amr ibn Thâbit rapporte, d’après les compagnons, ces paroles du Prophète ﷺ : « Apprenez que nul parmi vous ne verra son Seigneur ﷻ avant de mourir. » Rapporté par Muslim³.

Hadith 146

D’après Ibn ‘Umar ؓ, le Prophète ﷺ a dit : « Vous combattrez

1 Rapporté par Muslim (809).

2 Rapporté par Muslim (809).

3 Rapporté par Muslim (169).

certainement les juifs et les tuerez, si bien que même les rochers se mettront à dire : « Musulman ! Voici un juif caché derrière moi, viens le tuer. » Rapporté par Muslim¹.

Et dans une autre version, d'après Abû Hurayra ﷺ : « A l'exception du Gharqad, qui est l'un des arbres des juifs. »²

« Quiconque apprend dix versets de la sourate *Al-Kahf* sera protégé du faux Messie. » Quiconque sera vivant lorsqu'il apparaîtra devra réciter les dix premiers versets de la sourate *Al-Kahf*.

«...de la fin de la sourate *Al-Kahf*...» Selon une autre version, il devra lire la fin de la sourate *Al-Kahf*. Il devra donc réciter les dix premiers ou les dix derniers versets de cette sourate.

« Apprenez que nul parmi vous ne verra son Seigneur avant de mourir. » Autrement dit : sachez que nul ne verra Allah ﷻ ici-bas. Mais dans l'au-delà, les croyants - et nul autre qu'eux - seront honorés par la vision de leur Seigneur.

« Vous combattrez certainement les juifs et les tuerez, si bien que même les rochers se mettront à dire : « Musulman ! Voici un juif caché derrière moi, viens le tuer. » A la fin des temps, les musulmans vaincront les juifs, heureuse nouvelle pour les croyants. Mais cela nécessitera de leur part de la foi, de l'endurance et des forces.

« A l'exception du Gharqad, qui est l'un des arbres des juifs. » Cet arbre appelé Ghardaq n'informerait pas les musulmans de la présence de juifs derrière lui, car il fait partie de leurs arbres.

Hadith 147

'Ali ibn Muḥammad rapporte, d'après 'Abd Ar-Raḥmân Al-Muḥâribi, d'après Abû Râfi' Ismâ'il ibn Râfi', d'après Zur'a As-Saybâni Yaḥyâ ibn Abî 'Amr, d'après 'Amr ibn 'Abdillah, d'après Abû Umâma Al-Bâhili ﷺ le récit suivant : Le Messager d'Allah

1 Rapporté par Muslim (2921).

2 Rapporté par Muslim (2922).

nous fit un sermon - le plus long de ses sermons - où il nous parla du faux Messie et nous mit en garde contre lui. Il prononça notamment ces mots : « Il n'y aura pas eu d'épreuve plus grande sur terre, depuis qu'Allah y a dispersé les hommes, que celle du faux Messie. Et Allah n'a pas envoyé de prophète sans que celui-ci ne mette en garde sa nation contre le faux Messie. Or, je suis le dernier des prophètes et vous la dernière des nations. Il apparaîtra donc inmanquablement parmi vous. S'il apparaît de mon vivant, je saurai protéger chaque musulman, et s'il apparaît après ma disparition, alors chacun dépendra de lui-même, mais Allah prendra ma place auprès de chaque musulman. Il apparaîtra sur une route située entre le Cham et l'Irak, et provoquera des troubles de toutes parts. Adorateurs d'Allah ! Soyez donc fermes ! Je vais vous le décrire mieux que nul prophète avant moi. Il commencera par prétendre être un prophète, alors qu'il n'y aura pas de prophète après moi. Puis il prétendra être votre Seigneur, alors que vous ne verrez pas votre Seigneur avant de mourir. Il est borgne, tandis que votre Seigneur ne l'est pas. Sur son front est écrit le mot « Kâfir » que chaque croyant, lettré ou illettré, pourra lire. L'une de ses tentations est qu'il aura un paradis et un enfer. Or, son enfer sera en réalité un paradis, et son paradis un enfer. Que celui donc qui est éprouvé par son enfer implore le secours d'Allah et lise les premiers versets de la sourate *Al-Kahf*, son feu sera pour lui d'une fraîcheur inoffensive, comme le fut le bucher où fut jeté Abraham. Une autre de ses tentations est qu'il dira à un Bédouin : "Imagine que je ressuscite ton père et ta mère. Témoigneras-tu que je suis ton Seigneur ?" "Oui", dira-t-il. Deux démons lui apparaîtront alors sous l'apparence de son père et de sa mère, et lui diront : "Mon fils ! Suis-le, car il est ton Seigneur". Une autre de ses tentations est qu'il s'attaquera à une personne qu'il tuera et sciera en deux, avant de dire : "Regardez mon serviteur que voici. Je vais le ressusciter maintenant. Il prétendra ensuite qu'il a un autre Seigneur que moi". Puis Allah le ressuscitera. Le faux Messie lui demandera alors qui est son Seigneur. Le ressuscité répondra : "Mon Seigneur est Allah, et toi tu es l'ennemi d'Allah. Tu es le faux Messie. Par Allah ! Je n'ai jamais été aussi lucide à ton sujet qu'en ce jour". »

Abû Al-Hasan At-Tanâfisi rapporte, d'après Al-Muḥâribi, d'après 'Ubaydullah ibn Al-Walîd Al-Wassâfi, d'après 'Atiyya, d'après Abû Sa'îd ؓ, ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : « Cet homme occupera le plus haut rang parmi les musulmans au Paradis. » Abû Sa'îd ؓ jura : « Par Allah ! Nous étions persuadés que cet homme n'était autre que 'Umar ibn Al-Khattâb jusqu'au jour où il mourut. » Al-Muḥâribi dit : Puis nous revînmes à la narration d'Abû Râfi' : « Une autre de ses tentations est qu'il ordonnera au ciel de faire tomber la pluie et à la terre de faire pousser sa végétation. Autre tentation : il traversera les terres d'une tribu dont les membres le traiteront d'imposteur, si bien que tous leurs troupeaux périront. A l'inverse, il traversera les terres d'une tribu dont les membres le croiront. Il ordonnera alors au ciel de faire tomber la pluie et à la terre de faire pousser sa végétation, si bien que leurs bêtes reviendront, le soir même, plus grasses que jamais, les mamelles plus grosses que jamais. Il n'est pas une parcelle de la terre qu'il ne foulera de ses pieds et ne dominera, à l'exception de la Mecque et de Médine. Il ne se présentera pas devant l'un des accès à ces deux villes sans y trouver des anges aux sabres dégainés. Il fera donc halte près de la montagne rouge située à l'extrémité de la terre salée, à l'extérieur de Médine qui sera alors secouée par trois tremblements. Il ne restera ensuite plus un seul hypocrite, homme ou femme, sans qu'il ne sorte rejoindre le faux Messie. Médine se débarrassera ainsi de ses êtres mauvais, comme le forgeron, à l'aide de son soufflet, débarrasse le fer de ses impuretés. Ce jour est appelé : « Le jour de la délivrance ».

Umm Charîk, la fille d'Abî Al-'Akar, dit alors : « Messager d'Allah ! Où seront les Arabes ce jour-là ? » Il répondit : « Ils seront peu nombreux, et la plupart seront à Jérusalem. Leur chef sera alors un homme vertueux. Alors que celui-ci s'avancera pour diriger la prière de l'aube, Jésus fils de Marie descendra du ciel. Leur chef marchera alors à reculons afin de laisser Jésus diriger la prière. Mais Jésus posera sa main entre ses épaules et lui dira : "Avance et dirige la prière, car c'est pour toi qu'elle a été annoncée". Leur chef dirigera donc la prière. Lorsque celle-ci sera terminée, Jésus ordonnera que la porte soit ouverte. Lorsqu'ils

s'exécuteront, ils découvriront derrière la porte le faux Messie accompagné de soixante-dix mille juifs, chacun portant un sabre orné et un châle. Mais dès que le faux Messie regardera en direction de Jésus, il commencera à fondre comme du sel dans l'eau. Le faux Messie prendra alors la fuite. Jésus dira : "Je dois te porter un coup dont ta fuite ne pourra te sauver". Jésus le rattrapera devant la porte orientale de Ludd où il le tuera. Allah mettra ensuite en déroute les juifs. Il n'est rien de ce qu'Allah a créé - rocher, mur, animal ou arbre, à l'exception du Gharqada - derrière lequel un juif se dissimulera sans qu'Allah ne fasse parler cette chose qui dira : "Serviteur d'Allah musulman ! Voici un juif ! Viens le tuer !" » Le Messager d'Allah ﷺ poursuivit : « Il demeurera sur terre quarante ans, une année équivalant à six mois, une autre à un mois, un mois équivalant à une semaine, tandis que ses derniers jours passeront comme des étincelles. Celui d'entre vous qui se trouvera le matin devant l'une des portes de Médine n'atteindra l'autre porte que le soir. » Quelqu'un demanda : « Messager d'Allah ! Comment devons-nous prier durant ces jours de courte durée ? » Il répondit : « Évaluez le nombre de prières comme s'il s'agissait de longues journées, puis priez. »

Le Messager d'Allah ﷺ poursuivit : « Jésus fils de Marie sera le chef juste et équitable de ma nation. Il brisera la croix, égorgera le porc, abolira le tribut et délaissera l'aumône, si bien que plus personne ne sera envoyé pour prélever un mouton ou un chameau. Toute haine et toute animosité seront retirées du cœur des hommes et tout venin de la bouche des bêtes venimeuses, si bien qu'un nourrisson pourra introduire sa main dans la bouche d'un serpent sans subir aucun mal, qu'une petite fille pourra chasser un lion sans subir aucun mal et que le loup se comportera dans un troupeau de moutons comme un chien de berger. La terre sera en effet remplie de paix, comme le récipient est rempli d'eau. Il y aura une seule religion, puisque Allah seul sera adoré. Les hommes auront déposé les armes et Quraych aura repris son pouvoir. La terre aura retrouvé sa pureté et ses cultures la bénédiction de l'époque d'Adam, si bien qu'une seule grappe de raisins ou une seule grenade suffira à rassasier un groupe d'hommes. Le taureau

se vendra à un prix élevé, tandis que le cheval s'achètera quelques pièces d'argent seulement.» Les compagnons s'étonnèrent : « Messager d'Allah ! Pour quelle raison le cheval coûtera si peu ? » Il répondit : « Il ne sera plus jamais monté à la guerre. » Quelqu'un demanda : « Et qu'est-ce qui rendra le taureau si cher ? » Il répondit : « La tête entière sera labourée » avant d'ajouter : « Trois années de disette précéderont l'apparition du faux Messie. La première année, Allah ordonnera au ciel de retenir un tiers de sa pluie et à la terre de retenir un tiers de ses cultures. La deuxième année, Allah ordonnera au ciel de retenir les deux tiers de sa pluie et à la terre de retenir les deux tiers de ses cultures. Enfin la troisième année, Allah ordonnera au ciel de retenir toute sa pluie, si bien qu'il ne pleuvra pas une seule goutte, et à la terre de retenir toutes ses cultures, si bien qu'aucune plante verte ne poussera. Tous les bestiaux périront donc, à l'exception de ceux qu'Allah voudra sauver. » Quelqu'un demanda : « De quoi vivront les gens à cette époque ? » Il répondit : « De la célébration de l'unicité, de la grandeur, de la sainteté et de la louange d'Allah, qui sera pour eux une nourriture. »

Ibn Mâjah rapporte avoir entendu Abû Al-Hasan At-Tanâfisi dire qu'il a entendu lui-même 'Abd Ar-Rahmân Al-Muḥârîbi affirmer : « Il convient de transmettre ce hadith aux maîtres des écoles coraniques afin qu'ils l'enseignent à leurs élèves. » Rapporté par Ibn Mâjah¹.

1 Rapporté par Ibn Mâjah (4077).

Chapitre 19

La descente de Jésus ﷺ

Hadith 148

Abû Hurayra ؓ rapporte ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : « Le fils de Marie descendra du ciel et sera un chef juste et équitable. Il brisera la croix, tuera le porc, abolira le tribut et ne prélèvera plus les chamelles au titre de l'aumône légale. La haine, l'animosité et la jalousie disparaîtront, et les gens se verront proposer de l'argent, mais le refuseront. » Rapporté par Muslim¹.

Hadith 149

Selon Abû Hurayra ؓ toujours, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Qu'en sera-t-il de vous lorsque le fils de Marie descendra parmi vous, alors que votre chef sera l'un des vôtres ? »²

Hadith 150

Selon une autre version, il a dit : « Qu'en sera-t-il de vous lorsque le fils de Marie descendra parmi vous, alors que vous serez dirigés par l'un des vôtres ? »³ Ibn Abî Dhî'b demanda : « Sais-tu ce que signifient les paroles : "...alors que vous serez dirigés par l'un des vôtres ?" » Je dis : « Je t'écoute. » Il répondit : « ...alors que vous serez dirigés selon le livre de votre Seigneur et la Sunna de votre prophète. »⁴

1 Rapporté par Muslim (155).

2 Rapporté par Muslim (155).

3 Rapporté par Muslim (155).

4 Rapporté par Muslim (155).

Hadith 151

‘Aïcha, qu’Allah l’agrée, rapporte ces paroles du Messager d’Allah ﷺ : « Lorsque le faux Messie apparaîtra, Jésus fils de Marie descendra et le tuera. Il demeurera ensuite quarante ans sur terre en tant que chef juste et équitable. » Rapporté par Aḥmad dans son *Musnad*¹.

Hadith 152

Abû Hurayra ؓ a dit : « Jésus fils de Marie demeurera quarante ans sur terre. S’il ordonnait à la vallée de déborder de miel, elle le ferait. » Rapporté par Aḥmad dans *Az-Zuhd*.

Hadith 153

D’après Ibn Mas‘ûd ؓ, le Prophète ﷺ a dit : « Quarante coudées séparent les deux oreilles du faux Messie [...] C’est alors que Jésus fils de Marie descendra et le tuera. Il demeurera sur terre quarante ans durant lesquels nul ne mourra parmi eux. Les bestiaux traverseront des champs de blé sans manger un seul épi, les serpents et les scorpions ne feront de mal à personne, les bêtes féroces seront aux portes des maisons, sans nuire à personne. Un homme prendra une poignée de grains de blé qu’il sèmera sans même labourer la terre, mais qui lui donnera sept cents poignées de blé. Les hommes vivront ainsi jusqu’à ce que soit brisé le barrage qui retient Gog et Magog qui sèmeront le désordre et la corruption sur terre. Allah enverra alors une bête qui pénétrera dans leurs oreilles et les tuera jusqu’au dernier. Leurs cadavres en décomposition dégageront une odeur nauséabonde qui incommodera les gens. Ceux-ci invoqueront alors Allah qui enverra un vent chargé de poussière venant du Yémen qui, en trois jours, les délivrera de leurs cadavres qu’il jettera à la mer. Il ne

¹ Rapporté par Aḥmad dans son *Musnad* (41/15-16).

restera alors que peu de temps avant que le soleil ne se lève à l'ouest. » Rapporté par Al-Hâkim dans *Al-Mustadrak*.

Hadith 154

Selon Burayda ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Allah a un vent qu'Il fera souffler au bout de cent ans et qui reprendra l'âme de chaque croyant. » Rapporté par Al-Hâkim dans *Al-Mustadrak*¹.

Hadith 155

Ibn 'Amr rapporte avoir interrogé un Irakien en ces termes : « Connais-tu une terre particulièrement salée chez vous appelée Kûthay ? » L'homme ayant répondu par l'affirmative, Ibn 'Amr dit : « C'est sur cette terre qu'apparaîtra le faux Messie. » Puis il ajouta : « Les hommes mauvais vivront cent vingt ans après la disparition des êtres vertueux. Mais nul ne sait quand viendra la première de ces cent vingt années. » Rapporté par Ibn Abî Chayba².

Ibn Abî Chayba rapporte, d'après Waki', d'après Ismâ'îl, d'après Khaythama, ces paroles de 'Abdullah ibn 'Amr ؓ : « Les gens vivront encore cent vingt ans après que le soleil se sera levé à l'ouest. »³

Hadith 156

De même 'Abd ibn Humayd rapporte, d'après Yazîd ibn Harûn, d'après Ismâ'îl ibn Abî Khâlid, que celui-ci entendit Abû Khaythama rapporter ces paroles de 'Abdullah ibn 'Amr ؓ : « Les gens vivront encore cent vingt ans après que le soleil se sera levé à l'ouest. »

1 Rapporté par Al-Hâkim dans *Al-Mustadrak* (4/504).

2 Rapporté par Ibn Abî Chayba dans son *Muṣannaf* (7/496).

3 Rapporté par Ibn Abî Chayba dans son *Muṣannaf* (7/506).

Hadith 157

Abû Nu'aym رضي الله عنه rapporte ces paroles de 'Absa ibn 'Amr : « L'Heure ne sonnera pas avant que les Arabes n'adorent ce qu'adoraient leurs ancêtres cent vingt ans après la descente de Jésus fils de Marie. »

Al-Hâkim attribue des paroles identiques au Prophète صلى الله عليه وسلم, d'après Burayda رضي الله عنه.

Chapitre 20

Médine avant l'avènement de l'Heure

Hadith 158

Abû Hurayra رضي الله عنه rapporte ces paroles du Messager d'Allah صلى الله عليه وسلم : « Les maisons de Médine atteindront Ihâb (ou : Yahâb). » Rapporté par Muslim¹.

Zuhayr demanda à Suhayl : « A combien ce lieu se trouve de Médine ? » Il mentionna un certain nombre de kilomètres².

Hadith 159

Selon Ibn 'Umar رضي الله عنه, le Messager d'Allah صلى الله عليه وسلم a dit : « Peu s'en faut que les musulmans ne soient assiégés à Médine et que les gardes de la cité les plus éloignés ne soient à Salâh. » Rapporté par Abû Dâwûd³.

Az-Zuhri précise que Salâh se trouve près de Khaybar⁴.

1 Rapporté par Muslim (2903).

2 Rapporté par Muslim (2903).

3 Rapporté par Abû Dâwûd (4250).

4 Rapporté par Abû Dâwûd (4251).

Hadith 160

Abû Hurayra ؓ rapporte avoir entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « Les gens quitteront Médine alors qu'elle n'aura jamais été aussi prospère. Personne, à l'exception des rapaces et des bêtes féroces, ne viendra y trouver refuge. Les derniers à être foudroyés seront deux bergers de la tribu Muzayna qui, à grands cris, mèneront leur troupeau à Médine. A leur arrivée, Médine sera totalement désertée et lorsqu'ils atteindront Thaniyya Al-Wadâ', ils tomberont face contre terre. » Rapporté par Muslim¹.

Hadith 161

'Umar ibn Munabbih rapporte, d'après Sulaymân ibn Al-Walîd ibn Muslim, d'après Ibn Lahî'a, d'après Abû Az-Zubayr, d'après Jâbir, d'après 'Umar ؓ, que celui-ci entendit le Messager d'Allah ﷺ dire : « Les habitants de Médine la quitteront avant d'y revenir et de la peupler. Puis ils la désertèrent une nouvelle fois sans plus jamais y retourner. »

Hadith 162

Abû Hurayra ؓ a dit : « Par Celui qui tient mon âme dans Sa Main ! Il y aura à Médine une guerre qui rasera tout, sauf que celle-ci ne rasera pas les cheveux, mais la religion. Quittez alors Médine, ne serait-ce que de quelques kilomètres. »

Hadith 163

D'après Abû Hurayra ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Par Celui qui tient mon âme dans Sa Main ! Ce monde ne disparaîtra pas

¹ Rapporté par Al-Bukhâri (1874) et Muslim (1389).

avant qu'un homme ne passe devant une tombe et ne se roule sur elle en disant : « Si seulement j'étais à la place de l'occupant de cette tombe ! » Il ne souhaitera pas la mort pour des raisons religieuses, mais à cause des épreuves qu'il subira. » Rapporté par Muslim¹.

Hadith 164

D'après Abû Hurayra ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « La Ka'ba sera détruite par un Abyssin aux jambes fines. » Rapporté par Muslim².

Hadith 165

Ibn 'Abbâs rapporte ces paroles du Prophète ﷺ : « C'est comme si je le voyais - noir de peau et les jambes arquées – arracher une à une les pierres de la Ka'ba. » Rapporté par Al-Bukhârî³.

Hadith 166

Abû 'Ubayd rapporte, d'après Yazîd ibn Harûn, d'après Hichâm ibn Hassân, d'après Hafsa, d'après Abû Al-'Âliya, ces paroles de 'Ali ؓ : « Multipliez les circumambulations autour de ce sanctuaire avant d'en être empêchés. C'est comme si je voyais un Abyssin, petit de tête et les jambes fines, assis sur la Ka'ba pendant qu'elle sera détruite. »

1 Rapporté par Muslim (157).

2 Rapporté par Al-Bukhârî (1591) et Muslim (2909).

3 Rapporté par Al-Bukhârî (1595).

Hadith 167

Abû Hurayra ﷺ rapporte ces paroles du Prophète ﷺ : « C'est comme si je voyais un homme recevoir l'allégeance des gens entre le Coin de la Ka'ba et le Maqâm. Et les premiers à s'autoriser ce qui est interdit dans ce sanctuaire seront ses habitants. Inutile alors de poser des questions sur l'anéantissement des Arabes. Puis viendront les Abyssins qui le détruiront entièrement si bien qu'il ne sera jamais plus repeuplé après cela. Ce sont eux qui en extrairont les trésors. » Rapporté par Abû Dâwûd At-Tayâlisi¹.

Hadith 168

Jâbir ibn 'Abdillah ﷺ a dit : « Peu s'en faut que les habitants de l'Irak ne soient privés de nourritures et d'argent. » Nous demandâmes : « Par qui ? » Il répondit : « Par les pays non arabes qui les leur interdiront. » Puis il ajouta : « Peu s'en faut que les habitants du Cham ne soient privés de nourritures et d'argent. » Nous demandâmes : « Par qui ? » Il répondit : « Par les Byzantins. » Puis il se tut un instant avant de rapporter ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : « Il y aura, parmi les derniers musulmans, un calife qui distribuera l'argent sans compter. » Rapporté par Muslim².

On demanda à Abû Naḍra et Abû Al-'Alâ' : « Pensez-vous qu'il s'agisse de 'Umar ibn 'Abd Al-'Azîz ? » « Non », répondirent-ils.

Hadith 169

Abû Sa'îd et Jâbir rapportent ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : « Il y aura, à la fin des temps, un calife qui distribuera l'argent sans compter. » Rapporté par Muslim³.

1 Rapporté par Abû Dâwûd At-Tayâlisi (4/127).

2 Rapporté par Muslim (2913).

3 Rapporté par Muslim (2914).

Chapitre 21

Ce qui est rapporté sur le Mahdi

Hadith 170

Umm Salama, qu'Allah l'agrée, rapporte ces paroles du Prophète ﷺ : « Des divisions apparaîtront à la mort d'un calife. Un homme de Médine - le Mahdi - fuira alors vers la Mecque dont certains habitants se présenteront à lui et le contraindront à sortir de chez lui avant de lui faire allégeance entre le Coin de la Ka'ba et le Maqâm. Une armée du Cham lui sera alors envoyée, mais sera engloutie à Al-Baydá', entre la Mecque et Médine. Voyant cela, les plus vertueux croyants se dirigeront vers lui en provenance du Cham et d'Irak pour lui faire allégeance. Puis apparaîtra un homme de Quraych, dont la mère appartient à la tribu Kalb, qui leur enverra une armée. Mais cette armée, composée de membres de la tribu Kalb, sera mise en déroute. Or, celui qui ne reçoit pas une part du butin arraché à la tribu Kalb a tout perdu. Le Mahdi partagera donc ce butin entre les musulmans et appliquera la Sunna de leur prophète ﷺ. L'islam connaîtra alors la paix et la stabilité. Le Mahdi demeurera ainsi sept années avant de mourir et que les musulmans ne prient sur sa dépouille. » Rapporté par Abû Dâwûd¹.

Hadith 171

Par ailleurs, Ibn Chabba rapporte, d'après Mûsâ ibn Ismâ'îl, d'après Hammâd ibn Salama, d'après Abû Al-Muhazzim, ces paroles d'Abû Hurayra ؓ : « Une armée en provenance du Cham

¹ Rapporté par Abû Dâwûd (4286).

fera son entrée à Médine, combattra les hommes et éventrera les femmes, en disant qu'il faut tuer le mal dans l'œuf. Mais lorsqu'ils atteindront Al-Bayda', près de Dhû Al-Hulayfa, ils seront engloutis sous terre. Les plus bas ne pourront plus jamais rejoindre les plus hauts, ni ces derniers les plus bas.» Abû Al-Muhazzim fit ce commentaire : «Lorsque l'armée de Hubaych ibn Dulja arriva à Médine, nous crûment qu'il s'agissait de cette armée, mais ce n'était pas le cas.»

Hadith 172

Interrogée, lors des événements d'Ibn Az-Zubayr ؓ, sur l'armée qui sera engloutie, Umm Salama, qu'Allah l'agrée, rapporta ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : « Quelqu'un cherchera refuge auprès du sanctuaire. Une armée lui sera alors envoyée. Mais, parvenus dans un désert, ces soldats seront engloutis. » Umm Salama s'étonna : « Messager d'Allah ! Qu'en sera-t-il de ceux qui seront venus à contre cœur ? » Il répondit : « Ils seront engloutis avec les autres, mais seront ressuscités le Jour de la résurrection selon leurs intentions. » Rapporté par Muslim¹.

Abû Ja'far fit ce commentaire : « Il s'agit d'un désert proche de Médine. » Mais 'Abd Al-'Azîz ibn Rufay' rétorqua : « Elle a seulement dit un désert. » Mais Abû Ja'far jura : « Non ! Par Allah ! Il s'agit d'un désert proche de Médine. »²

Hadith 173

Selon Abû Sa'îd ؓ, le Prophète ﷺ a dit : « Le Mahdi demeurera dans ma nation au minimum sept et au plus neuf années. Les musulmans connaîtront une prospérité inouïe. Ils seront comblés de bienfaits dont ils ne laisseront rien. L'argent débordera ce jour-là. Un homme se lèvera et dira : "Mahdi ! Donne-moi". Et celui-ci

1 Rapporté par Muslim (2882).

2 Rapporté par Muslim (2882).

lui répondra : “Prends”. »¹

Hadith 174

Selon Abû Sa‘îd ؓ toujours, le Messager d’Allah ﷺ a dit : « Le Mahdi tient de moi : front large et nez aquilin, il remplira la terre de justice et d’équité, comme elle fut remplie d’injustice et d’iniquité. Il règnera sept années. » Rapporté par Abû Dâwûd².

Hadith 175

D’après ‘Abdullah ؓ, le Prophète ﷺ a dit : « S’il ne restait de ce monde qu’un jour, Allah le prolongerait jusqu’à ce qu’Il envoie un homme de ma nation (ou : de ma famille), qui portera le même nom que moi, et donc le père portera le même nom que mon père. » Jugé authentique par At-Tirmidhi³.

Hadith 176

Abû Sa‘îd ؓ relate ce qui suit : Redoutant que des choses se produisent après la disparition de notre prophète, nous l’avons interrogé. Il répondit : « Le Mahdi apparaîtra dans ma nation et vivra cinq, sept ou neuf. » Le doute vient de Zayd. Nous demandâmes : « De quoi s’agit-il ? » Il répondit : « Il s’agit d’années. Un homme se présentera à lui et lui dira : “Mahdi ! Donne-moi”. Il placera alors dans son vêtement autant de poignées d’argent qu’il pourra porter. » Rapporté par At-Tirmidhi, selon que le hadith est « *hasan* »⁴.

1 Rapporté par Ibn Mâjah (4083).

2 Rapporté par Abû Dâwûd (4285).

3 Rapporté par Abû Dâwûd (4282) et At-Tirmidhi (2230).

4 Rapporté par At-Tirmidhi (2232).

Hadith 177

Ach-Châfi'i rapporte, d'après Anas ؓ, ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : « Les épreuves seront toujours plus terribles, ce monde sera toujours plus proche de sa fin et les hommes seront toujours plus avarés, si bien que lorsque l'Heure sonnera, ne resteront sur terre que les êtres les plus mauvais et il ne restera de Mahdi que Jésus fils de Marie. »¹

Ach-Châfi'i le rapporte d'après Al-Jandi. Or, selon Al-Hâkim, Al-Jandi est inconnu parmi les rapporteurs de hadiths. En outre, il le rapporte parfois d'après Abân, d'après Ibn 'Ayyâch, d'après Al-Hasan, d'après le Prophète ﷺ, en sachant qu'Abân n'est pas fiable, et parfois d'après Al-Hasan, d'après Anas ؓ. Sa chaîne est donc interrompue.

Chapitre 22

Jésus et le faux Messie

Hadith 178

Ibn 'Umar ؓ rapporte ce récit du Messager d'Allah ﷺ : « Allah me fit voir cette nuit en rêve près de la Ka'ba le plus beau des hommes à la peau brune. Ses cheveux, ni crépus, ni lisses, lui descendaient entre les deux épaules, et de l'eau dégoulinait de sa tête. Les mains posées sur les épaules de deux hommes, il accomplissait les circumambulations autour de la Ka'ba. Je demandai : "Qui est-ce ?" Ils me répondirent : "C'est le Messie, fils de Marie". Puis je vis un autre homme, les cheveux courts et crépus, borgne de l'œil droit. Celui qui lui ressemble le plus parmi ceux que j'ai vus est Ibn Qaṭan.

¹ Rapporté par Ibn Mâjah (4039).

Les mains posées sur les épaules de deux hommes, il accomplissait les circumambulations autour de la Ka'ba. Je demandai : « Qui est-ce ? » On me répondit : « Le faux Messie ». »¹

Chapitre 23

Autres hadiths sur le faux Messie

Hadith 179

Ibn 'Abbâs ؓ rapporte ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : « Le faux Messie est borgne, petit de taille et blanc de peau. Sa tête ressemble à la branche d'un arbre. Nul ne ressemble plus que lui à 'Abd Al-'Uzzâ ibn Qaṭan. » Rapporté par Ibn Abî Chayba².

Hadith 180

Abû Hurayra ؓ rapporte ces paroles du Prophète ﷺ : « Quant au faux Messie, il est borgne, le front et le cou larges, le corps courbé, à l'image de Qaṭan ibn 'Abd Al-'Uzzâ. »

L'homme demanda : « Messager d'Allah ! Cela peut-il me porter préjudice de lui ressembler ? » Il répondit : « Non, car tu es musulman et lui mécréant. » Rapporté par Abû Dâwûd Aṭ-Tayâlisi³.

1 Rapporté par Al-Bukhâri (3440) et Muslim (273).

2 Rapporté par Ibn Abî Chayba (7/490).

3 Rapporté par Abû Dâwûd Aṭ-Tayâlisi (4/264).

Hadith 181

Selon Abû Bakr Aṣ-Ṣiddîq ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Le faux Messie apparaîtra dans une région d'orient appelée Khurâsân. Il sera suivi par des hommes aux visages semblables à des boucliers recouverts de cuir. » Rapporté par Ibn Mâjah à travers une chaîne authentique¹.

Hadith 182

Selon Safîna ؓ, le Prophète ﷺ a dit : « Il n'est pas de prophète qui n'ait mis en garde sa nation contre le faux Messie. Alors sachez qu'il est borgne de l'œil gauche, et qu'il a un morceau de peau qui lui recouvre le coin de l'œil droit. En outre, il a le mot « Kâfir » écrit sur le front... » Rapporté par Abû Dâwûd At-Tayâlisi dans son *Musnad*².

Hadith 183

Selon 'Ubâda ibn Aṣ-Ṣâmit ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Je vous ai tellement parlé du faux Messie que je crains que vous n'ayez pas compris. Le faux Messie est petit de taille, les jambes arquées, les cheveux crépus et il est borgne, l'œil ni enfoncé, ni proéminent. Si vous avez des doutes à son sujet, sachez que votre Seigneur ﷻ n'est pas borgne. » Rapporté par Abû Dâwûd dans ses *Sunan*³.

1 Rapporté par Ibn Mâjah (4072).

2 Rapporté par Abû Dâwûd At-Tayâlisi (2/429).

3 Rapporté par Abû Dâwûd (4320).

Hadith 184

D'après Samura ibn Jundub ؓ, le Prophète ﷺ a dit au sujet du faux Messie : « Lorsqu'il apparaîtra, il prétendra être Allah. Quiconque croira en lui, le suivra et ajoutera foi à ce qu'il dit ne tirera aucun profit de ses bonnes actions passées. Quant à celui qui ne croira pas en lui et le traitera de menteur, il ne sera pas puni pour ses mauvaises actions passées. Le faux Messie traversera toute la terre, à l'exception du Haram et de Jérusalem où il assiégera les croyants... » Rapporté par Ibn Abî Chayba¹.

Hadith 185

At-Tirmidhi ajoute dans le récit d'An-Nawwâs ؓ au sujet de Gog et Magog : « Les gens utiliseront leurs arcs, leurs flèches et leurs carquois comme combustible pendant sept années. »²

Hadith 186

Hudhayfa ؓ relate ce qui suit : Nous étions avec le Messager d'Allah ﷺ lorsqu'il mentionna le faux Messie, disant : « Je redoute plus pour vous vos tentations mutuelles que celles du faux Messie. Il n'est pas de tentation, grande ou petite, qui ne soit un préambule à celle du faux Messie. Par conséquent, quiconque surmonte ces tentations, surmontera sa tentation, car Allah ne nuit jamais à un musulman. Il est écrit « Kâfir » sur son front. » Rapporté par Al-Bazzâr³.

1 Rapporté par Ibn Abî Chayba (7/496).

2 Rapporté par At-Tirmidhi avec cet ajout (2240).

3 Rapporté par Al-Bazzâr (7/232).

Hadith 187

Abû Hurayra رضي الله عنه rapporte ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : « Gog et Magog creuseront chaque jour le barrage qui les retient. Dès qu'ils verront les rayons du soleil, leur chef leur dira de repartir et de creuser ce qu'il restera le lendemain. Mais Allah refermera la brèche rendant le barrage plus solide qu'il ne l'était. Mais lorsque le moment sera venu et qu'Allah voudra les faire déferler sur les hommes, ils creuseront jusqu'à voir apparaître les rayons du soleil. Leur chef leur dira alors de repartir et de creuser ce qu'il restera le lendemain, en ajoutant : "Si Allah le veut". Lorsqu'ils reviendront, ils trouveront la brèche telle qu'ils l'avaient laissée. Ils continueront donc à creuser jusqu'à déferler sur les hommes. Ils puiseront alors l'eau. Les hommes, quant à eux, trouveront refuge dans leurs forteresses. Les Gog et Magog décocheront alors leurs flèches vers le ciel. En voyant revenir leurs flèches couvertes de sang, ils diront : "Nous avons vaincu les habitants de la terre, et dominé les habitants du ciel". Allah enverra alors des vers à leurs cous qui les tueront. » Le Messager d'Allah ﷺ ajouta : « Par Celui qui tient mon âme dans Sa Main ! Les bêtes de la terre deviendront grasses en raison de la chair de leurs cadavres. » Rapporté par Ibn Mâjah¹.

¹ Rapporté par Ibn Mâjah (4080).

Chapitre 24

L'apparition de la bête

Hadith 188

Selon Burayda ؓ, le Messager d'Allah ﷺ se rendit sur un bout de terre desséchée et entourée de sable à proximité de la Mecque où il prononça ces mots : « La bête apparaîtra en ce lieu. » Le bout de terre faisait de largeur la distance entre l'extrémité du pouce et de l'index, et de longueur un empan. »

Le fils de Burayda relate : « Plusieurs années après cela, j'ai accompli un pèlerinage à la Mecque avec mon père qui nous montra un bâton en disant : « Cette terre avait la même longueur et la même largeur que mon bâton que voici. » Rapporté par Ibn Mâjah¹.

Hadith 189

Abû Hurayra ؓ rapporte ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : « La bête apparaîtra avec le sceau de Salomon, fils de David et le bâton de Moïse, fils de 'Imrân. Elle éclairera le visage du croyant à l'aide du bâton et marquera le nez du mécréant à l'aide du sceau, si bien que lorsque les gens se rassembleront autour d'une table pour manger, les croyants se distingueront des mécréants. » Rapporté par Ibn Mâjah² et jugé comme « *hasan* » par At-Tirmidhi³.

1 Rapporté par Ibn Mâjah (4067).

2 Rapporté par Ibn Mâjah (4066).

3 *Sunan At-Tirmidhi* (3187).

Hadith 190

Selon Ibn Jurayj, Ibn Az-Zubayr ﷺ décrit ainsi la bête : « Elle aura la tête d'un taureau, les yeux d'un porc, les oreilles d'un éléphant, les cornes d'un cerf, le poitrail d'un lion, la couleur d'un tigre, le flanc d'un chat, la queue d'un bélier et les pattes d'un chameau. Chaque articulation sera séparée de la suivante par douze coudées. Elle aura le bâton de Moïse et le sceau de Salomon. A l'aide du bâton de Moïse, elle fera un point blanc sur le visage de chaque croyant qui éclairera son visage. Et à l'aide du sceau de Salomon, elle fera un point noir sur le visage de chaque mécréant qui assombrira son visage. Si bien que les gens s'interpelleront ainsi dans les marchés : "Combien le vends-tu, croyant ?" Ou "Combien le vends-tu, mécréant ?" Puis la bête leur annoncera : "Untel ! Tu fais partie des élus du Paradis", ou : "Untel ! Tu fais partie des damnés de l'Enfer". Tel est le sens des paroles d'Allah : (Lorsque Notre arrêt sera exécuté, Nous ferons sortir de terre une bête qui se mettra à leur parler...)¹. »

Hadith 191

Selon Hudhayfa ﷺ le Messager d'Allah ﷺ décrit la bête, en disant : « Elle apparaîtra à trois reprises : elle apparaîtra tout d'abord au fin fond du désert sans que son apparition ne parvienne à la Mecque. Puis elle disparaîtra longuement avant de réapparaître une nouvelle fois. Mais cette fois l'annonce de son apparition se propagera dans le désert et atteindra la Mecque. »

Le Messager d'Allah ﷺ a dit par ailleurs : « Alors que les gens seront dans la plus sacrée des mosquées pour Allah - le Sanctuaire sacré -, ils l'entendront soudain crier entre le Coin de la Ka'ba et le Maqâm tout en secouant la terre de sa tête. Ils s'enfuiront alors dans toutes les directions, à l'exception d'un groupe de croyants

¹ Sourate *An-Naml*, verset 82.

qui sauront qu'ils ne pourront échapper à Allah. La bête commencera donc par eux. Elle rendra leurs visages brillants comme des astres lumineux. Puis elle fuira sur terre, si bien que nul ne pourra la rattraper ou lui échapper. Au point qu'un homme implorera la protection d'Allah contre elle dans la prière. Elle viendra alors par derrière et lui dira : « Untel ! C'est maintenant que tu pries ?! » Elle le marquera alors au visage avant de repartir. Les gens partageront leurs biens entre eux et vivront en paix. Le croyant se distinguera du mécréant, au point que le croyant dira : « Mécréant ! Rembourse-moi », et que le mécréant dira : « Croyant ! Rembourse-moi ». » Rapporté par Abû Dâwûd At-Tayâlisi dans son *Musnad*¹.

Hadith 192

Abû Al-Qâsim Al-Baghawi rapporte, d'après 'Ali ibn Al-Ja'd, d'après Fuḍayl ibn Marzûq Ar-Riqâchi - qui, selon Ibn Ma'în est fiable - d'après 'Atiyya Al-'Ufi, ce récit d'Ibn 'Umar ﷺ : « La bête sortira d'une fente de la Ka'ba à la vitesse d'un cheval au galop. En trois jours, moins d'un tiers sera sorti. »

Hadith 193

'Abd Ar-Rahmân ibn Chimâsa relate ce qui suit : J'étais un jour chez Muslim ibn Majlaz où se trouvait 'Abdullah ibn 'Amr ﷺ qui prononça ces paroles : « L'Heure ne sonnera que lorsqu'il ne restera que les pires individus sur terre, pires encore que les Arabes avant l'islam. Chaque fois qu'ils invoqueront Allah, ils verront leurs prières rejetées. » C'est alors qu'arriva 'Uqba ibn 'Âmir à qui Ibn Chimâsa répéta les mots de 'Abdullah. 'Uqba dit : « Il le sait mieux que quiconque. Quant à moi, j'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ

1 Rapporté par Abû Dâwûd At-Tayâlisi (2/395).

dire : « Il y aura toujours un groupe de musulmans qui lutteront pour la religion d'Allah et vaincront leurs ennemis, sans que leurs opposants puissent leur nuire, jusqu'à ce que l'Heure sonne et les trouve dans cet état ». » 'Abdullah dit alors : « En effet, mais Allah fera ensuite souffler un vent, agréable comme le musc et doux comme la soie, qui ne laissera personne ayant dans le cœur une once de foi sans reprendre son âme. C'est alors seulement que ne resteront sur terre que les pires individus et que l'Heure sonnera. » Rapporté par Muslim¹.

Hadith 194

Hammâd ibn Salama rapporte, d'après Qatâda, d'après Muṭarrif, d'après 'Imrân ibn Huṣayn ؓ, ces paroles du Prophète ﷺ : « Il y aura toujours un groupe de musulmans qui lutteront pour la vérité, jusqu'à ce que les derniers d'entre eux combattent le faux Messie. »²

Muṭarrif affirmait qu'ils seraient originaires du Cham³.

Hadith 195

Ces paroles d'Ibn 'Abbâs ؓ sont rapportées à travers diverses chaînes authentiques : « Ce monde durera sept jours, chaque jour équivalant à mille ans. Et le Messager d'Allah ﷺ a été suscité le dernier de ces jours. » Rapporté par Al-Bayhaqi et jugé comme authentique par At-Ṭabarî qui mentionne un récit à l'appui.

1 Rapporté par Muslim (1924).

2 Rapporté par Abû Dâwûd (2484).

3 Voir *Musnad Al-Bazzâr* (9/21).

Hadith 196

Sa'îd ibn Jubayr ؓ a dit : « La durée de ce monde ne correspond qu'à une semaine de l'autre monde. » Rapporté par Ibn Abî Ad-Dunyâ¹.

Hadith 197

Ibn Ishâq rapporte, d'après Muḥammad ibn Abî Muḥammad, d'après 'Ikrima ou Sa'îd ibn Jubayr, d'après Ibn 'Abbâs ؓ, que les juifs affirmaient que ce monde durerait sept mille ans correspondant à un seul jour en Enfer. Quant à l'Enfer, il ne durera selon eux que sept jours avant que le châtiment des damnés ne prenne fin. Allah révéla alors ces paroles à ce sujet : (Ils prétendent qu'ils ne subiront le feu de l'Enfer qu'un nombre limité de jours. Dis-leur : « En avez-vous reçu l'engagement d'Allah - auquel cas Allah ne saurait manquer à Son engagement - ou bien attribuez-vous à Allah ce dont vous n'avez aucune connaissance ? » Bien au contraire, quiconque, cerné par ses péchés, tombe dans l'impiété est voué au feu de l'Enfer où il demeurera pour l'éternité)². Rapporté par Ibn Jarîr et Ibn Abî Hâtîm³.

'Abd ibn Humayd rapporte les mêmes paroles, d'après Chabâba, d'après Waraqâ', d'après Abî Najîh, d'après Mujâhid.

1 Rapporté par Ibn Abî Ad-Dunyâ dans *Aṣ-Ṣubḥ* (1/172).

2 Sourate *Al-Baqara*, versets 80-81.

3 Rapporté par Ibn Jarîr (2/175) et Ibn Abî Hâtîm (1/155-156).

Hadith 198

‘Abdullah ibn ‘Umar ﷺ a dit : « Il ne s’est pas passé de siècle depuis le commencement du monde sans qu’il ne se produise un événement à la fin de chaque siècle. C’est aussi à la fin du siècle qu’apparaîtra le faux Messie et que descendra Jésus fils de Marie pour le tuer. » Rapporté par Ibn Abî Hâtîm¹.

Hadith 199

Jâbir ibn Samura ﷺ rapporte ces paroles du Prophète ﷺ : « Cette religion ne cessera de triompher, défendue par un groupe de musulmans, jusqu’à l’avènement de l’Heure. » Rapporté par Muslim².

Hadith 200

Selon Jâbir ibn ‘Abdillah ﷺ, le Prophète ﷺ a dit : « Il y aura toujours un groupe de musulmans qui lutteront pour la vérité. » Rapporté par Muslim³.

Mu‘âwiya, toujours selon Muslim, attribue les mêmes paroles au Messager d’Allah ﷺ⁴.



1 Rapporté par Ibn Abî Hâtîm (8/2467).

2 Rapporté par Muslim (1922).

3 Rapporté par Muslim (1923).

4 Rapporté par Muslim (1037).

Table des matières

Préface de l'éditeur	5
Chapitre 1 Les épreuves	6
Chapitre 2 Les signes précurseurs de l'Heure	75
Chapitre 3 Certains hadiths sur les épreuves	130
Chapitre 4 L'interdiction de participer aux troubles	136
Chapitre 5 Vivre à l'écart des troubles	148
Chapitre 6 L'interdiction de tendre un sabre dégainé	156
Chapitre 7 L'islam fut étranger à ses débuts et le redeviendra	158
Chapitre 8 Chaque époque sera pire que celle qui précède	169
Chapitre 9 L'interdiction pour l'émigré de revenir dans sa patrie	172
Chapitre 10 Lorsque les musulmans croisent le fer	173
Chapitre 11 Les musulmans s'extermineront les uns les autres	176
Chapitre 12 Garder sa langue pendant les épreuves	183
Chapitre 13 Certains hadiths interdisant de participer aux troubles	187
Chapitre 14 Au nombre des signes précurseurs de l'Heure	193
Chapitre 15 Les guerres contre les Byzantins	195
Chapitre 16 La fumée	218
Chapitre 17 Le faux Messie	219
Chapitre 18 Le récit de la Jassâsa	248
Chapitre 19 La descente de Jésus ﷺ	269
Chapitre 20 Médine avant l'avènement de l'Heure	272
Chapitre 21 Ce qui est rapporté sur le Mahdi	276
Chapitre 22 Jésus et le faux Messie	279
Chapitre 23 Autres hadiths sur le faux Messie	280
Chapitre 24 L'apparition de la bête	284





كِتَابُ الْفِتْرِ وَالْجَوَائِزِ

D'après Abû Hurayra رضى الله عنه le
Messager d'Allah ﷺ a dit :

« Empressez-vous d'œuvrer avant
l'arrivée d'épreuves aussi sombres
qu'une nuit profonde. Un homme sera
alors croyant le matin et mécréant le
soir, ou croyant le soir et mécréant le
lendemain matin. Il vendra sa religion
en échange de ce bas monde. »
Rapporté par Muslim (118).

